

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PARCOURS MIGRATOIRES ET RE-CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES DE  
FEMMES D'ASCENDANCE MAGHRÉBINE À MONTRÉAL

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR  
YASMINE BOUKERROU

DÉCEMBRE 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mes parents qui m'ont constamment soutenue et facilité les choses durant ce long processus de travail sur mon mémoire. Vos sacrifices et votre dévouement sont incommensurables. Merci à Amanda, ma sœur qui a à cœur ma réussite. À Emir qui a su calmer, chaque fois, ma panique et n'a jamais perdu confiance en moi. À ma directrice Yolande Cohen, merci pour vos conseils, votre patience et votre aide. Merci à Midge de m'avoir écouté durant les moments de doute. Merci à mes amies, qui me permettaient de me changer les idées, je vous adore et vous vous reconnaissez! Un merci tout particulier à Iara. *Alhamdulillah.*

Merci aux femmes qui ont bien voulu se livrer à moi et raconter leur parcours, ce mémoire est riche de vos histoires.

## DÉDICACE

À ma communauté d'héroïnes.

## AVANT-PROPOS

J'ai toujours su que je voulais faire ce mémoire. Je ne savais pas exactement à quoi il ressemblerait, ni même le sujet exact duquel j'allais traiter, mais je savais que je voulais faire un projet de recherche relatif à la communauté maghrébine du Grand Montréal. On dit qu'on choisit souvent un sujet, parce qu'il est près de nous et cela a été mon cas dans l'entreprise de ce mémoire, étant Algérienne d'origine, née à Montréal. Encore au baccalauréat en histoire à l'Université de Montréal, j'ai découvert quelques ouvrages de sociologie traitant de la communauté arabe et, dans une moindre mesure maghrébine à Montréal, et j'ai eu un sentiment de compréhension et de représentation. Toutefois, je savais que les dynamiques à l'œuvre dans la communauté maghrébine étaient encore plus complexes et étonnantes que celles décrites dans les ouvrages que je lisais. Modestement, j'ai décidé que j'aimerais apporter une contribution à cette communauté que je connais bien, car j'en fais partie. Cela ne fut pas tout rose, car je craignais de contribuer à une essentialisation en effectuant une recherche si courte, dans un contexte où certaines manifestations d'islamophobie essentialisent la communauté maghrébine. De plus, qui suis-je pour prétendre contribuer à un champ encore peu exploré de cette l'histoire? Le symptôme de l'imposteur s'empara souvent de moi. Toutefois, en regardant mes collègues autour de moi, je voyais que ce n'était pas demain la veille qu'un mémoire du style en histoire orale sur les femmes maghrébines verrait le jour. Ainsi, c'est humblement que je présente ce travail et souhaite voir le champ de l'histoire de l'immigration maghrébine fleurir et voir des femmes de ma communauté s'intéresser à l'écriture de l'histoire de leur diaspora.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	iii
DÉDICACE.....	iv
AVANT-PROPOS .....	v
TABLE DES MATIÈRES .....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
RÉSUMÉ.....	x
ABSTRACT .....	1
CHAPITRE I Bilan historiographique, problématique et présentation des sources ...	3
1.1 L’historiographie canadienne et québécoise.....	4
1.2 L’immigration maghrébine au Québec : des ouvrages récents.....	10
1.3 Histoire de l’immigration maghrébine en France.....	14
1.3.1 Chronologie de l’historiographie de l’immigration féminine en France au XX <sup>e</sup> siècle .....	18
1.4 Un mot sur le transnationalisme .....	23
1.5 Genre et migrations : l’analyse féministe intersectionnelle.....	25
1.6 L’histoire orale .....	31
1.7 Conclusion du bilan historiographique.....	33
1.8 L’objet de recherche .....	36
1.9 Méthode et présentation des sources .....	38
1.9.1 Un mot sur les limites de cette recherche .....	51

CHAPITRE II	Portrait des migrants maghrébins de 1960 à 2000 .....	53
2.1	Contexte sociopolitique du Québec : une immigration francophone pour le projet national .....	54
2.1.1	L'Algérie.....	56
2.1.2	Le Maroc.....	59
2.1.3	La Tunisie .....	61
2.2	Juifs séfarades à Montréal : premier contingent d'une immigration nord-africaine au Canada .....	64
CHAPITRE III	Analyse qualitative, témoignages et expériences prémigratoires ....	66
4.1.1	Violences, guerre et un meilleur avenir pour les enfants : témoignages de femmes d'origine algérienne .....	67
4.1.2	Témoignages relatifs aux raisons de départ du Maroc .....	75
4.1.3	Témoignages relatifs aux raisons de départ de la Tunisie .....	77
4.1	Le rapport à la famille, un élément de différenciation identitaire .....	79
CHAPITRE IV	Témoignages postmigratoires : Acclimatation, travail et relations sociales .....	87
5.1.1	Les premières semaines .....	88
5.1.2	Départ pour les enfants, retour pour les enfants ?.....	90
5.1.3	Le déclic ou la décision de rester.....	93
5.1.4	La préparation accrue au départ et le réseau de connaissances .....	95
5.1.4.1	Un mot sur les aides associatives pour les immigrants maghrébin.es..	100
5.1.5	Circulations migratoires et réseaux de connaissances et familiaux.....	101
5.2	Dette migratoire et excellence scolaire des enfants.....	107
5.2.1.1	Le succès, un impératif sans frontières .....	111
5.3	Le marché du travail.....	117
5.3.1	La différenciation genrée liée au travail et l'alibi des enfants.....	118
5.3.1.1	La réorientation professionnelle des mères pour les enfants et pour la survie financière ?.....	122
5.3.1.2	Le système de la famille patriarcale bousculé par le déclassement professionnel : quel impact sur les dynamiques maritales ?.....	123
5.3.1.3	La réussite des jeunes Québécoises d'origine maghrébine .....	127
5.4	Les domaines des sciences pures et de la santé : une chasse gardée ? .....	129
5.4.1	L'imaginal collectif du Canada abîmé ? .....	132
5.5	Racisme antimusulman et discrimination au travail.....	137

5.5.1 Le port du voile, une donnée exclusivement féminine .....	140
5.6 Les rapports de genres dans le couple hétérosexuel et l'impact sur l'identité ethno religieuse.....	146
5.6.1 Croyante, pratiquante ou les deux ?.....	153
5.6.2 La virginité féminine comme marqueur de différenciation identitaire....	160
5.6.3 Le cas spécifique des femmes de deuxième génération ou arrivées enfants au Québec .....	165
5.6.4 La socialisation à l'école : portrait d'une microculture ethnicisée et ethnicisante .....	168
5.6.5 Échanges langagiers, un argot montréalais ? .....	174
5.7 Un mot sur le retour au <i>pays</i> .....	175
CONCLUSION .....	179
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .....	187
ANNEXE A Plan d'entretien .....	197
ANNEXE B Exemple d'un verbatim de participante .....	204
ANNEXE C Formulaire de consentement .....	225



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1. Tableau 1 : Informations générales relatives aux participantes.....	49

## RÉSUMÉ

Cette recherche vise à présenter les différentes dynamiques entourant la construction et reconstruction identitaire de Sabrina, Aïcha, Ibtissem, Moufida, Assia, Farah, Zineb, Yousra, Oumaima, Amel, Malika et Chahinez, 12 femmes québécoises d'origine maghrébine (Algérie, Maroc, Tunisie). À l'aide des méthodes d'histoire orale, nous avons mené ces entrevues, dans un contexte de pandémie mondiale, grâce aux plateformes de visioconférence. L'envergure de cette recherche se veut modeste, mais novatrice, les sujets ayant été abordés dans les entrevues pouvant à eux seuls produire assez de matériel pour un livre volumineux. En effet, ces femmes se livrent dans des témoignages qui révèlent parfois des contextes migratoires difficiles, comme la guerre civile algérienne des années 90, qui a pour plusieurs répondantes engendré une identité militante, des souvenirs empreints d'un sentiment de terreur et d'une incertitude quant à l'avenir de soi et ses enfants. Parallèlement, ces femmes ayant vécu leur vie adulte au Maghreb parlent d'une vie où la famille est un filet social important et chéri et où la stabilité financière est assurée par leur bagage scolaire important. En revanche, le bien-être de leurs enfants est, chez toutes les participantes, des trois pays, la première raison présentée pour justifier leur départ.

En effet, il appert de leurs témoignages que le bonheur de leur progéniture, ou celle de leurs parents ne peuvent être pariés sur l'avenir socioéconomique de leur pays d'origine. Cette situation qu'elles jugent précaire jumelée au contexte politique du Québec à la recherche d'immigrants économiques francophones présente un environnement propice à leur immigration vers la Belle province. À travers les entrevues, on voit comment l'évolution du visage politique, culturel, économique et social du Québec exerce une grande influence sur la construction et reconstruction identitaire des 12 femmes de notre enquête. On se demandera si les contextes d'islamophobie ambiante, de mainmise des ordres professionnels, et de la non-reconnaissance des diplômes maghrébins sont des décisions qui impactent intimement ces femmes dans leur identité professionnelle et personnelle et influencent également, la deuxième génération de Québécoises d'origine maghrébine, dans leurs interactions et leur construction identitaire. En outre, pour elles, naviguer entre les cadres normatifs de relations de genre de leur famille et ceux de leur société d'établissement, représente une gymnastique ardue. On s'interrogera sur le rôle des sociétés patriarcales qui instrumentalisent des femmes à des fins idéologiques. Pour mieux comprendre les rapports de genre nous étudierons leurs attentes relationnelles dans un contexte de

couple, car elles illustrent comment leurs choix conjugaux sont intimement liés à leur identité ethno religieuse et sociale.

Notre but est d'apporter un éclairage nouveau à un champ de l'histoire de l'immigration du Québec encore peu étudié, grâce aux perceptions de 12 femmes d'ascendance maghrébine du Québec (interrogées par l'auteure, Yasmine Boukerrou durant l'année 2021), se livrant sur leurs histoires d'immigration familiale, leurs parcours scolaire et professionnel, ainsi que leur vie conjugale et sociale. Ces entretiens intimes nous permettent de mettre en lumière des histoires qui font écho à plusieurs événements socio-historiques et qui révèlent les émotions profondes liées au déracinement, à l'adaptation, à la construction de l'identité et au fait d'être une femme dans ces circonstances parfois tendues, induites par des phénomènes sociaux, culturels, idéologiques et politiques.

Ce mémoire est divisé en deux parties : avant et après l'immigration au Québec. La première partie a pour but de contextualiser les récits de ces femmes qui ont pour la plupart des vies financièrement aisées dans leurs pays de naissance maghrébin. On s'intéresse également à leur rapport au travail et à leurs rôles sexués dans un contexte familial et conjugal. Une partie de cette recherche est aussi consacrée à l'analyse des enjeux liés à la deuxième génération de ces femmes d'origine maghrébine qui nous introduisent à un univers langagier et à la prise en charge de leur féminité.

Ce mémoire tente de garnir la toile de la recherche en histoire traitant des femmes d'origine maghrébine, qui font partie depuis plus de 30 ans, du visage social du Québec.

Mots-clés : *Maghrébines, femmes, immigration, identité, diaspora maghrébine, deuxième génération, rapports de genre, Montréal, histoire orale, féminisme intersectionnel*

## ABSTRACT

The purpose of this research is to present the different dynamics surrounding the construction and reconstruction of the identity of Sabrina, Aïcha, Ibtissem, Moufida, Assia, Farah, Zineb, Yousra, Oumaima, Amel, Malika and Chahinez, 12 Quebec women of North African origin (Algeria, Morocco, Tunisia). Using oral history methods, we conducted these interviews, in the context of a global pandemic, through video-conferencing platforms. The scope of this research is modest but innovative, as the topics discussed in the interviews alone could produce enough material for a lengthy book. Indeed, the women's testimonies sometimes reveal difficult migratory contexts, such as the Algerian civil war of the 1990s, which for many of the respondents created a militant identity, memories marked by a sense of terror and uncertainty about the future of themselves and their children. At the same time, women who had lived their adult lives in the Maghreb spoke of a life where the family was an important and cherished social safety net and where financial stability was ensured by their significant educational background. On the other hand, the well-being of their children was the primary reason given by all participants in all three countries for leaving.

Indeed, it appears from their testimonies that the happiness of their offspring, or that of their parents, cannot be bet on the socio-economic future of their country of origin. This economic and political situation that they judge too unfavourable and unstable, combined with the political context of Quebec's search for French-speaking economic immigrants, creates an environment conducive to their immigration to the Belle Province. Through the interviews, we see how the evolution of the political, cultural, economic, and social face of Quebec has a great influence on the construction and reconstruction of the identities of the 12 women in our survey. We will wonder whether the contexts of ambient islamophobia, the control of professional orders, and the non-recognition of Maghrebi diplomas are decisions that intimately impact these women in their professional and personal identity and also influence the second generation of Quebec women of Maghrebi origin in their interactions and identity construction. Moreover, for them, navigating between the two normative frameworks of gender relations of their family and that of their society of settlement, represents arduous gymnastics. We will also wonder what place take the structural norms of patriarchal societies in their instrumentalization for

ideological and civilizational purposes. To better understand the gender dynamics at play, we will investigate their relational expectations in a romantic relationship context, as they often illustrate how their conjugal choices are intimately linked to their ethnoreligious and social identity. In short, the objective of this work is to shed new light on a field of Quebec's immigration history that is still understudied. Through the accounts of 12 women of Maghrebi descent in Quebec (interviewed by Yasmine Boukerrou during the year 2021), who shared their family's migration journeys, their educational and professional paths, as well as their marital and social lives. These intimate interviews allow us to highlight stories that echo several socio-historical events and that reveal the deep emotions related to uprooting, adaptation, identity construction and being a woman in these sometimes difficult circumstances induced by social and political phenomenon.

This work is divided into two parts: before and after the immigration to Quebec. The first part aims to contextualize the stories of these women who have for the most part had financially comfortable lives in their countries of origin. We are also interested in their relationship with the job market and their gender role in a domestic and marital context. Part of this research is devoted to the analysis of issues related to the second generation of these women of Maghrebi origin who introduce us to a vernacular universe and to the development of their identity as women.

This dissertation attempts to add to the web of historical research on women of Maghrebi origin, who have been part of the social face of Quebec for over 30 years.

*Keywords: Maghrebi women, immigration, identity, second generation, diasporic studies, gender studies, Montreal, Arabs in the west, oral history, intersectional feminism*

## CHAPITRE I

### BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE ET PRÉSENTATION DES SOURCES

Les migrations maghrébines s'inscrivent dans des mouvements migratoires intenses vers l'Occident durant les trois derniers siècles. Dans ce mémoire, nous nous intéressons au parcours de femmes âgées de 18 et 50 ans originaires du Maghreb et installées actuellement dans le Grand Montréal. Grâce à l'enquête d'histoire orale auprès de 12 répondantes, notre objectif est de mettre en lumière les raisons qui les ont poussées à quitter leur pays d'origine, leurs différentes circulations migratoires avant l'installation définitive ou à long terme au Canada, ainsi que les enjeux identitaires liés à l'installation dans un nouveau pays, pour elles et leurs enfants. Nous avons constitué notre propre source grâce à des entrevues approfondies menées auprès de 12 femmes aux bagages socioéconomiques variés. Quatre d'entre elles ont des origines marocaines, quatre algériennes, et quatre tunisiennes.

Bien que l'étude des femmes d'origine maghrébine au Québec n'ait pas suscité beaucoup de travaux, l'historiographie de l'immigration est par contre assez riche. Notre chapitre historiographique comporte trois parties : l'historiographie de l'immigration au Canada d'abord, puis de façon plus précise l'immigration arabe et maghrébine au Canada; et enfin dans l'historiographie de l'immigration des Maghrébin.es en France, on trouvera des pistes intéressantes pour l'étude du récit migratoire de jeunes femmes d'origine algérienne, marocaine ou tunisienne et les mettre en parallèle avec les études québécoises.

On verra la pertinence d'étudier conjointement la situation des jeunes femmes maghrébines et arabes du Québec, du Canada et de la France. Nous tenterons ainsi de dresser un état des études marquantes de l'histoire de l'immigration en France et au Canada, en particulier de l'immigration maghrébine, de façon chronologique.

Puis, notre second chapitre traitera du cadre analytique et méthodologique que nous avons utilisé dans ce mémoire. L'approche féministe intersectionnelle ainsi que les méthodes d'histoire orale permettront de relever les enjeux nodulaires dans la vie des participantes et dans la communauté maghrébine de Montréal. Ensuite, nous présenterons l'analyse des témoignages oraux des 12 répondantes. Ces sources orales permettent de lever le voile sur les processus de construction identitaire dans un contexte migratoire de ces 12 femmes d'origine maghrébine au Québec.

### 1.1 L'historiographie canadienne et québécoise

L'histoire de l'immigration est une branche de l'histoire sociale qui devient de plus en plus populaire au courant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Au Canada, l'historienne canadienne de l'immigration Franca Iacovetta brosse le portrait des grands courants ayant traversé et donné naissance à l'histoire de l'immigration dans son livre *Les immigrants dans l'historiographie anglo-canadienne* (1997). Nous reprendrons quelques-unes de ses conclusions pour illustrer les moments marquants de cette chronologie.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'immigration sert à faire la glorification de la nation, centrée sur la race et le nationalisme<sup>2</sup>. Les études consacrées à cette période insistent sur la législation, aux modes de fonctionnement de l'administration, et à la démographie, mais on sait encore peu de choses sur le quotidien des nouveaux arrivants<sup>3</sup>, presque tous des immigrants originaires des îles britanniques au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> Franca Iacovetta, *Les immigrants dans l'historiographie anglo-canadienne*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1997, p. 2-4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 4.

Avec le tournant en faveur de l'histoire sociale, dans les années 1950, on commence à s'intéresser au quotidien des individus et les influences américaines sont notables sur les politiques migratoires canadiennes. Grâce à ses écrits novateurs, l'auteur étatsunien Oscar Handlin est la figure la plus influente de l'histoire de l'immigration de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Avec *Uprooted* rédigé en 1951, il donne naissance à la nouvelle histoire de l'immigration. Ce professeur de Harvard présente dans *Uprooted* des chroniques et des expériences du quotidien de millions d'immigrants européens venus aux États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce livre a inspiré des générations de chercheurs et chercheuses en histoire de l'immigration en Amérique, notamment les historiens canadiens qui, à la même époque, commencent à publier des ouvrages que l'on appelle révisionnistes<sup>5</sup>.

Ce qu'il y a de novateur dans les écrits de Handlin, c'est la manière dont il aborde la source. En effet, il va chercher l'émotion, le quotidien de l'immigrant.e, ce qui est, à l'époque, peu commun. En outre, il considère que l'histoire fondatrice des États-Unis est construite par les vagues successives d'immigration, et non pas par un peuple fondateur anglo-saxon<sup>6</sup>. Dans l'introduction de *The Uprooted*, l'auteur dit : « *Once I thought to write a history of the immigrants in America. Then I discovered that the immigrants were American history*<sup>7</sup>. »

Cela change la donne par rapport à la position subalterne dans laquelle les immigrantes et immigrants étaient jusqu'alors. Les écrits américains vont influencer de façon considérable les historien.es du Canada<sup>8</sup>. Le courant révisionniste a fortement été réutilisé dans le milieu académique canadien, car il permet de mettre en relief l'agentivité des immigrants tout en tenant compte des difficultés raciales ou économiques propres à leur parcours<sup>9</sup>. Ainsi, de l'histoire nationaliste du début du

---

<sup>4</sup> F. Iacovetta, *op. cit.*, p. 2

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>6</sup> Oscar Handlin, *The Uprooted: The Epic Story of the Great Migrations That Made the American people*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1951, p. 5.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> F. Iacovetta, *op. cit.*, p. 5-6.

<sup>9</sup> *Ibid.*



XX<sup>e</sup> siècle, l'on passe à une histoire internationaliste qui rejette le concept de peuple(s) fondateur(s)<sup>10</sup>. Le mouvement révisionniste montre que ces migrants ne sont en réalité pas coupés de leurs traditions d'origine et que celles-ci leur servent de support pour s'adapter à leur nouveau mode de vie, souvent prolétaire<sup>11</sup>.

Pour le cas spécifique du Québec, on sait que par rapport au champ historique de l'immigration, les historiens ont effectué un travail non négligeable en démographie et généalogie<sup>12</sup>. On ne peut négliger l'influence considérable de la période de la Révolution tranquille dans la manière dont l'histoire de l'immigration s'articule à l'époque, et revisite l'immigration des premiers Français (Canadien français) dans une perspective d'édification nationale à une époque où le projet politique d'un pays potentiel poussait les recherches relatives à l'élaboration d'une histoire distincte du reste du Canada<sup>13</sup>.

La montée du nationalisme québécois et l'adoption de politiques du multiculturalisme par le gouvernement fédéral le conduisent à vouloir inclure les communautés dites ethniques au récit national<sup>14</sup>. Des chercheurs étudient les parcours migratoires des communautés ethniques du Canada<sup>15</sup>.

Dans les années 1960 à 1970, des auteurs travaillent à leur tour sur leurs propres communautés, et à travers des adjectifs mélioratifs tels que stoïque, courageux, etc. cristallisent l'essence de leur groupe autour du succès<sup>16</sup>. Les communautés ukrainienne, italienne ou allemande sont de bons exemples, mais aussi la communauté arabe du Canada, notamment grâce aux travaux du chercheur Baha Abu-Laban<sup>17</sup>.

---

<sup>10</sup> F. Iacovetta, *op. cit.*, p. 10-11.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Annick Germain, Deirdre Meintel, Jean Renaud, Danielle Juteau Lee et Victor Piché, *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Pluralismes », 2018, p. 35.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Sylvie Taschereau, « L'histoire de l'immigration au Québec : une invitation à fuir les ghettos », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, n° 4, 1988, p. 576.

<sup>16</sup> F. Iacovetta, *op. cit.*, p. 4.

<sup>17</sup> S. Taschereau, *op. cit.*, p. 577.

Vers 1970 et 1980 émergent plus de travaux d'historiens concernant les communautés dites ethnoculturelles du Canada<sup>18</sup>. Un angle interdisciplinaire et souvent transnational est adopté pour travailler sur ces groupes d'arrivée relativement récente. Les méthodes d'études féministes et l'histoire des femmes apparaissent à leur tour, en particulier en sociologie, la discipline où le nombre de travaux sur les communautés dites culturelles foisonnent.

Un ouvrage historique de Paul-André Linteau, *Une Histoire de Montréal*<sup>19</sup>, présente une thèse sur l'immigration au Québec dans une perspective d'histoire sociale, surtout par rapport aux immigrants européens, dont il décrit l'influence sur le portrait socioculturel de Montréal. Par exemple, il présente les communautés italienne, grecque ou irlandaise et met en lumière plusieurs moments clefs de leur installation et de leur contribution comme communauté à Montréal. En revanche, le chapitre réservé à l'immigration maghrébine ou arabe est bref et se contente d'utiliser de nombreuses statistiques pour illustrer l'arrivée de ces groupes. Parce que cette immigration est plus récente, les livres d'histoire de l'immigration au Québec relatent peu les parcours des maghrébins.

Parmi les sociologues qui se sont intéressés aux groupes canado-maghrébins et canado-arabes au Canada et au Québec, nous présenterons ceux qui nous semblent les plus pertinents pour notre étude.

Un des premiers sociologues ayant publié un ouvrage sur la communauté syro-canadienne est Baha Abu-Laban avec *An Olive Branch on the Family Tree: The Arabs in Canada*<sup>20</sup>. Dans ce livre, il fait la promotion de l'apport des migrants syriens à la nation canadienne dans une tentative de faire voir la valeur de sa communauté et de la mettre au rang d'égal dans la *grande famille canadienne*. Son ouvrage est devenu une source en soi, car c'est un des premiers auteurs qui présente le vocable Arabe pour

---

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Paul André Linteau, *Une histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, 2017.

<sup>20</sup> Baha Abu-Laban, *An olive branch on the family tree: the Arabs in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, coll. « Generations, a history of Canada's peoples », 1980.

désigner un groupe catégorisé de façon commune, tout en ayant conscience de la pluralité ethnique présente dans les pays du Machrek<sup>21</sup>. Il justifie cela en mettant en lumière comment la catégorisation Arabe est construite, certes par rapport à l'Occident, mais aussi pour illustrer une certaine unité de la région selon l'idée panarabe. Cela permet de légitimer l'utilisation de cette catégorie dans l'étude de personnes du Machrek (et plus tard du Maghreb) vivant en Occident<sup>22</sup>.

Dans son excellent ouvrage, *Being Arab: Ethnic and Religious Identity Building among Second-Generation Youth in Montreal*, Paul Eid relate l'expérience de plusieurs jeunes du cégep provenant de familles chrétiennes ou musulmanes, du Machrek ou du Maghreb, sur les des questions relatives aux rôles genrés, aux relations homme-femme, à la famille, aux traditions, à leur sentiment d'appartenance au Québec, à l'ambiance sociopolitique anti-arabe, etc. dans l'optique de faire ressortir la particularité de ce groupe de deuxième génération et de leur microculture.

Dans cet ouvrage de sociologie, Eid effectue un travail étendu d'historicisation du sujet. La catégorie arabe est bien exploitée par l'auteur, car au-delà de mettre en relief l'aspect politique de ce terme, il l'utilise pour désigner les personnes catégorisées de la même manière aux yeux de la société canadienne. Cela permet de véhiculer un récit qui va plus loin que celui des terminologies savantes et politiques. Par exemple, il explique que son intérêt pour le sentiment religieux de ses participants comme facteur d'identité ethnique nous éclaire quant aux conséquences historiques de la colonisation de l'Empire ottoman sur les communautés religieuses minoritaires (comme les chrétiens). Il explique comment cette colonisation fait transiter le religieux du spirituel à l'identitaire. Il explique également que le terme *Arabe* peut avoir plus ou moins d'importance d'un individu à l'autre dépendamment de son appartenance à un groupe ethnique, son histoire familiale, politique, etc., car cette catégorie est ancienne et

---

<sup>21</sup> Paul Eid, *Being Arab: Ethnic and Religious Identity Building Among Second Generation Youth in Montreal*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2007, p. XI.

<sup>22</sup> *Ibid.*

influencée par le développement historique du panarabisme (dans une perspective surtout religieuse musulmane).

Les recherches d'Eid importent pour mieux comprendre cette catégorie *Arabe* avec laquelle l'on va être amené à jongler tout au long de cette recherche. Les témoignages des répondantes peuvent ainsi justifier l'utilisation du terme *Arabe* malgré la complexité et la pluralité ethnique, religieuse, géographique et culturelle composant les pays du Maghreb ainsi que les nombreuses différences entre le Machrek et le Maghreb.

Par ailleurs, Eid aborde la thématique du genre et des relations amoureuses. Cela est précieux pour notre recherche, car les rapports de genre, intrinsèques aux relations amoureuses hétérosexuelles, sont liés au concept d'altérité du corps face à la société occidentale et aux valeurs mythiques d'origine. On peut le voir dans les réponses des jeunes *Arabes* de deuxième génération interrogés par Eid dans son ouvrage qui lie relations amoureuses et identité faisant du couple une sphère incontournable l'étude de la construction identitaire de ces jeunes et d'une microculture arabo-montréalaise dans laquelle ils baignent<sup>23</sup>. Cette identification au partenaire dans le couple hétérosexuel et les rapports entre amoureux sont des composantes importantes de ce mémoire. En ce sens, Eid avance des hypothèses permettant d'élucider la composition de l'identité arabe au Canada, en ce qui a trait aux rapports de genre, de couple, de famille, de religion, de citoyenneté, de groupe, de discrimination, de racisme, etc. des personnes catégorisées Arabes. L'ouvrage d'Eid et les arguments qu'il avance sont des clefs pour mettre en relief le parcours identitaire unique des participantes et mieux historiciser leurs vécus.

Plusieurs travaux du sociologue Brian Aboud remettent en cause le discours classique de l'immigration arabe au Canada, par rapport à la diaspora syro-libanaise. Par exemple, dans *Re-reading Arab World-New World immigration history: Beyond the prewar/postwar divide*, il s'attarde à la vision dominant/dominé habituellement

---

<sup>23</sup> P. Eid, *op. cit.*, p. 79

véhiculée lorsqu'on se penche sur les rapports immigrants/natifs ou immigrants et société d'établissement, surtout après et avant la Seconde Guerre mondiale. Dans cet article, il illustre en quoi cela est erroné et qu'il faut plutôt aborder ces rapports dans une dynamique de réciprocité transnationale. En ce sens, il présente des sources d'Australie, des États-Unis et du Canada pour mettre en relief l'aspect *toile d'araignée* plutôt qu'unilatéral des processus migratoires. Notons aussi l'article *Racism, Exclusion and Resistance : The Syrian-Lebanese Challenge to « Asiatic » Exclusion in Canada, the early postwar round (1947-1949)*<sup>24</sup> où l'auteur traite de la catégorisation des Syro-Libanais comme Asiatiques et illustre leurs démarches pour s'en défaire. Brian Aboud est un sociologue important dans la littérature savante traitant de la communauté arabe au Canada (principalement syro-libanaise). Il ouvre la voie à l'historiographie des Arabes (ou personnes catégorisées comme étant Arabes) en Occident et laisse croire qu'une forte historicisation est possible lorsqu'on s'intéresse au groupe arabe-maghrébin dans une perspective transnationale.

## 1.2 L'immigration maghrébine au Québec : des ouvrages récents

L'historiographie de la communauté maghrébine est beaucoup plus récente que celle portant sur les *Arabes*. L'étude du groupe arabe se penche souvent sur des personnes s'identifiant comme Syro-Libanais ou Syriens (ou même Ottomans) et qui sont arrivés au Canada à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Parallèlement, l'immigration des Maghrébins s'effectue plutôt vers la fin des années 1950, avec les migrations juives séfarades du Maroc, puis en plus grand nombre avec les Algériens et Marocains qui arrivent vers la fin des années 1980, début 2000. Les Tunisiens musulmans sont plus nombreux après 2000. On comprend ainsi pourquoi leur historiographie est plus récente.

---

<sup>24</sup> Brian Aboud, « Racism, exclusion and resistance: The Syrian-Lebanese challenge to « Asiatic » exclusion in Canada, the early post-war round (1947-1949) », dans *Lebanese diaspora: history, racism and belonging*, Beirut, Lebanese American University, 2005.

Dans *La Méditerranée sur les rives du Saint-Laurent. Une histoire des Algériens au Canada*<sup>25</sup>, Marion Camarasa-Bellaube et Aurélien Yannic redirigent la recherche habituellement faite sur les Algériens immigrant en France pour étudier le Canada. En effet, d'une immigration traditionnellement faite vers l'Europe et en particulier la France, des Algériens et Algériennes se tournent vers le Canada<sup>26</sup>. Pourquoi ? Ces deux auteurs utilisent les théories de Sayad pour étayer leur thèse et se penchent sur la construction d'une communauté algérienne dans un environnement nord-américain.

D'une poignée d'étudiants de sciences pures installés au Canada en 1980, la communauté est devenue une des plus importante au Québec et à Montréal, grâce à plusieurs vagues successives d'immigration<sup>27</sup>. Certaines théories avancent que l'Exposition universelle de 1967 a, dans son esprit international, attiré beaucoup de potentiels migrants d'Algérie et que cela constituerait l'événement déclencheur de l'histoire migratoire des Algériennes et Algériens au Canada. Les auteurs proposent une autre thèse : ils associent plutôt l'aspect politique de cette immigration aux mouvements indépendantistes québécois inspirés par le récit révolutionnaire algérien, les Algériens voyant en eux des candidats idéaux pour se rallier à la cause décoloniale. En outre, les violences de l'État algérien durant le printemps amazigh de 1980 poussent beaucoup de Kabyles à émigrer au Canada.

Ce genre de livre d'histoire se fait rare dans l'historiographie québécoise de l'immigration maghrébine, et le fait que ses auteurs soient Français témoigne d'un possible manque d'intérêt chez les historien.nes du Québec à l'élaboration d'un ouvrage de cette amplitude sur une communauté arrivée au début des années 1990, et pour des raisons historiques fortement liées aux tumultes sociopolitiques québéco-canadiens (dont le mouvement indépendantiste du Québec).

---

<sup>25</sup> Marion Camarasa-Bellaube et Aurélien Yannic, *La Méditerranée sur les rives du Saint-Laurent: une histoire des Algériens au Canada*, Paris, Publibook, 2010.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>27</sup> *Ibid.*

Comme Brian Aboud, d'autres chercheurs traitent des communautés syro-libanaise et arabe du Canada. C'est le cas d'Houda Asal, une historienne qui actualise l'historiographie de l'immigration arabe en Amérique et au Canada dans son récent livre *Se dire Arabe au Canada*<sup>28</sup>. Sa recherche vise à illustrer l'importance de la présence arabe au pays. Elle relève que les Arabes du Canada ont des revendications citoyennes dès leur arrivée au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'auteure met en lumière ces revendications à travers de nombreuses sources manuscrites. Elle retrace les archives d'associations et de journaux canado-arabes, surtout pour illustrer leur rôle clef dans le combat contre les lois racistes anti-asiatiques de 1910 à 1950.

Asal justifie, dès les premières pages, son choix méthodologique d'évacuer les populations maghrébines de son propos, compte tenu des époques d'arrivées différentes et de la multiplicité identitaire à l'intérieur de ces communautés. En ce sens, Asal note que la variable amazighe rend difficile l'insertion des populations maghrébines dans la catégorie « Arabe<sup>29</sup> ».

Dans le domaine des études urbaines et de la géographie urbaine, l'ouvrage de Bochra Manaï offre sûrement ce qu'il y a de plus récent comme étude sur les communautés maghrébines de Montréal. Publié en 2018, ce livre préconise l'entrevue de terrain qui est particulièrement à propos lorsqu'on s'intéresse aux individus faisant partie d'une minorité et dont l'immigration relativement récente permet les témoignages de personnes vivantes. Les chapitres 3 et 4 de son livre sont basés sur des témoignages oraux de différents acteurs de la vie culturelle maghrébine, plus particulièrement des commerçants et propriétaires de boucheries halal ou de cafés du Petit Maghreb. Manaï analyse le rapport entre le commerce et l'identité maghrébine au sein de ce quartier. Cette approche est des plus intéressantes étant donné qu'elle s'intéresse directement au vécu des individus permettant la constitution d'une archive vivante.

---

<sup>28</sup> Houda Asal, *Se dire arabe au Canada : un siècle d'histoire migratoire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 10.

On voit dans le livre de Manaï une redéfinition de l'identité individuelle et nationale des immigrants algériens, marocains et tunisiens pour une identité collective, sous la bannière du terme *Maghrébins*. L'auteure présente notamment le témoignage d'un commerçant parlant d'un sentiment d'appartenance au quartier du Petit Maghreb<sup>26</sup>, qui illustre bien cette redéfinition de l'identité nationale des immigrants de première vague qu'elle tente de mettre en relief au long de son ouvrage à travers une analyse de l'importance de l'espace urbain et géographique sur l'identité.

Pour elle, les différences régionales d'origine tendent à s'effacer, pour créer un *front* maghrébin uniforme chez la première génération. Il semble toutefois persister des allégeances nationales, surtout lorsque le sport est en jeu. En effet, on pense aux parties de soccer des équipes nationales maghrébines lors de la Coupe d'Afrique, par exemple qui tendent à remettre de l'avant les rivalités nationales ou parfois même chauvines<sup>27</sup>.

Manaï possède une formation de géographe et étudie particulièrement les questions démographiques, statistiques et d'urbanité. Elle se concentre sur la vie communautaire du Petit Maghreb. Elle insiste moins sur les des éléments culturels, migratoires ou sociaux de cette communauté et n'aborde pas les questions de rapport de genre. Les personnes interviewées et présentées dans l'ouvrage sont pour la majorité des hommes. Tout de même, ce livre reste pertinent, car il met en lumière l'existence d'une communauté dynamique, aux commerces et réseaux multiples et dont l'identité montréal-maghrébine est en construction sur un espace géographique et identitaire québécois.

On note la très récente thèse d'Ali Belaidi *De l'agir adaptatif à la négociation identitaire des migrants, étude de l'immigration algérienne au Québec*<sup>30</sup> où il met en lumière le rapport colonial qui subsiste entre les espaces francophones comme le Québec et l'Algérie, grâce à une analyse approfondie des entretiens d'histoire orale qu'il a réalisés.

---

<sup>30</sup> Ali Belaidi, *De l'agir adaptatif à la négociation identitaire des migrants, étude de l'immigration algérienne au Québec*, Ph.D. (sociologie), Université du Québec à Montréal, 2019.



Il montre le rapport conflictuel de l'Algérien avec la langue française, qui inspire à la fois l'élitisme et le ressentiment colonial. L'auteur élabore son argumentaire autour de plusieurs entrevues de personnes issues du milieu associatif montréal-algérien. Belaidi, dans sa thèse, propose que les valeurs considérées par les Algériens comme appartenant à une culture d'origine soient garantes de la sauvegarde de leur identité. Dès lors, le corps, la sexualité, les relations maritales, les dynamiques de genres, etc. deviennent des éléments de négociations identitaires des migrantes et migrants algériens<sup>31</sup>.

L'auteur mentionne aussi la grande difficulté de trouver des femmes algériennes voulant faire une entrevue. Cela rend notre recherche d'autant plus pertinente.

Paul Eid, Maryse Potvin et Nancy Venel brossent les portraits de jeunes issus de la deuxième génération d'immigrants et d'immigrantes en France et au Canada, dans *La deuxième génération issue de l'immigration, une comparaison France-Québec*<sup>32</sup>. Chaque chapitre traite d'un groupe différent, mais l'objectif de l'ouvrage est de déterminer la manière dont ces jeunes gèrent les stratégies de renégociation identitaire face à la société française ou canadienne, et de cerner les similitudes et différences. La posture des jeunes Haïtiens de Montréal—qui se reconnaissent dans le mouvement noir des États-Unis et les revendications antiracistes—diffère de celle de leurs parents, qui valorise davantage les enjeux de leur pays d'origine, Haïti, et sont moins portés à prioriser les enjeux de solidarité *black*<sup>33</sup>.

### 1.3 Histoire de l'immigration maghrébine en France

Des femmes d'origine maghrébine participent à ce mémoire grâce à leurs témoignages. Âgées de 18 ans à 50 ans, plusieurs sont issues de la deuxième

---

<sup>31</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 234-237.

<sup>32</sup> *La deuxième génération issue de l'immigration: une comparaison France-Québec*, Outremont, Athéna, 2007.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 159.

génération. Il est donc important de s'attarder sur cette variable et de la solidarité de ces femmes face à l'Occident aux dépens d'un nationalisme d'origine. En effet, les enjeux et les rapports avec la société d'établissement de leurs parents peuvent différer et une étude comparative entre la première et la deuxième génération s'avère pertinente.

Les études de sciences humaines (et surtout de sociologie) sur l'immigration maghrébine au Québec datent du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, selon nos recherches, les historiens et les sociologues ont abordé ce sujet plus tôt en France, surtout en ce qui a trait aux femmes.

Notons qu'en France, la catégorie *Maghrébins* englobe la catégorie « Arabe », mais au Québec, c'est plutôt la catégorie « Arabe » qui sous-entend l'identité maghrébine (et inclut les Syro-Libanais et Syro-Libanaise ou les personnes du Moyen-Orient). C'est pourquoi il est intéressant de se pencher sur la France, car elle déploie les caractéristiques d'immigration des Maghrébines et Maghrébins de façon plus spécifique, ayant été la métropole coloniale de ces pays pendant une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle.

En France, l'immigration maghrébine est présente depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Vers 1912, des ouvriers kabyles, souvent saisonniers, travaillent dans les usines de raffineries de sucre, construisent des chemins de fer, travaillent sur les docks, etc.<sup>34</sup>. C'est toutefois vers les années 1950 qu'une immigration massive en provenance d'Afrique du Nord s'amorce. De façon générale, une atmosphère économique favorable de l'après-guerre (1945-1975) ouvre les valves afin de combler les besoins de main-d'œuvre<sup>35</sup>. Cette immigration est principalement composée d'hommes seuls. Durant la Guerre d'Algérie (1954-1962), beaucoup d'immigrants algériens s'installent

---

<sup>34</sup> Pierrette Meynier et Gilbert Meynier, « L'immigration algérienne en France : histoire et actualité », *L'Harmattan, Confluences Méditerranée*, vol. 77, n° 2, 20 juin 2011, p. 219-234.

<sup>35</sup> P. Meynier, *op. cit.*, p. 219-234.

en France et après l'indépendance du pays, plusieurs Pieds-noirs<sup>36</sup> et Harkis<sup>37</sup> quittent l'Algérie pour la France<sup>38</sup>. Quant à l'immigration marocaine et tunisienne qui date aussi de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est principalement masculine et ouvrière, jusqu'aux Trente Glorieuses.

La diaspora algérienne de France, en raison de la complexité de la relation coloniale existant entre la France et l'Algérie, a reçu une attention prononcée depuis de nombreuses décennies. Après René Gallissot, auteur d'ouvrages pionniers comme *Maghreb-Algérie, classe et Nation*<sup>39</sup>, Benjamin Stora est devenu le spécialiste de l'histoire d'Algérie. Originaire d'Algérie, il est l'auteur de *Les immigrés algériens en France : une histoire politique*<sup>40</sup>. Ce livre étaye la manière dont l'immigration algérienne en France du début du XX<sup>e</sup> siècle pose les bases de ce qui deviendra un foyer français de militantisme et d'organisations révolutionnaires pour la cause de libération d'Algérie. On y voit le lien de ces individus à leur terre d'origine et le maintien de ce lien malgré l'immigration, dans un rapport d'influences transnational.

L'historien américain Todd Shepard propose les catégories d'analyse de la « race » et du genre dans *Mâle décolonisation : l'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*<sup>41</sup>. Même si elles se concentrent sur les hommes, ses analyses aident à comprendre la relation et la vision impérialiste

---

<sup>36</sup> Selon le dictionnaire Larousse, Pied-noir désigne un « Français d'origine européenne installé en Afrique du Nord jusqu'à l'époque de l'indépendance. »

<sup>37</sup> Selon le dictionnaire Larousse, un harki est un « militaire servant dans une harka. Les harkis ont joué un rôle important comme auxiliaires des troupes françaises pendant la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Près de 100 000 d'entre eux, abandonnés par les autorités françaises, furent massacrés par l'armée de libération nationale (A.L.N.), bras armé du F.L.N., à la suite des accords d'Évian, le 18 mars 1962, qui scellèrent l'indépendance de l'Algérie, en juillet. Seuls 20 000 harkis furent rapatriés en France, où ils furent souvent parqués dans des camps précaires. Aujourd'hui, leur population, regroupant les musulmans rapatriés et leurs descendants, est évaluée à 400 000 personnes environ. »

<sup>38</sup> Emmanuel Blanchard, *Histoire de l'immigration algérienne en France*, Paris, la Découverte, coll. « Repères », 2018, p. 77.

<sup>39</sup> René Gallissot, *Maghreb-Algérie: classe et nation*, Paris, Arcantère, coll. « Collection Mémoires et identités », 1987 voir aussi René Gallissot, « La guerre d'Algérie: la fin des secrets et le secret d'une guerre doublement nationale », *Le Mouvement social*, n° 138, janvier 1987.

<sup>40</sup> *Les immigrés algériens en France: une histoire politique, 1912 - 1962*, Paris, Fayard, coll. « Hachette littératures Pluriel », 2009.

<sup>41</sup> *Mâle décolonisation : l'homme arabe et la France, de l'indépendance algérienne et la révolution iranienne (1962-1979)*, Paris, Payot, 2017.

des ex-espaces coloniaux et leur influence sur l'immigration d'ex-colonisés. Les catégories de « l'homme arabe » relatives à la dépravation sexuelle sont utiles et peuvent être mises en relation avec les catégories des « femmes arabes », souvent relatives à la soumission, au fantasme oriental ou aux excès de passion. L'autre livre de Shepard *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*<sup>42</sup> explique cette relation dans le sens d'une perspective historique transnationale et de réciprocité.

*Citizen Outsider : Children of North African Immigrants in France*<sup>43</sup>, de Jean Beaman, met l'accent sur la politique *colorblind* de la France et sur la manière dont celle-ci influence le sentiment d'exclusion des citoyens descendants d'immigrants du Nord de l'Afrique. L'auteure propose le concept de citoyenneté culturelle, laquelle est interdite aux immigrants nord-africains, leur origine étant presque *anti* française<sup>44</sup>. Cet ouvrage permet de prendre le pouls du sentiment d'intégration des femmes d'origine maghrébine installées au Québec, et de brosser un portrait de ce que peut engendrer, d'un point de vue identitaire, l'environnement occidental dans lequel elles évoluent.

Dans *Repenser les migrations*<sup>45</sup>, Nancy Green offre pour sa part une perspective comparative entre les migrations aux États-Unis et en France. Elle se penche également sur l'importance des femmes dans l'histoire des migrations et sur la minimisation de leur impact dans la sphère publique<sup>46</sup>. C'est aussi ce que nous tenterons d'observer à travers nos entretiens.

---

<sup>42</sup> *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008.

<sup>43</sup> *Citizen outsider: children of North African immigrants in France*, Oakland, California, University of California Press, 2017.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 66-68.

<sup>45</sup> *Repenser les migrations*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le noeud gordien », 2002.

<sup>46</sup> Judith Rainhorn, « Nancy L. Green, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002, 139 p. », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, vol. 522, n° 2, 2005.

### 1.3.1 Chronologie de l'historiographie de l'immigration féminine en France au XX<sup>e</sup> siècle

Au Québec, l'immigration maghrébine masculine ou mixte a reçu une attention plus marquée que l'immigration féminine. Ainsi, un survol des travaux réalisés en France sur l'aspect genré de cette immigration permettra d'en relever les aspects saillants, et pour mieux les comparer avec ce qui est fait au Québec. En effet, dans le cas français, l'immigration maghrébine n'est ni voulue, ni valorisée. L'immigration est en majorité ouvrière et au départ on la veut temporaire. En revanche, au Québec, l'immigration maghrébine s'inscrit dans une volonté politique, économique et législative plus large. On veut attirer des immigrants et on sélectionne les familles maghrébines que l'on accepte au Québec, souvent par rapport à des critères linguistiques (la maîtrise du français) et professionnels (des métiers nécessitant souvent des études supérieures en demande). Cet héritage colonial de la langue française met les potentiels immigrants et immigrantes d'origine maghrébine dans une position avantageuse lorsque vient le temps de choisir un pays d'établissement francophone. Plusieurs auteurs<sup>47</sup> mettent en lumière ce rapport triangulaire francophone et migratoire entre la France, le Québec et les pays du Maghreb.

Les premiers travaux en sociologie effectués sur les femmes immigrantes en France datent des années 1980. Sur commande du gouvernement français, des sociologues rédigent une enquête intitulée *Les modes et les conditions d'insertion des femmes immigrées en relation avec le projet d'immigration*, qui s'intéressent aux stratégies des femmes immigrantes dans leur intégration à la société française<sup>48</sup>. En

---

<sup>47</sup> On pense notamment à Ali Belaidi, Paul Eid, Marion Camarasa-Bellaube, Aurélien Yannic, Yolande Cohen, Michèle Vatz-Larroussi, etc.

<sup>48</sup> Isabelle Taobada Leonetti et Florence Levy (éd.), *Femmes et immigrées. L'insertion des femmes immigrées en France*, Paris, La Documentation française, 1978 cité dans Linda Guerry, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche », *Genre & Histoire*, n° 5, 2009, paragr. 3.

histoire, l'intérêt pour ce sujet vient beaucoup plus tard, soit au début des années 2000<sup>49</sup>.

En effet, les recherches des années 1970, imprégnées des perspectives marxiste et structuraliste<sup>50</sup>, mettent en relief l'aspect prolétaire des premiers immigrants. Les hommes ouvriers font l'objet d'études nombreuses; rares sont les travaux sur les femmes<sup>51</sup>. Vers 1980, l'intérêt porté aux femmes migrantes en sociologie vise surtout les Algériennes et les Marocaines, dans une thématique d'intégration, avec les catégories dichotomiques *tradition et modernité*<sup>52</sup>.

C'est vers la fin des années 1990 que l'histoire de l'immigration et ses historiens et historiennes intègrent de plus en plus la catégorie d'analyse du genre à leur recherche, ce qui met en lumière l'expérience des femmes immigrantes dans l'histoire de France du XX<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>. L'influence des *gender studies* des États-Unis sur le milieu académique français de l'époque est aussi un facteur non négligeable<sup>54</sup>.

La sociologue Nacira Guénif-Souilamas se spécialise dans l'analyse des parcours identitaires des descendantes d'immigrés nord-africains. Avec *Des beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains*<sup>55</sup>, elle met en relief la façon dont les jeunes femmes d'origine nord-africaine sont prises en étau entre deux modèles normatifs, le modèle familial et le modèle occidental. Entre ces deux modèles, qui, pour des raisons historiques, se définissent *a contrario* l'un de l'autre, les femmes de descendance nord-africaine (Guénif préfère cette appellation) sont prises en *otage*. Par exemple, l'impératif de la femme moderne *émancipée* (de sa famille perçue comme primitive) et de la femme traditionnelle, fidèle à ses origines et à sa communauté, prennent en étau la fille descendante d'immigrés nord-africains. Dans les deux cas on

---

<sup>49</sup> L. Guerry, *op. cit.*, p. 1.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> *Des Beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris, Fayard, 2003.

décourage la femme d'effectuer ses propres choix sans devenir le bouc-émissaire d'un des deux modèles normatifs<sup>56</sup>.

Elle suggère « la recomposition subjective des multiples appartenances culturelles<sup>57</sup> » dans les nombreux articles qu'elle rédige<sup>58</sup>. Elle remet en question les perspectives féministes universalistes<sup>59</sup>, qui sont infantilisantes, paternalistes et à saveur coloniale envers les femmes maghrébines ou racisées, car elles font du rejet de l'Autre l'impératif à leur *intégration* comme *bonne Française*<sup>60</sup>.

En ce qui a trait au courant féministe universaliste, Guénif, dans son livre *Des beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains* mentionne les conséquences négatives de cette perspective dans l'analyse des enjeux liées aux femmes dites racisées et plus particulièrement des nord-africaines, et révèle l'importance de la perspective intersectionnelle qui apporte un regard plus nuancé et complexe de problématiques sociale parfois essentialisantes. Elle dit à ce propos :

Les filles d'immigrés n'ont jamais vraiment été au cœur des débats ou de l'observation des sociologues, sauf à les considérer dans des problématiques communes aux garçons - délinquance, rupture familiale, toxicomanie, prostitution, exclusion (Taboada-Leonetti, Malewska-Peyre, et al., 1990). - ou dans une perspective universaliste - place de la fille dans la réussite et la mobilité familiale, capacité d'émancipation - (...) Rares sont les approches qui tentent de saisir le point de vue féminin sur la norme familiale (culture) et la culture (norme) dominante. (Sayad, 1991; Lacoste-Dujardin, 1992; Sayad in Bourdieu, 1993). (...) L'image en résultant fait comme si toute la question de l'inégalité entre sexes se résolvait, pour elles

---

<sup>56</sup> N. Guénif-Souilamas, *op. cit.*, p. 156.

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> Voir Nacira Guénif-Souilamas, « La fin de l'intégration, la preuve par les femmes », *Mouvements*, vol. 39-40, n° 3, 2005 « Ni pute, ni soumise ou très pute, très voilée? », *Cosmopolitiques*, n° 4, 2003 et « En un combat douteux », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 2, 2005.

<sup>59</sup> La perspective universaliste prétend que la cause et les préoccupations des femmes sont similaires partout et tout le temps, car elles sont toutes des femmes et qu'elles doivent ultimement être solidaires contre le patriarcat. Cette perspective tend à porter au second plan les éléments de différenciations comme l'origine socioéconomique, la race, la religion, etc. Ces féministes reprochent aux féministes intersectionnelles de faire du communautarisme et de diviser la cause des droits des femmes (explications de l'auteure).

<sup>60</sup> N. Guénif-Souilamas, *op. cit.*, *La fin de l'intégration, la preuve par les femmes*, p. 157.

comme pour tant de femmes, dans le renversement du rapport de forces attestant la victoire attendue des femmes sur les hommes. À la faveur de ces portraits, elles apportent la preuve qu'elles sont bien comme tous les Français, en quête de réussite. Révélation propre à rassurer ceux qui craignent que ces candidates à l'intégration ne soient encore sur l'influence d'une culture parentale décrite comme frein, tout en vouant à l'oubli les empreintes profondes des discriminations subies.<sup>61</sup>

En ce sens, en mettant en dialogue les éléments liés à leur sexe, leur religion, leur langue, leur origine socioéconomique et leur race, on parvient à leur donner la parole en tenant compte de tous les aspects de leur expérience de vie . Cette perspective permet également de déconstruire le *fardeau* d'intégration qui est souvent l'apanage des familles migrantes dans leur rapport avec la société d'établissement occidentale et dans leurs négociations de rétention culturelle vis-à-vis de leurs filles.

Quant à Nasima Moujoud, elle s'attarde aussi aux effets des migrations sur les femmes. Dans un article<sup>62</sup>, elle critique une perspective qu'elle qualifie de binaire, c'est-à-dire l'opposition de deux sociétés cristallisées autour de leurs *immuables* différences. Ainsi, l'immigrante entre dans un espace migratoire qui lui est totalement étranger et il faut tout réapprendre pour s'émanciper. Comme Guénif, Moujoud tend vers une complexification et une individualisation des femmes migrantes (cela s'applique dans l'exemple de la *Maghrébine*)<sup>63</sup>.

Ainsi, en France les auteures s'étant penchés sur le sujet de l'identité des femmes d'origine maghrébine mettent en lumière l'importance de sortir du cadre dichotomique Orient-Occident et du fantasme orientaliste, afin de rendre une analyse juste et humanisante de l'histoire des femmes immigrantes d'Afrique du Nord et leurs descendantes. Moujoud montre qu'une perspective internationalisante permet d'aller

---

<sup>61</sup> N. Guénif-Souilamas, *op. cit.*, *Des Beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains*, p. 33-34.

<sup>62</sup> Nasima Moujoud, « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires », *Les cahiers du CEDREF*, n° 16, 1 janvier 2008.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 63.



« au-delà de la vision binaire<sup>64</sup> ». Il s'agit d'une perspective très répandue en histoire de l'immigration, étant donné son avantage à contextualiser le départ de l'immigrant et l'immigrante et à humaniser son parcours tout en tenant compte des échanges socioculturels, sociopolitiques et socioéconomiques existant entre la société d'établissement et le ou la migrante. Elle dit en ce sens :

Dans l'ensemble, le langage fondé sur la binarité entre deux sociétés de départ et d'arrivée renvoie d'emblée les (é)migrantes à une altérisation radicale. Parfois, ce langage est en plus évolutionniste, comme on l'a déjà vu. Il postule que pour s'émanciper, les migrantes doivent s'affranchir des éléments culturels de leur société d'origine et intégrer ceux des femmes de la société d'arrivée. Les (é)migrantes sont dans le même mouvement présentées comme singulièrement aliénées : soumises, cloîtrées, ne travaillant guère... (...). La perspective internationale et comparative est susceptible de le permettre. Elle conduira à ne pas centrer le regard sur la seule immigration, à mieux réfléchir sur les transformations qui sous-tendent la migration des femmes, à prendre en compte les similarités des dynamiques de genre dans les sociétés de départ et d'arrivée, et à saisir par conséquent ce que le changement dans la vie des migrantes doit ou non à la migration internationale.<sup>65</sup>

Ainsi, dans cette recherche, nous mettrons en lumière le parcours des participantes et leur agentivité, allant de leur enfance au Maghreb, aux raisons entourant leur décision d'immigrer, aux premières semaines de leur installation et à leurs impressions actuelles quant au chemin parcouru (plusieurs candidates étant au Québec depuis plus de 10 ans). Le mémoire est divisé en deux parties, avant et après l'émigration, dans un souci de dynamiser et humaniser le propos ainsi que d'en faire ressortir les tendances sociohistoriques à l'œuvre dans les différents récits de vie féminins partagés.

Comme le souligne Moujoud, la perspective transnationale est particulièrement pertinente.

---

<sup>64</sup> N. Moujoud, *op. cit.*, p. 63.

<sup>65</sup> *Ibid.*

#### 1.4 Un mot sur le transnationalisme

Durant les années 1980, les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et particulièrement en études migratoires élaborent une perspective transnationale. L'on sort de l'étude de l'histoire à travers l'État-nation ou la classe (histoire sociale) pour tenter d'analyser les réseaux et les causes à effet d'un point de vue mondial sur les différents pays et populations<sup>66</sup>.

Aux États-Unis, en études des migrations, cette perspective est très populaire, car la personne immigrante est comprise comme agente de son parcours, étant au fait de différents événements nationaux et internationaux la motivant à quitter son pays d'origine ou à immigrer dans un pays précis. Les migrantes et les migrants développent des stratégies, des idées, des réseaux, etc. avec un plan ou un espoir en tête et ne sont pas seulement des masses mouvantes. Ainsi, le terme immigrant.es ne porte pas d'attributs intrinsèques, et n'est pas une condition innée (comme cela pourrait paraître étant donné qu'il désigne un groupe de personnes et leurs descendants, souvent)<sup>67</sup>.

La perspective transnationale est utilisée par plusieurs auteur.es faisant des études postcoloniales, car elle permet d'humaniser les minorités en les percevant comme ayant un passé et un pays aux dynamiques complexes exerçant une influence sur leur choix rationnel de se déplacer.

Un auteur phare de l'approche transnationale et critique de l'orientalisme est Edward Saïd. D'origine palestinienne, il rédige en 1978 un classique des études postcoloniales, *Orientalisme, L'Orient créé par l'Occident*. Dans ce livre, Saïd met en lumière la manière dont l'Orient, tel que représenté dans l'art, la littérature et même l'histoire, n'est qu'un fantasme occidental, traversé par une idéologie des représentations *a contrario* de ce que représente l'Occident. Ce livre ne relève pas de l'histoire de l'immigration à proprement parler, mais les théories saïdiennes sont

---

<sup>66</sup> F. Iacovetta, *op. cit.*, p. 15.

<sup>67</sup> N.L. Green, *op. cit.*, p. 100.

importantes à comprendre lorsqu'on s'intéresse à des populations catégorisées *orientales* et vivant en Occident. Leurs catégorisations étant, selon Saïd, le reflet d'une idéologie impériale plus vaste.

Par ailleurs, avec son autre ouvrage *Culture and Imperialism*, Saïd montre comment la culture occidentale dans plusieurs de ses œuvres littéraires comprend beaucoup d'inspirations de l'Orient. Il veut ainsi montrer comment l'Occident n'évolue pas en vase clos, et est influencé par ses contacts avec l'*Orient*.

Plus récemment, au Canada, des auteurs comme Sean Mills ont marqué l'histoire de l'immigration dans une perspective transnationale. Avec *The Empire Within* (2016), *Canada and the Third World: Overlapping Histories* (2016) et *Une place au soleil : Haïti, les Haïtiens et la refondation du Québec*, Mills permet de mettre en lumière les actions des groupes minoritaires de l'Occident, en l'occurrence les Antillais du Québec, et permet d'apporter une perspective de réciprocité à l'immigration. Le migrant n'est pas exclusivement perçu comme influencé par la société d'établissement, mais comme influençant cette société et modelant son avenir.

Moujoud évoque ici l'importance de ce dialogue transnational dans l'étude des trajectoires de femmes migrantes :

Cela nécessite de faire retour sur les transformations politiques et socioéconomiques dans les sociétés d'émigration, et donc sur les implications genrées de la colonisation, de la mondialisation et des « politiques de développement », ainsi que sur les luttes de femmes dans ces pays, leurs acquis et les contradictions en leur sein, et non seulement au sein du groupe des femmes dans les sociétés d'arrivée. Car ce qui pose problème dans la vision binaire, c'est d'abord le point de départ basé sur des dichotomies renvoyant à deux sociétés l'une et l'autre figée. J'ai tenté de dire qu'il est nécessaire de rompre avec cette perspective théorique et de réfléchir sur de nouveaux paradigmes afin de reformuler la problématique des effets de la migration sur les femmes, en regardant du côté de la dialectique entre domination et résistance dans le cadre de la mondialisation néolibérale.<sup>68</sup>

---

<sup>68</sup> N. Moujoud, *op. cit.*

À la lumière de ce qui précède, il semble que questionner le présent, mais aussi le passé des femmes d'origine maghrébine du Québec de notre enquête est essentiel lorsqu'on travaille dans le domaine de l'histoire de l'immigration, surtout en terre d'Occident, étant donné les catégorisations complexes existant dans le rapport nord-sud et l'importance de l'agentivité des répondantes dans leurs circulations migratoires.

En plus de nous intéresser à une communauté immigrante, nous nous intéressons à des femmes qui font partie des minorités racisées au sein des sociétés occidentales. La perspective féministe intersectionnelle est alors pertinente à notre recherche, car elle permet de mettre en lumière les particularités de leur vécu liées non seulement à leur sexe, mais aussi à leur classe socioéconomique, leur origine ethnique, leur couleur de peau, leur religion, leur orientation ou identité sexuelle, etc.

En ce sens, il est intéressant de dresser un bilan historiographique qui fasse place au genre et au féminisme intersectionnel.

### 1.5 Genre et migrations : l'analyse féministe intersectionnelle

Les courants traversant l'histoire de l'immigration aux États-Unis et au Canada sont similaires dès la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, adoptant une vision très prolétaire et masculine teinte d'abord la manière dont est approchée l'histoire de l'immigration.

Effectivement, durant les années 1970, les chercheurs en sciences sociales se concentrent particulièrement sur les ouvriers immigrants, ce qui donne l'impression que l'immigration est un phénomène dont les acteurs sont principalement masculins. Toutefois, ils constatent très rapidement que la main-d'œuvre ouvrière est également composée de femmes immigrantes<sup>69</sup>.

Certains travaux sur les dynamiques socioéconomiques et culturelles des communautés immigrantes ouvrières mettent de l'avant le rôle des femmes dans la

---

<sup>69</sup> N.L. Green, *op. cit.*, p. 107.

société immigrante du pays d'établissement<sup>70</sup>. Par la suite, vers 1980, des travaux s'intéressant au parcours de femmes migrantes font leur apparition. En effet, le parcours migratoire d'une famille étant souvent soutenue par le couple et la communauté, et non pas par l'homme seul<sup>71</sup>. Bien évidemment, ces femmes évoluent en dialogue avec leur entourage masculin (père, frère, fils, époux, collègue, patron, ami, etc.), mais la tendance veut qu'au lieu d'être au centre de l'analyse (ou égales), on les dépeigne comme adjacentes aux vécus des hommes perçus comme *personnages principaux*<sup>72</sup>.

Dans ce chapitre, nous adopterons la perspective intersectionnelle pour analyser notre corpus.

La perspective intersectionnelle, promue par des théoriciennes et féministes de la troisième vague dans les années 1990, inclut une vision transnationale<sup>73</sup>. Selon la sociologue et professeure à l'Université de Montréal Sirma Bilge, l'intersectionnalité « réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales (Crenshaw 1989 ; Collins 2000 ; Brah & Phoenix 2004) »<sup>74</sup>. Ainsi, ce cadre d'analyse permet de non seulement interpréter les données révélées par nos participantes à travers le prisme de leur sexe, mais aussi de leur classe socioéconomique, leur origine ethnique, religion, capital culturel et social, et les différents éléments d'influences faisant en sorte que leurs récits, marqués par leur

---

<sup>70</sup> N.L. Green, *op. cit.*, p. 108.

<sup>71</sup> Christine Catarino, Mirjana Morokvasic et Marie-Antoinette Hily, « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, 2005, p. 2.

<sup>72</sup> F. Iacovetta, *op. cit.*, p. 16.

<sup>73</sup> Bilge, Sirma. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogenes*, vol. 225, n° 1, 2009, p. 70-88.

<sup>74</sup> *Ibid.*

socialisation et expérience de genre, s'inscrivent dans des dynamiques sociales complexes .

Pour leur part, les historiennes Franca Iacovetta, Frances Swirypa et Marlene Epp avec notamment l'ouvrage *Sisters or strangers : immigrant, ethnic and racialized women in Canadian history*<sup>75</sup> se dédient au parcours des femmes immigrantes du Canada du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, en montrant tous les réseaux qu'elles ont élaborés et l'impact sociopolitique de leur présence sur la sphère publique et privée. Le titre *Sisters or Strangers* évoque le questionnement théorique qui entoure les catégories d'analyse de race et de genre. En effet, les femmes sont-elles *sœurs solidaires* dans leurs épreuves d'immigrantes et surtout par leur condition de femme ? Ou bien elles sont des *étrangères* ? Selon la perspective intersectionnelle, il est important de ne pas mettre toutes les femmes sur le même plan lorsqu'il s'agit des expériences discriminatoires, car chacune expérimente des niveaux différents de stigmas. Par ailleurs, Micheline Labelle, Geneviève Turcotte, Marianne Kempeneers et Deirdre Meintel (*Histoires d'immigrées*<sup>76</sup> 1987), s'intéressent à l'appartenance de classe des femmes immigrées au Québec pour mettre à jour l'histoire de l'immigration dans ses rapports de genre et de classe (essentiellement des ouvrières). Plusieurs cas de figures sont mis en lumière dans l'ouvrage, passant de la mère monoparentale originaire d'Haïti, à la femme immigrante travaillant comme domestique et n'ayant qu'une maîtrise rudimentaire du français. Ainsi, comme Iacovetta, Epp et Swirypa elles vont se pencher sur les défis de ces femmes d'origines diverses (Haïtiennes, Grecques, Colombiennes, Portugaises, etc.), des réseaux qui les rassemblent et des rapports de genre et de classes à l'œuvre dans leur quotidien. Ainsi, bien que les femmes arabes ne soient pas étudiées, cet ouvrage est important pour étudier les récits de femmes immigrantes au Québec.

---

<sup>75</sup> Marlene Epp et Franca Iacovetta, *Sisters or Strangers?: Immigrant, Ethnic, and Racialized Women in Canadian History*, University of Toronto Press, 2016.

<sup>76</sup> Micheline Labelle, Geneviève Turcotte, Marianne Kempeneers et Deirdre Meintel, *Histoires d'immigrées*, Montréal, Boréal, 1987.

Les travaux des auteurs qui ont étudié l'immigration d'origine arabe au Québec, dont Rachad Antonius et Naïma Bendriss permettent également de mieux contextualiser notre enquête.<sup>77</sup> On y voit les stratégies identitaires des femmes arabes, dans un contexte de conflits personnels et surtout interculturels. La thèse de doctorat de Bendriss<sup>78</sup> s'intéresse justement à ces stratégies de reconstruction identitaire chez les femmes d'origine arabe au Québec et à leur image. Rachad Antonius rédige également des ouvrages clefs dans l'étude de l'immigration et des catégories d'analyse comme l'ethnie ou la classe socioéconomique, ajoutant à ses ouvrages sociologiques des réflexions d'ordre philosophique. On pense par exemple à son livre cosigné, *Immigration, diversité et sécurité Les associations arabo-musulmanes face à l'État au Canada et au Québec*<sup>79</sup>.

En outre, le portrait de l'historiographie de l'immigration au Québec ne serait pas complet sans mentionner les contributions de Michèle Vatz-Laaroussi, docteure en psychologie qui lève le voile sur les implications sociales et les transformations des structures familiales des familles migrantes confrontées à elles-mêmes et à leur société d'établissement. En plus de se pencher sur des familles de différentes origines, on note qu'elle s'intéresse à l'analyse des familles catégorisées comme arabes au Québec et les implications de leur immigration dans leur évolution personnelle, professionnelle, économique et familiale<sup>80</sup>. Dans *Le familial au coeur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, elle fait l'étude comparative de l'immigration et la famille entre la France et le Québec en s'appuyant

---

<sup>77</sup> Rachad Antonius et Naïma Bendriss. *Des Représentations sociales aux transactions interculturelles : l'image des femmes arabes et son impact dans les situations de conflits personnels*, dans FALL, Khayditoulah, et TURGEON, Laurier, *Champ multiculturel, transactions interculturelles*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 215-240.

<sup>78</sup> Bendriss, Naïma. *Représentations sociales, ethnicité et stratégies identitaires: le cas des femmes arabes au Québec*. [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. 2005. 498 p.

<sup>79</sup> Labelle, Micheline, et al. *Immigration, Diversité et Sécurité: Les Associations Arabo-Musulmanes Face à l'État Au Canada et Au Québec*. Presses de l'Université du Québec, 2009.

<sup>80</sup> Michèle Vatz-Laaroussi. *Le familial au coeur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*. Paris, L'Harmattan, Collection Espaces interculturels, 2001, 259 p.

sur le récit de six familles et souligne la multiplicité des stratégies utilisées dans deux contextes francophones différents. Elle se questionne particulièrement sur les techniques d'intervention en milieu interculturel et critique les approches essentialisantes et stéréotypées. Laaroussi y explique de quelle façon les dynamiques à l'œuvre dans l'éducation des enfants et dans le couple sont profondément influencées par le processus migratoire. Comme nous tentons de le faire dans cette recherche, elle met en dialogue l'immigration, la société d'établissement et la famille à travers les récits récoltés et en conclut que la famille reste un élément identitaire central dans les stratégies d'adaptation et de reconstruction identitaire des immigrantes et immigrants au Québec comme en France, notamment à travers des concepts comme l'intérêt de l'enfant. Elle souligne également la réciprocité des échanges culturels entre la société d'établissement et les familles migrantes qui malgré leur apport dynamique au tissu socioculturel, subissent différents niveaux de stigmas. Dans sa définition de la citoyenneté, elle révèle l'importance du cadre d'analyse transnational, binational et local pour mieux expliquer la façon dont le migrant, la migrante et leur famille s'identifient d'un point de vue personnel et social et construisent leurs récits migratoires<sup>81</sup>.

Par ailleurs, dans le cas spécifique de la communauté maghrébine, son article *Du Maghreb au Québec : accommodements et stratégies*<sup>82</sup> met de l'avant la reconstruction identitaire de femmes d'origine maghrébine au Québec. Vatz-Laaroussi y met en parallèle le vécu de ces femmes et les mesures législatives en matière d'immigration en place au Québec à leur arrivée. Les raisons de leur départ, leur scolarité, leur origine socioéconomique, le contexte social dans lequel elles arrivent dans la province et les différents impacts relatifs à leur acclimatation professionnelle

---

<sup>81</sup> Jacques Proulx. [Compte rendu de *Le familial au coeur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France* par Michèle Vatz Laaroussi., Paris, L'Harmattan, Collection Espaces interculturels, 2001, 259 p., ann., réf., bibliogr.] *Interactions*, vol. 6, n° 2, 2002, p. 185–191.

<sup>82</sup> Michèle Vatz-Laaroussi. « Du Maghreb au Québec : accommodements et stratégies », *Travail, genre et sociétés*, vol. 20, n° 2, 2008, p. 47-65.



et familiale sont longuement présentés dans une analyse alliant habilement le qualitatif au quantitatif statistique. Elle termine son article en soulignant l'importance des réseaux transnationaux de femmes:

Les femmes interviewées insistent sur leur identité multipolaire et articulent, dans leur vision d'elles-mêmes et de leur place dans la société, leurs divers statuts et positions de femmes, maghrébines (marocaines ou algériennes), mères, immigrantes, musulmanes et travailleuses [Vatz Laaroussi, 2002]. Ces différentes facettes interconnectées de leur identité leur permettent d'asseoir des liens, des solidarités et des stratégies fonctionnelles dans le contexte nouveau dans lequel elles ont à vivre avec leur famille. Elles sont très critiques vis-à-vis des instances qui les catégorisent selon l'une ou l'autre seulement de ces références identitaires. Elles privilégient la création et l'investissement de réseaux multiples et interconnectés, labiles, mobiles et aux frontières élastiques. Ces réseaux sont le plus souvent transnationaux puisqu'ils relient des membres de la famille élargie dans le pays d'origine (les parents, les frères et sœurs, des oncles et tantes, les grands-parents), la famille élargie en diaspora (États-Unis, France, Belgique, Pays-Bas), des amis du couple, du pays d'origine et dans les pays traversés (en particulier en France pour nombre de familles qui ont vécu en France avant de venir s'installer au Québec) et les nouveaux réseaux créés au Québec (...)<sup>83</sup>

Ainsi, elle en conclut que plusieurs stratégies d'adaptation et même de résistance sont mises à l'œuvre par les femmes d'ascendance maghrébine au Québec particulièrement dans le cas de la « dévalorisation de leur rôle et de leurs savoirs »<sup>84</sup>. Cette perspective est très intéressante pour notre recherche et met en lumière l'agentivité des femmes d'origine maghrébine et les processus transnationaux de leur identité citoyenne et féminine.

On le voit, plusieurs études ont été effectuées sur la communauté maghrébine au Québec et en France en sociologie, beaucoup plus qu'en histoire. Leurs conclusions nous aident à construire une recherche d'histoire fondée sur une analyse qualitative. Notre recherche s'intéresse à la première et à la deuxième générations de femmes

---

<sup>83</sup> M. Vatz-Laaroussi, *op. cit.* p. 62.

<sup>84</sup> *Ibid.* p. 63.

d'ascendance maghrébine, tout en mettant en dialogue leur passé, leur présent, leurs valeurs, leur identité et les différents mythes migratoires. Notre étude s'attardera spécifiquement à l'étude de leur vécu et perceptions à travers la perspective féministe intersectionnelle, peu explorée au Québec, en histoire. On mettra en dialogue les différentes facettes de leurs trajectoires, en veillant à ne pas homogénéiser leurs expériences individuelles.

## 1.6 L'histoire orale

Notre enquête s'appuie sur les méthodes d'histoire orale, très utilisées dans l'étude des récits des groupes minoritaires. Étant donné l'importance de cette méthodologie dans notre travail, il est à propos de présenter ce domaine de l'histoire.

Effectivement, l'utilisation de témoignages oraux est une pratique ancienne. Bien avant qu'elle acquière le nom d'*histoire orale* comme nous l'entendons aujourd'hui avec une série de méthodes et techniques bien établies, les premiers historiens s'en servent pour acquérir une meilleure compréhension des événements qui les entourent. L'on pense à Thucydide qui utilise les témoignages oraux pour faire son récit des guerres du Péloponnèse<sup>85</sup> qu'il a lui-même vécues. On note également l'utilisation d'histoire orale par Hérodote lors des guerres médiques au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>86</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle Samuel Johnson souligne que toute l'histoire a déjà été orale<sup>87</sup>. Le terme histoire orale a été utilisé d'abord en référence aux troubadours et aux traditions orales de différents peuples<sup>88</sup>. Toutefois, l'histoire orale commence à être prise au sérieux par ses détracteurs vers le XX<sup>e</sup> siècle (certains clament que cette méthode est trop subjective et n'est pas assez scientifique, par le caractère fragile de la

---

<sup>85</sup> Donald A. Ritchie, *Introduction: The Evolution of Oral History*, Oxford University Press, 2012, vol. 1.

<sup>86</sup>D. Ritchie, *op. cit.*

<sup>87</sup> *Ibid.*

<sup>88</sup> *Ibid.*

mémoire). En 1942, l'importance de l'histoire orale et son utilisation refait tranquillement surface<sup>89</sup>. Puis, dans les années 1960 et 1970, avec l'arrivée du magnétophone portable, mais surtout à travers le mouvement des *social and civil rights* aux États-Unis, l'histoire orale se trouve être une branche de l'histoire permettant aux différentes communautés marginalisées de raconter leur histoire<sup>90</sup>.

En effet, cette manière de travailler pour l'historien contemporain permet souvent de donner une voix aux populations dont le récit est négligé par l'histoire classique. On pense aux groupes racisés, LGBTQ+, aux femmes, etc.<sup>91</sup>

Pour les détracteurs de l'histoire orale, la subjectivité et la surinterprétation des témoignages sont les arguments principaux<sup>92</sup>. Étant donné que la plupart des acteurs de la période historique étudiée sont vivants, il y a cette attente d'une représentativité absolue. L'historien ou l'historienne sont en réalité prisonniers des sources et ne peuvent prétendre à une vérité absolue, la recherche restant toujours un morceau infime dans le casse-tête de l'histoire de l'humanité. Dès lors, pourquoi taxer l'histoire orale de non-représentativité ?

Par ailleurs, il y a dans la source orale, surtout lorsqu'elle est filmée ou enregistrée, un avantage incontestable en ce qui a trait à la tonalité de la voix et à l'expression du visage qui peuvent en dire long sur l'impact des événements racontés. Cela est inexistant lors de l'étude de sources écrites<sup>93</sup>. En ce sens, ne pouvons-nous pas dire que chaque thèse en histoire est en quelque sorte un récit de vie ? Le chercheur fait alors confiance à son jugement et à son interprétation de la vérité lui étant dictée par les parcelles d'informations fournies par ses sources.

---

<sup>89</sup> D. Ritchie, *op. cit.*

<sup>90</sup> *Ibid.*

<sup>91</sup> Yolande Cohen, « Notes de cours. HIS4030 (Techniques et analyses d'histoire orale et de récits de vie) ».

<sup>92</sup> Dominique Schnapper et Danièle Hanet, « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales*, vol. 35, n° 1, 1980, p. 186.

<sup>93</sup> Y. Cohen, *op. cit.*

Dans notre recherche, l'histoire orale est une méthode pertinente, car la communauté maghrébine de confession musulmane est arrivée en masse dans les années 1990 à 2000 et ils sont pour la plupart encore vivants. L'on sait que l'échantillon de femmes participantes n'est pas représentatif (et ne se veut d'ailleurs pas représentatif) de l'expérience de toutes les femmes maghrébines du Canada.

En posant des questions sur les raisons de leur départ du Maghreb, leur vie avant le départ, leurs passe-temps, leurs affiliations politiques, leur dynamique familiale, maritale, leur arrivée, premières impressions, reconstruction de leur identité comme nouvelle arrivante au Canada ou bien la construction de leur identité comme fille d'immigrants maghrébins, etc. cela va permettre de lever partiellement le voile par rapport à comment l'histoire migratoire de ce groupe au Québec s'est déployée dans les années 1990 à 2000 et son évolution. Ainsi, cette recherche est un ajout à la toile dégarinée de l'histoire des femmes maghrébines du Québec en histoire orale.

### 1.7 Conclusion du bilan historiographique

En somme, ce chapitre étaye les courants les plus importants en histoire de l'immigration en Amérique du Nord et au Québec. Si l'on veut résumer les tendances principales de l'histoire de l'immigration à travers le siècle dernier au Canada, on peut dire qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle sert surtout à édifier la nation et justifier l'origine d'un peuple fondateur dans une tentative d'homogénéiser le récit canadien d'origine. Puis, dans les années 1950, des auteurs américains comme Handlin vont révolutionner l'histoire sociale et donner naissance à l'histoire de l'immigration comme on la comprend aujourd'hui.

Sur cette lancée, vers 1960, de multiples écrits relatifs aux difficultés vécues par les immigrants et la manière dont ils étaient perçus par la société d'accueil prolifèrent, ainsi que sur les impressions et stéréotypes qu'entretiennent les individus

de la société d'accueil. Les tendances actuelles du début du siècle se concentrent plutôt dans l'étude du vécu des immigrants vu *de l'intérieur* afin de mettre en relief les dynamiques à l'œuvre au sein des associations d'aide communautaire ou du giron familial<sup>94</sup>.

Par ailleurs, c'est dans cette optique que les chercheurs traitant de sujets relativement récents en histoire peuvent se permettre d'utiliser les méthodes d'histoire orale, qui se prêtent très bien aux enquêtes en histoire de l'immigration et des groupes minoritaires et/ou marginalisés (à l'image de la présente recherche).

Certaines critiques sont adressées à l'histoire orale, par exemple le fait que l'auteur peut s'avérer partiel dans la retranscription du discours ou bien le caractère fragmentaire et flou de la mémoire.

L'enquête en histoire orale permet de mettre en lumière l'histoire des personnes marginalisées ou des groupes minoritaires et dont les traces écrites sont peu présentes ou dont l'histoire est encore en construction<sup>95</sup>. Dans un contexte migratoire, elle est très pertinente étant donné l'importance du souvenir de l'immigrant et de l'immigrante dans sa constitution identitaire et de son histoire communautaire en terre d'accueil<sup>96</sup>. L'histoire orale est une démocratisation de l'histoire dans un contexte ambiant de remise en cause des récits traditionnels<sup>97</sup>. Les catégories d'analyse du genre, de la race, de la classe et de l'identité ou orientation sexuelle devenant de plus en plus utilisées dans le monde de la recherche en histoire.

Cet emprunt aux autres disciplines (sociologie, études féministes, études postcoloniales, psychologie, théories de genre, etc.) met en lumière un changement de direction dans l'histoire de l'immigration dans une perspective que l'on peut qualifier

---

<sup>94</sup> F. Iacovetta, *op. cit.*, p. 24.

<sup>95</sup> Freddy Raphaël, « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale », *Annales*, vol. 35, n° 1, 1980.

<sup>96</sup> Yolande Cohen, Martin Messika et Sara Cohen Fournier, « Les mots d'une migration postcoloniale dans les récits de Juifs montréalais », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 69, n° 1-2, 2015.

<sup>97</sup> F. Iacovetta, *op. cit.*, p. 12-14.

d'interdisciplinaire ou même d'intersectionnelle quand on parle des femmes, très spécifique à la fin du XX<sup>e</sup> et début du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>98</sup>.

L'immigration des femmes d'origine maghrébine représente une partie non négligeable des flux migratoires que vit le Québec au XX<sup>e</sup> siècle. En outre, ces immigrantes composent un secteur très dynamique de la communauté. Toutefois, leurs parcours sont très souvent fusionnés avec les récits de leurs pairs masculins.

Avant de comprendre les dynamiques identitaires sous-tendant l'immigration des femmes maghrébines au Canada, il est important de se situer par rapport à l'histoire de cette communauté dans le grand Montréal et au Québec. Grâce à des données statistiques, il nous est plus aisé de mettre en relief les caractéristiques de la communauté : avec les dates importantes des flux migratoires, les métiers pratiqués, le statut civil, les salaires, etc.

Ces données sont tirées d'un recensement et portrait statistique de la population d'origine ethnique maghrébine recensées au Québec en 2001 par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec<sup>99</sup>. Ces rapports qui datent des années 2000 concernent les années durant lesquelles la plupart des participantes ont grandi et immigré.

Ainsi, la très grande majorité de la population maghrébine du Québec vit dans la région métropolitaine de Montréal (89,6%), et dans une moindre mesure, dans la région de Québec (3,8%). 70,7 % des personnes d'origine maghrébine habitent dans la région de Montréal, 8,3% résident à Laval et 9,6 % sont en Montérégie. À Montréal, les quartiers les plus populaires pour la communauté maghrébine sont Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (13,6%), Villeray, Saint-Michel-Parc Extension (12,2%), Ahuntsic-Cartierville (12,1%), Saint-Léonard (9,4%) et Saint-Laurent (8,4%). En nombre, 56 780 personnes d'origine maghrébine résident dans l'agglomération de Montréal.

---

<sup>98</sup> S. Taschereau, *op. cit.*, p. 576.

<sup>99</sup> Gouvernement du Québec, *Portrait statistique: population d'origine ethnique maghrébine au Québec en 2001*, Ministère de l'immigration et Communautés culturelles du Québec.

La communauté maghrébine du Québec est très scolarisée : plus de la moitié des personnes ont au moins un diplôme (52%), tandis que dans l'ensemble de la population du Québec, ce chiffre s'élève seulement à 21,4%. 41,9 % des individus appartenant à la communauté maghrébine du Québec possèdent un diplôme universitaire comparé à 16,5% de la moyenne de la société québécoise. Il est très rare que ces individus n'ont pas leur diplôme secondaire (24,7%). Paradoxalement la communauté maghrébine a un taux de chômage très élevé si l'on compare à la scolarisation de ses membres<sup>100</sup>.

Ces données statistiques permettent de mieux situer les femmes dans cette communauté, essentiellement urbaine et scolarisée.

Notre étude d'histoire orale permettra elle de jeter un éclairage sur l'expérience migratoire de 12 femmes s'identifiant comme maghrébines à Montréal. En utilisant une approche féministe intersectionnelle, nous comptons ajouter un élément neuf à l'historiographie de l'immigration « Arabe » au Québec. Des questions par rapport à leurs parcours, et la construction et reconstruction d'elles-mêmes dans un Québec changeant vont permettre la mise en relief du rapport réciproque entre la société québécoise et les femmes d'origine maghrébine de son territoire, en mettant en de l'avant leur place dans le récit historique Montréalais, Québécois et Canadien.

## 1.8 L'objet de recherche

L'objet de recherche principal de ce mémoire est la mise en lumière des négociations et reconstructions identitaires de 12 femmes d'origine maghrébine lors de leur migration du Maghreb et de leur établissement au Québec. Comment vivent-elles ces migrations et les événements historiques qui les ont précipité ou accompagné ? Comment vivent-elles les différentes contraintes de genre et de religion dans une société qui fait de la laïcité une vertu cardinale ? Quels arbitrages doivent-elles faire

---

<sup>100</sup> Gouvernement du Québec, *op. cit.*, *Portrait statistique de la population d'origine ethnique maghrébine*, p. 6

pour concilier leurs différentes expressions identitaires ? Se sentent-elles au ban de la société québécoise ou étrangères à leur propre communauté, dépendamment des choix qu'elles font ? On utilisera la perspective féministe intersectionnelle pour analyser les propos de ces femmes, souvent utilisés contre elles, en faisant des boucs émissaires des maux sociaux, les dimensions raciale et religieuse devenant un double, ou triple stigmat. L'objet de recherche est de réaliser une histoire de migrations et d'installation, racontée par ces femmes, puisqu'on s'intéresse à la mémoire et au mythe migratoire. On se questionnera sur la façon dont sont vécus les différents événements historiques chez les participantes et leur famille. Comment ces 12 femmes se remémorent-elles les différentes circonstances historiques qui les ont poussé à la migration de leurs pays d'origine et leur installation au Québec ?

Plusieurs thématiques qui reviennent dans les entretiens forment la trame de notre récit. Après la présentation des 12 femmes qui ont accepté de faire partie de notre projet, nous procéderons à une contextualisation de l'histoire de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, du Canada et du Québec dans les années 1960 à 2000. On y verra le contexte des départs, les événements sociopolitiques importants à une époque où l'immigration massive des personnes maghrébines vers le Québec a lieu.

Nous présenterons ensuite l'analyse des récits de vie de douze femmes<sup>101</sup>. Ces analyses permettront de mieux aborder leurs témoignages quant à leur expérience post migratoire, leur arrivée au Québec, leurs impressions, chocs culturels, et réseaux de proches. On verra comment le travail est une composante essentielle de leur expérience d'adaptation et de sa réussite. Comme plusieurs ouvrages sur les migrants maghrébins masculins insistent sur l'importance du travail dans l'insertion sociale et la satisfaction personnelle des hommes quant à leur nouvelle société, nous nous interrogerons sur cet aspect dans notre échantillon féminin. Nous comparerons leurs différents points de vue quant au marché de l'emploi et ce que ces témoignages peuvent nous dire sur leur

---

<sup>101</sup>Voir l'annexe A qui inclut le plan d'entretien.



construction identitaire et les obstacles propres à leur sexe et leur origine maghrébine dans le milieu du travail.

Nous analyserons plus particulièrement toutes les questions plus intimes et familiales qui constituent la trame de leur projet migratoire, qui tourne autour du bien-être des enfants <sup>102</sup>, véritable centre de leurs préoccupations. Ces différents changements et préoccupations mettront en relief les effets de l'immigration sur leur couple ou celui de leurs parents, mais aussi sur la manière dont elles choisissent un partenaire, le couple devenant pour elles, dans le contexte d'immigration et dans le contexte du pays d'origine, un véritable foyer de construction identitaire. Dans la même veine, nous présenterons plusieurs témoignages évoquant différentes conceptions d'attachement religieux à l'islam qui témoignent de la multiplicité des articulations identitaires pouvant découler de l'apprentissage religieux dans le cocon familial, surtout pour les femmes de deuxième génération. Pour ces femmes de deuxième génération, nous avons remarqué qu'un accent particulier était mis sur l'influence de l'environnement scolaire sur l'identité, thématique que nous allons aborder en détail dans notre recherche. Finalement, nous allons comparer les différents témoignages relatifs au retour au pays d'origine qui permettent de repérer chez nos participantes la cristallisation d'une identité et de l'héritage d'une immigration maghrébine au Québec en pleine évolution.

### 1.9 Méthode et présentation des sources

Dans cette recherche, nous avons choisi d'utiliser des sources orales recueillies à l'aide d'un processus de recrutement et d'entretiens, selon les règles de l'art de l'enquête en histoire orale. Les femmes ayant accepté de participer à notre recherche ont des profils variés. Certaines sont nées au Québec, d'autres sont arrivées depuis seulement quelques années ou ont immigré avec leurs parents. La plupart d'entre elles

---

<sup>102</sup> Abdelmalek Sayad, « Immigration et « pensée d'État » », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 129, n° 1, 1999, p. 12.

s'attardent sur leurs dynamiques familiales, leurs objectifs, rêves et défaites, sur leur vision de la communauté diasporique maghrébine de Montréal et la place qu'elles y accordent. Cette place se négocie souvent à travers des valeurs qu'elles veulent transmettre à leurs enfants actuels ou futurs qui prennent une place importante dans leur vie.

Les participantes étaient dans l'ensemble très enthousiastes à l'idée de contribuer à l'enrichissement d'un champ d'études touchant leur communauté. La majorité des candidates était très insistante sur le fait qu'elles voulaient lire le mémoire après sa publication et ont adressé plusieurs mots d'encouragement au projet et à son auteure. Il n'y avait pas de sentiment apparent de méfiance ou de questions par rapport aux intentions de la chercheuse.

Nous avons utilisé les méthodes de bouche-à-oreille et boule de neige pour approcher une communauté minoritaire et des participantes appartenant à un réseau de connaissances relativement fermé. De février 2021 à mars 2021, nous avons mené 12 entretiens individuels qui ont en moyenne une durée de 120 minutes. L'entretien le plus court était de 53 minutes et le plus long de 232 minutes. Nous avons demandé aux participantes de prévoir au minimum deux heures pour l'entrevue, mais qu'elles n'étaient en aucun cas limitées dans le temps. Toutes les candidates ont accepté d'être enregistrées et que les données collectées soient utilisées à des fins de recherche. Ces femmes ont été contactées par téléphone et par courriel et ont rempli un formulaire de consentement détaillant le but de la recherche d'histoire orale et leurs droits. Elles ont été sollicitées par une personne clef dans la communauté ou bien par la chercheuse elle-même.

Nous avons mené nos entrevues selon les principes du partage de l'autorité<sup>103</sup>. L'autorité partagée représente une série de valeurs et principes qui accompagnent

---

<sup>103</sup> Steven High, *L'histoire de vie de réfugiés montréalais. Une rencontre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 1-44 Michael Frisch, *A Shared Authority Essays on the Craft and Meaning of Oral and Public History*, Albany, State University of New York Press, 1990.

l'historien et l'historienne en histoire orale. L'on tente de se défaire de l'idée selon laquelle il y a une relation verticale entre le professionnel et le sujet qui implique une certaine exploitation des récits à des fins dites *scientifiques*. L'on veut à la place impliquer la personne interviewée dans la construction de l'archive et respecter sa dignité et ses droits en matière de propriété de son récit de vie, notamment<sup>104</sup>. Cela est particulièrement pertinent dans les contextes d'études de groupes minoritaires ou ayant un passé colonial. L'on veut alors collaborer avec ces personnes, autrefois écartées de leurs propres récits pour construire une histoire fidèle à leurs représentations, nuancée et humanisante. Dans notre cas, nous avons basé notre recherche sur ces principes et précisé aux participantes qu'elles étaient maîtresses de leurs récits et qu'elles pouvaient se retirer en tout temps et demander la destruction de leur entrevue. Nous leur avons listé les potentiels inconvénients et avantages de leur participation et mentionné qu'aucune question n'était obligatoire. Sans elles, ce projet n'aurait pas pu être mené à bien et nous partageons le mérite de la construction de ce mémoire.

Les candidates ont été invitées à parler de leur enfance, leur adolescence, et leur vie adulte, dans une discussion fluide et libre. Toutefois, nous avons quelque peu balisé nos questions, les questionnant particulièrement par rapport à leurs circulations migratoires, leurs rapports familiaux, amicaux et amoureux, leurs ambitions professionnelles et leur vie religieuse et politique. Nous avons eu recours à un guide d'entretien pour faciliter le classement et l'analyse par thème des entrevues, ainsi que pour permettre à l'intervieweuse d'aller puiser dans son *guide* si la conversation s'épuise ou si elle veut s'assurer d'avoir abordé toutes les thématiques importantes. Les questions ne sont pas nécessairement posées dans l'ordre, l'échange ayant pour thème le vécu du participant et ce qu'elle décide de nous livrer<sup>105</sup>.

En début d'entrevue, nous leur avons réexpliqué que nous nous intéressions à leurs parcours, avant leur arrivée au Québec et après, en mentionnant que leurs vécu

---

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> Florence Descamps (éd.), *Les sources orales et l'histoire: récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, coll. « Sources d'histoire », 2006, p. 44.

personnel, premières impressions et sentiments étaient ce qui nous intéressait et qu'il n'y avait pas de bonne ou mauvaise réponse. Chez plusieurs candidates, cela a permis de rendre le tout plus décontracté. Celles qui ont effectué leur immigration au Québec en tant qu'adultes ou préadolescentes, se sont d'abord beaucoup attardées sur leur quotidien au pays d'origine. Certaines, même celles arrivées enfants, avaient des souvenirs très précis de leur enfance, d'autres n'en avaient presque aucun. Ainsi, les données relatives à la vie avant l'immigration sont très variées. On informe également la candidate que l'on s'intéresse au vécu de sa famille et la façon dont l'histoire des migrations familiales et les valeurs ont été transmises. Ainsi, en plus de leur vécu personnel, on accède au mythe migratoire familial dans lequel elles ont baigné.

Les candidates, bien qu'elles aient des profils variés, se divisent en deux groupes. Les répondantes de première génération et celles de deuxième génération, nées au Québec. Ces deux catégories sont très malléables, car certaines femmes arrivées durant l'enfance n'ont aucun souvenir de leur pays natal et les enjeux les préoccupant sont plus près des femmes de seconde génération que celle de la première, même si théoriquement, elles appartiennent à ce premier groupe. On voit ainsi que dans notre recherche, ces deux catégories sont relativement floues dépendamment de l'âge d'arrivée au Québec et de la qualité des souvenirs du pays natal et du processus migratoire de la participante. Étant donné que leurs témoignages constituent nos sources et ont forgé nos conclusions, il est à propos de les présenter individuellement et de discuter leurs particularités<sup>106</sup>.

Parmi les participantes d'ascendance tunisienne, Oumaima, née à Tunis en 1997, est une jeune femme de 24 ans ayant immigré au Canada avec sa famille à l'âge de huit ans. Elle travaille présentement dans une grande firme de consultants à Montréal. Elle est bachelière en commerce de l'Université McGill. Elle fait une première migration de Tunis vers Montréal à 8 ans accompagnée de ses parents et son frère aîné. Puis, après quelques semaines à Montréal sa famille décide de retourner en

---

<sup>106</sup> Tous les noms sont des pseudonymes.

Tunisie, le choc culturel et socioéconomique étant trop important. En Tunisie, la situation économique de la famille est confortable. Quelques années plus tard, sa famille, dont le permis pour l'immigration tire à sa fin, reconsidère le Québec comme terre d'établissement. Sa mère s'informe sur les opportunités d'emploi et décide d'aller faire ses équivalences au Canada durant un an. Puis, en 2007, la famille immigré au Québec, cette fois de manière permanente. Oumaima décrit une enfance montréalaise et lavalloise où l'interculturalité et l'échange sont centraux et où l'école est le vecteur premier de la construction de son identité. Oumaima mentionne avoir des souvenirs très précis de son enfance en Tunisie, bien qu'elle ait émigré à un jeune âge. Elle se souvient d'un processus migratoire intense et d'une confusion identitaire arrivant très tôt dans son parcours.

Il y a aussi, Amel née en 1988 à Tunis et arrivée au Québec en 2016, qui nous raconte son immigration récente où ses objectifs professionnels sont au centre de ses préoccupations. Elle fait des études de médecine dans son pays natal et a fait son immigration à travers le parrainage de son actuel époux. Elle rencontre son futur mari au lycée, puis ce dernier quitte Tunis pour le Canada avec sa famille, durant l'adolescence. Dès l'adolescence, elle sait qu'elle va éventuellement quitter la Tunisie pour le Québec. En relation longue distance, Amel nourrit alors le projet de rejoindre son conjoint au Canada, à la fin de ses études. Elle et sa famille accordent une très grande importance à l'excellence scolaire et au statut professionnel, ses parents étant très instruits et son père occupant un poste important en Tunisie. La famille d'Amel insiste d'abord sur le danger de devenir femme au foyer en immigrant au Québec. Les enjeux de son immigration tournent autour du processus d'obtention des équivalences de ses études pour une éventuelle carrière de médecin au Québec. Récemment arrivée, elle a préparé son immigration avec son conjoint et insiste sur le fait qu'elle n'a pas de sentiment de nostalgie pour son pays natal. Elle regrette que le système d'accès à la pratique de médecine au Québec soit aussi imperméable pour les nouveaux arrivants, selon elle. Quelque temps après l'entrevue, Amel a été acceptée officiellement comme médecin au Québec.

On a également interviewé Malika, née en 1966, à Monastir en Tunisie. Malika grandit dans la ville de Tunis avec ses parents et sept frères et sœurs. Très familière avec le *monde* de l'émigration, elle voit plusieurs membres de sa famille élargie émigrer en France et passe beaucoup de temps entre la France et Tunis. Elle rêve d'être médecin et entreprend des études en sciences de la santé. Elle rencontre son mari à 21 ans et interrompt ses études pour se marier. Elle pense d'abord pouvoir reprendre ses études rapidement. En revanche, avec l'arrivée de son premier enfant, elle doit mettre de côté ses envies de faire médecine, mais reprend les études après quelques années et décide de se lancer en adaptation physique. Son mari et elle travaillent dans différents domaines et mènent des vies professionnelles très actives. Ils sont très à l'aise financièrement et l'émigration n'est pas dans leurs plans. En 1997, elle donne naissance à une petite fille et passe ses examens finaux le lendemain de son accouchement. Son époux et elle décident d'immigrer au Québec pour les études de leurs fils et à cause d'une proximité avec la belle-famille qui devient étouffante pour Malika. La première migration est très dépayssante et elle ne reste à Montréal qu'une seule semaine avant de retourner à Tunis, le contraste de qualité de vie étant trop important pour elle. Puis, quelques années plus tard, elle reconsidère l'immigration, et cette fois entreprend d'aller étudier au Canada, afin de trouver un emploi dans son domaine. Selon elle, la deuxième émigration est mieux préparée et les opportunités professionnelles ne tardent pas à se présenter.

On a également obtenu le récit de vie de Chahinez, née en 1988 à Tunis en Tunisie. Elle est mariée et mère d'un jeune enfant. Elle est très impliquée dans les associations tunisiennes du Québec. Elle est ingénieure en chimie et a étudié à l'école Polytechnique de Montréal. Ses parents ont quitté la Tunisie sous promesse d'ouvrir un commerce dans un contexte où le Canada faisait miroiter des opportunités d'emploi et encourageait l'immigration. Son père est pharmacien et leur vie est très stable et financièrement aisée en Tunisie. Arrivée au Canada, elle note que le parcours de son père est marqué par la désillusion et l'amertume, une fois qu'il s'aperçoit que ses chances d'exercer sa profession de pharmacien au Québec sont minimes. Il reste au

Québec pour l'avenir scolaire de ses enfants. Le récit de l'injustice vécue par son père revient très souvent dans l'entretien de Chahinez.

Quatre femmes d'ascendance algérienne ont également été interviewées. Il y a Moufida, arrivée à l'âge de 8 ans au Québec et née à Alger en 1991. Elle raconte son immigration avec sa famille à la lumière de la guerre civile algérienne lors de la décennie noire débutant vers 1990. Elle dit avoir très peu de souvenirs de son enfance en Algérie, contrairement à d'autres candidates. Ses parents ont été traumatisés par les violences quotidiennes de la décennie noire en Algérie et ont émigré au Québec comme réfugiés. Elle raconte comment elle se sentait enfant dans cette atmosphère anxieuse et comment ses parents refusent de parler de cette époque traumatique. En revanche, elle dit garder un bon souvenir de sa famille et de la convivialité qu'elle dit toujours au cœur de ses relations familiales. Actuellement, elle travaille comme surveillante-éducatrice dans une école primaire. Elle est titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'art et projette de diriger sa carrière dans le domaine du cinéma.

Une autre participante d'ascendance algérienne est Aïcha, née au Québec en 1994. Son père a immigré en 1975 de la France vers le Québec et sa mère est venue le rejoindre pour se marier dans les années 1990. Ses parents ont des parcours migratoires très différents. Son père, mécanicien de formation, transite d'abord par la France pour ensuite décider d'acheter un billet vers le Canada sans visa. Il rencontre ensuite sa future épouse, la sœur de son ami, elle-même comptable en Algérie, et ils s'installent à Montréal, puis à Laval. Aïcha décrit son sentiment d'appartenance à sa culture algérienne et canadienne comme très changeante à travers le temps. Les enjeux sociopolitiques d'Algérie, la musique, la famille, les valeurs, les codes de ce pays sont au début de son adolescence très importants et forgent ses comportements et sa vision du monde. Elle ne se sent pas particulièrement Québécoise, mais ses voyages en Algérie lui font souvent sentir une différence par rapport à ses cousines du *bled*. Puis, cette dynamique identitaire monolithique vient se nuancer vers la fin du cégep, lorsqu'elle commence à s'intéresser aux enjeux sociopolitiques de la province et éprouver un véritable sentiment d'appartenance à Montréal et son multiculturalisme.

Elle évoque comment sa séparation avec son ex-mari lui a ouvert les yeux sur ses valeurs et son identité ainsi que sur ses attentes envers un partenaire amoureux. Elle mentionne également combien ses interactions sociales en milieu scolaire et son déménagement à Laval l'ont confronté à ses premiers questionnements identitaires.

Pour Ibtissem, née à Alger en 1993 et arrivée en 2005 à Montréal, avec sa famille, les souvenirs de son enfance en Algérie sont très précis. Elle a passé la majeure partie de son enfance dans la petite ville algérienne de Laghouat et ses environs. Sa famille demeure pendant longtemps à Alger, mais doit déménager à la campagne pour le travail de son père. Elle vit très difficilement le fait d'être une fille et de ne pas avoir les mêmes droits que les garçons, et insiste sur le fait que le milieu rural dans lequel elle évolue a accentué une hypersexualisation marquée qui fut pour elle traumatique. Sa mère travaille dans le domaine de la santé comme infirmière et son père est un professeur d'université en génie mécanique en Algérie. Elle aime la philosophie et la littérature et se décrit comme une grande féministe. Elle travaille maintenant comme consultante au gouvernement. Elle a un baccalauréat en ressources humaines à l'École des Sciences de la Gestion de l'Université du Québec à Montréal et un D.E.S.S. à l'Université de Sherbrooke en criminalité financière. À travers son processus de recherche d'emploi, elle dit avoir vécu de la discrimination à l'embauche. Elle souligne les difficultés financières de sa famille et en particulier les difficultés professionnelles de son père qui ont été pour elle très marquantes.

Sabrina est née à Alger-Centre en 1980. En 2001, elle épouse son conjoint actuel qui travaille comme vétérinaire en Algérie. Elle est diplômée de l'école de gestion d'Alger, et est aujourd'hui gérante dans une boutique de vêtements. Elle décrit un mode de vie très agréable en Algérie. Elle grandit durant la décennie noire et dit que même si elle a eu une adolescence et une enfance bienheureuse, la peur de perdre un proche à cause de la guerre était omniprésente. Son époux propose le projet d'immigrer au Canada dans la perspective d'offrir un avenir meilleur à leurs enfants. Elle est heureuse d'être au Canada, mais déplore le fait que lors de son arrivée, elle sent qu'elle doit tout rebâtir, le système d'équivalence des diplômes étrangers n'étant pas favorable



à elle ou son mari. Bien qu'elle se sente totalement canadienne, elle est très attachée à l'Algérie. Elle milite activement au sein du *Hirak* de la diaspora algérienne au Canada qui réclame entre autres l'évolution et le respect des droits démocratiques et civils en Algérie. Cet amour de la patrie, elle veut le transmettre à ses trois enfants. En revanche, elle veut que ses enfants se sentent chez eux au Québec et leur apprend qu'ils sont aussi canadiens en insistant sur le fait qu'elle rejette le communautarisme.

Pour les femmes d'ascendance marocaine, nous n'avons pas trouvé beaucoup de candidates étant venues à l'âge adulte au Québec. Bien qu'elles soient toutes nées au Maroc, ces candidates ne nous ont que très peu informées sur le contexte social du Maroc lors de leur immigration familiale.

C'est le cas d'Assia, née à Fès au Maroc en 1995 et venue au Québec avec sa famille à l'âge de huit ans. Elle ne se souvient pas beaucoup de son enfance au Maroc, mais ses voyages ont forgé la vision qu'elle a de son identité marocaine. Elle est aujourd'hui avocate. Durant l'entrevue, Assia est très déchirée entre les deux cadres normatifs présentés à elle, soit celui de sa famille et celui de la société d'établissement.

Il y a aussi Zineb, née en 1986 à Rabat, au Maroc, elle travaille aujourd'hui comme infirmière et est mère de deux jeunes bambins. Mariée depuis sept ans, la pratique religieuse de l'islam est importante pour elle et sa famille. Elle porte le voile depuis le cégep et a été affectée par le projet de la charte des valeurs (2012) dans son sentiment d'acceptation par la société québécoise. Dans son domaine d'infirmière, elle a subi des remarques désobligeantes à cause de son voile qui l'ont amenée à se poser beaucoup de questions quant à son identité. Elle aime transmettre les valeurs de modestie, de respect et de bonté qui, pour elle, sont au centre de son éducation.

Yousra est la plus jeune de nos participantes. Elle est née à Casablanca au Maroc en 1998. Son père est alors informaticien et sa mère travaille dans une compagnie d'import-export. Ses parents ont fait leurs études universitaires au Canada, puis sont retournés au Maroc. Elle a une sœur et un frère, tous deux ses aînés. Elle a 4 ans lorsque ses parents décident d'immigrer au Canada. En venant ici, son père parraine plusieurs de ses frères et un important regroupement familial a lieu. Yousra

déménage très jeune de Montréal à Laval et s'y fait des amies de différentes cultures. Son parcours est marqué par plusieurs aller-retours au Maroc. Elle essaye plusieurs domaines d'études avant de décider de prendre une pause en allant rejoindre son père au Maroc. Elle vit durant quelques années à Casablanca et devient gérante d'équipe dans une entreprise. Elle y rencontre son époux et ils vivent au Maroc durant un an avant qu'elle revienne seule au Canada pour compléter ses études d'infirmière. Le parrainage de son mari s'avère laborieux et elle note l'important volume bureaucratique de la procédure. Elle mentionne comment son choix de partenaire amoureux a définitivement eu un impact sur son identité et l'apprentissage de sa langue maternelle.

La dernière participante est Farah. Elle est née au Maroc à Casablanca en 1970. Venue en 1981 au Québec avec sa famille, elle décrit son enfance à une époque où il n'y avait pas beaucoup de personnes d'origine maghrébine autour d'elle. Elle passe son secondaire avec plusieurs personnes de la communauté italienne et haïtienne. Farah est la seule femme de notre échantillon étant venue au Québec avant 1990 et apporte un éclairage différent sur les différentes questions identitaires qui selon elle sont relativement nouvelles et plus observables dans un contexte où la communauté maghrébine est plus nombreuse. À son époque, elle note qu'il n'y avait *pas vraiment de différences*, mais mentionne que ses principales amies étaient aussi de familles immigrantes. Elle se sent québécoise et cristallise cette identité surtout lors de ses retours au Maroc. La pratique de l'islam occupe une partie importante de ses valeurs familiales. Elle est aujourd'hui hygiéniste dentaire et habite à Laval.

Nous avons construit un tableau colligeant les différentes informations pertinentes pour brosser le portrait des candidates. On y voit qu'en moyenne, les femmes interviewées ont vécu 21,3 ans au Québec (en comptant celles qui sont nées ici). Les participantes ont de 23 à 50 ans. 7/12 sont nées entre 1989 et 1999, 2/12 entre 1980 et 1988 et 3/12 entre 1960 et 1970. On peut constater que l'échantillon est plutôt jeune. Cela a certainement un impact sur les réponses données.

Pour le statut civil, 8 participantes sur 12 sont mariées, 2 participantes sur 12 sont célibataires, une participante est divorcée et une participante en couple non mariée.

Le nombre total d'enfants est 11, ce qui équivaut à une moyenne légèrement inférieure à 1 (0.91).

Par rapport au niveau d'éducation des répondantes, 7 femmes sur 12 ont un diplôme d'une université québécoise, 2 sur 12 ont un diplôme d'une université maghrébine, et 3 participantes sur 12 ont un diplôme d'études collégiales du Québec. Une d'entre elles détient un doctorat dans une université maghrébine, et une participante est titulaire d'une un D.E.S.S. dans une université québécoise. Une seule participante peut être considérée "sans emploi", mais il faut souligner qu'elle est en processus d'équivalences et d'entrevues pour devenir médecin au Québec. Par ailleurs, les années d'arrivée sont différentes, certaines sont arrivées en 1975 au Québec et d'autres en 2016, par exemple, ce qui permet d'avoir des points de vue variés.

Tableau 1 : Informations générales sur les participantes<sup>107</sup>

Participant <sup>1</sup>	Statut matrimonial	Nombre d'enfants	Métier	Ville	Période d'immigration	Langue maternelle	Niveau de scolarité	Génération	Année de naissance
<b>Algériennes</b>		3							
Aïcha	Divorcée	0	Étudiante en ergothérapie	Laval	1975:père 1990:mère	Arabe derja	Bacc. Université de Montréal	2	1994
Moufida	Mariée	0	Surveillante au primaire	Montréal	1999	Arabe derja	Bacc. UQAM	1	1991
Sabrina	Mariée	3	Gérante de boutique	Longueuil	2009	Kabyle	Licence: École de commerce d'Alger (INSIM)	1	1980
Ibtissem	Célibataire	0	Consultante blanchiment d'argent	Montréal	2004	Arabe derja	D.E.S.S Université de Sherbrooke (+UQAM)	1	1994
<b>Marocaines</b>		5							
Yousra	Mariée	0	Étudiante en sciences infirmières	Montréal	2002	Arabe derja	DEC Cégep du Vieux-Montréal	1	1998
Assia	En couple	0	Stagiaire en droit	Laval	2003	Arabe derja	Bacc. UQAM	1	1995
Farah	Mariée	3	Hygiéniste dentaire	Montréal	1980	Arabe derja	Technique Cégep de Maisonneuve	1	1975
Zineb	Mariée	2	Infirmière	Montréal		Arabe derja	Bacc. École non mentionnée	1	1986
<b>Tunisiennes</b>		3							
Oumaïma	Célibataire	0	Consultante firme privée	Laval	2007	Arabe derja	Bacc. Université McGill	1	1997
Malika	Mariée	2	Thérapeute en réadaptation physique	Laval	2007	Arabe derja	Technique Cégep Marie-Victorin	1	1966
Amel	Mariée	0	Médecin étrangère en processus d'équivalences	Laval	2016	Arabe derja	Doctorat: Faculté de Médecine de Tunis	1	1988
Chahinez	Mariée	1	Ingénieure en chimie	Laval	2005	Arabe derja	Bacc. Polytechnique (UdeM)	1	1988

<sup>107</sup> Toutes les participantes sont de confession musulmane.

On le voit, il s'agit d'un ensemble de femmes qui ont une solide éducation post-secondaire, une diplomation élevée (plusieurs doctorats ou équivalents), et qui aspirent à un statut socio-professionnel équivalent soit comme membres de professions libérales- avocate, ingénieure, médecin, soit comme cadres, ou professionnelle de la santé (infirmière). Si nous avons des critères précis de sélection <sup>108</sup>, il nous apparaît à l'issue de cette enquête, que nous avons affaire à un groupe de femmes très éduquées, qui ont beaucoup d'ambition pour elles et leurs familles, et pour qui l'émigration apparaît comme une possibilité d'avancement social et culturel. Il était plus ardu de trouver des femmes n'ayant absolument aucun diplôme ou seulement un diplôme d'études secondaires. Notons que les femmes maghrébines au Québec ont un niveau de scolarisation plus élevé que la moyenne des femmes québécoises (35,9 % contre 22,2 %).<sup>109</sup>

L'importance accordée à la diversité des statuts matrimoniaux, des âges, des années d'arrivée, du niveau d'étude et statuts socioéconomiques est liée à la nature restreinte de l'échantillon.

---

<sup>108</sup> Les critères de sélection des candidates étaient les suivants :

- a) être des femmes nées en Tunisie ou en Algérie ou au Maroc; OU des femmes ayant des parents étant nés et ayant immigré de Tunisie, d'Algérie ou du Maroc;
- b) avoir des statuts matrimoniaux variés;
- c) vivre au Québec depuis au moins 2 ans;
- d) être âgées de moins de 50 ans et de plus de 18 ans;
- e) avoir des statuts socioéconomiques variés;
- f) avoir des niveaux d'études variés

<sup>109</sup> Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2016), *Portrait statistique : Population d'origine ethnique maghrébine au Québec en 2016*. Gouvernement du Québec.

### 1.9.1 Un mot sur les limites de cette recherche

Comme toute recherche, cette étude présente des limites. Effectivement, un nombre plus élevé de participantes aurait permis de relever plus de récurrences dans les constructions identitaires et processus migratoires. En outre, nos répondantes ont des milieux socioéconomiques différents, mais il n'y a pas nécessairement de polarité très marquée en termes de classe, et nous avons affaire à un groupe de femmes relativement jeunes et dotées d'un très haut capital culturel (diplômes et éducation). Par ailleurs, notre échantillon est plutôt jeune, la grande majorité des candidates (75 %) sont nées entre 1985-2000.

Nous tenions à souligner que cette étude a été menée en temps de pandémie mondiale où plusieurs confinements stricts ont eu lieu au Québec. L'entretien se veut flexible et l'échange invitant à la confiance, dans un environnement où la participante se sent à l'aise. En revanche, cette recherche ayant débuté lors de la pandémie mondiale du virus COVID-19 en 2020, l'impossibilité d'effectuer des entrevues en présentiel rendait la tâche de recrutement plus compliquée, sans compter l'importance du langage corporel, du contact visuel et humain dans l'entretien en histoire orale. Les entretiens ont été menés à travers la plateforme de visioconférence *Zoom*. 11 participantes sur 12 ont participé à l'entrevue à partir de leur demeure (1 participante, Chahinez n'a pas révélé cette information). Les réponses auraient-elles été différentes si données hors pandémie ?

Quant aux biais personnels de l'auteure de ce mémoire, on note qu'elle est elle-même d'origine algéroise kabyle, née à Montréal, et de parents algériens ayant immigré en 1994 au Québec. L'auteure ayant mené la totalité des entretiens, il est important de prendre en compte les biais que cette proximité au sujet de recherche confère. Ayant grandi dans les codes de sa culture algérienne, elle est plus à même de comprendre les codes culturels nord-africains des participantes et de leur entourage. Cela facilite la discussion et permet rentrer dans le vif du sujet plus rapidement. Toutefois, cela peut

aussi mener à une potentielle censure de la part des candidates, relative aux tabous liés à la sexualité ou à la religion, par exemple.

## CHAPITRE II

### PORTRAIT DES MIGRANTS MAGHREBINS DE 1960 A 2000

Étayer le contexte historique et socioculturel des sociétés d'origine des participantes est essentiel pour saisir le processus migratoire et ses conséquences identitaires et sociales. En effet, avant de faire partie de sa société d'établissement, le migrant ou la migrante était intégré dans une société complexe, où il ou elle faisait probablement partie d'une majorité où il ou elle a appris différentes règles socioculturelles<sup>110</sup>. C'est également ce qui caractérise la société d'origine et la société d'accueil, que ce soit dans la sphère politique, économique ou sociale, qui pousse le migrant.e à partir. Ainsi, le contexte prémigratoire des deux territoires est intrinsèquement lié à l'étude des parcours migratoires des femmes maghrébines au Québec<sup>111</sup>.

En ce sens, il est crucial de comprendre comment le Québec, qui traverse une période de grands changements législatifs et politiques, va influencer les structures sociales et opportunités économiques des maghrébin.es. En présentant les contextes sociohistoriques du Québec, de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, nous mettons en dialogue les différentes histoires nationales et relevons les ponts qui existent entre le Québec et le Maghreb. Ces contextes vont permettre d'expliquer l'articulation de l'immigration des femmes de notre enquête au Québec.

---

<sup>110</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 87.

<sup>111</sup> *Ibid.*



## 2.1 Contexte sociopolitique du Québec : une immigration francophone pour le projet national

En 1978, le gouvernement fédéral de Pierre Elliot Trudeau et le gouvernement du parti québécois de René Lévesque ratifient un accord qui concède à la province du Québec le droit de choisir les immigrants pouvant s'établir sur son territoire, qui est ensuite ratifié par l'assentiment du fédéral. Durant la décennie 1980, la province s'affaire à mettre en place un modèle d'intégration des nouveaux arrivants<sup>112</sup>. Au Québec, des mouvances politiques autonomistes voient en l'avènement de nouvelles dynamiques culturo-linguistiques une menace au projet souverainiste<sup>113</sup>. D'autres estiment que le projet indépendantiste, pour être viable, doit prendre une tournure différente et devenir plus inclusif, le français devenant le ciment de la société québécoise<sup>114</sup>. La citoyenneté québécoise n'est dès lors plus nécessairement liée à religion catholique et à l'ascendance française, mais deviendrait synonyme d'appartenance à projet un territoire francophone souverain en Amérique du Nord<sup>115</sup>.

En 1991, le gouvernement libéral de Robert Bourassa acquiert la gestion des immigrants au Québec dans une entente avec le fédéral. Des mesures concrètes sont ainsi prises pour l'intégration des immigrants à la société québécoise, et les mesures discriminatoires utilisées dans la sélection des immigrants sont, délaissées<sup>116</sup>. En prenant les rênes de ce département, le Québec veut que les nouveaux immigrants remplissent certains besoins économiques nécessaires au Québec tout en intégrant une

---

<sup>112</sup> Victor Piché, « 7. Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture », dans *La démographie québécoise : Enjeux du XXIe siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2019.

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> *Ibid.*

nouvelle société définie par sa francophonie<sup>117</sup>. Ce changement de législation est amorcé par les gouvernements Trudeau et Bourassa.

Au recensement canadien de 1871, 83,6% des immigrants au Canada étaient originaires des îles britanniques<sup>118</sup>. Puis, au début du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'en 1970, les pays d'origine des immigrants se diversifient et incluent d'autres pays européens comme l'Italie, l'Allemagne ou les Pays-Bas.<sup>119</sup> De 1991 à 1996, les immigrants originaires d'Europe ne composent plus que 22% de ce groupe<sup>120</sup>. En 1996, l'immigration provenant d'Asie (41%), d'Amérique latine (21%), et d'Afrique (13%) monte en flèche et ces régions deviennent les bassins d'immigration principaux<sup>121</sup>.

Ainsi, le Québec est en recrutement massif d'immigrants francophones et qualifiés. En parallèle, les différents pays maghrébins traversent des périodes de conflits sociaux. Par exemple, les Algériennes et Algériens sont plongés dans une guerre civile violente. Plusieurs familles algériennes qui veulent fuir la guerre quittent le pays durant cette période.

En bref, d'autres familles du Maghreb, au Maroc et en Tunisie, sont à la recherche de meilleures opportunités économiques, d'aventure ou préfèrent échapper à un cercle social anxieux. En parallèle l'ouverture de l'immigration à des pays non blancs et francophones permet à la diaspora des Maghrébins du Québec de s'agrandir. En effet, il faut attendre 1962 pour que le gouvernement canadien cesse de prendre en compte les caractéristiques raciales et nationales dans la sélection de ses immigrants (on se souvient notamment des politiques anti-asiatiques du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle), et 1967 pour que le système de points devienne la procédure principale pour choisir les nouveaux arrivants du Canada en fonction de leur profession, scolarité, maîtrise de

---

<sup>117</sup> V. Piché, *op. cit.*

<sup>118</sup> Statistique Canada, « 150 ans d'immigration au Canada », 29 juin 2016, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016006-fra.htm> (28 décembre 2021).

<sup>119</sup> Statistique Canada. (2011). *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/srvmsg/srvmsg404.html>

<sup>120</sup> V. Piché, *op. cit.*

<sup>121</sup> *Ibid.*

l'anglais (ou du français dans le cas du Québec) ainsi que le regroupement familial.<sup>122</sup> Le croisement de ces circonstances, l'ouverture des frontières à différents bassins d'immigration, la priorisation du français dans la sélection des immigrants et immigrantes du Québec, des pays du Maghreb avec des contextes socioéconomiques et politiques généralement instables et un Québec en manque historique de professionnels, est propice à l'ère d'immigration massive des Maghrébins au Québec dans les années 1990-2000.

L'histoire sociopolitique de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, permet de contextualiser le passé national, familial et personnel des différentes répondantes.

### 2.1.1 L'Algérie

Le contexte politique de l'Algérie est très complexe et conduit beaucoup d'Algériens et Algériennes à se tourner vers l'émigration. L'Algérie, au lendemain de sa révolution (1962), voit les portes de son avenir ouvertes et son chemin en tant que pays à tracer. À la suite d'une guerre d'indépendance ayant pour but de se défaire d'une administration coloniale française oppressante (1830-1962), le sang versé par les nombreux combattants et combattantes algériens et algériennes durant la guerre d'indépendance peut porter à croire que les conflits armés sont chose du passé.

Toutefois, seulement trente ans après son indépendance, l'Algérie se voit plongée dans une guerre civile meurtrière qui durera une décennie entière. Le 27 juin 1976 est adoptée la Charte nationale, qui présente les fondements de la nation algérienne. Les idéaux sur lesquels elle repose sont le socialisme et l'islam. La Charte évoque également que la population algérienne se compose certes de différentes classes sociales, mais n'admet pas l'existence de groupes ethniques, et la question amazighe est complètement évacuée du texte<sup>123</sup>. On y présente le pays comme un tout homogène et indivisible découlant des idéaux socialistes et révolutionnaires de la guerre

<sup>122</sup> Dirks, Gerald E.. "Politique d'immigration au Canada". *l'Encyclopédie Canadienne*, 23 octobre 2020, *Historica Canada*. [www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-1](http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-1).

<sup>123</sup> Benjamin Stora, *Algeria, 1830-2000: a short history*, Ithaca, Cornell University Press, 2001.

d'indépendance. Ces affirmations entrent en conflit avec l'identité amazighe en pleine période revendicatrice.

En effet, le printemps de Tamazight se déroule en 1980, et est déclenché par l'annulation par les autorités d'une conférence menée à l'Université de Tizi-Ouzou par l'anthropologue et linguiste Mouloud Mammeri portant sur l'histoire de la poésie amazighe. Il s'ensuit plusieurs manifestations et affrontements très violents en Kabylie (alors barricadée par les forces armées) qui font 32 morts et de multiples arrestations<sup>124</sup>. La définition de l'identité algérienne telle que présentée par l'État (arabisante, révolutionnaire, homogène, et unipartite) ne correspond plus aux réalités socio-économiques éprouvées par les Algériens et Algériennes. Les violences policières envers les jeunes manifestants kabyles suscitent l'indignation et la révolte à travers le pays<sup>125</sup>.

En outre, dans les années 1980, des partis politiques islamistes apparaissent sur la scène politique du monde arabe ainsi qu'au Maghreb<sup>126</sup>. On considère, à l'époque, l'adhésion aux idéologies arabo-musulmanes comme un *retour* à une identité précoloniale usurpée, allant jusqu'à nier la pluralité ethnique, linguistique et religieuse algérienne au cours de son histoire<sup>127</sup>.

De plus, en 1988 la chute du baril de pétrole (activité économique principale du pays) plonge l'Algérie dans une grande précarité économique qui cause un haut taux de chômage<sup>128</sup>. Comme c'est bien souvent le cas dans l'histoire, dans un contexte économique défavorable, les Algériens et Algériennes excédés par la précarité et le clientélisme de l'État demandent des changements politiques et une démocratisation du processus électoral<sup>129</sup>. Le 5 octobre 1988, des étudiants.es envahissent les rues pour

---

<sup>124</sup> Perspective Monde, « Début du «printemps berbère» en Algérie », Perspective monde, <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/911> (24 novembre 2021).

<sup>125</sup> B. Stora, *op. cit.*, p. 123.

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> *Ibid.*

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> Luis Martínez, *La guerre civile en Algérie, 1990-1998*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales », 1998, p. 11-17.

revendiquer de meilleures conditions et exprimer leur mécontentement et une véritable révolte éclate. Plusieurs villes se soulèvent à travers des émeutes et des actes de vandalisme, proférés par des jeunes *hittistes* pour la plupart exprimant leur colère quant à leur situation<sup>130</sup>.

En 1989, le président Chadli Bendjedid, à la tête du FLN, répond à une pression populaire grandissante, et permet la formation de partis politiques en vue de l'élection de décembre 1991<sup>131</sup>. L'élection amorcée, c'est le Front islamique du salut (FIS) qui sort vainqueur du processus démocratique<sup>132</sup>.

À la suite de sa défaite, le FLN va procéder à l'annulation des élections, ne voulant pas que le pouvoir passe entre les mains du FIS. Le FIS engendre l'Armée islamique du salut (AIS) qui se livre aux massacres les plus sanglants des représentants de l'État, d'abord, puis de la population, faisant plus de 100 000 morts<sup>133</sup>. Le peuple, en étau entre les militaires de l'État et les agents du FIS et de la GIA souffrent de violences meurtrières. De plus, les islamistes trouvent dans la violence un imaginaire commun issu d'une conception de la guerre sainte et du martyr qui dans un contexte de stagnation socio-économique de la jeunesse peut paraître plus enviable que la défaite sociale<sup>134</sup>.

La sortie du colonialisme et la fragilité de la construction d'un État-nation en devenir justifient pour un temps aux yeux du peuple, le maintien d'un parti unique et de la mainmise de l'armée sur le pouvoir, surtout dans une économie pétrolière en plein essor<sup>135</sup>. En revanche, les failles de cette cohésion nationale s'ouvrent quand le coût du baril de pétrole vient à chuter. En 1985, 72 % des chômeurs à la recherche d'emploi ont moins de 25 ans<sup>136</sup>.

---

<sup>130</sup> L. Martínez, *op. cit.*, p. 12.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 12-14.

<sup>132</sup> *Ibid.*

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>134</sup> Abderrahmane Moussaoui, *De la violence en Algérie : les lois du chaos*, Arles, Actes sud, coll. « Etudes méditerranéennes », 2006, p. 46.

<sup>135</sup> B. Stora, *op. cit.*, p. 34.

<sup>136</sup> L. Martínez, *op. cit.*, p. 13.

### 2.1.2 Le Maroc

Pour le Maroc, comme pour l'Algérie, on voit une forte augmentation de l'immigration vers le Québec dans les années 1990 (environ 3000 Marocains et Marocaines par année jusqu'en 2008)<sup>137</sup>. Bien que dans les années 1960 plusieurs Marocain.es séfarades immigrèrent au Canada, leurs parcours, leurs raisons sociopolitiques d'immigrer et le contexte d'arrivée sont assez différents de leurs compatriotes musulmans, ce qui explique une étude de cas distincte<sup>138</sup>.

Mais pourquoi y a-t-il une immigration aussi importante en provenance du Maroc ? Rappelons que les Marocains sont à la tête de l'immigration maghrébine au Québec, devant les Algériens qui pourtant sont en pleine guerre civile à cette époque.

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Par exemple, une situation défavorable économiquement et socialement au Maroc, la fermeture des frontières européennes, la volonté du Québec à l'époque de charmer les Marocaines et Marocains francophones éduqués et aisés à immigrer au pays<sup>139</sup>. Ce système volontariste d'immigration au Québec a voulu « éveiller l'idée de migrer auprès des classes moyennes et aisées pour lesquelles la migration extérieure n'était jusqu'alors pas une nécessité économique ni une stratégie de maintien ou de promotion sociale<sup>140</sup> ». Par ailleurs, on note comment la construction de l'imaginaire de l'ailleurs occidental, du *rêve néolibéral* a contribué à pousser l'émigration de plusieurs personnes dont la situation économique au Maroc était plus qu'enviable<sup>141</sup>.

En effet, Le Maroc a une histoire de départs vers l'Europe, mais surtout la France, qui débute durant le XX<sup>e</sup> siècle dans les années d'après-guerre. En pleine

---

<sup>137</sup> Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Pour enrichir le Québec, intégrer mieux: Une réponse spécifique aux besoins des Québécois originaires du Maghreb.*, BAnQ, 2008.

<sup>138</sup> Myriam Abouzaïd et Houda Asal, « Les Marocains au Canada : histoire, profil et enjeux », *Hommes & migrations*, n° 1303, 1 juillet 2013.

<sup>139</sup> *Ibid.*

<sup>140</sup> Stéphanie Garneau, « L'émigration marocaine au Canada : contextes de départ et diversité des parcours migratoires », *Diversité urbaine*, vol. 8, n° 2, 24 février 2009.

<sup>141</sup> M. Abouzaïd et H. Asal, *op. cit.*

reconstruction, l'Europe a besoin de travailleurs de chantiers et va chercher des ouvriers dans ses colonies<sup>142</sup>. L'an 1973 marque le début des chocs pétroliers et mène à la fermeture de plusieurs frontières européennes<sup>143</sup>. Dès lors, la migration vers l'Europe devient moins aisée et d'autres pays d'établissement doivent être envisagés pour ceux qui désirent émigrer pour des raisons économiques. Il y a dès 1980 un ralentissement de l'émigration pour le travail ou la scolarité vers l'étranger. Le moyen le plus commun d'émigrer est alors le regroupement familial (particulièrement en France)<sup>144</sup>. Les Marocains émigrent en Espagne, Allemagne, Libye, etc.<sup>145</sup> Il est aussi à noter qu'au Maroc dans les années 1980, l'employabilité est très difficile et une véritable tentative de décongestionner ce marché est mise en place par l'État, qui privatise plusieurs entreprises et se désengage, venant même à encourager cette immigration<sup>146</sup>.

Par ailleurs, en 1990, le Maroc plonge dans une dépression économique majeure<sup>147</sup>. La privatisation de sociétés d'État et l'arrivée sur le territoire de plusieurs compagnies internationales entraînent une augmentation du taux de chômage ainsi qu'un appauvrissement des classes populaires et rurales. En outre, les commerces illégaux comme le trafic de drogues et la contrefaçon deviennent des fléaux de plus en plus inquiétants<sup>148</sup>. On note aussi l'investissement massif des fonds de l'État dans la militarisation et l'armement dans le conflit avec son voisin algérien sur la question du Sahara occidental<sup>149</sup>.

Dans la sphère politique, il est important de souligner le règne du roi Hassan II (1957-1999) qui se caractérise par plusieurs violations des droits humains et de fortes

---

<sup>142</sup> M. Abouzaïd et H. Asal, *op. cit.*

<sup>143</sup> *Ibid.*

<sup>144</sup> S. Garneau, *op. cit.*, p. 92.

<sup>145</sup> *Ibid.*

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 171.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 170.

répressions politiques (emprisonnements, torture, censure, etc.)<sup>150</sup>. Ces années de règne sont connues comme *les années de plomb* à cause de l'anxiété sociopolitique ambiante. Le décès du roi Hassan II en 1999 et l'ascension au trône de son fils Mohammed VI marquent un changement dans l'approche politique avec notamment la mise en place en 2004 de l'instance « équité et réconciliation » qui tente de lever le voile sur les exactions commises par le gouvernement de Hassan II, sans incriminer le roi lui-même<sup>151</sup>. Cette période de répression sociale, jumelée aux stratégies de séduction du Québec (l'on se souvient qu'en 1991, la province obtient l'autogestion de son système d'immigration) envers des immigrantes et immigrants qualifiés, ainsi que la difficulté qu'est l'émigration vers Europe, rendent propice les départs massifs du Maroc. On parle presque d'un *marché de l'immigration*, le Québec investissant dans la publicité à travers des journaux, annonces, pancartes, etc., et en organisant des conférences visant à informer et encourager la venue des Marocain.es au pays. On voit aussi apparaître des agences d'immigration qui permettent de faciliter le processus bureaucratique inhérent au départ<sup>152</sup>. On comprend ainsi comment plusieurs personnes des classes moyennes aisées ont décidé de quitter leur terre natale pour le Québec.

### 2.1.3 La Tunisie

Le cas de la Tunisie est différent de celui de l'Algérie ou du Maroc. En effet, le Québec n'a pas connu une arrivée massive de personnes d'origine tunisienne dans les années 1990 comme ce fut le cas avec les Marocaines et Marocains ou les Algériennes et Algériens.

La Tunisie, comme ses voisins, a une longue histoire d'immigration vers l'Europe, dans des circonstances relativement similaires. Encore une fois, la Reconstruction d'après-guerre en Europe se fait grâce aux ouvriers des ex-colonies

---

<sup>150</sup> Frédéric Vairel, « Le Maroc des années de plomb : équité et réconciliation ? », *Politique africaine*, vol. 96, n° 4, 2004 S. Garneau, *op. cit.*, p. 171-172.

<sup>151</sup> F. Vairel, *op. cit.* S. Garneau, *op. cit.*, p. 171-172.

<sup>152</sup> S. Garneau, *op. cit.*, p. 171-172.



françaises ou sous protectorat français dont fait partie la Tunisie. Dans les années 1970, l'immigration de travailleurs tunisiens vers l'Europe cesse d'être aussi importante et l'émigration se fait plutôt à travers la politique de regroupement familial en France<sup>153</sup>.

La Tunisie acquiert son indépendance en 1956. C'est un État qui possède une relative stabilité par rapport à ses voisins maghrébins en raison du rôle des orientations politiques du président Bourguiba notamment en matière de condition féminine et d'une politique étrangère gardant de bonnes relations avec l'Occident comme tactique de développement socioéconomique à l'international<sup>154</sup>. En ce sens, la Tunisie sert souvent de médiatrice dans les conflits politiques environnants<sup>155</sup>. Après l'indépendance, le secteur économique principal de la Tunisie est le gaz naturel et le pétrole. Toutefois, la production de ces matières premières est à la baisse et la Tunisie favorise une diversification de son économie. En effet, les secteurs manufacturiers, le tourisme et les services sont mis de l'avant sur le plan économique. Beaucoup de fonds sont alors mis dans les systèmes d'éducation et de santé<sup>156</sup>. Malgré cette apparente diversification des marchés, il semble que c'est plutôt au niveau politique que les Tunisiens et les Tunisiennes perçoivent le plus de difficultés dans leur pays. Effectivement jusqu'en 2011, la Tunisie indépendante ne connaît que deux présidents et une mainmise complète de l'État sur la liberté d'expression. Dès 1957, jusqu'en 1987 c'est le président Habib Bourguiba qui prend la tête du pays en édifiant un véritable culte de la personnalité, en se proclamant président à vie en 1975<sup>157</sup>. En 1981, l'État autorise le multipartisme, mais plusieurs tentatives de fraude du scrutin et de machinations politiques empêchent une réelle alternative démocratique<sup>158</sup>. Par ailleurs, l'économie est dans certains secteurs précaire. L'austérité imposée par l'INF cause une

---

<sup>153</sup> Larbi Chouikha et Éric Gobe, *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance*, Paris, la Découverte, , n° 658, 2015, p. 32.

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 37-38.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>157</sup> Mohammed Ali Ben Mehdi, « Le multipartisme d'État en Tunisie : la débâcle », *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, vol. 46, n° 1, 2002, p. 13.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

montée du prix du pain. Il y a même en décembre 1983 et janvier 1984 des manifestations qui font près de 100 morts<sup>159</sup>. La liberté démocratique est inexistante et le président est omnipotent dans les affaires de l'État. La presse est censurée et les opposants politiques fréquemment emprisonnés<sup>160</sup>.

Puis, en 1987, Zine El Abidine Ben Ali, d'abord premier ministre, déclare Bourguiba inapte à continuer la présidence d'après l'avis des médecins. On appellera cet événement, le coup d'État médical<sup>161</sup>. Avec Ben Ali, le peuple tunisien espère voir une nouvelle ère démocratique, mais leurs attentes n'aboutissent pas, car Ben Ali verse bientôt dans une politique de contrôle sécuritaire sur les activités politiques, particulièrement celles d'obédiences islamistes<sup>162</sup>. La Révolution du jasmin, débutant le 17 décembre 2010, est causée par un taux de chômage considérable, une inflation importante et un système politique oligarchique et corrompu. Ben Ali règne avec sa famille depuis 1987 et l'immolation par le feu d'un citoyen déclenche la révolution et la fuite de la famille présidentielle. Depuis le départ de l'ancien président, la situation déjà instable économiquement empire et le PIB atteint en 2020 (en partie à cause de la crise sanitaire du COVID-19) un taux négatif de - 7 %<sup>163</sup>.

Après la révolution du Jasmin et le printemps arabe, de plus en plus de Tunisiens déposent des demandes d'immigration pour le Canada. En effet, en 2016, on compte 1934 tunisiens qui déposent leur dossier pour obtenir la résidence permanente<sup>164</sup>. En 2017 c'est 2441 et en 2018 près de 3000 demandes sont déposées<sup>165</sup>.

Au Québec, la diaspora tunisienne compte environ 20 000 personnes. Il y a une très grande proportion d'étudiants et étudiantes Tunisiens qui viennent faire leurs études au Canada. Il existe des organismes comme EduCanada qui organise en Tunisie

---

<sup>159</sup> M.A. Ben Mehdi, *op. cit.*, p. 13-14.

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 17-20.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>162</sup> *Ibid.*

<sup>163</sup> Agence de développement économique, « Contexte politico-économique de la Tunisie », <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/tunisie/contexte-politique> (24 novembre 2021).

<sup>164</sup> « Enquête - Migration régulière : Ces Tunisiens qui ont tout sacrifié pour le « rêve » canadien », *ilboursa.com*.

<sup>165</sup> *Ibid.*

des séances d'information qui ont pour but d'attirer de jeunes étudiantes et étudiants prometteurs au pays. Ces séances d'information rassemblent parfois près de 1000 personnes<sup>166</sup>. En 2006, le portrait statistique de la population d'origine ethnique tunisienne recensé au Québec indique que plus de la moitié (55,2 %) des personnes tunisiennes immigrantes se sont installées au Québec au courant des 5 dernières années, soit entre 2001 et 2006. Entre 2015 et 2019, ils sont 6 072 à immigrer<sup>167</sup>.

## 2.2 Juifs séfarades à Montréal : premier contingent d'une immigration nord-africaine au Canada

La majorité des personnes vivant au Maroc, en Algérie et en Tunisie sont de confession musulmane. En revanche, depuis longtemps il existe des populations juives à travers le Maghreb et dans le monde Arabe. Au Maghreb, ces populations sont souvent d'origine amazighe ou bien des descendants des exilés d'Espagne lors de l'inquisition espagnole en 1492<sup>168</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, une vague de personnes juives séfarades s'installe à Montréal. Ils proviennent de divers pays du Maghreb et du Machrek. Par ailleurs, un nombre important de Marocains juifs et Marocaines juives s'installent au Québec dans les années 1960, au lendemain de l'indépendance coloniale du Maroc en 1957<sup>169</sup>.

En Algérie, les juifs algériens et juives algériennes vont pour la plupart s'installer en France après l'indépendance, ayant acquis la nationalité française à travers le décret Crémieux de 1870<sup>170</sup>.

---

<sup>166</sup> Agence de développement économique, *op. cit.*

<sup>167</sup> Institut de la statistique du Québec, « Le bilan démographique du Québec. Édition 2020 », Le bilan démographique du Québec, 2020, <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2020.pdf> (20 octobre 2021).

<sup>168</sup> Marie. Berdugo-Cohen, Yolande Cohen et Joseph Josy Lévy, *Juifs marocains à Montréal: témoignages d'une immigration moderne*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, coll. « Classiques des sciences sociales », n° 2927, 2007.

<sup>169</sup> Yolande Cohen, « Juifs au Maroc, Séfarades au Canada. Migrations et processus de construction identitaire », *Archives Juives*, vol. 43, n° 2, 2010.

<sup>170</sup> *Ibid.*

En Tunisie, en 1948, il existe environ 105 000 personnes de religion juive. En 2003, ce nombre chute à 1 500 personnes (moins de 0,1% de la population). Au Maroc, d'un peu moins de 300 000 juifs environ en 1948, la communauté juive tombe à moins de 70 000 en 1967 durant la guerre des Six Jours. Aujourd'hui, on ne compte qu'environ 2000-3000 juifs au Maroc<sup>171</sup>.<sup>172</sup>

En effet, on voit qu'entre 1945 et 1970, les populations juives séfarades quittent massivement le Maghreb, et le Canada est le troisième pays d'établissement de ces populations. Entre 1960 et 1991, 7995 juifs marocains s'établissent dans la ville de Montréal<sup>173</sup>. Il y a maintenant à Montréal, l'école Maïmonide fondée en 1969 par l'Association sépharade francophone (ASF) qui avait comme but de combler le besoin à l'époque d'une école francophone de culture et des traditions séfarades pour les juifs maghrébins de Montréal<sup>174</sup>.

Étant donné que les enjeux qui ont poussé les Juifs séfarades à quitter leurs pays d'origine sont souvent distincts des raisons entourant le départ des femmes maghrébines musulmanes et leur famille dans les années 1990, ce travail ne va pas se pencher sur l'analyse des expériences migratoires de la population juive du Maghreb à Montréal, même si une étude conjointe de la population des deux confessions pourrait être très intéressante et pertinente pour l'histoire de l'immigration maghrébine au Québec. Aussi, d'un point de vue identitaire et associatif, la population juive marocaine a développé une identité séfarade<sup>175</sup>.

---

<sup>171</sup> Sergio DellaPergola, « World Jewish Population, 2015 », dans *The American Jewish Year Book*, Arnold Dashefsky and Ira M. Sheskin, 2015, vol. 115.

<sup>172</sup> Les données statistiques peuvent légèrement varier selon les sources.

<sup>173</sup> Y. Cohen, *op. cit.*

<sup>174</sup> École Maïmonide. (2019). *École Maïmonide-Histoire*. <https://ecolemaïmonide.org/notre-histoire/>

<sup>175</sup> Voir : Yolande Cohen, dir. *Les Sépharades du Québec : parcours d'exils nord-africains*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2019, 190p.

## CHAPITRE III

### ANALYSE QUALITATIVE, TEMOIGNAGES ET EXPERIENCES PREMIGRATOIRES

Dans les prochains chapitres, les récits de vie récoltés nous permettent de lever le voile sur la construction et la reconstruction identitaire des 12 femmes maghrébines de notre enquête à la lumière de leurs processus migratoires ou leur ascendance d'immigrantes *récentes* et racisées dans une perspective féministe intersectionnelle. Nous allons présenter les extraits les plus pertinents pour mettre en relief ce récit migratoire et identitaire en relevant notamment les raisons de départ, les rapports de genre, l'identité religieuse, la scolarité et le retour. Les thèses de Nacira Guénif, Paul Eid, Kamel Kateb ainsi que quelques analyses novatrices des témoignages vont permettre d'apporter un éclairage nouveau à l'histoire de l'immigration maghrébine au Québec. Nous aurions pu relever d'autres thématiques comme l'engagement politique et communautaire, la santé mentale, la belle-famille, le parrainage, le fait amazigh dans la communauté maghrébine, etc. qui sont des éléments probants dans la construction identitaire des femmes interviewées, mais que nous avons écartés à des fins de concision.

Dans ce chapitre, on s'attarde sur le parcours des participantes avant leur arrivée au Canada. Dans quel environnement ces femmes ont-elles évolué ? Comment ont-elles vécu les différentes réalités économiques, politiques, religieuses et culturelles de leurs pays ? Qu'en était-il de leurs familles et cercles sociaux ? Des rapports de genres ?

Les rapports de genre dans les sociétés maghrébines sont de nature patriarcale<sup>176</sup>. Selon Paul Eid, les femmes sont beaucoup plus enclines à rejeter ou à renégocier les rôles traditionnels genrés que les hommes dans les communautés arabes<sup>177</sup>. Est-ce vrai pour nos candidates et dans quelle mesure ? Quelles stratégies ont-elles employé dans leurs cadres sociaux et comment cela impacte leur vie de femme immigrante d'origine nord-africaine au Québec ?

#### 4.1.1 Violences, guerre et un meilleur avenir pour les enfants : témoignages de femmes d'origine algérienne

Parmi les entrevues menées avec les quatre femmes d'origine algérienne, plusieurs s'attardent sur l'horreur de la guerre civile. En effet, Sabrina et Moufida parlent de la décennie noire comme d'une période dangereuse et violente. Pour Moufida, c'est à travers le récit de ses parents qu'elle comprend l'étendue du traumatisme qu'elle a pu vivre en tant qu'enfant :

Il avait mis son arme sur le visage de mon père et moi [...] j'ai sorti ma tête de la voiture, selon mon père, et il a dit que j'avais dit aux soldats : « est-ce que vous allez tuer mon papa ? »

En Algérie, l'enfance de Moufida est parsemée d'événements troublants où elle est introduite rapidement au danger de mort constamment ressenti par sa famille qui habite dans un quartier très affecté par le *terrorisme*. Moufida nous livre un témoignage lourd d'expériences traumatisantes et elle se souvient de l'ambiance *étrange* autour d'elle :

Il y avait quelque chose, il y avait une ambiance qui n'était pas... Traumatisante ? Non, parce que t'es comme un enfant ! Tu ne penses pas vraiment à ce genre de situation [...], mais tu sais oh qu'il y a quelque chose... Les adultes sont un peu... Ils sont mêlés, ils sont étranges, ils ne sont pas trop bien.

---

<sup>176</sup> Kamel Kateb, « Scolarisation féminine massive, système matrimonial et rapports de genre au Maghreb », *Genre, sexualité & société*, n° 6, 1 décembre 2011.

<sup>177</sup> P. Eid, *op. cit.*, p. 44.

Cette ambiance *étrange* est en réalité alimentée par une série d'événements terriblement violents vécus par ses parents :

Durant la décennie noire, mon père m'expliquait qu'il y en avait des barrages routiers où est-ce que tu pouvais ne jamais revenir chez toi. D'ailleurs, pour faire peur aux gens, qu'est-ce qu'ils faisaient c'est que [...] ils décapitaient des gens, ils prenaient la tête de la personne et la mettait devant la voiture [...] pour justement faire peur au peuple. ...Il y avait une nuit où il y avait des bombardements et il (père) comptait [...] Et il me dit à un moment donné j'étais rendu à 100 pendant la nuit. 100 bombardements. Et il était comme je ne pouvais plus continuer. Je dormais, soit je me réveille demain, soit je me réveille pas. Et à partir de ce moment-là, il m'avait expliqué que c'était là qu'il a fait la décision : on s'en va d'ici [...] je ne veux pas un avenir dans ce genre de milieu pour mes enfants.

Le déclic du départ par rapport au danger que la société représente pour les enfants est aussi présent dans le témoignage d'Ibtissem, dont le père parle d'une peur de ce qu'on pourrait faire à ses enfants :

Quand Dounia est née [...] Il m'a dit j'ai eu un déclic, là. Je vous voyais, je voyais mes enfants comme ça dans cette société qui leur veut du mal, en fait. Qui va leur faire du mal, surtout qu'il a cinq filles et un garçon. Et c'est ça. On se faisait constamment agresser en fait à l'extérieur. Mon frère, il était tout le temps en train de se battre avec du monde. Il y avait tout le temps des gens qui essayaient de nous agresser. Donc là, il a eu peur et il s'est dit : « vas-y je me casse ».

La peur du monde extérieur, surtout pour les filles, est aussi ce qui transparait dans le témoignage de Sabrina qui exprime qu'étant adolescente durant la montée des tensions meurtrières en Algérie, elle et ses consœurs se sont vues limitées dans plusieurs activités et elle aurait souhaité une meilleure adolescence :

Deux petits exemples ont commencé à avoir des restrictions vestimentaires que la société imposait donc aller se baigner avec un maillot de bain à la mer, ça commençait à devenir un peu problématique. On commençait à se sentir un peu agressées, à se dénuder dans la baignade [...] Les salles de cinéma commençaient à avoir des restrictions. On ne pouvait pas aller voir des films [...] C'était un peu tout ça-là qui fait que je pense que... [...] Il y en a qui ont fait un petit peu de résistance. Ils ont continué à aller à la mer malgré qu' à certains moments ça commence à devenir dangereux parce

qu'on pouvait vraiment subir des attaques physiques. C'est ça. C'est la petite partie que j'ai senti que ça a eu un impact sur ma personne.

Sabrina a à craindre pour sa sécurité advenant le port d'une tenue considérée *indécente*, comme le maillot de bain à la plage. Il est intéressant de voir comment cela est minimisé par la participante lorsqu'elle mentionne que c'est une *petite partie* compte tenu du fait qu'il y a un danger d'agression mortelle. Bien qu'elle mentionne que l'impact a été petit, Sabrina révèle que ces expériences l'ont poussé à avoir une maturité précoce et une conscience politique aiguisée à la résistance contre l'injustice. Elle est aujourd'hui une membre active du mouvement du *Hirak* algérien de la diaspora de Montréal et manifeste régulièrement pour un virage démocratique en Algérie. Très jeune, Sabrina descend dans les rues pour dénoncer l'intégrisme qui brime son adolescence :

[...] ça a poussé à une à une maturité précoce. Je n'sais pas, moi, 16-17 ans, je partais à des manifestations contre le terrorisme, je brandissais des slogans peut-être qui était un peu précoce par rapport à mon âge.

Les violences en Algérie durant la décennie noire sont d'une rare intensité. La littérature nous informe sur l'étendue de cette violence, qui touche les femmes algériennes de façon particulière, étant donné qu'un des enjeux mis de l'avant pas les islamistes de l'époque tourne autour d'un rejet des tenues vestimentaires *occidentales*, notamment. Vues comme un relent de la colonisation, ils stipulent que la femme algérienne ne devrait pas se vêtir comme l'ex-colon, dans une volonté d'un *retour* à une *pureté* civilisationnelle qui passe par le contrôle du corps des femmes<sup>178</sup>. On note que ce contrôle des habitudes ou activités des femmes est une tactique également préconisée par le gouvernement algérien, notamment à travers l'adoption en 1984 du code de la famille, environ six ans avant la guerre civile, qui relègue la femme au rang de mineure, l'empêche de marier un non-musulman ou de devenir tutrice de ses

---

<sup>178</sup> Ahmed Rouadjia, « La lutte des femmes laïques en Algérie », *Confluences Méditerranée*, vol. 59, n° 4, 2006.



enfants<sup>179</sup>. Plusieurs auteurs comme Lahouari Addi mettent en relief l'importance de la question de l'émancipation féminine dans la famille algérienne postcoloniale et son importance dans les origines de la guerre civile<sup>180</sup>. Sabrina ayant 4 ans lors de l'adoption du code de la famille, environ 9-10 ans au début de la guerre civile, et presque 20 ans à la *fin* du conflit, on comprend qu'elle vit la majeure partie de son enfance et son adolescence dans un contexte historique de tensions, et surtout de politisation des mœurs féminines.

Malgré le danger ambiant et son jeune âge, Sabrina et d'autres femmes se mettent au premier rang de la résistance. On note qu'en Algérie, une forte culture associative féminine et féministe gérée par des femmes algériennes engagées existe et a été particulièrement active lors de la décennie noire, notamment dans la défense des acquis des femmes menacés par les discours misogynes du FIS<sup>181</sup>. Sabrina, bien qu'elle ne mentionne aucun lien avec quelconque association de femmes en Algérie, semble s'inscrire dans cette remise en cause de l'instrumentalisation de la femme dans la définition identitaire nationale, à travers des manifestations citoyennes, notamment. Sabrina dit à ce sujet :

j'ai senti que j'étais un petit peu... Qui avait quand même une frustration de la société par rapport à mes idées, par rapport à ce que moi je voulais vivre, par rapport à... parce qu'on commençait à avoir des restrictions [...] C'était eux qui décidaient de ce qui était correct ou pas correct. Et puis... euh... Peut-être, j'aurais voulu avoir une meilleure adolescence. Peut-être j'aurais voulu que la société soit plus ouverte et je pense que j'ai résisté.

La guerre civile algérienne et l'intégrisme ambiant dans laquelle Sabrina a vécu son adolescence lui ont donné le besoin de résister à une restriction injuste de ses activités. Ainsi, pour Sabrina, la période pré migratoire engendre un fort engagement

---

<sup>179</sup> Juliette Minces, « Algérie : Code de la famille, Code de l'infamie », *Après-demain*, n° 1, 2007.

<sup>180</sup> Lahouari Addi, *Les mutations de la société algérienne : famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, La Découverte, 1999.

<sup>181</sup> Malika Remaoun, « Les associations féminines pour les droits des femmes », *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 8, 31 août 1999.

politique, une envie de reprendre en main son agentivité et une identité politique militante en faveur de la démocratisation de l'Algérie.

À travers les termes *peut-être, un peu, un petit peu, petite partie* Sabrina illustre une réticence à se définir selon ces événements violents et misogynes. Elle préfère se définir de façon extérieure à la guerre vécue, car elle ne veut pas s'identifier comme une victime, mais comme agente de sa vie. Bien qu'elle n'accorde pas une importance accrue à ces événements dans la formation de sa personne, elle souligne l'importance de la famille pour passer à travers cette période :

Et on était exposés à des images assez violentes (à la télévision). Je pense que dans ma famille, j'ai quand même eu la protection qu'il fallait pour passer à travers tout ça avec peu de séquelles.

En effet, la famille est très importante pour Sabrina, et dans la société algérienne, cette ambiance politique des extrêmes perce le mur du cocon familial et divise les membres de sa propre famille, qui gardait une certaine ligne de conduite quant aux valeurs partagées. Sabrina se souvient comment adolescente, elle voyait les nouveaux idéaux politiques des différents membres de sa famille briser l'homogénéité d'opinions qui était autrefois dans la dynamique familiale :

Les débats familiaux des adultes de l'époque. Comme je l'ai dit au début, mon papa était pratiquant, mais il est pour la laïcité, pour la séparation du discours religieux. Il est antireligieux dans tout... Parce qu'il y en a qui vont venir mêler la religion dans toutes les sphères de leur vie. Mon père était opposé à ça. Il voulait vraiment mettre la ligne entre la religiosité et toutes les sphères de la vie en parallèle. Donc, mon grand-père était aussi comme ça. On a eu une de mes tantes qui a été un peu influencée par la mouvance intégriste et l'islamisme de l'époque. Et effectivement, il y avait des débats assez chauds où elle défendait ses idées et les autres membres de la famille défendaient les leurs.

Comme mentionné précédemment, les questions des mœurs de la femme et de la famille algérienne *moderne* de l'époque est au centre des offensives politiques de du

FIS et de l'État<sup>182</sup> et intègre les conversations la population. La déchirure du cocon familial engendrée par la montée de l'intégrisme est pour Sabrina un des premiers lieux de tumulte dans son identité politique. Par ailleurs, c'est à l'intérieur de la famille que Sabrina, et plusieurs vivent la peur de la mort qui peut surgir à tout moment :

[...] il y avait aussi des violences comme inexplicables. Une bombe qui explose dans un autobus, une bombe qui explose dans un marché. Fait que ça, c'était ça parce que... On ne savait pas. On ne savait pas quand est-ce que ça pouvait arriver. Fait que cette peur-là, tous les membres de la famille la ressentait. Cette pression-là. Cette peur-là. Cette terreur-là. Tout le monde l'avait ressentie. Comme je l'ai dit, moi je viens de la capitale, donc il y avait d'autres types de peur ou de terrorisme dans les régions éloignées où des gens pouvaient se faire égorger ou des choses comme ça, mais à la capitale, dû au nombre de personnes qui avaient ou... C'était un autre type de terrorisme, c'est ça que je te disais ça pouvait être une bombe dans un marché... On ne savait pas quand est-ce que ça pouvait arriver. Fait que oui, on sortait le matin, on s'embrassait, puis on ne savait pas qu'est-ce qui allait arriver.

Par les termes *peur, terreur, pression, inexplicables, on ne savait pas*, on comprend l'ampleur de l'anxiété sociale dans laquelle Sabrina a évolué dans le contexte de la guerre civile à la capitale. On se souvient que la décennie noire a coûté la vie à plus de 100 000 personnes et fait des milliers de disparus. Toutefois, Sabrina insiste. Elle n'a pas été affectée par la montée de l'intégrisme et répète qu'elle n'est pas traumatisée, avec un certain détachement :

Mais pour être honnête, je me sens complètement équilibrée, je ne suis pas... Je n'ai pas de traumatismes [...]

Le refus de Sabrina d'être catégorisée comme victime revient aussi dans ses interventions relatives au marché du travail au Québec. Cette hésitation à parler du traumatisme ressemble à ce que Moufida relève comme une envie d'oublier de ses parents et du peuple algérien :

---

<sup>182</sup> Lahouari Addi, *Les mutations de la société algérienne: famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, La Découverte, 1999.

C'est tellement un traumatisme qui est grand que j'ai juste l'impression que les gens essayent d'oublier ça et de se dire dans le passé et on va essayer de vivre avec, mais sans trop y accorder une importance qui est très grande, alors que ça fait partie de l'histoire de l'Algérie, veut veut pas. Mais oui, en effet, le peuple a fait preuve de résilience face à ça. [...] Mon père il est traumatisé de ça, à tel point qu'il n'aime pas en parler. Il n'aime pas du tout parler de ça. [...] il va en parler un peu, mais va dire ah, mais j'aime pas parler de ça. C'est dans mon passé. Je préfère ne pas revenir là-dedans.

Le fait de ne pas savoir ce qui allait se passer, même après que les affrontements armés ont cessé en Algérie, est ce qui pousse Sabrina à reconsidérer la proposition de son mari à immigrer au Québec, surtout à la naissance de sa fille (Sabrina immigré au Québec en 2009) :

Au début, l'idée, c'était plus mon mari. Moi, j'étais très attachée à ma famille, j'avais une belle vie [...] À la naissance de ma première fille, en 2004 [...] c'est là que la discussion a commencé... C'était plus... Parce que nous, oui, ça allait bien, mais on pensait un peu à nos enfants. Tu sais, la scolarité, la qualité de vie qu'elle allait avoir dans quinze ans, dans vingt ans. C'était le point de départ.

La famille semble le point d'attache le plus important pour Sabrina et c'est ce qui rend la vie belle en Algérie. Cette source de stabilité et réconfort qu'est la famille est en revanche insuffisante pour ses enfants. L'incertitude quant à l'avenir politique, social et économique du pays éclipse la stabilité et l'amour de la famille élargie. L'incertitude quant à la clémence de l'avenir est ce qui revient comme élément déclencheur probant d'immigration chez les répondantes d'origine algérienne et leurs parents.

Cette incertitude quant à la garantie de sa sécurité comme femme existe aussi dans le témoignage d'Ibtissem, qui présente comme très difficile son évolution en tant que préadolescente dans le village où sa famille, citadine d'origine, a dû déménager pour le travail de son père. Elle note une différence marquée entre la ville et les régions rurales et dit avoir été traumatisée par l'hyper sexualisation et les agressions qu'elle a subies très jeune :

Donc du coup à chaque fois qu'on allait à la piscine, le trajet c'était vraiment... T'sais on allait vers l'après-midi, lors de la sieste. [...] C'est le moment le plus dangereux pour une fille pour sortir [...] On passait par un quartier et il y avait un groupe de gars qu'on voulait absolument éviter à chaque fois. Je me rappelle une fois, ils nous ont *spottés* et ils ont commencé à nous courir après. C'était vraiment *weird*. Genre ils voulaient nous violer en groupe. Là, ils avaient attrapé... T'sais là je me rappelle et je suis comme ça c'est traumatisant tout ça, tu vois. [...] Ça me donne des frissons, même genre, vraiment, Hamdoullah<sup>183</sup> qu'on est venus ici, tu vois. Vraiment harcèlement sexuel... Très, très tôt, et ça... Je me rappelle, j'avais une colère de fou à l'intérieur de moi. Pour moi, c'était comme une méga injustice. [...]

La colère d'Ibtissem par rapport aux agressions et aux limitations imposées par la société de par son statut de femme se développe plus tard en un militantisme engagé pour les causes féministes et une soif de justice sociale. Elle parle à plusieurs reprises de sa frustration de ne pas pouvoir faire *comme les garçons*, par exemple dans sa manière de parler où elle voit qu'elle n'a pas le droit de dire des gros mots, mais que ses pairs masculins en sont moins réprimandés. Comme Sabrina, mais dans une différente mesure, il semble que cette frustration se transforme en une identité politique accrue.

En outre, de par les entrevues, on sait que les situations socioéconomiques au pays d'origine des participantes interrogées (ou de leurs parents si elles n'ont pas effectué elles-mêmes l'émigration ou sont parties jeunes) étaient très favorables. En effet, il semble que les raisons principales pour l'immigration ne tournaient pas autour de la précarité financière des parents, mais de l'ambiance sociale et de l'incertitude quant à l'avenir économique et social du pays et ce que cela impliquait pour la sécurité des enfants, surtout dans le cas de l'Algérie.

Beaucoup d'Algériennes et d'Algériens voulant fuir les violences et la précarité économique dans lequel est plongé le pays durant ce qu'on appellera la décennie noire,

---

<sup>183</sup> Dieu soit loué (traduction libre).

choisissent le Canada et de façon plus spécifique le Québec<sup>184</sup>. Par ailleurs, à la traditionnelle émigration vers la France on préfère le Québec, car on prête à l'ancien colonisateur un racisme systémique et social et donc une terre d'immigration défavorable et de peu d'opportunités<sup>185</sup>. Le Québec quant à lui est perçu dans *l'imaginaire* comme un territoire francophone dans une Amérique d'opportunités, où tout à l'air *facile* et qui se place hors du rapport décolonial France-Algérie<sup>186</sup>.

#### 4.1.2 Témoignages relatifs aux raisons de départ du Maroc

Pour les raisons de départ des candidates d'origine marocaine ou leur famille, c'est plutôt flou. Même si les Marocains et Marocaines constituent la plus grande communauté maghrébine au Québec, il ne semble pas y avoir, selon les témoignages, une ligne directrice et plusieurs raisons sont évoquées. Elles tournent toutes autour de l'alibi des enfants et des opportunités de haute scolarisation qu'il pourrait y avoir à l'étranger. Il n'y a pas beaucoup de témoignages relatifs à l'ambiance sociale ou politique. Seule Zineb mentionne que son père et sa mère lui rapportent que leurs raisons pour l'immigration sont en partie sociales, en relevant les inégalités sociales au Maroc :

Mon père il s'est dit que non, la vie de mes enfants je n'la veux pas au Maroc. C'est comme pour leur futur, car malgré que c'est un beau pays et tout, mais comme socialement, puis... Au niveau du... Ben, c'est plus le niveau d'études. [...] à la fin, le taux de chômage est tellement élevé que ce n'était pas le pays qui... Comment on appelle ça... Où les droits humains étaient respectés. Il voulait pas ça pour ses enfants.  
[...] Du côté de ma mère, oui, elle ne voulait pas que ses enfants grandissent au Maroc. Puis, elle avait aussi quelques conflits avec la famille.

Étant donné que les témoignages que nous avons recueillis quant au quotidien au Maroc des participantes avant l'immigration sont limités, rappelons que les années de

---

<sup>184</sup>Myriam Hachimi Alaoui, « L'exil des Algériens au Québec », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 13, n° 2, 1997.

<sup>185</sup>A. Belaidi, *op. cit.*, p. 138-139.

<sup>186</sup>*Ibid.*, p. 139-140.

départ des quatre femmes d'origine marocaine sont 1998, 1995, 1975 et 1986. Vermeren nous indique dans *Histoire du Maroc depuis l'indépendance* que les années 1977 à 1999, aussi nommées les *années de plomb*, sont une période de répression politique de la Monarchie contre ses opposants ou critiques<sup>187</sup>. Plusieurs disparitions ont lieu ainsi que la torture des sujets récalcitrants. D'un point de vue économique, la vie est difficile pour le peuple qui voit des émeutes éclater autour notamment de la cherté de la vie et des produits quotidiens. 1990 est une année très trouble et violente où les répressions sont importantes. On voit aussi l'introduction d'un islamisme politique au sein de la population<sup>188</sup>.

Bien qu'on ne puisse prétendre que ces événements aient influencé directement la volonté des parents des participantes d'ascendance marocaine d'immigrer au Canada, rappeler l'ambiance sociopolitique et économique de leur départ permet de nous interroger quant à une partie de leurs motivations. Cela nous permet également de mieux comprendre le témoignage de Zineb par rapport à l'importance pour son père des droits humains et l'attraction que représentait le Canada pour lui en ce sens.

Il y a aussi le témoignage de Yousra qui illustre la peur de ses parents quant à l'avenir incertain de leurs enfants et à leur sécurité. Bien que les précédents extraits aient illustré le penchant féminin de ce à quoi ces peurs peuvent ressembler (sécurité physique, hyper sexualisation, restrictions), Yousra nous révèle que c'est pour son frère que l'émigration est considérée, la menace des gangs de rue et de la drogue étant importante :

On avait une bonne situation, il n'était pas question de moyens financiers ou quoi que ce soit. [...] Ma mère a décidé de quitter parce que mon frère [...] Il fréquentait des gens comme pas bons... Des gars qui n'étaient pas très bons et qui étaient t'sais, dans la drogue [...] T'sais, elle n'était pas inquiète pour ses filles, mais pour mon frère comme c'était vraiment le point genre qui l'a fait ramasser les papiers.

---

<sup>187</sup> Pierre Vermeren, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, La Découverte, 2009, p. 87.

<sup>188</sup> Karim Boujrada, *Le Maroc à la lumière de l'enjeu démocratique*, M.a. (science politique), Université du Québec à Montréal, 2008, p. 23.

Cela n'est pas sans rappeler le fort problème de trafic de drogue en pleine expansion au Maroc mentionné au chapitre II. Effectivement, depuis 1970, le phénomène revêt une ampleur nouvelle qui ne cessera de croître, le réseau de narcotiques marocain devenant un fournisseur majeur pour l'ensemble du pays ainsi que de l'Espagne et la France<sup>189</sup>.

Ainsi, l'alibi des enfants quant à leur sécurité financière et physique est omniprésent dans les raisons de départ, que ce soit dans le cas des témoignages relatifs à la période prémigratoire au Maroc, et de façon plus marquée (dans un contexte de guerre et d'extrémisme religieux), le cas des participantes d'origine algérienne. Cette incertitude face à un avenir sur lequel on préfère ne pas trop parier est un point revenant dans plusieurs entretiens traitant des raisons de départ, comme c'est le cas pour Yousra, Ibtissem, Sabrina, Zineb, Moufida et Malika.

#### 4.1.3 Témoignages relatifs aux raisons de départ de la Tunisie

En Tunisie, Malika parle d'une ambiance effervescente d'opportunités internationales pour les personnes diplômées :

On ne manquait pas d'argent, mais c'était comme... À cette époque-là, c'était l'effervescence de l'immigration. Tous les gens, disons diplômés, ils pensaient juste à l'immigration parce que les salaires n'étaient pas équitables par rapport aux études qu'on faisait.

Pour Malika, l'aspect d'enrichissement économique est très probant pour expliquer ses motifs de départ et cette idée est partagée par Chahinez. Selon Malika, une des raisons du départ est liée à la possibilité de faire beaucoup plus d'argent, les salaires étant inadéquats en Tunisie. Elle dépeint ce phénomène comme touchant la masse. En ce sens, elle présente l'idée de l'incapacité de la Tunisie à retenir ses professionnels. L'aspect inintéressant des revenus jumelé à la conscience des opportunités existantes à l'étranger est une piste intéressante pour expliquer le départ.

---

<sup>189</sup> Philippe Bordes et Alain Labrousse, « Économie de la drogue et réseaux de corruption au Maroc », *Politique africaine*, vol. 93, n° 1, 2004.



Toutefois, Malika mentionne également qu'il faut partir avant que tout s'écroule, car *ça va mal tourner*. Outre les raisons économiques, Malika admet avec retenue l'existence d'un inconfort relatif à l'ambiance sociopolitique et même un fort pressentiment quant à l'urgence de partir :

Mais moi, j'avais comme un pressentiment que ça va mal... Mal finir. J'avais vraiment un pressentiment, parce qu'à l'époque où on est venu ici, c'était comme... Il y avait comme un début d'effervescence. Parce que la famille présidentielle... La femme du président a commencé à prendre beaucoup de pouvoir, et sa famille aussi beaucoup de pouvoir. Et les gens, c'est sûr, à cette époque-là, personne ne peut parler, personne ne peut dire quoi que ce soit, mais on sent que les gens y sont vraiment à bout! Je sentais que ça va mal tourner. [...] Mais il n'y avait pas forcément une raison politique.

On comprend l'intensité du sentiment de Malika par rapport à l'urgence de quitter le système, par les nombreuses répétitions des termes *mal tourner*, *ça va mal tourner*, *à bout*, *ne peut pas parler*. Cela illustre l'impact des dynamiques politiques autoritaires de la Tunisie dans sa décision d'immigrer. Même si elle répète à plusieurs reprises que son immigration ne se fait pas pour des raisons politiques, elle étaye de manière révélatrice, la censure, le chômage, la peur de l'État, la méfiance, etc. engendrés par une mainmise politique de la famille Ben Ali :

Il y avait moins de chances de travailler pour les jeunes, il y avait comme euh... Comment dirais-je ? Le coût de la vie a beaucoup augmenté, les gens ils... Personne n'a le droit de dire quoi que ce soit. Les gens, ils n'ont plus de confiance aux autres. Ils ont peur de parler, de dire... De parler politique, surtout. Donc, ils étaient comme opprimés. La famille, vraiment, surtout la femme du président et sa famille, ils prenaient le dessus de tout. C'est sûr qu'à ce niveau-là, ça commence à se sentir dans tous les domaines. Tu ne peux pas avoir un travail sans avoir des pistons. [...] Les gens ne peuvent pas supporter toutes ces conditions-là, ça va mal tourner ça c'est sûr. [...] Et ça a mal tourné à la fin.

Malika relève un point très important, celui du piston/corruption qu'elle considère omniprésent. En effet, le sentiment de ne pas appartenir à un système

prévisible et obéissant à des règles égalitaires engendre une méfiance relative à l'avenir. Certes, Malika et sa famille ont réussi, mais cela va-t-il être le cas de ses enfants? Comment s'assurer qu'ils auront les bons pistons? Car comme elle l'explique, même s'ils font des études, le travail n'est pas garanti sans être de connivence avec une personne bien placée. On comprend que pour Malika, comme pour Sabrina, l'avenir est trop incertain et il est mieux de partir avant que ça *tourne mal* pour ses enfants. Ainsi, pour Malika, Sabrina, le père d'Ibtissem, et le père de Moufida, le Canada représente cet idéal démocratique et égalitaire, alternatif au modèle de méfiance et de connivence qu'ils semblent expérimenter et qui les poussent au départ.

Par ailleurs, Malika immigré avec sa famille au Québec en 2007, trois ans avant le printemps arabe en Tunisie. On peut se demander si les *prédictions* de Malika par rapport à la tournure dangereuse des événements et l'impérativité de quitter ne fait pas écho aux revendications mises de l'avant lors de cette révolution du jasmin qui débute par le suicide de Mohamed Bouazizi, 26 ans, qui s'immole par le feu en face du gouvernorat de Sidi Bouzid le 17 décembre 2010, à cause de sa grande précarité.

#### 4.1 Le rapport à la famille, un élément de différenciation identitaire

La famille, dans les témoignages de toutes les participantes, est très importante pour leur développement identitaire et est souvent ce qui les rattache le plus à leur pays d'origine. C'est dans la famille qu'elles sont introduites à la pratique de l'islam et aux valeurs familiales qui restent pour elles centrales, même après leur immigration. Le rapport à la famille constitue, en contexte d'immigration, un élément de différenciation identitaire par rapport à la société d'accueil dans une série de référents à la vie prémigratoire.

Grandissant dans une société d'origine mettant sur un piédestal les relations familiales, on comprend comment pour plusieurs candidates arrivées au Québec avec

très peu de famille sur place, si ce n'est aucune, l'adaptation sociale peut comporter certains défis et comment elles emportent avec elles cette valeur différenciatrice de la famille pour préserver leur identité de départ.

Dans cet ordre d'idée, il est intéressant de se pencher d'un point de vue théorique sur les structures de la famille dans les pays du Maghreb. On pense au sociologue Lahouari Addi qui nous informe sur la famille algérienne actuelle en présentant nombreux cas de figure, tout en expliquant combien elle a changé par rapport à son organisation tribale, patriarcale d'origine. Il met en lumière sa multiplicité contemporaine qui influence leurs rapports (certaines familles sont traditionnelles, religieuses, occidentalisées, aisées, instruites, précaires, d'origine rurale ou citadine, etc.), mais aussi son unicité face à la famille contemporaine en Occident :

Les sociologues de la famille n'arrivent pas à trouver une dénomination consensuelle pour la famille algérienne. Les uns parlent de famille élargie, composée, étendue et récusent la notion de modèle familial unique; d'autres parlent d'un modèle familial diversifié et présentant plusieurs types. Mais la tendance dominante est à la caractérisation d'un modèle familial résultant d'une stratégie multiple d'adaptation aussi bien en milieu urbain que rural. [...] Notre hypothèse est que la famille patriarcale s'est transformée en famille élargie qui, selon les ressources matérielles et le capital culturel des membres du groupe familial, se présente soit en famille composée de plusieurs ménages avec unité de résidence et de lieu de consommation, soit en réseau familial structuré autour d'un ménage principal (en général celui des parents), mais réparti en plusieurs lieux de résidence<sup>190</sup>.

Addi parle de la famille comme d'un réseau dépendant de plusieurs familles, se réunissant souvent autour de la maison des parents, grands-parents, ou arrière-grands-parents (du couple aîné) s'ils sont encore vivants, des oncles, tantes, cousins, frères et sœurs<sup>191</sup>. La terminologie varie selon les auteurs. Addi parle de la famille patriarcale pour illustrer la famille ancestrale liée par les règles tribales du respect du chef

---

<sup>190</sup> Addi Lahouari, « Femme, famille et lien social en Algérie », dans *Famille et mutations sociopolitiques*, La Maison des sciences de l'homme, 2005, p. 171-173.

<sup>191</sup> *Ibid.*

masculin, quant à Mokhtar El Harras, un sociologue marocain, il associe le terme *famille élargie* à la famille patriarcale d'Addi. Il met lui aussi en relief l'aliénation des rapports patriarcaux d'origine tout en soulignant l'implication plus large du concept de la famille au Maghreb :

Si cette tendance à l'autonomie est plus marquée dans certaines catégories sociales que dans d'autres, elle doit pourtant composer avec l'existence de relations parentales étendues et entretenues par divers liens d'échange avec ascendants, descendants, collatéraux et affins. Car à l'encontre de ce qu'on constate généralement en Occident, à savoir une parenté majoritairement latente, choisie, volontaire, restreinte, et donc, largement confinée à l'entourage familial le plus immédiat, puisque limitée essentiellement aux familles d'orientation des deux époux, la parenté agissante dans la société marocaine s'élargit à un nombre relativement plus élevé d'ascendants<sup>192</sup>.

Ainsi, Addi, comme El Harras remarque une autonomisation du couple par rapport à la famille *ancestrale*, mais qui reste dans un cadre plus large que celui de la famille occidentale contemporaine. On pense aussi à Ridha Ben Amor<sup>193</sup> qui nous parle du lien social en Tunisie passant par un réseau familial étendu et solide qui a une valeur accrue, même pour les jeunes générations. Ben Amor va contre l'idée d'un effritement de l'importance familiale dans une société post-industrielle<sup>194</sup> et fait valoir la persistance de la solidarité et de l'entraide familiale (voulue ou imposée) dans la société tunisienne<sup>195</sup>.

Malgré ces différences de nomenclature, les auteurs s'entendent sur l'idée d'une famille maghrébine changée, mais dont les liens dépassent l'idée d'une cellule familiale couple-enfants et où l'entraide est attendue dans une certaine pérennité des rôles anciens, tout en introduisant les réalités relatives au genre comme le fait que femmes aient une carrière, des études, que les mariages ne sont majoritairement plus

---

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> Mohamed Madoui, « Ridha BEN AMOR, Les formes élémentaires du lien social en Tunisie. De l'entraide à la reconnaissance », *Insaniya*, n° 55-56, 30 juin 2012.

<sup>194</sup> *Ibid.*

<sup>195</sup> *Ibid.*

décidés par les parents, mais par les concernés ou bien la perte de pouvoir de la belle-mère sur la belle-fille. Bien que les auteurs parlent de la famille dans leurs réseaux nationaux respectifs, il semble que plusieurs concepts se recoupent dans leurs thèses et celles d'autres théoriciens de sociologie de la famille au Maghreb<sup>196</sup>.

En ce sens, Sabrina met en relief qu'avant l'immigration, elle avait un rapport très fusionnel et positif avec sa famille étendue et que ses enfants ne pourront jamais l'expérimenter :

J'étais très, très proche de... J'ai grandi beaucoup chez ma grand-mère maternelle. Les liens familiaux étaient très différents de ce que mes enfants vivent ici, au Canada. [...] La famille représentait beaucoup, beaucoup plus que ça. Elle allait jusqu'aux grands-parents, aux oncles, tantes, aux belles-familles. La famille était vraiment... elle avait un sens plus large que la famille que mes enfants ont ici. La famille ne se limitait pas à papa, maman, les frères et les sœurs.

Ainsi, Sabrina, rapporte ce que les théoriciens évoquent par rapport au modèle maghrébin de la famille contemporaine et de son aspect englobant. Sabrina souligne cette différence entre son expérience familiale et celle de ses filles avec une certaine nostalgie et avance également sentir qu'elle doit pour ses filles occuper la fonction de mère, grand-mère, tante cousine, étant donné le *vide* familial qu'elle leur a imposé à travers l'immigration.

Amel va dans le même sens et décrit cette proximité familiale comme un phénomène généralisé au Maghreb. Cette proximité pour Amel n'est pas seulement sentimentale, mais aussi physique, les membres de sa famille vivant dans le même bâtiment et voulant rester à proximité :

Et puis le concept de famille en Tunisie, c'est presque le même qu'en Algérie, au Maroc. C'est très important les relations familiales. Par exemple, mon père, notre maison, il a bâti les maisons de mes deux frères

---

<sup>196</sup> Mohamed Kerrou et Mostafa Kharoufi, « Maghreb: Familles, Valeurs et Changements Sociaux », *Monde arabe: Maghreb Machrek*, n° 144, 1994, p. 27.

au-dessus de notre maison. C'est très important que ce soit un cocon familial et qu'on soit tous réunis.

Addi évoque ce cas de figure où des familles aisées décident de vivre dans un même bloc d'appartements ou dans une villa à plusieurs étages indépendants :

Dans les couches très aisées (entrepreneurs, grands commerçants), dont les membres peuvent construire la maison qu'ils désirent, la mode est aux appartements différenciés dans le même immeuble où vivent des frères mariés. La famille élargie se regroupe dans une même maison ou immeuble, dans lequel chacun des frères mariés - ou en cours de mariage - dispose d'un appartement et y vit avec sa femme et ses enfants, de manière autonome y compris dans la préparation des repas<sup>197</sup>.

Amel nous informe aussi sur la multiplicité des formes familiales possibles et comment elles sont influencées par la position géographique (ruralité versus urbanité), la condition économique et ce qu'on pourrait appeler la *tendance* de la famille qui n'est pas homogène pour toute la société, ce qui fait écho aux conclusions de nos auteurs de la sociologie de la famille qui mettent l'accent sur l'importance socioéconomique de la famille.

En ce sens, Malika relève ce qu'elle perçoit comme une différence essentielle de sa communauté et celle de sa société d'établissement, où la dépendance des enfants envers le cocon familial est plus courte dans le temps et est selon elle découragée. Elle dit en ce sens :

La moindre des choses; la famille. On n'a pas les mêmes valeurs familiales, on n'a pas les mêmes valeurs de... D'ailleurs, à chaque fois où je parle de mes enfants, comme quoi, par exemple [...] que mes enfants ils habitent encore avec moi, ils trouvaient ça bizarre. [...] Si je dis que mon garçon il n'a jamais travaillé avant de graduer... Rien que ces choses-là, c'est une différence entre nous. [...] Les enfants ils restent avec nous jusqu'au mariage. Eux, non, juste 16 ans.

---

<sup>197</sup> A. Lahouari, *op. cit.*, p. 79.

Elle semble se sentir isolée dans sa logique de la norme familiale et dépeint des cadres structurels familiaux polarisés, notamment à travers les termes *Les enfants ils restent avec nous jusqu'au mariage. Eux non juste 16 ans*. Cette opposition du Nous à Eux, révèle comment pour plusieurs candidates de notre enquête comme Malika, Amel, Sabrina, Chahinez, les cadres structurels familiaux représentent un élément de différenciation sociale et culturelle qui leur permet de s'identifier *a contrario*. Amel, dans son entretien, relève également l'importance de transmettre la valeur de la famille, plus que de la religion à ses enfants et que c'est un élément non négociable de son évolution familiale au Canada.

Un aspect intéressant des liens familiaux au Maghreb est la relation avec la belle-famille qui semble être, selon nos observations, une des structures patriarcales les plus persistantes envers des femmes de notre échantillon. On observe chez certaines candidates comme Malika une volonté d'autonomisation quant à la belle-famille par l'immigration. Lorsqu'on lui demande si ses relations avec sa belle-mère sont une raison de départ elle répond comme suit :

Pour moi oui, pour moi oui. Pour moi, c'était une des raisons, parce qu'il n'y avait pas un moyen pour le détachement... Se détacher ou couper ce cordon ombilical qui, jusqu'à date, ne s'est pas coupé. Jusqu'à maintenant, jusqu'au moment où on se parle, le cordon ombilical n'est pas coupé, mais c'est juste de son côté à lui. Mais on s'adapte, depuis toujours. On en a essayé de s'adapter à ce point-là.

On comprend par cet extrait que bien que Malika ait une capacité décisionnelle au sein de son couple, permise notamment par la structure contemporaine de la *famille* au Maghreb, les réseaux d'entraide (voulue ou imposée) dépassent les océans et les frontières et lient son mari aux représentations familiales des rôles parents-enfants. Elle-même mentionne devoir *s'adapter* à ce lien qui *sort* son époux du cadre du couple, ce qui peut illustrer que la relation bru et belle-mère est encore teintée d'une nécessité d'adaptation plus accrue du côté de l'épouse, dans le cas de Malika.

C'est un cas de figure similaire pour la mère de Zineb qui, selon elle, a quitté le Maroc en partie à cause de quelques *conflits* avec sa belle-famille :

Peut-être du côté de ma mère, oui. Elle, elle était... Elle ne voulait pas que ses enfants grandissent au Maroc. Puis, elle avait aussi quelques conflits avec la famille.

Les liens entre la nouvelle épouse et sa belle-famille étaient à l'origine de l'ordre de l'obéissance, la belle-fille devant souvent accepter les directives de sa belle-mère sans remous, la cohabitation étant le cadre en place<sup>198</sup>. On se demande par ailleurs si cette capacité décisionnelle de l'épouse au sein de couple, établie par Addi, Ben Amor ou El Harras, ne modifie pas la relation avec sa belle-mère maghrébine à son avantage ? En comparant le témoignage de Malika et d'Amel on voit que cette dernière, plus jeune, a décidé d'immigrer au Canada, notamment à cause de la qualité de sa relation avec la mère de son petit copain. On se demande *a contrario* si une relation tumultueuse aurait rendue ardu pour son conjoint de se marier avec elle et si cela influence l'attitude de sa belle-mère? Dans tous les cas, cette relation a encouragé Amel à venir au Canada :

Je dirais ce qui m'a aussi encouragé à venir ici, c'est que ma belle-famille, c'est une famille très ... déjà ... jeune... ma belle-mère est très jeune. Donc il n'y a pas l'esprit de belle-mère arabe non c'est... Elle est très *open minded*. donc... euh. [...] Même, je l'appelle avec son prénom. C'est comme une amie à moi. Je ne la considère pas comme la belle-mère, le cliché typique. Donc c'était vraiment très facile pour moi d'intégrer la famille.

Il semble y avoir des différences nationales entre les expériences prémigratoires des participantes des trois pays du Maghreb. Avant l'immigration, les témoignages des femmes d'origine algérienne de notre enquête sont explicites par rapport à la situation politique et sociale inhospitalière et même dangereuse, avec des discriminations genrées. Quant aux femmes d'origine tunisienne, elles parlent plutôt

---

<sup>198</sup> A. Lahouari, *op. cit.*, p. 79-80.



des opportunités économiques et du prestige des études à l'étranger, mais laissent entendre que la situation ne pourrait que *mal tourner* en Tunisie et que le système était de connivence. Pour les participantes marocaines, il y a peu de détails dans nos entrevues relatifs à un mode de vie insoutenable ou à un quelconque élément déclencheur politique ou social ayant poussé à l'immigration. Toutefois, en ce sens on note qu'aucune participante d'ascendance marocaine n'a vécu la majeure partie de sa vie adulte au Maroc, ce qui explique pourquoi les récits relatifs au départ et au mode de vie sont généraux et impliquent beaucoup l'avenir des enfants, qui sont ceux qui rapportent dans nos entrevues le récit parental migratoire marocain leur ayant été transmis.

Seule Zineb évoque le désir de son père de faire grandir ses enfants dans un pays « où les droits humains étaient respectés », ce qui peut laisser croire qu'une certaine frustration par rapport au système législatif ou politique marocain, surtout lorsqu'on sait que l'année de départ de la famille de Zineb correspond au règne du roi Hassan II, une époque surnommée les années de plomb à cause des exactions gouvernementales et la censure médiatique. Par ailleurs, les témoignages poussent à croire que les conclusions des sociologues de la famille des différents pays du Maghreb relatives à l'importance de la famille élargie s'illustrent à travers l'expérience de nos participantes et que cela a un grand impact sur la construction de leurs identités comme immigrantes au Québec ou comme fille de parents de première génération. Par ailleurs on voit que la structure de la belle-famille et surtout de la belle-mère du pays d'origine peut influencer le départ des candidates de leurs pays d'origine ou au contraire encourager leur venue au Canada.

En bref, l'incertitude face à l'avenir économique, social et politique du pays, l'existence d'un système de piston effaçant l'égalité des chances, ainsi qu'un environnement parfois violent, font en sorte que malgré l'importance accrue (et pour certaines étouffante) du réseau familial, les candidates et leurs familles décident de quitter, emportant avec elles cette valeur cardinale.

## CHAPITRE IV

### TEMOIGNAGES POSTMIGRATOIRES : ACCLIMATATION, TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES

Grâce aux témoignages relatifs au contexte pré migratoire, la compréhension des dynamiques post migratoires chez les femmes interviewées devient plus complète. Plusieurs thèmes ont été relevés durant les entrevues, toutefois les thèmes les plus marquants et pertinents à l'objet de notre recherche tournent autour de l'adaptation à la société d'établissement, surtout dans les premiers mois, à travers notamment les réseaux de connaissances et l'emploi. La construction identitaire par l'école, les relations conjugales et la religion sont aussi des thématiques clés à la mise en lumière des dynamiques identitaires et migratoires des femmes de notre recherche. Certaines thématiques s'appliquent mieux à des candidates de deuxième génération ou étant arrivées enfants au Québec, et d'autres concernent plus souvent les femmes immigrantes de première génération, avec ou sans enfants. Pour ces dernières, la mémoire de leur arrivée au Québec est encore fraîche et elles nous livrent les détails de leur parcours en se rappelant notamment leurs perceptions, émotions et chocs culturels des premiers temps. Cette période est en effet importante, car plusieurs participantes révèlent combien elle fut charnière dans leur décision d'une installation permanente et révélatrice des nouvelles dynamiques sociales dans lesquelles elles devront désormais évoluer.

### 5.1.1 Les premières semaines

Trois participantes sur 12, Malika, Sabrina et Amel, ont effectué leur migration à l'âge adulte. Il y a d'abord Sabrina, une femme algérienne arrivée à l'âge de 29 ans avec son époux et sa fille et qui décrit les premières semaines au Québec comme très difficiles émotionnellement. Le sentiment de nostalgie est ce qui revient le plus souvent lorsque Malika et Sabrina décrivent les premières semaines à Montréal. Pour cette dernière, une déchirure engendre une émotivité qui doit être maîtrisée, afin de pouvoir *passer à travers* cette période vulnérable :

Mais pour moi, les premières semaines, c'était les pires, parce qu'il n'y avait plus rien qui avait un sens pour moi. Je venais d'être déracinée. Je venais de perdre tous mes repères. La nourriture n'avait plus de goût auquel je m'étais habituée. Les odeurs dans les rues n'étaient pas les mêmes. Tout était différent. Les gens, leur français, leur québécois. Tout était vraiment, vraiment différent. Fait qu'il y a un choc culturel. Il y a un choc sur tous les plans, tant sur l'aspect culturel, culinaire, météorologique que tout était complètement, complètement différent. [...] J'étais plus prête à refaire ma valise et repartir que rester là (rires). [...] Je savais qu'il fallait que je résiste à cette période-là où j'allais être nostalgique, émotionnelle.

Comme Sabrina, plusieurs informatrices s'accordent une période que l'on pourrait qualifier de probatoire où l'installation n'est pas définitive, mais le retour ne veut pas être précipité. Les mots *choc*, *différent*, *déracinée*, *perdre*, *repartir*, *résiste*, *choc culturel*, *nostalgique*, *émotionnelle*, mettent en lumière l'inconnu que représente le pays d'immigration et l'incrédulité quant aux us et coutumes de son nouveau pays d'établissement. Par ailleurs, Sabrina est très attachée à son réseau familial d'origine et sa perte provoque un déracinement. Cela n'est pas vrai pour toutes les participantes, mais celles qui ont immigré au Québec sans avoir auparavant été de façon directe ou indirecte en lien avec la culture québécoise partagent un sentiment de choc culturel.

À l'instar de Sabrina, une autre participante n'a pas été en contact avec le Québec de façon concrète avant d'immigrer. En effet, Malika s'est retrouvée complètement déracinée de son milieu socioéconomique et confrontée au décalage

entre sa conception de l'ailleurs, de l'Occident, de l'Amérique et de l'environnement dans lequel elle a immigré. En effet, elle a effectué deux voyages vers le Canada. Le premier séjour n'a duré qu'une semaine, Malika cédant à ce sentiment de nostalgie (aussi évoqué par Sabrina) et de peur relative à ce qu'elle a laissé derrière elle. Le choc culturel et économique est trop important. Par ailleurs, la peur de tomber dans la précarité est un élément soulevé par Malika dans l'énumération de ses raisons de repartir vers la Tunisie après seulement une semaine. Son époux est arrivé à Montréal un mois avant elle, pour meubler leur nouvel appartement, trouver une école aux enfants et trouver un emploi. Elle est restée un mois supplémentaire à Tunis, afin de vendre les meubles et gérer la paperasse. Une fois arrivée au Québec, son sentiment est immédiat, il faut retourner à Tunis :

Je suis arrivée, je pense à 19 h le soir. Et je ne me rappelle pas si j'ai mangé ou si j'ai pas mangé, je me suis couchée le lendemain, je me suis réveillée et la première chose j'ai dit à mon mari : je veux retourner en Tunisie, je retourne. Il m'a dit qu'est-ce que tu dis? Qu'est-ce que tu racontes? Je lui ai dit : « je ne comprends rien du tout, je ne veux rien savoir ». [...] Quand j'ai pris le billet, c'était un billet d'une semaine. Ouvert d'une semaine. Alors j'arrive le dimanche, si je ne retourne pas le dimanche, le billet est perdu. Je suis retournée le dimanche. Il m'a dit « qu'est-ce que tu racontes!?! » Il a tout essayé. Je lui ai dit : « Je ne veux rien savoir, je veux juste rentrer » (rires).

Pour Malika, n'étant jamais allée au Canada auparavant, ses attentes semblent se calquer sur un idéal mythique de l'Amérique notamment étayé par Belaidi à travers le concept d'imaginal migratoire ou imaginaire idéal migratoire<sup>199</sup>. Évoqué pour l'immigration algérienne, ce concept peut être appliqué à la situation de nos participantes. Belaidi nous montre comment à travers les récits des pairs et des aînés se forge une représentation de l'ailleurs occidental qui représente un idéal social, économique et démocratique lointain et maintenu par les récits des migrants revenus

---

<sup>199</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 123-124.

au pays<sup>200</sup>. En ce sens, Malika s'attendait à avoir un niveau de vie supérieur à celui de son pays d'origine, ayant plusieurs représentations de ce qu'est la vie au Canada. On note aussi l'importance déterminante que son opinion a sur les décisions familiales et met en lumière la dynamique conjugale de Malika dans un contexte migratoire où les deux membres du couple doivent adhérer pleinement au projet.

### 5.1.2 Départ pour les enfants, retour pour les enfants ?

Les craintes de Malika sont aussi basées sur l'absence de garanties par rapport au bien-être de ses enfants et aux difficultés nombreuses et inattendues. Comme souligné par Belaidi, l'alibi des enfants est très présent dans les motivations migratoires<sup>201</sup>. En ce sens, Malika s'exprime par rapport au fait que son premier contact avec le Québec lui a fait craindre pour ses enfants, tant la déception face à un horizon professionnel fermé est grande et que l'environnement est défavorable :

Ce qui m'a poussé aussi à retourner : mon diplôme n'était pas reconnu ici, il fallait faire les équivalences, mon mari n'a pas encore trouvé un emploi! Il était ingénieur informaticien avec un bon salaire en Tunisie! Au bout d'un mois, il n'a pas trouvé un emploi! Il a inscrit ma fille dans une école, je pense qu'elle devait prendre le bus comme 5-6 stations, une école à Montréal-Nord. Mon fils aussi je pense qu'il l'a inscrit dans une école un peu loin de chez nous. Alors pour moi, rien ne marche, rien n'est comme je veux, alors je rentre. J'avais tellement peur pour mes enfants. Alors, non, je ne reste pas ici. Mes enfants ne peuvent pas vivre dans une maison comme ça, mes enfants ne peuvent pas étudier dans des écoles loin de chez nous, ni dans des quartiers comme ça. Alors pour moi, « non, non, non, je rentre chez moi. »

On note qu'il y a non seulement la peur de voir ses enfants évoluer dans un mauvais environnement, mais aussi le constat de la difficulté qu'est l'insertion sur le marché du travail des nouveaux arrivants. On comprend *a contrario* que Malika s'attendait à ce que son mari trouve du travail en moins d'un mois. Ainsi, *rien ne*

---

<sup>200</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 88.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 133-134.

*marche* pour notre répondante, qui se heurte à la déconstruction de ses représentations de l'immigration au Canada. Belaidi va dans le même sens et met en relief les contradictions présentes dans l'alibi des enfants avancé par les personnes voulant émigrer pour l'avenir de leurs enfants qui une fois en terre d'accueil voit comme un danger ce qui était alors une opportunité pour leurs jeunes. Il dit à cet effet :

En raison de leurs difficultés à reproduire le modèle d'origine, ou même à trouver des compromis entre les deux modèles (Legault, Bourque et Roy, 2008), de nombreux parents ont renoncé à leur projet d'immigration par peur de « perdre » leurs enfants<sup>202</sup>.

Malika dans le prochain extrait met en lumière ce changement de position face au Québec et le danger que les différences culturelles et socioéconomiques peuvent représenter pour sa progéniture, mais aussi pour elle et sa condition sociale :

Connais-tu déjà les réputations des quartiers ? Ou bien tu as toi-même vu l'environnement ?

J'ai vu l'environnement! Je ne sais pas si ça se dit ou pas... Désolée, mais quand j'ai ouvert la fenêtre le lendemain, la première chose que j'ai vu, c'est vraiment le linge sur la corde à linge de la voisine (sous-vêtements). Ça m'a vraiment choquée. Je te jure, ça m'a vraiment choquée. Pourtant, on était dans le quartier Ahuntsic, le quartier Montréal-Nord, il est de l'autre côté, alors. Je m'excuse, mais c'était comme un choc pour moi, parce que... On était dans un quartier (en Tunisie) plus ou moins... D'un certain niveau. On était dans une place disons économique et professionnelle d'un certain niveau. Moi, j'avais ma voiture, lui (époux) il avait la voiture. On avait toujours des voitures neuves! On vivait dans un certain niveau. Et je me suis retrouvée dans un autre niveau. Alors pour moi, l'immigration c'est améliorer ma condition, ce n'est pas l'empirer! Ce n'est pas ça mon objectif, je ne suis pas venue ici pour ça. Donc, c'est ça qui m'a... C'est comme une gifle que j'ai reçue, c'est comme un choc que j'ai reçu. Donc, j'ai dit non, je rentre. La raison pour venir ici, c'est vraiment, c'était les enfants. Pour qu'ils puissent avoir un meilleur avenir, des meilleures études... Pour nous aussi, peut-être une meilleure place. Et là, je me suis comme confrontée et choquée de voir des conditions... Que

---

<sup>202</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 135.

je m'attendais pas à voir franchement ! Sans entrer dans les détails, peut-être que ça ne se dit pas, mais en tout cas, ça m'a choquée.

L'exposition des sous-vêtements sur la corde à linge est pour elle le symbole du déclassement social et du *danger* de son environnement pour son succès et celui de ses enfants. Montrer au vu et au su de tous ses sous-vêtements sur la corde à linge étant honteux et considéré comme un manque de savoir-vivre dans la culture maghrébine, cet incident est très révélateur pour Malika, qui y voit une remise en cause de sa conception des normes sociales et une représentation de ses nouvelles conditions de vie qui sont à son sens inacceptables. Dans le même ordre d'idées, les termes *gifle*, *choc*, *choquée*, *empirer*, *confrontée* nous permettent de comprendre l'étendue de la commotion induite par une représentation idéalisée de l'occident confrontée à l'expérience migratoire. Par ailleurs, ce déclassement économique est très difficile à supporter pour les participantes adultes habituées à un mode de vie que l'on peut qualifier de haute classe moyenne dans leur pays d'origine.

Ainsi, étant donné que pour Malika le premier alibi de départ était ses enfants, son alibi de retour implique également ces derniers, bien qu'ils n'aient pas encore été confrontés eux-mêmes à des difficultés. On peut se demander si l'alibi des enfants n'est que partiel et que comme elle le mentionne, l'impossibilité d'avoir *pour nous aussi, peut-être une meilleure place*, rend le projet migratoire inintéressant. Ali Belaidi nous informe à ce sujet en soulignant comment le parent immigrant souscrivant à l'alibi des enfants dans son processus migratoire se voit rattrapé par l'importance de son adaptation personnelle au nouvel environnement migratoire :

La raison des enfants, comme alibi, s'est aussi révélée être un alibi à risque. Il s'agit d'un risque pour la cohérence du groupe, quand on sait que ces enfants sont aussi utilisés comme alibi pour justifier un retour définitif au pays (voir à ce propos le chapitre du retour). C'est dans cette quête d'un avenir meilleur pour leurs enfants que les parents utilisent ces derniers comme prétexte légitimant leur décision, et ce, même à un âge avancé. Les parents se placent derrière leurs enfants pour légitimer l'acte, mais, une fois l'immigration réalisée, ils se retrouvent au-devant de la scène<sup>203</sup>.

---

<sup>203</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 134.

Cela transparait dans l'explication soulevée par Malika quant à ses motivations de départ de la Tunisie et de ses craintes ayant poussé son retour au pays. On voit comment sa situation socioéconomique initiale, sa représentation de l'ailleurs et la réalité du quartier où elle immigré se confrontent en laissant à Malika une forte impression d'incrédulité et de choc. Pour Sabrina et Malika n'ayant jamais eu de contact direct avec le Québec, les premières semaines d'immigration sont particulièrement nostalgiques et les chocs culturels sont nombreux. Ainsi, pour ces femmes arrivées adultes avec des enfants, les premiers temps sont particulièrement difficiles, soit quant au constat du déclassement social auquel elles devront se soumettre ou simplement par rapport au *déracinement* qu'elles vivent. Toutefois, ces deux femmes finissent par choisir une installation définitive au Québec. Quels sont les tenants de cette décision ?

### 5.1.3 Le déclic ou la décision de rester

Pour Malika et Sabrina, la décision de rester est liée au bien-être des enfants. Bien que les deux parcours soient différents, les raisons restent similaires. Sabrina parle du *déclic* ressenti lorsque sa fille est prise en charge à la maternelle. Si la décision n'était pas bien certaine, lorsque l'avenir et le bien-être de sa fille sont sécurisés, le jeu en vaut alors la chandelle :

Je pense où qu'il y a eu le déclic, c'est ma fille... Ma fille est née en 2004, puis on est arrivés en 2009. Elle a commencé sa maternelle ici. Donc, tout ce qui avait entouré la rentrée à la maternelle de ma fille. Toute cette attention-là, toute cette prise en charge là qu'elle a eue m'a aidée, à me dire « Ah, j'ai peut-être fait la bonne décision, ma fille va bien se sentir ».

Ainsi, outre les aspirations personnelles et professionnelles, il semble que la condition non négociable à l'installation définitive est, selon Malika et Sabrina, ayant immigré avec leurs enfants, le bien-être de ces derniers.



Comme Sabrina, Malika parle d'un *décllic*, une réalisation, que la vie serait meilleure au Québec pour ses enfants. Encore une fois, ce *décllic* est en lien direct avec leur rapport aux institutions scolaires, mais aussi, pour Malika, à l'existence d'opportunités de carrière rapportée par des connaissances, autrefois inexistantes dans sa première immigration :

La résidence permanente, elle dure, je pense, quatre ans ? [...] Fin 2006, j'ai commencé à faire la connaissance de gens qui sont venus ici et qui travaillent dans le milieu de la santé qui sont venus ici. Ils ont fait leurs équivalences, puis ont commencé à travailler. Ça, ça m'a comme décliqué, ça a comme ravivé un peu l'envie de revenir parce que mon fils, il a commencé à grandir, c'était l'année de son bac... C'est l'année de fin d'études secondaires. Il était brillant dans ses études, alors j'ai pensé... J'ai commencé à penser comment ? Si on ne part pas, c'est comme si je vais le blâmer... Ou j'avais raté une occasion de lui faire faire des études supérieures ou faire une carrière dans un pays, autre que la Tunisie. Parce que lui, il voulait toujours étudier dans le milieu de l'aérospatial, dans le milieu de l'ingénierie. C'est ça qui m'a vraiment vraiment poussé à penser, à repenser à la chose encore une fois. [...]

Le croisement entre les opportunités professionnelles et le bien-être des enfants, surtout d'un point de vue scolaire, semble être l'environnement le plus favorable à l'immigration pour Malika. Ces deux variables rassemblées, le *décllic* se fait et le périple devient envisageable. En revanche, on note un certain niveau de discours *sacrificiel* qui dépeint comme *égoïste* le fait de ne pas partir pour son fils, qui possède de surcroît un avenir prometteur. En ce sens, en 2006, Malika décide de donner une deuxième chance à l'immigration, cette fois étant au fait des véritables dynamiques socioéconomiques en place au Québec et en ayant recours à un réseau de connaissances.

On se souvient qu'avant 2008, le Québec et le reste du monde jouissent d'une croissance économique constante depuis le début des années 1990<sup>204</sup>. Puis, en 2008,

---

<sup>204</sup> Jean-Pierre Aubry, « L'ampleur de la récession de 2008-2009 au Québec et les défis de la reprise », *Le Québec économique*, 2009, p. 195-197.

une crise économique mondiale frappe de plein fouet et le Québec qui doit user entre autres, de mesures économiques plus protectionnistes. On peut se demander si les dates d'arrivée des candidates comme Malika et Sabrina ne concordent pas avec un dynamisme économique québécois et mondial permettant une multitude d'opportunités migratoire de nature économique.

#### 5.1.4 La préparation accrue au départ et le réseau de connaissances

Malika entreprend des études au Canada afin de pouvoir avoir un emploi reconnu après l'immigration vers le Québec. Ce quotidien dans des institutions québécoises lui permet de se familiariser avec l'endroit et elle prépare ainsi le *nid* pour accueillir sa famille à la fin de ses études, en magasinant des appartements et s'informant sur les meilleures écoles, notamment :

Surtout au Canada il faut tout préparer, surtout quand on a des enfants. Avec un couple, oui tu prends tes valises et tu viens il n'y a pas de problème, tu peux refaire ta vie. Tu vas faire petit à petit et tu vas réussir. Même si tu ne réussis pas que tu vas avoir à plusieurs occasions à vivre, mais avec des enfants... Quelqu'un à l'école secondaire, puis une autre au primaire. Puis ils étaient bien placés dans des meilleures écoles (à Tunis). Tu ne joues pas comme ça, non. Alors il faut organiser, il faut bien préparer.

Malika met en lumière une distinction importante entre l'immigration familiale avec des enfants et celle sans enfants qui nécessite selon elle moins de préparation et où le facteur de risque peut être considéré plus légèrement. Pour mettre toutes les chances de son côté, elle mise sur la planification des moindres détails à travers la recherche de l'information pertinente à la réussite de son second projet migratoire pour le Canada. En ce sens, entreprendre des études dans un domaine connexe à la physiothérapie est un moyen concret de s'assurer un emploi. Elle arrive à s'informer quant aux options qui s'offrent à elle d'un point de vue professionnel, en contactant l'ordre des physiothérapeutes, mais aussi à travers la création d'un réseau de gens qui ont *réussi* :

[...] j'ai commencé à contacter l'ordre professionnel [...] à contacter des gens ici et comment ils ont fait. Je voulais que ce soit [...] organisé. Je ne voulais pas que ça soit comme avant [...] la première fois, j'avoue que c'était [...] pas organisé [...] ce n'était pas ça l'immigration. [...] Alors [...] j'ai envoyé mes papiers et j'ai tout préparé. [...] J'ai trouvé une Marocaine, deux Algériennes et une Marocaine. On était toutes des immigrantes qui venaient pour faire leurs équivalences. [...] on était tous dans [...] la même situation [...] la même mission, [...] problèmes financiers. On se donnait des astuces, des idées. [...] J'étais venue pour une mission c'est tout. [...] Cette fois-ci tout a bien, très bien fonctionné. [...] Avant de partir, j'ai loué une maison. J'ai inscrit ma fille dans une école internationale. J'ai inscrit mon fils à l'École polytechnique. Donc, j'ai tout organisé avant de partir en Tunisie. [...] Alors mon mari a fait une entrevue (au Québec) [...] et là, il a commencé à travailler la même semaine.

Par le terme *organisé*, qui revient plusieurs fois dans son témoignage, Malika sous-entend qu'il faut connaître la réalité socioéconomique du Québec comme la non-reconnaissance de certains diplômes étranger, maghrébins en l'occurrence (et des différentes procédures en matière d'équivalences, surtout) et agir en conséquence pour s'assurer une bonne qualité de vie dans le pays d'établissement. Pour Malika, cette préparation passe par l'obtention d'un diplôme reconnu au Québec selon les conseils de son réseau de connaissances et de l'ordre professionnel de sa profession.

Le terme *mission* revient souvent dans le témoignage de Malika et met en relief la lourde responsabilité qu'elle porte face à sa famille, pour laquelle elle doit se soumettre à des études intensives, loin de ses proches et de son pays. Malika laisse entrevoir toute la mesure du réseau soutenant ce processus laborieux, en soulignant l'importance de ses amies algériennes et marocaines étant dans la *même situation* dans l'élaboration de stratégies d'adaptation. Ces femmes représentent pour elle les membres de sa *nouvelle* communauté, liée par des ressemblances linguistiques et culturelles, mais aussi par une catégorisation sociale similaire et surtout des difficultés financières d'étudiantes. Malika et ses nouvelles connaissances *maghrébines* se donnent alors des *astuces, des idées* pour surmonter et surtout réussir cette période d'adaptation. Cela est également vrai pour Sabrina et Amel.

Pour Sabrina, le lien avec un membre de la famille déjà installé est un facteur important dans la transition harmonieuse entre le pays d'origine et d'établissement. Le bouche-à-oreille, et les *conseils* des proches sont centraux à l'élaboration de stratégies d'installation efficaces pour Sabrina :

Donc, c'était ma tante qui m'avait... Ma tante, quand j'étais arrivée, elle avait sa maison ici, à Longueuil, et t'sais quand t'arrives... Je regardais les annonces pour aller visiter des maisons. Puis je voyais «NDG», je ne savais même pas ce que ça voulait dire! T'sais dans ça là, c'est beaucoup plus les conseils de ma tante que je suivais. Elle disait non ne va pas dans ce quartier, il n'est pas bon! Va plus dans tel ou tel quartier.

Encore une fois dans ce témoignage, l'importance du *conseil* est mise de l'avant dans le processus d'adaptation qui caractérise les *premiers temps* des candidates arrivées adultes. Pour Sabrina, sa tante incarne son réseau principal qui la guide dans l'inconnu que représentent les dynamiques socioéconomiques des nouveaux quartiers et les nouvelles terminologies montréalaises.

Amel soulève elle aussi l'importance de la planification, la recherche et des conseils de ceux qui *ont réussi à travailler* et ayant un profil similaire au sien. Comme Malika, elle veut mettre toutes les chances de son côté et touche au milieu professionnel québécois tout en ayant un pied en Tunisie, faisant des aller-retours fréquents pour ses stages.

Donc, on a fait nos **recherches** on a contacté on a cherché des têtes en fait qui ont réussi à travailler ici donc euh ... et moi je **cherchais** beaucoup d'opportunités. Dès que j'étais en médecine, je cherchais à faire des stages de recherche, des stages d'échanges, donc je venais souvent ici, pour toucher ici après, donc pour faciliter mon intégration.

Compte tenu des statistiques relatives au taux d'acceptation des médecins étrangers à l'ordre des médecins du Québec, le déclassement a peut-être même été évitée dans le cas d'Amel, qui a contacté plusieurs connaissances qui ont réussi le processus d'équivalence de médecine au Québec, afin de s'inspirer de leur candidature et mettre toutes les chances de son côté. Amel, étant en plein processus d'équivalences

lors de l'entrevue (aujourd'hui acceptée à l'ordre des médecins), on lui demande quelles sont ses alternatives si elle ne parvient pas à intégrer l'ordre. Sa réponse est sans équivoque, la possibilité d'un échec inenvisageable :

En fait, le changement de carrière ne se pose même pas pour moi. Moi ce que j'ai fait, j'ai parlé avec beaucoup, beaucoup de personnes qui sont prises. J'ai pris ce qu'eux ils ont fait pour être pris j'ai essayé de faire la même chose. Donc, j'ai le profil parfait pour être acceptée comme médecin étranger. J'ai un peu confiance que je vais être prise. Mais je n'ai pas la certitude que je vais être prise dans un centre urbain... donc la plupart ils les prennent dans les régions. Pour moi j'ai aucun problème avec ça donc le plus important c'est vraiment d'intégrer le système... Mais oui il y a toujours un risque de ne pas être prise.

Amel met l'accent sur le fait que sa confiance en son réseau lui permet d'avoir peu de doutes sur la réussite de son entreprise. Ainsi, pour Amel, le réseau de connaissance est très important dans la réussite de l'adaptation migratoire dans un contexte d'apprentissage des normes ou habitudes sociales, mais aussi dans le contexte de l'accès à l'emploi.

Si l'on compare les témoignages de Sabrina, Malika et Amel, relatifs à leurs premiers rapports avec le Québec, on voit comment elles sont impactées dans leur rapport à leur nouvelle société par la vision qu'elles se font de celle-ci, surtout si leurs perceptions se veulent idéalisantes.

Pour Malika et Sabrina, le premier contact avec le Québec s'apparente à un déracinement difficile qui engendre une mélancolie relative au confort laissé derrière et aux habitudes modifiées. Ainsi, un sentiment de contrôle sur les réalités socioéconomiques ou culturelles engendré par une préparation préalable et même, comme c'est le cas pour Amel, une prise de contact concrète le Québec, rend le sentiment de contrôle plus grand. Cela rend pour Amel moins probant le sentiment de choc, panique, et forte nostalgie qui accompagne sa cousine, Sabrina et Malika dans leur première immigration :

[...] ma cousine [...] elle a immigré ici [...] elle a très mal vécu son arrivée ici. Elle est très nostalgique, elle pleurait [...] Moi j'ai pas vécu ça. [...] Je sais que ça ne sera pas temporaire de venir ici. Elle pour elle c'est juste temporaire 10 ans 15 ans [...] Mon conjoint s'est installé ici dans sa famille et si moi je vais y aller, ça ne va pas être quelques années puis revenir, ça va être pour la vie. [...] Il faut se projeter dans l'avenir, il faut mettre en tête qu'ici c'est ton pays tu vas tout faire pour m'intégrer ici, il faut, s'imaginer vivre ici avec ses enfants, les avantages qu'il y a ici pour les enfants et tout pour l'éducation. [...] j'étais vraiment préparée psychologiquement avec le fait que je vais m'installer là-bas pour toujours, je vais être loin de ma famille. Puis, le fait que je faisais mes stages [...] ça m'a aidé aussi progressivement à accepter le fait que je vais être loin.

Même si Amel n'a elle-même pas d'enfants au moment de l'entrevue, elle présente à sa cousine l'alibi des enfants comme raison notoire justifiant l'installation définitive au Canada et ainsi l'aider à faire la paix avec le sacrifice de sa famille et parents restés en Tunisie. On comprend ainsi comment, pour les femmes de notre enquête arrivées adultes au Québec, cet alibi est la base du discours justificatif de l'immigration au Québec et donne un indice quant à la nature du jugement des impasses des sociétés d'origine qui rend légitime la décision de rester. La nostalgie du mode de vie sacrifié étant ainsi surmontable et reléguée au second plan.

On note également que la présence pour Amel de son conjoint et sa future belle-famille au Québec est importante dans la création de son nouveau réseau et filet familial, qu'elle a le temps d'appivoiser grâce à ses nombreux voyages au Québec.

Même si les profils de Sabrina et Malika sont similaires (elles sont toutes deux arrivées au Québec à l'âge adulte avec leur époux et leurs enfants au début des années 2000), Sabrina bénéficie des conseils d'une tante déjà établie au Canada, chez qui elle séjourne quelque temps avant de se trouver une demeure. L'on suppose ainsi que l'avantage offert par le soutien familial de la tante que ce soit par rapport à l'hébergement ou aux conseils, influence de façon très différente l'adaptation au nouveau système socioéconomique de Malika et Sabrina.

Dès lors, cette dernière qui vit dans une maison d'un quartier résidentiel de Longueuil chez sa tante, ne se heurte pas tout de suite aux dynamiques

socioéconomiques complexes des différents quartiers de Montréal et ainsi, l'imaginal de l'ailleurs<sup>205</sup> n'est pas ébranlé de la même manière que Malika qui décide de quitter une première fois, voyant le milieu socioéconomique dans lequel elle et sa famille devront évoluer et qu'elle n'a de surcroît pas elle-même sélectionné. Par ailleurs, le capital culturel lié à l'origine socioéconomique très aisée de Malika en Tunisie permet comprendre le choc culturel de la plupart des candidates arrivées à l'âge adulte et ayant un niveau de scolarité élevé. En effet, les rapports de classes sont mis à l'œuvre dans une acclimatation difficile pour des femmes d'une bourgeoisie citadine où les codes sociaux, l'image, l'éducation, l'aisance financière et le savoir-être sont des valeurs d'identité très importantes. L'arrivée de Malika dans un appartement dégarni d'un quartier populaire de Montréal, sélectionné par son époux cause une incroyable commotion et une volonté de retour. Ce capital culturel et l'origine de classe de Malika, Chahinez et Amel témoignent d'un mode de vie prospère en Tunisie et des difficultés qu'elles rencontrent à Montréal.

Il semble que le niveau de préparation de Malika, Sabrina et Amel, leur niveau d'attentes quant à la difficulté du processus et des nouvelles habitudes de vie, ainsi que l'existence ou non d'un réseau de connaissances au pays d'établissement influencent leur expérience migratoire, surtout les premiers temps.

Ce n'est pas pour dire que celles qui arrivent sans attaches sont indubitablement vouées à une installation difficile, mais il semble que pour les participantes arrivées à l'âge adulte, la planification préalable à l'émigration à travers des recherches et la rencontre d'un réseau en société d'établissement apportent un important avantage, surtout en ce qui a trait à l'obtention d'un emploi.

#### 5.1.4.1 Un mot sur les aides associatives pour les immigrants maghrébins

On note que le recours à des aides associatives maghrébines, algériennes, marocaines ou tunisiennes pour les nouveaux arrivants est presque inexistant chez les

---

<sup>205</sup> A. Belaidi, *op. cit.*

participantes interviewées. En effet, ni leur famille ni elles-mêmes ne sont impliquées dans des associations comme Mont-Algérie (2012), le Centre culturel algérien (1999), le Centre d'appui aux communautés immigrantes (1993), l'Association des Tunisiens du Canada (2013), Dar el Maghrib (2014), etc. ou n'ont sollicité leur aide lors de leur migration. Il semble que cette culture associative soit peu développée chez les nouvelles arrivantes interviewées et la question a suscité un étonnement chez plusieurs participantes. En ce sens, il semble que leur solidarité communautaire ne passe pas principalement par le milieu associatif, mais plutôt par le réseau familial et de connaissances.

La seule candidate s'adonnant à des activités communautaires organisées est Chahinez. Elle est fondatrice d'un organisme communautaire promouvant le commerce international entre la Tunisie et le Canada et encourageant les jeunes professionnels d'origine tunisiennes du Québec à entretenir des relations d'affaire et de réseautage. En revanche, cette organisation ne s'intéresse pas particulièrement à l'aide des nouveaux arrivants de la communauté. Même chose pour Amel, qui est bénévole pour Héma-Québec et ambulance Saint-Jean, mais qui n'a pas d'implication communautaire au sein d'organismes pour les nouveaux immigrants algériens, marocains ou tunisiens. Aucune participante n'a mentionné y avoir recours dans son processus migratoire ou celui de leurs proches.

On remarque également la nature relativement récente des différentes associations communautaires maghrébines, que ce soit marocaine, avec Dar el Maghrib fondée en 2014, tunisienne avec l'Association des Tunisiens du Canada en 2013 ou Mont-Algérie en 2012. D'autres associations sont plus anciennes et datent des années 1990, mais il est intéressant de souligner que plusieurs associations importantes n'ont vu le jour que récemment.

#### 5.1.5 Circulations migratoires et réseaux de connaissances et familiaux

Pour Malika, Amel et Sabrina, la préparation à travers le réseau de connaissances a été une clef majeure dans l'adaptation au Québec. En ce sens, on peut



comprendre comment le bouche-à-oreille et la réputation d'un lieu sont très probants lorsqu'il s'agit de renoncer à une installation définitive ou de précipiter une émigration. Cela est vrai dans le cas des différentes circulations migratoires vécues par Malika et le père d'Aïcha qui entretiennent un rapport migratoire avec l'Europe ancré dans leur historique familial.

Nos deux informatrices illustrent ce phénomène postcolonial de liens migratoires avec la France en relatant comment leur famille est actuellement en France ou bien y a transité. En revanche, il semble qu'elles ou leurs proches ont rejeté la France au profit de l'*Amérique*. En effet, Aïcha raconte comment son père circule en France, avant d'immigrer au Québec en 1975, de façon inusitée, et sans visa après avoir entendu parler du caractère accueillant des Québécois et de la *belle vie* du Canada :

Tout ce que je sais, c'est que c'est quelqu'un qui lui en avait parlé en France que comme quoi la vie au Canada était belle. Et comment dire ? Je pense que même ils ont glissé que les Québécois étaient accueillants particulièrement, mais peut-être... Tout ce que je sais de sa venue au Canada de France-Canada, c'est qu'il est venu sans visa. Ça a tellement surpris les autorités que quand ils l'ont pris à part, il les a encore plus surpris avec la façon qu'il leur a répondu, c'est... Ils ont dit : « vous n'avez pas de visa, vous êtes venu sans visa ?! Vous êtes devenu comme on prend un bus! » Et là, il a dit : « Je suis un citoyen du monde ». Puis, ils l'ont laissé passer parce qu'ils ont vu que c'était quelqu'un de pas mal intentionné, de romantique!

Cette impression que la vie au Canada est perçue comme *plus belle* qu'en France transparaît également dans le témoignage de Malika, qui mentionne la facilité avec laquelle elle aurait pu immigrer en France, des membres de sa famille y étant installés et faisant des allers-retours fréquents dans ce pays d'Europe :

On vient de familles immigrantes. Donc ce n'est pas quelque chose de nouveau. [...]  
 Est-ce que le Canada était le premier choix ?  
 Oui. Oui et non. Moi, je ne voulais pas l'Europe. De base, je ne voulais pas l'Europe parce que j'ai déjà été à Paris et pour moi, Paris-Tunis c'est la

même chose. Il n’y a pas de changement. Je n’ai pas aimé Paris du tout, du tout. Je n’ai pas vu d’autres parties de la France, mais quand j’ai voyagé, je suis toujours allé à Paris, mais... [...] Et à part la France, en Europe, à cette époque, on ne pense pas à d’autres pays. En Europe, c’était juste la France qui attirait tout le monde. Moi, ça ne m’a pas attirée.

Cet extrait concorde avec les écrits de Belaidi qui parle d’un lien particulier avec la France et l’Algérie, conséquence de la colonisation, qui fait de la France la destination principale des émigrants et émigrantes algériens et algériennes<sup>206</sup>. On sait que le lien entre l’Algérie et la France est différent de celui de la Tunisie ou du Maroc. En revanche, le rapport colonial demeure similaire d’un point de vue migratoire, comme vu dans les précédents chapitres, car une même logique d’immigration économique vers le pays de l’ex-colonisateur existe depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Malika met en lumière ce rapport intergénérationnel d’émigration vers la France et sa réticence à s’y établir à son tour. En effet, ce projet migratoire lui paraît tout à fait inintéressant. Les raisons de ce refus catégorique ne sont pas tout de suite étayées par Malika et on peut d’abord penser qu’elle se réfère au style de vie, à l’architecture ou au climat. Puis, on comprend que l’alibi des enfants est réutilisé dans ce refus d’immigrer en France, vu alors par la majorité de son entourage comme la seule destination migratoire :

Comme je t’ai dit, toute ma famille maternelle a vécu en France. C’était quelque chose qui m’émerveillait quand j’étais jeune, quand j’étais vraiment adolescente, et tout ça, mais après ça, c’était plus attirant pour moi. [...] Pour moi, ce n’est pas un pays où je peux élever mes enfants. C’est pas un pays où mes enfants peuvent vivre. Alors... Non, c’était vraiment une croix à ne pas revenir. L’Europe, non.

Le bien-être des enfants est relevé comme raison principale au refus d’immigrer en France, et même dans toute l’Europe. Malika n’a pas donné plus amples détails sur les raisons qui ont fait de la France un mauvais choix pour elle et ses enfants, mais il semble que ses aller-retour fréquents dans ce pays l’ont refroidie en ce qui a trait à la

---

<sup>206</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 198.

possibilité d'y avoir une vie de famille harmonieuse. Le haut taux de chômage des populations maghrébines, le racisme anti-arabe, ainsi que les dynamiques d'ostracisations des banlieues peuvent-ils avoir eu un impact sur la dépréciation progressive de Malika pour la France?

Jean Beaman discute de ces enjeux dans son livre *Citizen Outsider Children of North African Immigrants in France*. Elle met en lumière la ségrégation sociale des personnes d'ascendance nord-africaine en France et son impact sur leur identité. Elle parle de désavantage social et d'inaccessibilité à la francité et ce qu'elle implique comme avantages socio-identitaires :

The nature of social segregation in French society made it difficult for Farid to identify as a French person. The French state, through its policies and practices, has created and fostered his isolation and separation from mainstream society, a sense shared by other children of maghrébin immigrants. This difference was thrust upon him, not one he coveted. [...] Middle-class North African–origin individuals are distinct from their white counterparts in France, as they do not experience the full advantages of middle-class status. Like second-generation Mexican Americans and other middle-class racial and ethnic minority populations, second-generation maghrébin immigrants can achieve upward mobility through education, yet face a “glass-ceiling mobility” (Rojas-García 2013) or an insurmountable barrier to being viewed as truly French. They are “qualified, yet excluded” (Rojas-García 2013). Though educated in the society where they were raised, they are not permitted to truly fit in<sup>207</sup>.

Cette difficulté d'insertion sociale étayée par Beaman serait-elle en partie responsable du désenchantement de Malika face à l'immigration vers la France, très pratiquée par sa famille ? Si l'on en croit la thèse de Beaman, le succès économique ne garantissant pas l'insertion sociale ni l'appartenance identitaire, la France peut sembler pour de nouveaux immigrants et immigrantes d'origine nord-africaine comme inhospitalière pour leurs enfants ou eux-mêmes.

---

<sup>207</sup> J. Beaman, *op. cit.*, p. 46.

Dans un autre ordre d'idées, on note la mention d'une autre destination migratoire potentielle, rejetée grâce aux conseils du réseau des proches. En effet, Malika et son mari ont conscience que leurs salaires en Tunisie sont inadéquats. Ils pourraient gagner mieux ailleurs, surtout avec leur niveau d'instruction. Les États arabes du Golfe offrent des opportunités économiques alors très intéressantes pour Malika et son époux. En revanche, elle décide d'abandonner ce projet migratoire pour des raisons de racisme :

Côté monétaire, l'argent, OK ? On a pensé à un certain moment... On ne manquait pas d'argent, mais c'était comme [...] les salaires étaient pas équitables par rapport aux études qu'on faisait. [...] Alors on a pensé une fois au Moyen-Orient, à l'Arabie saoudite [...] Mais après ça, quand on a aussi discuté de ça avec des gens qui sont partis là-bas, on a renoncé aussi à cette idée [...] ils parlaient que la vie n'était pas nécessairement facile. Il y avait beaucoup de... Il parlait beaucoup du racisme arabo-arabo, Arabes/Arabes. Il disait que vraiment, ce n'est pas bon pour immigrer, donc on a renoncé.

On se souvient que aux Émirats arabes du Golfe (dont l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes) on observe une forte croissance économique tout au long des années 1970, en grande partie grâce à la découverte d'importantes ressources pétrolières<sup>208</sup>. Cela mène plusieurs travailleurs étrangers à immigrer de façon permanente ou temporaire. En 2008, un an après l'immigration définitive de Malika et sa famille au Québec, les Émirats arabes du Golfe ont 7,5 millions d'étrangers sur 11,5 millions d'habitants.<sup>209</sup> On comprend ainsi combien ces pays peuvent paraître attrayants pour la famille de Malika, une certaine culture de migration professionnelle étant bien en place.

En revanche, on note que les pays du Golfe se dotent de mécanismes législatifs permettant d'éviter l'immigration définitive des travailleurs internationaux en limitant

---

<sup>208</sup> André Bourgey, « L'histoire des Émirats arabes du Golfe », *Hérodote*, vol. 133, n° 2, 2009.

<sup>209</sup> *Ibid.*

la possibilité pour eux de devenir citoyens<sup>210</sup>. La menace pour la sécurité nationale et la conservation de la culture originelle sont les arguments mis de l'avant par les différents gouvernements voulant justifier ce système à double vitesse. Plusieurs études révèlent la précarité historique et les conditions ségrégatives du marché du travail des grands pays pétroliers envers les étrangers et étrangères, qui se voient dans certains cas confisquer leur passeport dans le cadre de leur séjour de travail surtout chez les classes plus ouvrières.<sup>211</sup> Une forte disparité entre les classes socioéconomiques cristallise cette hiérarchisation discriminatoire entre les plus riches et les moins bien nantis. Cela est particulièrement vrai pour les non-arabes venant d'Afrique, d'Asie méridionale et du Sud-Est asiatique. L'on souligne l'abondante littérature mettant en exergue le racisme anti-noir marqué dans les pays arabes (et même maghrébins), et les entorses aux droits de la personne dans le domaine du travail<sup>212</sup>. En parallèle, une certaine solidarité peut être observée entre nationalités arabes (on pense à l'importante diaspora libanaise dans les pays du Golfe)<sup>213</sup>, les affinités nationales ou ethniques surpassant les classes économiques dans certains cas d'ascension sociale<sup>214</sup>.

Cela fait écho à la remarque de Malika quant au racisme ambiant des pays pétroliers qui motive son refus d'aller s'y installer avec sa famille. Bien que les pays du Maghreb soient catégorisés comme *arabes* par une grande partie du monde, leur identité amazighe et leur culture tout à fait distincte des pays du golfe est bien connue dans le monde arabe. L'arabe dialectal de Malika et sa culture tunisienne francophone aurait-elle impacté son ascension professionnelle et son bien être dans les pays du Golfe ?

---

<sup>210</sup> Hélène Thiollet, « Gérer les migrations, gérer les migrants: une perspective historique et transnationale sur les migrations dans les monarchies du Golfe », *Arabian Humanities*, vol. 7, 2016.

<sup>211</sup> *Ibid.*

<sup>212</sup> *Ibid.*

<sup>213</sup> Longuenesse, Élisabeth. « Migrations et société dans les pays du Golfe », *Maghreb - Machrek*, vol. 112, n° 2, 1986, p. 8-21.

<sup>214</sup> *Ibid.*

Dans tous les cas, on observe encore l'influence importante du réseau de connaissances, et du bouche-à-oreille chez nos participantes que ce soit pour le père d'Aïcha qui se fait vendre les mérites du Québec et décide d'y immigrer, ou des amis de Malika qui la mettent en garde contre une émigration vers les pays du Golfe arabe (bien qu'en pleine expansion économique), au risque de subir du racisme anti-maghrébin.

## 5.2 Dette migratoire et excellence scolaire des enfants

Il est établi que pour les participantes arrivées à l'âge adulte, l'alibi des enfants est la raison principale évoquée pour justifier l'immigration vers le Québec. Dans cet ordre d'idées, il est intéressant de se pencher sur la manière dont ces *enfants* vivent cet alibi qui, selon nos entrevues, semble s'incarner pour elles à travers des attentes élevées d'excellence scolaire de la part de leurs parents. Conscience historique ou croissance générationnelle, quelles raisons derrière cet impératif de succès scolaire ? On note que selon Oumaima, l'explication derrière l'importance accordée aux études est aussi relative au contexte historique et aux politiques en place durant la jeunesse de ses parents :

Le président, qui était président dans ce temps-là, dans le temps où mes parents étaient d'âge à aller à l'université, c'était Bourguiba et Bourguiba il était vraiment pro-éducation. Pour lui, l'éducation, c'était la fondation de toute société développée. *Everyone should have access to education.*

Ainsi, le lien entre le contexte politique postcolonial des pays du Maghreb et la manière dont se déploie et se lie l'identité communautaire et l'éducation des enfants ont une origine politique selon Oumaima qui est au fait de l'histoire politique de son

pays et des dynamiques postcoloniales à l'œuvre, mettant ainsi en lumière les changements ayant affecté ses parents et sa famille après les indépendances.

À l'instar d'Oumaima, plusieurs candidates arrivées enfants au Québec ou de deuxième génération évoquent une pression parentale encourageant la réussite scolaire et l'obtention de diplômes prestigieux :

Assia

C'est comme si j'avais un C... J'avais une fois un C et ma mère était vraiment fâchée.

Cette dynamique semble s'apparenter à une dette migratoire engendrée par les sacrifices perçus des parents pour leurs enfants.

Pour Yousra, le discours de sa mère sur l'impératif d'excellence scolaire est une conséquence directe de l'amertume d'avoir elle-même sacrifié un certain mode de vie en immigrant au Canada :

Yasmine

C'était quoi le discours familial par rapport aux études ?

Yousra

Oh mon Dieu. Ma mère a été tellement, tellement difficile avec nous. C'est comme si toute la rage la haine d'être venue au Canada, ça sortait sur nous (rires).

Le travail et les études sont aussi pour cinq répondantes de deuxième génération, Moufida, Aïcha, Ibtissem, Oumaima et Assia, une façon de *redonner* aux parents, quitte à orienter ou de réorienter leur choix de carrière en fonction de ce qui se conforme le plus à la vision du succès professionnel des parents.

On peut prendre l'exemple d'Aïcha, qui poursuit, après le cégep, des études de sciences politiques à l'UQAM. Puis, elle réalise que les *enjeux* de son choix de carrière ne s'arrêtent pas à son propre bonheur financier ou personnel, mais aussi à celui de ses parents. En effet, choisir un métier dont les débouchés sont incertains, dont le taux de placement est faible ou qui n'a que peu de prestige social sont entre autres pour elle,

reviendrait à ne pas *honorer* le sacrifice fait par ses parents dans leur *périple* migratoire :

[...] Mais quand j'ai vu la réalité du marché du travail en sciences politiques, j'ai fait : « laisse faire! ». [...] Je me suis dit, « écoute Aïcha ça fait des années que tes parents paient pour tes études [...] si t'es pour t'enligner vers te faire payer tes études, même s'il y a une petite aide financière, il y a quand même une contribution qui reste là, donc, autant *make it worth it* ». [...] Je me suis dit « écoute; mes parents ne sont pas venus ici pour rien [...] et n'ont pas fait ces sacrifices... » T'sais ma mère, [...] elle aurait aimé ça, pouvoir juste retourner en Algérie, reprendre son poste [...] Mais elle sait qu'on a [...] développé nos vies ici, elle peut plus retourner en arrière. [...] Je ne lui ai pas imposé son sacrifice, elle se l'est imposé toute seule (rires), mais tant qu'elle a fait ces sacrifices pour moi, j'estime que je dois rendre ça rentable. [...] Je ne veux pas faire quelque chose que je ne vais pas aimer. [...] au Québec, il y a mille et une opportunités de réussir [...] C'est là où je voulais rentrer en ergothérapie parce que le marché du travail est excellent pour ce domaine-là et c'est une job qui me parlait beaucoup. [...] Je vais le dire sincèrement, je l'ai choisi parce que j'aime, je l'ai choisi parce que je voulais quelque chose de bon pour le marché du travail, mais aussi parce que je savais que ça allait faire sourire ma mère. Inconsciemment, ça peut avoir l'air un peu comme si je ne l'avais pas fait pour moi, mais non je considère que j'ai quand même fait ce choix pour moi, mais j'étais consciente que ma mère allait être contente de dire « ma fille est ergo ».

Cet extrait nous permet de comprendre comment chez les participantes de deuxième génération, peut s'installer une *dette* migratoire. Bien que, comme Aïcha le mentionne, ses parents se sont *imposés* leur sacrifice à eux-mêmes et ne lui ont pas explicitement fait savoir que son choix d'études leur déplaisait, elle se sent redevable et même coupable en choisissant un diplôme avec peu de débouchés. On peut d'abord croire que c'est une redevabilité financière, mais on voit bien que la contribution des parents au paiement des frais de scolarité n'est que secondaire dans le choix de Aïcha, qui jongle entre le fait d'avoir fait un choix pour elle et l'envie de faire *sourire* sa mère et de lui permettre d'accéder à un certain prestige social dans la présentation de sa fille comme ergothérapeute à d'autres membres de la société.



Comme sa mère n'a pas pu continuer d'occuper son poste de comptable en Algérie, et qu'elle a souffert du déclassement professionnel au Québec comme éducatrice à l'enfance, Aïcha voit en son choix de carrière une sorte de *réparation* aux dommages causés par l'immigration, dont l'alibi principal est le bien-être et l'avenir économique des enfants<sup>215</sup>. Par ailleurs, comme elle le mentionne, elle veut aussi être satisfaite de son choix de carrière et affirmer son désir d'entrer dans une profession qu'elle aime, qui soit satisfaisante en termes de statut et d'employabilité.

En effet, nous ne sommes pas dans une dynamique de contrainte totale où le bonheur est évacué de l'équation du *bon* choix de carrière, car ce mal être face au choix de carrière correspond aussi à une perte de temps et d'énergie et donc est également un manque de considération pour le sacrifice migratoire de ses parents (dont le bien-être des enfants est une prémisse).

Bien que selon Aïcha, le Québec est terre de *mille et une opportunités*, il semble que le pari est trop risqué et que la possibilité d'un échec professionnel induit par le choix d'un métier peu conventionnel n'est pas envisageable. Notre participante va même plus loin dans cette logique de dette en mentionnant un sentiment de responsabilité face à la naïveté des parents quant aux réalités du marché du travail dans certains domaines :

Yasmine

Est-ce qu'elle (mère) avait des discours par rapport au fait que t'étais en sciences politiques et que ce n'était pas quelque chose qu'elle voyait d'un bon œil ?

Aïcha

Pas du tout. Et c'est encore plus ça qui m'a motivée à vouloir faire quelque chose de sérieux, c'est parce que je voyais sa naïveté devant mes études. C'était « Ah! Ma fille est à l'université, c'est bien! » Mais t'sais elle ne connaît pas que ce n'est pas tous les diplômés qui se valent. Et oui, je suis d'accord [...] ce n'est pas le diplôme, c'est ce que tu fais du diplôme, mais des fois, tu peux partir avec un avantage. On ne va pas se mentir. Un diplôme en pharmacie, ce n'est pas la même chose... Fait que je me suis dit... Comment dire ? T'sais quelqu'un qui est dans le néant qui pense que tu fais la bonne chose ? Là, je suis comme non, je vais apporter la lumière

---

<sup>215</sup>A. Belaidi, *op. cit.*, p. 67.

sur ce néant, je vais lever le voile sur ce qui se passe. C'est que ça a été ma façon aussi pour moi de lui dire... C'est comme... Ça m'a mis plus de regrets, de savoir que j'étais en train de faire quelque chose qu'elle pensait qui était bon, alors je sais pertinemment que ce n'est pas bon. C'était plus ça. Elle n'a jamais vu ça d'un mauvais œil.

On voit ainsi que les attentes de succès, de stabilité, et de prestige sont plutôt intériorisées par Aïcha à travers des discours parentaux implicites illustrant leurs sacrifices socioprofessionnels et ne proviennent pas de discours verbalisés quant à l'inadéquation de ses études en sciences politiques par rapport aux attentes parentales. On peut avancer qu'un certain inversement des rôles parents-enfants s'observe dans le fait de voir le parent comme une personne à protéger et sans ressources fiables quant à la réalité du marché de l'emploi et que la responsabilité tombe sur les épaules d'Aïcha, l'enfant adulte de deuxième génération, d'assurer le bonheur des parents à travers une réussite socioprofessionnelle et personnelle dont ils ont eux-mêmes été dépourvus, le cas échéant.

#### 5.2.1.1 Le succès, un impératif sans frontières

Contrairement au cas d'Aïcha, les parents d'Oumaima sont très au fait des différentes *valeurs* des diplômes et mettent sur un piédestal les professions dites prestigieuses dans la communauté comme médecin. Quand la question est posée à Oumaima à savoir si ce discours d'excellence de la part des parents est lié à leur immigration sa réponse est sans équivoque :

Non, ils ne l'ont jamais vraiment communiqué de cette façon-là de genre « tu dois vraiment comme exceller because you have to make it parce que c'est dur pour nous les immigrants. » Non, vraiment pas. C'était vraiment « you were meant to be a doctor and you're going to be a doctor whether it's here or there, que tu le fasses en Tunisie ou ici. You're going to be a doctor, you're going to be rich, you're going to be successful. »

On voit ainsi qu'outre le projet migratoire, la génération des parents maghrébins ayant évolué après les indépendances semble accorder une importance marquée aux

études, véritable véhicule de l'ascension sociale après la colonisation que les trois différents États ont massivement priorisé<sup>216</sup>. C'est comme si, l'imaginal migratoire étayé par Belaidi ne représente pas seulement un espace géographique, mais un idéal libérateur et postcolonial de mobilité sociale où *tout* est maintenant possible et où le meilleur endroit pour réaliser cet univers de possibilités est l'occident.

En outre, pour les familles venant de milieux socioéconomiques aisés, l'importance de *perpétuer* et même de faire mieux que ses prédécesseurs est très présente, comme c'est le cas pour Oumaima :

Est-ce qu'il y avait des discours autour de l'excellence scolaire ? C'était quoi et comment est-ce que c'était ? Est-ce que c'était implicite ou explicite ?

Explicit. Everything all the time. Depuis que j'ai commencé l'école. Mes parents ont toujours été : « you have to be the best at absolutely everything ». Deuxièmement, parce que « your brother did it before you and he did it well, so you keep doing it. »

Ainsi, il y a différents *niveaux* de discours d'excellence socioprofessionnelle, allant de fréquenter sérieusement l'université à réaliser une lucrative carrière en médecine. Le cas d'Oumaima semble quelque peu différent, car l'impérativité du succès n'est pas intrinsèquement liée à l'émigration vers le Canada et ses sacrifices, mais bien à une continuation d'ascension sociale générationnelle, où l'on passe d'opportunités limitées dans un contexte colonial (et précolonial) où la mobilité sociale est stagnante, aux possibilités très concrètes de poursuivre de hautes études et d'immigrer dans un contexte de recrutement d'immigrants au Québec.

Oumaima ayant étudié à l'Université McGill, l'usage de l'anglais met en relief la complexification du rapport avec la langue des Maghrébins francophones, dans une ville bilingue et aux opportunités économiques qui requiert souvent l'apprentissage de l'anglais. Chez les femmes de notre échantillon, 7 femmes sur 12 parlent couramment anglais.

---

<sup>216</sup> Abdeljalil Akkari, « La scolarisation au Maghreb : de la construction à la consolidation des systèmes éducatifs », *Carrefours de l'éducation*, vol. 27, n° 1, 2009.

Selon Virginie Duclos, le Maghreb produit une élite scolaire qui a tendance à aller à l'étranger après le lycée pour les études. Elle étaye le cas des Tunisiennes qui profitent d'un système d'éducation de qualité prodigué par l'État et qui sont financées par leur famille aisée pour mener des études en France. Elle dit à ce propos :

Lors de l'indépendance du Maroc et de celle de la Tunisie, le discours nationaliste s'est forgé autour de la nécessité de recouvrer la « personnalité arabo-musulmane » du pays (Vermeren 2002 : 241) et un des instruments privilégiés a été la réforme du système d'enseignement. Depuis les années 50, les systèmes d'éducation des deux pays sont donc en expansion et ils se sont restructurés autour des quatre principes fondateurs que sont la généralisation de l'enseignement, l'unification du système d'enseignement, la nationalisation du corps enseignant et l'arabisation. [...] Parallèlement à ce système d'enseignement, les filières élitistes se sont développées et ont entraîné, tant en Tunisie qu'au Maroc, une plus grande dualité dans le niveau de formation offert. En Tunisie ont été mis progressivement en place parmi les 420 lycées du pays 10 lycées pilotes, publics et gratuits, capables de produire tous les ans quelques centaines de bacheliers et de bacheliers qui pourront s'inscrire éventuellement dans les grandes écoles et universités étrangères (9 lycées pilotes auraient connu un taux de réussite de 100 % au baccalauréat en 2006 selon le site Web suivant : [www.infotunisie.com](http://www.infotunisie.com))<sup>217</sup>.

Les femmes d'ascendance tunisienne de notre recherche, Malika, Amel, Oumaima et Chahinez semblent faire partie de cette élite socioéconomique de Tunisie et leurs profils concordent avec les données citées. Par exemple, Amel mentionne qu'elle a étudié dans un lycée pilote et Malika souligne tout au long de son entrevue que la raison principale de son immigration est la recherche d'une institution universitaire occidentale de qualité pour son fils nouvellement bachelier. On peut également comprendre comment les attentes d'ascension sociale et d'excellence scolaire des parents envers leurs enfants dans notre recherche sont motivées par des volontés personnelles, mais aussi par une continuité politique postcoloniale mettant l'éducation au premier plan de la reprise identitaire.

---

<sup>217</sup> Virginie Duclos, « La scolarisation des élites féminines du Maghreb en France : les stratégies familiales, sexuées et de classe et les parcours scolaires », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 2, 2006.

Par ailleurs, Amel mentionne lors de l'entretien la grande déception qu'auraient ses parents si elle devenait mère au foyer après son immigration au Canada et insiste sur l'importance de mener une brillante carrière. Rappelons que le père d'Amel est juge de profession et que les études sont tout au long de l'entretien le centre de ses préoccupations de future médecin. Dans une perspective féministe, cela rappelle les écrits de Virginie Duclos en ce sens, laquelle relève que :

Le niveau socioculturel élevé est lié à la scolarité des familles visées. Les formations supérieures et internationales de plusieurs membres de la famille (parents, fratrie, mais aussi oncles et tantes, cousins et cousines, etc.) sont les indicateurs que les jeunes filles ont pu profiter de modèles et de pratiques favorisant l'intégration chez elles de normes différentes de celles de la culture traditionnelle, soit la poursuite d'études supérieures et le travail salarié pour les femmes. Ces familles « éduco-gènes » gommant les différences de sexe par ailleurs mises en exergue par la culture traditionnelle de ces pays<sup>218</sup>.

Dans le même ordre d'idées, on comprend comment le succès financier et les discours d'excellence scolaire peuvent s'avérer centraux pour les cinq femmes de seconde génération ou arrivées enfants au Québec, étant donné l'importance presque politique de cette variable pour la société dans laquelle leurs parents ont évolué. Cela peut être mis en parallèle avec les recherches de Belaidi et Eid relatives à l'adaptation de l'immigrant par le travail. Ces relations intergénérationnelles et filiales sont tiraillées entre sacrifices et ascension sociale.

Comme Aïcha, Chahinez met en relief la considération de l'historique parental lorsque vient le temps de faire un choix de carrière. Pour elle, la continuation des ambitions professionnelles inachevées de son père pharmacien en Tunisie est une idée qui lui traverse l'esprit, bien qu'elle n'ait aucun intérêt pour le métier. Toutefois, elle se rend compte que ce métier n'est pas fait pour elle et déplore le manque d'information accessible aux adolescent.es faisant un choix de carrière :

---

<sup>218</sup> V. Duclos, *op. cit.*

Bon, à la base, j'avais des envies de faire pharmacie. Le système de pharmacie de travail ici n'est pas semblable à celui de la Tunisie. Je me rappelle avec mon père à la pharmacie de Tunisie. Et j'ai... Je ne sais pas comment l'expliquer, mais j'étais plus portée, un peu naturellement, sans m'en rendre compte à tout ce qui est dans la création et gestion de projet... Plus macroscopique que microscopique. J'étais intéressée toujours par les médicaments en pharmacologie. D'ailleurs, j'ai appliqué en pharmacologie aussi à Sherbrooke, mais... J'avais fait des séances de mentorat, je me rappelle par Internet sur un site et je disais que je voulais, moi, produire des médicaments, puis on m'a dit c'est soit pharmacologie ou génie chimique parce que c'est usine, c'est production et tout. Mais sincèrement, c'était pas pour... C'était pas... J'étais pas... Je ne pouvais pas dire que c'était mon métier (pharmacie) de rêve depuis que je suis petite et tout ça. Ce n'est vraiment pas moi. D'ailleurs, je trouve même drôles toutes les personnes qui disent que c'était mon rêve. Je trouve qu'en reculant c'est même... Il faudrait faire quelque chose dans le système éducatif pour changer ça, mais... On fait des choix de carrière très, très jeunes. On n'a ni la maturité ni la connaissance de nous-mêmes ni du marché, encore moins du marché, pour faire des choix à 15-16 ans, ce qu'on veut faire pour toute la vie! C'est très jeune quand on y réfléchit, ce n'est pas du tout normal. Mais bon, c'est comme ça, on n'a pas le choix [...]. Je pense que je me serais vraiment ennuyée en pharmacie.

Il est intéressant de noter que Chahinez dit qu'elle considère d'abord faire le métier de pharmacienne, tout en avouant n'avoir jamais rêvé étant jeune de faire ce métier, de le trouver ennuyeux, redondant, et que ce n'est *vraiment pas elle*. Il semble que la passion de son père pour la pharmacie et l'impossibilité pour lui de faire ce métier aient peut-être influencé son réflexe premier de considérer les études en pharmacie. La connaissance d'elle-même, et son expérience dans une pharmacie québécoise lui permettent de forger sa propre voie, toutefois, elle reste quand même liée au domaine médical et pharmacologique.

En ce sens, il semble que l'expérience des parents par rapport à leurs sacrifices ou échecs professionnels teinte le rapport des participantes quant à leurs choix de carrière. Ainsi, le discours d'excellence scolaire et de réussite socioprofessionnelle est au centre du rapport parents-enfants pour toutes nos participantes. Selon les témoignages, elles ont toutes expérimenté à différents niveaux, certaines attentes par

rapport à leurs ambitions scolaires ou professionnelles que ce soit de la part de leurs parents, la société ou d'elles-mêmes. Certaines étant nées au Québec ou arrivées enfants comme Zineb, Assia, Farah, Youstra, Moufida expliquent de quelle manière cette ambition est importante. En ce sens, Moufida se voit encouragée par son père à faire des études supérieures et décrit la nature du rapport aux études entretenu avec ses parents :

Ce n'était pas la compétition, mais ils prônaient beaucoup le fait de : « ne fais pas n'importe quoi, il faut que tu travailles pour prouver que ce qu'on a fait ne valait pas rien du tout ». Donc, oui, il y a une pression, un peu, mais ce n'est pas quelque chose qui était de l'ordre de rentrer dans les Jeux olympiques. [...] Mais mes parents c'était pas ça, c'était juste, vraiment il faut que vous réussissiez pour prouver que ben ça ne valait pas rien du tout qu'on soit ici. Ils ont fait des sacrifices et tout ça, c'était pour leurs enfants et c'est comme si on devait porter le flambeau de ces sacrifices-là.

Mais est-ce qu'ils te le disaient explicitement ?

Mais on le ressentait! Et on savait que comme « « oh oui, on fait ça pour vous donc vous devez vous sacrifier vous aussi et aller au plus haut de vos études. Même mon père, moi j'ai fait mon bac et il me disait « pourquoi tu ne veux pas continuer en maîtrise ? ». « Papa, je suis tannée d'étudier! » Mon primaire, je l'ai fait, le secondaire je l'ai fait, le cégep je l'ai fait, mon université je l'ai terminée, à un moment donné, j'en avais marre! J'aurais pu encore continuer à la maîtrise ou au doctorat! Oui, oui, peut-être... Mais ce n'est pas ça que je veux. C'est cool l'université, j'adore apprendre, mais quand tu arrives à un moment donné à la dernière session il reste deux cours et t'es comme « Yes! Enfin! ».

On comprend avec le témoignage de Moufida que même si la dette du sacrifice migratoire n'est pas explicitée par les parents de Moufida, elle dit qu'elle le *ressentait* et évoque un sentiment de libération une fois sa dernière session universitaire accomplie. Par ailleurs, il y a une importance, comme pour Aïcha, de ne pas faire *n'importe quoi*, afin d'honorer les parents. En revanche, comme Chahinez, Moufida est à même d'imposer les limites de ses objectifs académiques malgré les attentes de ses parents.

Chahinez et Moufida évoquent que même si une influence implicite ou explicite peut exister, pour Chahinez à travers le rêve inachevé de son père et pour Moufida

l'impérativité du caractère rentable des sacrifices migratoires, elles arrivent à définir les limites de leurs ambitions professionnelles, notamment à travers la connaissance de soi et l'accès aux informations quant aux différents métiers disponibles.

En ce sens, les expériences en matière d'accès à l'emploi des femmes de notre échantillon sont essentielles pour comprendre l'articulation de leurs processus identitaires, les enjeux de réussite et prestige socioprofessionnel étant au centre de leurs témoignages.

Sous cet angle, comment sont vécus les phénomènes de déclassification des diplômes étrangers et la discrimination à l'embauche par les jeunes femmes interviewées et leurs familles compte tenu de l'importance accordée à l'instruction chez les familles des participantes ?

### 5.3 Le marché du travail

Les travaux sur l'immigration des hommes maghrébins et surtout algériens en Occident relèvent que le travail et l'immigrant se confondent<sup>219</sup>. Ce constat se vérifie-t-il aussi pour les femmes de notre échantillon ?

Plusieurs candidates de première génération arrivées adultes au Québec choisissent de changer de carrière à cause de l'impossibilité pour elles de pratiquer leur profession d'origine. Ce déclassement socioprofessionnel est aussi présent pour plusieurs membres de l'entourage des répondantes de première et deuxième génération. En outre, Zineb, Malika et Farah évoquent des expériences discriminatoires et islamophobes à cause de leur choix de porter le hijab, vêtement féminin, notamment en milieu de travail.

Qui plus est, leurs attentes et celles de la société par rapport à leurs rôles de mère, d'épouse ou de femmes de carrière crée des négociations tout à fait particulières

---

<sup>219</sup> Emile Témime, « Comprendre l'immigration. Quelques notes en mémoire d'Abdelmalek Sayad : un sociologue hors du commun », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 85, n° 1, 1999.



à leur genre et qui, dans la recherche d'une profession au Québec, se traduisent de différentes façons selon la génération, le bagage socioéconomique et les circonstances rencontrées.

### 5.3.1 La différenciation genrée liée au travail et l'alibi des enfants

On observe que pour les femmes de première génération immigrant avec des enfants, Sabrina, Malika, la mère de Chahinez, de Oumaima, d'Assia, d'Ibtissem, de Moufida et de Yousra, il y a une la réorientation professionnelle temporaire (jusqu'à ce que les enfants grandissent) ou permanente. En effet, plusieurs mères des participantes vont, lorsque leurs enfants deviennent adultes, commencer les études qu'elles n'ont pas pu entreprendre ou terminer à cause de la charge parentale et financière induite par le processus d'immigration et des équivalences. La charge mentale genrée où il est attendu de la mère plus de sacrifices socioprofessionnels au nom de la famille est une piste de réflexion intéressante lorsqu'on s'attarde aux témoignages des participantes, comme Sabrina, qui veulent se consacrer en premier lieu à leurs enfants<sup>220</sup> :

Mes enfants aussi avaient baigné, t'sais mes deux filles, surtout celles qui avaient comme 5 ans, 4 et demi, 5 ans. Elle a été beaucoup en contact avec la grande famille, ses grands-parents à elle et tout ça. Fait qu'arrivée ici, puis euh... Comme juste être à l'école, au service de garde tout le temps, puis rentrer le soir. Je trouvais que c'était *too much* pour elle. Fait que je me suis dit; il faut que je trouve une façon d'être disponible pour que je vienne absorber le manque, le manque... [...] Fait que je me suis renseignée, j'ai fait mes recherches et tout ça. Et j'ai ouvert... J'ai ouvert une garderie en milieu familial qui était subventionnée par le gouvernement. [...] Et j'avais... J'avais été à l'UQAM pour aller chercher des cours en petite enfance. Pour euh... Fait que j'ai fait ça un petit bout de temps, jusqu'à ce que mes enfants grandissent puis euh... C'est ça. Après ça, après ça, j'ai renoué avec, mais avec ma carrière en Algérie. Je travaille dans la gestion et là, présentement, je me suis inscrite aussi à HEC pour des cours de gestion et de leadership.

---

<sup>220</sup> K. Kateb, *op. cit.*

Le manque à combler est pallié par Sabrina, qui devient à la fois la grand-mère, la cousine, la tante et la mère de ses enfants. Cette réorientation est directement influencée par le contexte migratoire et le vide qu'il crée autour de Sabrina et ses enfants, car elle nous livre qu'en Algérie elle était employée chez Citroën, en plus d'être propriétaire d'une compagnie immobilière avec son époux. Le soutien émotif des enfants assuré par la famille élargie lui permettait de s'adonner à un cheminement professionnel plus rempli. En revanche, une fois au Québec, il incombe à Sabrina de se réorienter pour s'occuper de ses enfants, même si elle ne se confronte pas à l'impossibilité de travailler dans son domaine. C'est qu'elle le mentionne clairement, elle n'entreprend un changement de carrière que pour combler ce vide migratoire pour ces enfants.

Elle doit incarner tous les rôles familiaux qui *manquent* à ces derniers, leur bien-être étant le motif et l'alibi principal de l'immigration. Il appert de plusieurs entrevues comme celle de Ibtissem, dont la mère a été le pilier économique de la famille tout en s'occupant de l'éducation des enfants, que l'alibi des enfants implique beaucoup plus la femme du couple immigrant dans les efforts à mener des études pour changer de carrière ou diminuer sa charge de travail afin de s'occuper des enfants<sup>221</sup>.

On retrouve également cette influence de l'alibi des enfants sur la carrière féminine chez la mère d'Assia, enseignante de français au Maroc, qui décide de ne pas faire ses équivalences d'enseignement au Québec et préfère devenir mère au foyer. Puis, lorsque les projets d'investissement commercial de son mari se concrétisent, elle devient associée au restaurant familial :

Ça a toujours été comme ça, elle n'a jamais travaillé dans un autre restaurant ici... Elle n'a jamais voulu faire ses équivalences... C'est ça. Toute sa vie, ma mère, c'était important pour elle de rester à la maison, même quand elle était au Maroc elle a failli manquer les examens pour devenir prof, parce que ça ne lui tenait pas tant à cœur... Elle voulait juste être mère, *that's it*. Puis sinon, elle aurait voulu être journaliste!

---

<sup>221</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 195.

Il est intéressant de noter les contradictions dans l'affirmation d'Assia qui soutient que sa mère ne voulait qu'être mère *that's it*, puis dans le même souffle confier qu'elle aurait, à défaut d'être mère à temps plein, voulu être journaliste, une profession demandant beaucoup d'implication sociale et de curiosité intellectuelle.

Même chose du côté de la mère de Chahinez, qui a également été dans l'impossibilité de pratiquer son métier premier et qui avait une vie professionnelle effervescente en Tunisie. Elle se réoriente plus facilement que son mari et choisit d'accorder son temps à l'éducation de ses enfants en devenant mère au foyer. Ce n'est que lorsque ses enfants deviennent adultes, qu'elle décide d'entreprendre des études. Chahinez décrit sa mère telle une femme de carrière polyvalente et dynamique :

Elle a enseigné le français dans une école. Elle a fait beaucoup, beaucoup de journalisme. [...] Je sais que dans plusieurs... Elle a travaillé comme secrétaire dans des institutions étatiques. Elle a fait un commerce de confection de couture. Elle a fait... Ma mère est hyper polyvalente, elle fait beaucoup de choses. Elle a travaillé aussi dans le commerce des bijoux traditionnels, l'argent, l'ambre... L'ambre et l'argent. Elle a fait pas mal de choses. [...] Oui, c'était (carrière) important pour elle (mère), mais je pense qu'elle a mis vraiment ses enfants avant. Ça ne veut pas dire que ce n'était pas important pour elle. Et je pense que c'est d'ailleurs pour ça qu'elle a refait les études, qu'elle travaille même à son âge, maintenant. Puis, elle veut toujours réaliser des choses. Donc, oui, c'est une femme de carrière. Elle n'a pas continué en droit, mais je sais que ça lui tient à cœur.

[...] À un moment donné, je ne me rappelle pas quelle année, mais elle avait décidé de retourner à l'école. Elle a fait sociologie. Finalement, elle a fini par étudier pour avoir un bac en éducation. Oui, en sociologie, mais c'était vraiment quelques cours, elle n'a pas terminé. Après, elle a décidé de faire un bac par cumul en éducation. Trois certificats en ressources humaines, en éducation de la petite enfance et comme conseillère pédagogique, elle vient d'être diplômée il y a un an ou deux ans.

On observe également la polyvalence et la versatilité des femmes de l'enquête et de la vision qu'ont les filles de leurs mères, comme pouvant faire toutes sortes de métiers, et plus... La facilité à changer de métier ou à se réinventer semble tourner à leur avantage en contexte migratoire. Dans les témoignages de Chahinez, Zineb l'utilisation des termes *petit* ou *juste* pour décrire les projets de leurs mères laissent

croire qu'une certaine dévaluation de leurs ambitions professionnelles existe. Leurs entreprises sont comparées à des hobbies ou en soulignant la nature sporadique ou partielle de leurs démarches, surtout lorsqu'elles sont principalement mères au foyer :

Zineb

Malgré qu'on était petits, elle a fait une formation en confection, puis c'est ça. Mais sauf qu'elle s'est vraiment plus se consacrée à nous. Jusqu'à ce que nous on soit à l'adolescence, elle fait... Elle a fait un petit parcours. Mais vraiment à l'adolescence, elle faisait juste des petits... Vraiment c'était plus pour elle. Ce n'est pas pour aller travailler ou quoi que ce soit. [...] C'est ça de la confection sur mesure. Elle faisait les patrons, elle faisait les deux.

Chahinez

Mon père est pharmacien et ma mère est juriste de formation. [...] Ma mère ne travaillait pas. Elle a travaillé beaucoup quand elle était jeune, en Tunisie, mais après le mariage elle n'a pas vraiment travaillé... Elle avait des commerces, des petits projets, mais elle n'a pas nécessairement... Elle n'a pas travaillé avec un salaire fixe durant des années.

Une exception dans notre enquête s'observe avec le profil de la mère d'Aïcha, qui n'a pas d'enfants lorsqu'elle immigré au Québec pour épouser son futur mari, mais qui doit se réorienter en éducation à l'enfance. La mère d'Aïcha, comptable en Algérie avait un poste lui permettant de voyager partout à travers l'Europe. Une fois mariée au Québec, elle a dû éventuellement ouvrir un service de garde en milieu familial pour assurer une stabilité financière sans toutefois quitter les rôles assignés aux femmes à la maison.

Donc, elle (mère) me parle souvent des petites jobines qu'elle avait à droite, à gauche, pour pouvoir, comme... Pour pouvoir rejoindre les deux bouts. Elle me parle souvent aussi de comment des fois, son poste de comptable au sein d'Air Algérie, parce qu'elle travaillait au siège social de Air Algérie de Constantine. Et elle était comptable là-bas. Des fois, elle dit que ça lui manque. Pas juste au niveau du métier en soi. Mais tout ce qui entoure l'occupation, c'est à dire, les interactions qu'elle avait avec ses collègues, ce statut qu'elle avait... Tu sais là... En ce moment oui elle gagne bien sa vie en ayant une garderie en milieu familial, mais elle se retrouve moins dans son champ d'expertise. Donc, bien qu'elle adore les enfants euh... J'ai l'impression que son épanouissement était limité.

Ainsi, si pour Sabrina du choix de la réorientation est temporaire et la gestion revient dans sa vie professionnelle une fois les enfants adultes, il ne faut pas oublier que cette réorientation est forcée, pour plusieurs femmes de notre échantillon, par l'impossibilité de pratiquer leur métier d'origine au Canada sans redevenir des étudiantes de longue durée, notamment.

#### 5.3.1.1 La réorientation professionnelle des mères pour les enfants et pour la survie financière ?

En ce sens, selon Aïcha, sa mère aurait préféré continuer de pratiquer son métier de comptable, au lieu de devoir se réorienter pour ses enfants certes, mais aussi par nécessité. Les prérequis (études, examens, intégration d'un ordre professionnel, temps et coûts relatifs aux études) étant incompatibles avec leur vie de famille et la nécessité économique de subvenir aux besoins du foyer, la réorientation *pour* les enfants peut se camoufler derrière le constat qu'une survie financière de la famille est impensable devant la longueur des études à entreprendre, la réorientation restant la seule issue au fiasco financier pour soi et ses enfants.

Ainsi, le témoignage d'Aïcha nous indique qu'une valeur est accordée au statut social pour sa mère, qui ne regrette pas seulement le métier, ou son salaire, mais la reconnaissance sociale accordée à une employée d'une compagnie aérienne nationale comme Air Algérie.

Cette importance du statut socioprofessionnel nous laisse croire que le travail est pour plusieurs femmes de l'enquête comme Malika, Sabrina la mère de Zineb et de Chahinez, un élément important de l'adaptation dans un contexte migratoire et que malgré l'importance des enfants qui sont mis au-devant de la scène migratoire, plusieurs tiennent à reprendre leurs études plus tard, et tenter de faire des *petits* travaux lorsque leurs enfants sont en bas âge.

En ce sens, on observe la popularité des métiers de l'éducation chez les femmes de notre échantillon, particulièrement celles de première génération. On pense aux mères de Moufida (surveillante), Aïcha (éducatrice en milieu familial) et Chahinez

(enseignante), ainsi qu'à Sabrina (éducatrice en milieu familial, puis gérante) qui ont pratiqué ces métiers. On peut prudemment supposer que l'attrait premier des métiers d'éducation est la conciliation travail-famille, la durée ou la flexibilité de la formation et les débouchés favorables, dans un contexte migratoire demandant une stabilité financière rapide, surtout lorsque des enfants sont à charge. Du moins aux yeux de leurs filles qui parlent pour elles, et nous transmettent ce qu'elles croient qu'était la vie de leurs mères.

#### 5.3.1.2 Le système de la famille patriarcale bousculé par le déclassement professionnel : quel impact sur les dynamiques maritales ?

D'un point de vue féministe, on voit comment le fait que la mère dans certains cas prenne les rênes économiques de la famille est une composante essentielle à la survie économique familiale, engendre des tensions et remet en cause le cadre normatif patriarcal.

Belaidi relève ce phénomène dans son ouvrage sur les migrants algériens au Québec et met en lumière comment plusieurs couples en immigration traversent des périodes tumultueuses qui mènent parfois au divorce et qui sont liées à cette modification de la dynamique patriarcale au sein du couple et de la famille en immigration<sup>222</sup>. Ainsi, bien que les femmes soient très encouragées à s'instruire dans la société d'origine<sup>223</sup>, les structures patriarcales demeurent et le mari-père peut éprouver un sentiment d'échec dans son rôle de pourvoyeur et de chef de famille, ou même se faire reprocher son manquement à son rôle traditionnel qui mène à des conflits conjugaux ou familiaux<sup>224</sup>.

Si la majorité des pères ou époux des femmes de première génération de notre enquête ont dû réorienter leur carrière, on remarque que ce sont majoritairement des hommes qui vont directement accéder à un métier équivalent ou supérieur à celui

---

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>223</sup> K. Kateb, *op. cit.*

<sup>224</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 237.

pratiqué dans leur pays d'origine, lorsque l'immigration est familiale. Lorsque ce n'est pas le cas, il semble que le bouleversement émotif lié à l'impossibilité de pratiquer la profession d'origine soit vécu de manière plus intense dans la famille, pour deux de nos participantes. Pour Chahinez, arrivée au Québec à l'âge de 17 ans, son père, qui a souffert de l'impossibilité de pratiquer son métier de pharmacien à cause du processus d'équivalences et des expériences racistes, est très affecté et cela est vécu par toute la famille :

Mon père ne pouvait pas faire de changement de carrière. Dans sa tête à lui, il ne peut que travailler dans une pharmacie. Il ne se voit pas faire autre chose. Même si on a essayé avec lui. Mais ce n'était pas quelque chose qui lui disait. Pendant ses essais d'examens d'équivalence, il a toujours travaillé dans les pharmacies, mais payé comme un technicien.

Par l'expression *on a essayé avec lui* on comprend qu'une certaine implication de la famille existe dans le bouleversement professionnel vécu par le père. Cette intervention de la famille témoigne du mal-être de celui-ci et de l'effet négatif que cela a sur ses proches. Toutefois, Chahinez ne mentionne aucune incidence sur la dynamique conjugale de ses parents.

Pour Ibtissem, arrivée à 12 ans au Québec, il y a aussi des impacts familiaux dus à la difficulté d'insertion économique de son père. Ce dernier était professeur en génie mécanique à l'université et a fait ses études en Angleterre. Quant à sa mère, elle était infirmière en Algérie et a complété une formation pour être infirmière auxiliaire une fois au Québec. La précarité financière induite par la frustration de son père quant à la perte de son statut professionnel prestigieux en Algérie engendre des tensions familiales et selon Ibtissem un sentiment de déprime chez son père qui souffre de plusieurs périodes de chômage. Ibtissem, dans le prochain extrait, montre comment ces expériences ont été pour elle traumatisantes :

Ouais, bah, déjà mes parents, économiquement, ça a toujours été un peu chiant. Mon père a passé beaucoup de temps dans le chômage. Quand on est arrivé ici, il était déjà dans la cinquantaine et ça a été vraiment difficile pour lui l'intégration économique. Il a eu deux jobs dans ces deux jobs-là

il était juste malheureux parce que ce n'était pas à la hauteur de... Ça m'énervait tellement qu'il fasse son chichi là. Alors que « *bro*, va juste travailler ». C'est pas grave, je sais pas... Si c'est pas aussi prestigieux que ce que t'avais [...] À chaque fois il démissionnait ou il n'aimait pas ses collègues ou ses supérieurs l'énervaient. [...] Il veut la liberté comme totale dans ce qu'il fait, il veut qu'on le respecte. [...] Tout ça, ça nous a fait beaucoup souffrir et ça a créé comme une instabilité financière.

Par les termes à *la hauteur, prestige, prestigieux, respecte, liberté* on comprend l'importance accordée par le père au statut socioprofessionnel et comment ce désir inachevé de conserver ou de dépasser son statut social d'origine est transmis à Ibtissem de façon traumatique à travers les conflits familiaux et l'instabilité financière. Son énervement face au *chichi* de son père et le ras-le-bol face à la simplicité de la tâche illustré par l'expression *va juste travailler* illustre le manquement de son père à ce qu'elle considère son rôle premier. L'incapacité du père à remplir ce rôle de pourvoyeur engendre un ressentiment de la part d'Ibtissem qui considère que son refus de sacrifier son prestige pour apporter une stabilité financière à sa famille, à l'instar de sa mère, relève d'une désinvolture injustifiée qui fait grandement *souffrir* la famille. Ibtissem évoque également la tension conjugale engendrée par la précarité financière de la famille sur ses parents. Ainsi, la réprobation ne vient pas seulement des enfants, mais aussi de l'épouse :

[...] Ben regarde maman, elle a quand même fait sa formation. Oui, elle n'est pas infirmière comme elle était avant, mais elle a fait une formation d'infirmière auxiliaire. Donc, c'est vraiment ma mère qui a été le pionnier économique ici au Québec, de notre famille. Ça a créé énormément de conflits à la maison, entre eux.

Cet extrait de la thèse de Belaidi exprime bien les dynamiques à l'œuvre dans la famille d'Ibtissem, particulièrement en illustrant l'importance de la symbolique des rôles traditionnels dans la société d'origine et la commotion que leur modification peut engendrer :



L'emploi féminin extérieur met l'épouse dans l'obligation d'assumer simultanément plusieurs rôles : ceux relatifs à l'entretien du foyer, à l'éducation des enfants et ceux qui concernent son métier (cf. Chicha et Charest, 2008). Cette surcharge de rôles peut avoir des répercussions négatives sur la relation conjugale. Car si la femme s'en accommode en essayant, dans la mesure de ses possibilités, de répondre à toutes les exigences qui lui incombent, il n'en va pas toujours de même pour son mari (Chicha et Charest, 2008). [...] Dans un tel cas de figure, il y a atteinte au pouvoir masculin de chef de famille officiel, qui confère au mari le rôle traditionnel de pourvoyeur domestique (Thalineau, 2004).<sup>225</sup>

On voit que l'impact émotionnel dévastateur de la déclassification des pères à un impact plus marquant pour Ibtissem et Chahinez. En effet, les mères des deux candidates ont également subi un déclassement professionnel, mais l'impact émotionnel sur la famille n'est pas présent ou pas du tout mis de l'avant.

On comprend par ces extraits l'étendue du traumatisme que peuvent avoir vécu ces femmes en voyant les dynamiques patriarcales d'origines bousculer l'univers de sens de leurs parents et compromettre leur épanouissement personnel et marital.

En revanche, la situation de Sabrina jette un éclairage nouveau sur ces dynamiques, illustrant comment la capacité de son couple à traiter de manière égalitaire la contribution financière à la famille permet d'évacuer les tensions pouvant découler d'une compétition entre *pourvoyeur* et *pourvoyeuse*. Par ailleurs, Sabrina souligne l'importance de l'état de la santé conjugale avant l'immigration, qui selon elle influence grandement l'évolution du couple en immigration :

C'est là que lui a fait les études. Moi, j'ai travaillé, puis après ça, on a fait l'inverse. [...] Je te dirais que, c'est comme oui... T'sais, il y a des moments où tu travailles 50 heures semaine, t'es aux études, t'as des examens, t'as des enfants, t'sais c'est normal qu'il y ait eu des périodes où c'était un peu difficile. Mais à aucun moment, ça n'a influencé mon couple ou mon... non. C'est resté... On se soutenait là. Quand c'était lui qui était *down*, moi j'étais *up*. Quand moi j'étais *up*, lui était *down* ou plutôt l'inverse là! (rires). [...] Comme je te dis-moi dans mon couple en Algérie ou dans ma famille, j'ai toujours été la même que celle que je suis ici au Canada. Je n'étais pas... Je n'étais pas comme dominée par quelqu'un et arrivée ici, j'ai comme brisé

---

<sup>225</sup> A. Belaidi, *op. cit.*

les chaînes de cette domination-là. Non. [...] Je pense que la base de comment était le couple avant son départ est importante. Parce que parfois il y a une situation X, mais on la subit parce qu'on n'a pas le choix et quand en a le choix, les choses changent, nos décisions prennent une autre... Je pense que ce n'est pas l'influence du Canada sur les couples. C'est comment étaient les couples à la base qui fait la différence.

Sabrina écarte l'hypothèse de la réorientation professionnelle dans l'explication des potentielles frictions maritales en contexte d'immigration. Sa vision des deux membres du couple comme faisant partie de la même *équipe* s'épaulant à tour de rôle permet à Sabrina et son mari une certaine stabilité maritale. À l'opposé, la vision selon laquelle la famille doit avoir un *chef* pourvoyeur semble causer en contexte migratoire plus de frictions au sein du couple ou bien d'émotions négatives chez les pères considérant devoir endosser ce rôle.<sup>226</sup>

### 5.3.1.3 La réussite des jeunes Québécoises d'origine maghrébine

Pour les personnes de deuxième génération composant notre enquête, ou celles étant venues jeunes et sans enfants, la réussite professionnelle est assez probante. En effet, Oumaima, diplômée de l'université McGill, est consultante dans une grande firme montréalaise, Amel est récemment devenue médecin, Aïcha est ergothérapeute, Assia est avocate, Ibtissem consultante en ressources humaines dans une compagnie privée, Chahinez, diplômée de Polytechnique en génie chimique, est consultante dans une firme privée, Yousra et Zineb sont infirmières, et Farah hygiéniste dentaire.

Toutes sauf Moufida, diplômée de l'UQAM en histoire de l'art, ont au moment de l'entrevue des postes dans leur domaine d'étude, même si certaines comme Ibtissem et Zineb témoignent d'expériences discriminantes en milieu de travail ou d'études.

Seule Farah a vu la situation professionnelle de ses deux parents rester stable ou s'améliorer lors de l'immigration au Québec. Sa mère ne détient pas de diplômes d'études postsecondaires au Maroc. Elle obtient son baccalauréat au Maroc (équivalent

---

<sup>226</sup> A. Belaidi, *op. cit.*, p. 197.

à un secondaire 5 au Québec) et devient femme au foyer après son mariage. Puis, au Québec, elle complète une formation de couture. Quant au père de Farah, il est machiniste de formation et trouve un emploi dans son domaine au Québec.

Outre le cas des parents de Farah, le déclassement professionnel induisant un changement de carrière pour au moins un des deux parents est un cas de figure présent pour la majorité des participantes interviewées, surtout quand ils ayant un diplôme universitaire. En effet, Aïcha, Ibtissem, Moufida, Oumaima, Chahinez, Yousra, Assia, Zineb, et Farah ont au moins un de leurs deux parents qui a réorienté sa carrière, de façon permanente en contexte migratoire, faute de trouver quelque chose dans leur profession initiale.

Cela s'avère particulièrement vrai pour les parents ayant une formation dans le domaine de la santé. Certains témoignages soulignent cette particularité, qui semble intimement liée à la mainmise des ordres professionnels dans la gestion de ses membres et l'accès à la profession. Cet enjeu est souvent l'objet de débat public sur l'accès à la profession des personnes immigrantes et plusieurs articles de journaux étayent cette situation depuis quelques années au Québec<sup>227</sup>. En 2021, le gouvernement de François Legault réagit partiellement à cette problématique de longue date et insuffle des fonds dans l'aide à la reconnaissance des compétences et diplômes étrangers. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration propose un plan pour soutenir partiellement le retour aux études des personnes immigrantes<sup>228</sup>. Cela fait écho aux témoignages des participantes par rapport aux choix financiers auxquels leurs parents, ou elles-mêmes ont été confrontés lors de leurs tentatives de retourner aux études. En revanche, d'autres difficultés demeurent également sur le plan bureaucratique, selon plusieurs participantes.

---

<sup>227</sup> Karine Delvolvé et France Houle, « Pour une reconnaissance rapide des diplômes étrangers », *Le Devoir*. 4 juillet 2020.

<sup>228</sup> Isabelle Dubé, « Immigrants: Québec investit dans la reconnaissance des diplômes et compétences », *La Presse*. 7 décembre 2021.

#### 5.4 Les domaines des sciences pures et de la santé : une chasse gardée ?

À cet égard, Sabrina nous explique comment pour son mari, le deuil de la médecine vétérinaire est inévitable lorsqu'il est confronté à la bureaucratie entourant la reprise des études et la passation des examens de l'ordre lui étant complètement fermées :

Ben t'sais avec les équivalences et tout ça, c'était tout un... C'est très compliqué pour tout ce qui est études de médecine. En fait, il a eu son équivalence. Ils lui ont donné un doctorat en médecine vétérinaire, mais il ne pouvait pas exercer parce qu'il lui fallait l'Ordre des médecins vétérinaires, pour faire l'Ordre des médecins vétérinaires, il fallait reprendre ses études à l'Université de Saint-Hyacinthe. Il a essayé, il s'était inscrit, blablabla. Il a fait un examen. Ils lui ont dit que l'examen avait bien été et tout. Mais! Qu'il ne pouvait pas reprendre de la première année. Parce qu'il avait déjà un doctorat, il ne venait pas du cégep, mais qu'il ne pouvait pas non plus commencer en troisième ou en quatrième année, parce que c'était des programmes contingentés. Donc, la seule option qui lui restait, ce que les l'université de Saint-Hyacinthe lui a proposé, c'était d'attendre qu'un étudiant se désiste. Puis, sur une liste d'attente de je ne sais combien de personnes immigrantes qui attendaient qu'un étudiant se désiste, il avait compris que les chances étaient très minces d'aller dans ce domaine d'études, de continuer comme médecin vétérinaire. Fait qu'il s'est réorienté en tout ce qui était contrôle assurance qualité vétérinaire. Donc, c'était connexe.

Cette règle arbitraire force son époux à se rediriger vers une profession connexe de contrôleur de la qualité. Sabrina et son époux avaient aussi une compagnie d'immobilier qu'ils ont fermé pour immigrer. Sabrina souligne que les personnes ayant un métier ou des diplômes du domaine de la santé ou des sciences de la nature rencontrent une difficulté supplémentaire lorsqu'il s'agit de pratiquer leur profession en terre d'immigration, surtout lorsqu'ils doivent intégrer un ordre professionnel.

Il est intéressant de mettre en relief le fait que le conjoint de Sabrina même s'il a l'équivalence d'un doctorat en médecine vétérinaire reconnu au Canada, ce diplôme ne lui permettant pas d'accéder ni à l'examen de l'ordre ni aux études universitaires nécessaires pour passer l'examen. Ce processus bureaucratique et réglementaire illustre

bien le sentiment de se faire *vendre du rêve* relevé par Chahinez, le projet étant mort dans l'œuf. Sabrina évoque comment son mari a *compris* que les chances étaient très minces. Ce deuil d'une carrière n'est toutefois pas accueilli comme le père de Chahinez qui ne considère pas le changement de carrière, et la réorientation professionnelle pour l'époux de Sabrina est effectué dans un domaine connexe. Les deux membres du couple trouvent alors du travail dans leurs nouvelles carrières.

Aussi les pères de Chahinez, Ibtissem, Moufida n'ont pas entamé d'études au Québec, souvent à cause de la difficulté d'une telle entreprise, mais aussi du manque d'informations ou même de la désinformation relative à l'immigration au Québec et aux procédures d'équivalence des diplômes étrangers.

Lorsqu'elle a 8 ans, la famille de Moufida émigre au Québec à cause de la guerre civile algérienne. Son père était chimiste et sa mère technicienne en radiologie en Algérie. Ils pratiquent maintenant les métiers de chauffeur d'autobus et de surveillante en commission scolaire :

Mon père, lui, était chimiste sur une plateforme de forage, dans le désert du Sahara. Oui, on aurait pu être méga riches, mais bon ce n'est pas grave (rires). Et ma maman était radiologue, elle travaillait dans un hôpital. Et là, maintenant, mon père travaille à la Société de transport de Montréal, et ma maman est devenue éducatrice en service de garde à la CSDM.

Ainsi, on voit que pour les parents de Moufida, comme plusieurs participantes et leur famille, il n'a pas été possible de travailler dans le même domaine professionnel qu'au pays d'origine. Cela fait penser au témoignage de Sabrina qui relève la difficulté pour les personnes ayant des diplômes en santé de pratiquer leur métier au Canada. Dans le cas des parents de Moufida, la réorientation ne se fait pas même dans des domaines connexes à leurs professions d'origine du domaine des sciences naturelles et de la santé. Ils semblent plutôt se diriger vers des métiers nécessitant une formation de courte durée.

Pour Malika, qui était physiothérapeute en Tunisie et avait sa propre clinique, sa situation économique favorable au pays d'origine et l'appui de son époux lui permettent d'obtenir un diplôme québécois, pendant que le reste de sa famille est en

Tunisie. On se souvient que le premier départ de Malika s'est soldé par un retour précipité en Tunisie, notamment à cause de l'impossibilité pour elle de faire reconnaître son diplôme tunisien de physiothérapeute. Au deuxième départ, l'impossibilité d'intégrer l'ordre professionnel demeure, mais une réorientation dans un domaine connexe à travers une formation de durée relativement courte est envisagée. Malika élabore une stratégie unique dans nos entretiens, et explique qu'elle laisse sa famille dans le confort socioéconomique tunisien et laisse le filet familial s'occuper de sa famille, pendant qu'elle complète de manière intensive une formation connexe au Québec :

Je suis venue toute seule, j'ai laissé ma famille en Tunisie et je suis venue toute seule. J'ai loué une maison dans la résidence de Marie-Victorin. J'ai fait mes équivalences au cégep Marie-Victorin. J'ai fait quatre mois théorie, puis il y avait une période de vacances...

Ainsi, Malika arrive à élaborer une stratégie d'adaptation qui lui permet d'effectuer sa réorientation professionnelle de façon plus rapide et avec moins d'incidence sur le confort de ses enfants et son mari. On peut supposer que si toute la famille avait été présente au Canada, comme c'était le cas lors de sa première migration, il lui aurait été impossible de s'adonner complètement à ses études et la stabilité financière en serait ainsi retardée et le bien-être des enfants compromis.

Amel donne son avis sur la chasse gardée des ordres professionnels en prenant une position nuancée. Elle considère pertinent d'imposer aux immigrant.es une nouvelle formation, un examen ou une mise à niveau, mais ne voit pas l'intérêt d'avoir un bas taux de rétention, comme c'est le cas pour l'ordre professionnel des médecins qu'elle désire intégrer :

Non c'est vraiment justifié. Je trouve que c'est très justifié parce que c'est vraiment différent de comment nous on prend en charge un patient ici. Donc... ce que je ne trouve pas justifié c'est que le nombre de postes qu'il y a donc comme je t'avais expliqué ils prennent 25-30 % des médecins qui postulent. Oui je trouve justifié de passer par tous ces examens, mais je ne trouve pas justifié de finalement de pas prendre tous ces médecins étrangers finalement. Je sais qu'il y a vraiment un très grand manque de médecins de famille ici au Québec. Il y a de quoi combler les manques ici.

Amel souligne ce qu'elle considère comme une incohérence de la part des ordres professionnels qui maintiennent un bas taux de rétention, malgré un besoin important de main d'œuvre dans leurs disciplines respectives. Ce sentiment d'injustice d'Amel engendré par le bas taux de rétention des professionnels étrangers met en lumière de quelle façon cette mainmise des ordres influence de manière négative Amel, Malika et le mari de Sabrina qui malgré leur haut niveau d'instruction, doivent se soumettre à la gestion arbitraire des ordres professionnels. Dans nos récits, cela s'avère particulièrement vrai pour ceux qui travaillent dans le domaine de la santé.

#### 5.4.1 L'imaginal collectif du Canada abîmé ?

Compte tenu de ce qui précède, on observe que le haut taux de chômage de la population maghrébine (en 2016 il est presque deux fois plus élevé que la moyenne québécoise soit 13,6 % contre 7,2 % <sup>229</sup>), le processus laborieux de demande d'équivalences et même l'impossibilité de pratiquer son travail à cause des quotas restrictifs des ordres professionnels, soient arrivés aux oreilles de familles maghrébines et l'immigration économique n'est plus aussi dorée qu'elle a pu l'être auparavant et l'on ne croit plus au mode de vie facile et aisé miroité par les agences canadiennes d'immigration au Maghreb. On voit ce cas de figure avec Amel dont les parents tentent de la dissuader d'immigrer, les histoires d'échecs socioéconomiques des médecins et surtout des femmes médecins rapportées notamment par leur fils ayant vécu 10 ans au Québec leur font craindre pour l'avenir professionnel de leur fille :

Pour eux, ils savent, parce que mon frère, comme je t'avais dit, il est allé étudier ici 10 ans, donc ils savent que pour les médecins étrangers, c'est impossible de trouver un travail et la plupart des médecins femmes qui sont au Canada, qui ont immigré, qui sont restées à la maison donc s'occuper des enfants et toute, euh, leur vie professionnelle, c'était comme quasiment zéro, là. [...] Donc pour nous le fait d'étudier... Donc les études c'est très important chez nous à la maison. Donc, comme je t'avais dit mon frère il a fait Polytechnique, l'autre, il a fait pharmacie, mes parents, oui sont très bien éduqués. Donc, oui, pour moi c'est hors de question que je reste à la

---

<sup>229</sup> Gouvernement du Québec, *Portrait statistique: population d'origine ethnique maghrébine au Québec en 2016*, Ministère l'immigration, de la francisation et de l'intégration.

maison et que je ne travaille pas. Donc euh, ils étaient au début contre le fait que je vienne ici.

Ainsi ce témoignage peut nous amener à penser que le rapport au travail pour la femme maghrébine qui immigré est différent de celui de l'homme maghrébin. Cette rumeur de chômage féminin entendue par la famille d'Amel semble concorder avec les entrevues de nos autres participantes qui ont vu leurs mères devoir se réorienter professionnellement, vers un métier moins lucratif ou prestigieux que celui pratiqué dans leur pays d'origine, ou arrêter le travail. Cette situation féminine est aussi doublée de la tendance des femmes de notre échantillon à s'occuper des enfants lorsqu'ils sont en bas âge et d'abandonner, temporairement ou non, leur carrière.

On peut supposer que les femmes ayant une situation socioéconomique précaire ou n'ayant pas de bagage scolaire dans leur pays d'origine ne voient pas comme problématique le phénomène des équivalences scolaires pour les immigrant.es de certains pays. En revanche, si l'on considère que le Canada et le Québec font la sélection d'immigrants et d'immigrantes en visant les classes instruites des sociétés maghrébines, on peut comprendre le changement de discours entourant *l'imaginal migratoire*.

En revanche, il existe dans notre enquête des témoignages relatant les succès professionnels et financiers des parents de première génération. C'est le cas de la famille d'Assia, qui se fixe comme objectif d'ouvrir un commerce et arrivent à mener à bien le projet :

Mes parents sont venus dans l'optique de faire du business. Puis, au début, ils ne travaillaient pas, mon père travaillait au Maxi, je pense. [...] Au Maroc, ma mère était enseignante en français et mon père, businessman. [...] Il avait comme une pompe à essence. [...] Ils ont passé d'une bonne vie, à « ok ben on se déplace en autobus, on travaille au Maxi » genre... [...] Ils sont venus dans l'optique d'investir en restauration. [...] Mes parents, ils ont ouvert un restaurant au Carrefour.



Comme Assia le mentionne, ses parents ont dû quitter une vie confortable au Maroc et recommencer leur parcours professionnel au Québec. Toutefois, on remarque que cette ascension ne se fait pas facilement et son père doit enchaîner plusieurs emplois dans des domaines variés.

La difficulté d'intégrer le marché du travail ou plutôt d'accéder au succès néolibéral d'abondance monétaire et d'avoir un statut social prestigieux dans la société transparait à travers un certain pessimisme de la part de l'entourage professionnel dans le cas du père d'Assia qui se voit devenir la cible de moqueries lorsqu'il expose son projet d'ouvrir un restaurant à son compte à ses collègues de la boucherie halal :

Assia

*Fun fact*, quand mon père travaillait dans la boucherie, et qu'il est parti en disant qu'il allait ouvrir un resto, ses collègues ont *full* ri de lui.

Cette perte de foi en la réussite professionnelle de leur compatriote illustre-t-elle un certain cynisme communautaire face à la rareté des histoires à succès des parents de première génération ?

Dans les succès professionnels, on note également que les personnes de notre enquête ayant un bagage professionnel relevant du domaine de l'informatique ou du commerce ont réussi à se trouver un emploi dans leur domaine, équivalent ou supérieur à ce qu'ils faisaient dans leur pays d'origine.

On pense au mari de Malika qui trouve du travail dans son domaine, l'informatique une semaine après son arrivée. Même chose du côté du père de Yousra, ayant également un diplôme en informatique de l'Université de Montréal. Pour le père de Farah, machiniste au Maroc, il trouve du travail dans une compagnie familiale. Il y a également le père d'Aïcha qui, comme en Algérie, parvient à dénicher un emploi de mécanicien.

Bien évidemment, ces conclusions ne sont pas généralisables, mais nous avons tout de même tenu à relever l'importante différence entre les métiers relatifs à la santé, par exemple où la déclassification dans notre enquête est presque systématique (sauf pour Amel, venue jeune et sans enfants), versus d'autres métiers n'étant pas sous la

coupole d'ordres professionnels ayant des quotas restrictifs, comme l'informatique, la restauration ou les travaux manuels.

Nous avons aussi remarqué que la manière dont est vécu le processus de recherche d'emploi est différente d'une candidate à l'autre. Si pour Ibtissem, les refus répétés de sa candidature occasionnent une grande fatigue émotionnelle causée par de la discrimination à l'embauche, Sabrina, elle, affirme qu'il n'y a point de relation entre son appartenance ethnique et les refus de potentiels employeurs.

Sabrina parle d'un refus de victimisation. On peut percevoir ce point de vue comme une façon de s'humaniser et de se réapproprier son agentivité. :

Non, non, je n'ai jamais senti ce... non. Moi, quand je me présente à une entrevue, si je suis prise, c'est parce que j'ai, j'ai démontré que j'étais compétente si je ne suis pas prise, ça veut dire que je n'avais pas le *fit* avec la compagnie ou parce que... C'est tout. C'est pas parce que c'est mon nom ou ma façon... Mon origine ou peu importe. Parce que je me dis qu'un Québécois aussi se fait refuser des emplois. Pourquoi moi, je vais me victimiser, puis je vais dire « Ah, on ne m'a pas prise parce que je suis de telle ethnie ou parce que moi est de telle... » Je n'ai pas été prise parce que soit je n'ai pas été performante durant l'entrevue ou soit je ne *fit* juste pas avec leurs besoins. Mais pour être honnête, je n'ai jamais senti de... Non... Peut-être, parfois, les gens, là, ils lancent des blagues pas drôles. Il faut juste savoir répondre aux gens de la façon qu'il faut. Et puis il ne pas tomber dans la victimisation.

Cet extrait met en lumière une tentative d'expliquer le rejet professionnel dans une ambiance sociale islamophobe. L'exemple du racisme ordinaire passant par des *blagues* met en lumière comment la responsabilité de gérer correctement ces micro-agressions incombe à Sabrina, le racisme allant *toujours* exister, elle refuse de mettre sa définition identitaire dans les mains d'autrui, en ignorant les descriptions préjudiciables qu'on peut faire de sa communauté. Cette tentative de sauvegarde est très intéressante et nous informe sur les stratégies d'adaptation des candidates par rapport à l'intégration du marché du travail.

Pour Chahinez, la passion de son père pour son métier et son ambition d'ouvrir une pharmacie au Canada sont mises à mort par la *désinformation* rapportée par les

agences canadiennes d'immigration. En effet, elle dit que leur famille reçoit une invitation du gouvernement canadien pour les inciter à s'installer et ouvrir une pharmacie au Canada. De ce fait, l'échec de mener à bien le projet laisse une amertume profonde engendrée par ce que Chahinez décrit comme se faire *vendre du rêve* :

À un moment donné, le Canada faisait des invitations à des professionnels pour venir vivre. Ils cherchaient certains métiers, certaines professions. [...] C'était dans ce cadre-là, je ne sais pas, je ne sais pas trop par rapport à quoi. Je pense que c'est par un magazine ou quelque chose comme ça. [...] Ils sont venus comme investisseurs et que c'était vraiment dans le but d'ouvrir une pharmacie. [...] Malheureusement, je me permets de dire c'est vendre un peu du rêve aussi c'est : « venez ça va être facile ». Du jour au lendemain, carrément tu peux faire ce que tu veux. Ce qui n'était pas le cas, évidemment.

Déjà, normalement, mes parents sont venus pour ouvrir un commerce. C'est ça être investisseur. Et mon père, c'est pour ouvrir une pharmacie. Mais eux, ils s'en foutent, tu n'as pas pu ouvrir une pharmacie, tu vas ouvrir n'importe quoi d'autre. Et d'ailleurs, après une année, parce qu'il y avait apparemment une année de limite d'attente [...] Après un an, je me rappelle qu'on a reçu une lettre du palais de justice pour dire qu'il faut ouvrir un commerce sinon vous allez quitter le Canada. À ce moment, mes parents ont reçu... Ça aussi, je me rappelle très bien, c'était vraiment difficile pour mes parents de vivre ça, puis... En tous cas, ils ont fini par ouvrir un magasin de produits naturels pour juste passer les critères.

Ce mirage du rêve canadien, du succès garanti est ce qui cause une amertume chez Chahinez et sa famille, le mythe migratoire familial étant parsemé de mensonges et de mauvaises surprises, une certaine méfiance face aux institutions peut émerger et constituer une sorte de trauma intergénérationnel pour celles qui voient leurs parents, et surtout leur père dans une logique patriarcale de pourvoyeur, se faire rejeter socialement. Ce sentiment d'injustice est accentué par les ententes avec d'autres pays occidentaux comme la France, dont les ressortissants et leurs diplômes sont facilement acceptés par le système québécois, contrairement aux pays du Maghreb :

T'sais... Entre-temps il y a des ententes entre le Québec et la France... En France, le Québécois va faire juste un stage de quatre ou six mois, alors

qu'ici, il fallait étudier deux ans que mon père a fini de faire! Mais après il a eu des problèmes en stage qu'il n'a jamais eu encore après 20 ans, là. Il n'a jamais encore son permis de pharmacien. Il y a eu vraiment des problèmes de racisme par rapport à son évaluation de stage. On a même déposé une plainte à l'Ordre des professions du Québec, depuis deux ans.

Le point relevé par Chahinez par rapport aux ententes entre la France et le Québec est intéressant, car il met en lumière la perception d'une hiérarchisation des immigrations et des immigrants par leur degré de blancheur ou d'alliance occidentale. Ainsi, on peut avancer que pour la famille de Chahinez l'expérience de l'emploi est teintée par le racisme, la discrimination et le sentiment d'être dupé, de se faire mentir, *vendre du rêve*. Ce phénomène est mentionné également dans le rapport du statut de la femme qui parle d'expériences négatives de ses participantes par rapport au sentiment de duperie quant à la mesure des préalables et des opportunités pour les immigrants nord-africains au Canada :

C'est le cas de Fatiha qui, bien qu'on l'avait informée qu'elle aurait trois compléments de formation à faire pour exercer en tant qu'infirmière au Québec, ne savait pas avant son arrivée qu'il y avait un examen de sélection pour l'accès à cette formation ni qu'il y avait une longue liste d'attente pour s'inscrire à cet examen. Si la majeure partie des migrants trouvent les ressources d'aide à l'emploi accessibles, le manque initial d'information, voire parfois la désinformation, est dénoncé de façon récurrente dans les entretiens<sup>230</sup>.

## 5.5 Racisme antimusulman et discrimination au travail

Comme pour le père de Chahinez, d'autres candidates ou leurs parents ont vécu du racisme dans leur milieu de travail ou scolaire. On pense à la famille de Zineb arrivée en 1980. Elle décrit ses parents comme des personnes très instruites, anciens libraires

---

<sup>230</sup> Conseil du statut de la femme (Québec), « La participation au marché du travail des femmes immigrées du Maghreb: un cas d'étude », 2014, [https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/etude-marche-travail-maghreb\\_CLEAN3.html#bookmark1-3-1](https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/etude-marche-travail-maghreb_CLEAN3.html#bookmark1-3-1) (30 décembre 2021).

et ayant vaste culture générale Pour Zineb, le profil de ses parents est relativement similaire à celui des parents d'Assia, son père voulant travailler dans le commerce au Québec et sa mère ayant choisi d'être mère au foyer.

Pour eux, l'objectif ne fut pas atteint, et Zineb parle d'expériences racistes islamophobes vécues par son père lors de sa recherche d'emploi :

En fait, mon père c'était souvent de la restauration dans les hôtels. Sinon, c'était comme du travail... Comment on appelle ça ? Des travaux autonomes. Mais c'était toujours vraiment... C'était très changeant à chaque fois qu'il voulait comme une meilleure situation, il y avait toujours un blocage à cause de son nom, de son âge. Ouais, dans le temps ils étaient vraiment... Beaucoup... Surtout l'âge et le fait que tu t'appelles Mohamed ou... C'était pas comme à présent, c'est beaucoup moins [...] Ben, je ne connais pas vraiment l'histoire vraiment en détail, mais je sais que, par exemple, il voulait rentrer à Poste Canada. C'était vraiment bien... Je pense qu'ils avaient dit que la raison qu'il n'a pas été accepté c'était l'âge. Mais comme... Il l'a senti que c'était ça (origine marocaine)... Ce n'est pas comme maintenant. Maintenant partout tu vois des immigrants qui travaillent. Mais dans le temps même les chauffeurs d'autobus c'était tous des Québécois... Ça change... Ça a comme évolué, c'est sûr. Mais dans le temps c'était très difficile. À part si tu voulais... Si t'avais assez d'argent pour ouvrir un business, mais ce n'était pas le cas de... T'sais il avait déjà essayé, mais ça n'a pas fonctionné.

On voit ici que le père de Zineb est confronté à une expérience de racisme découlant de ce que Zineb décrit comme une exclusivité des postes pour la population canadienne-française et une méfiance à l'égard des étrangers, surtout à l'époque de leur migration dans les années 1980. L'âge est aussi mentionné comme cause discriminatoire officielle, mais le ressenti du père de Zineb est que le refus est lié à son origine ethnique. Plusieurs emplois temporaires s'ensuivent et une tentative d'ouvrir un commerce (comme au pays d'origine) est infructueuse. On sent une certaine lassitude dans le témoignage de Zineb qui voit son père enchaîner les emplois et qu'à *chaque fois qu'il voulait une meilleure situation, il y avait un blocage à cause de son nom, de son âge*. Ce témoignage est d'autant plus important, puisque Zineb a elle aussi été victime de racisme antimusulman et anti-arabe principalement à cause de son

hijab<sup>231</sup>. Cette discrimination intergénérationnelle crée un traumatisme sans équivoque pour Zineb, aussi présent dans le cas de Ibtissem. Ces candidates ayant vu leurs pères traverser des discriminations professionnelles et ayant aussi elles-mêmes rencontré de la discrimination dans leur milieu de travail. Ibtissem s'exprime à cet égard :

La *fucking* discrimination à l'embauche [...] si je te montre le nombre de CV que j'ai envoyés, genre. C'est ahurissant. C'est vraiment ahurissant. Depuis que j'ai commencé à chercher des jobs depuis l'âge de 16 ans [...] J'ai donc envoyé des milliers de CV genre pour recevoir très, très, très, très peu de réponses. Puis ça a continué évidemment à l'université durant ma recherche, mais c'était un mélange de choses. Ce n'était pas juste la discrimination par rapport à mon nom de famille. Il y avait déjà moi, de mon côté comme au niveau de ma communication, il fallait que j'améliore certaines choses c'est sûr et certain. Mais ce n'était pas catastrophique, là! Tu comprends. Ce n'était pas des trucs catastrophiques, mais je passais quand même énormément d'entrevues pour pouvoir *get a job*. Et ça, c'est vraiment traumatisant aussi, hein. C'est très fatigant psychologiquement. Et du coup quand j'ai fini mon bac, c'était en décembre 2018. En 2019, c'était donc l'année durant laquelle j'essayais de chercher une job en RH. Mais je ne trouvais pas.

Ainsi, pour Ibtissem, le traumatisme est très profond, car elle voit la situation de son père se répéter pour elle, du moins pour un temps, ce qui teinte sa relation avec le marché du travail qui devient pour elle un rappel de l'instabilité financière dans laquelle elle a évolué enfant en se retrouvant à la place de son père. Elle apporte une vision nuancée de la situation en mettant en relief ses propres lacunes en communication. Toutefois, la nature exagérée du nombre de refus à travers le temps permet à Ibtissem d'établir qu'une partie du *problème* est liée à son nom de famille. Cela nous rappelle le témoignage de Zineb qui exprime comment les employeurs étaient moins portés à engager un *Mohamed* et permet de lever le voile sur comment est vécu la discrimination à l'embauche pour les candidates et leur famille.

---

<sup>231</sup> Paul Eid, « Balancing agency, gender and race: how do Muslim female teenagers in Quebec negotiate the social meanings embedded in the hijab? », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n° 11, 2015.

### 5.5.1 Le port du voile, une donnée exclusivement féminine

Pour les trois femmes dans notre échantillon qui portent ou portaient un voile dans le cadre de leur pratique de l'islam, le lien entre travail et discrimination est encore plus clair. L'on pense à Zineb qui porte actuellement son voile en turban notamment à cause des difficultés rencontrées durant sa scolarité et ses stages à cause du port du hijab<sup>232</sup>. Il y a également Malika qui a porté le hijab, puis l'a ensuite enlevé entre autres à cause de la difficulté à trouver un emploi, mais aussi de la réticence de son mari à la voir porter un voile, qu'il considère comme politique.

Finalement, Farah qui a porté le hijab plus tardivement, après son pèlerinage à la Mecque note une seule expérience discriminante en milieu de travail et se dit très satisfaite de son expérience en environnement de travail. En revanche, toutes les trois se sont vu adresser des commentaires islamophobes en lien avec leur port du hijab.

Au Québec, plusieurs événements politiques ont fait naître des débats relatifs au port du voile de femmes de confession musulmane. On pense notamment à la Commission Bouchard-Taylor de 2007 qui a enflammé la place publique quant aux accommodements raisonnables, la *Charte des valeurs québécoises* proposée par Pauline Marois en 2012 ainsi que la *Loi sur la laïcité de l'État* (la loi 21)<sup>233</sup> instaurée en 2019 au Québec par le gouvernement de François Legault interdisant notamment aux enseignantes, juges, policières et à certaines avocates, de porter un voile (ou signe ostentatoire) de nature religieuse dans le cadre de leurs fonctions. Cela affecte particulièrement les femmes musulmanes portant un voile religieux et voulant accéder à un métier interdisant son port, mais aussi celles qui le portent dans d'autres métiers. Par ailleurs on note l'effet discriminatoire de la loi, parce que le signe du voile est visible alors que d'autres signes religieux ne le sont pas. Ainsi, un homme musulman

---

<sup>232</sup> Le hijab est une manière de porter le voile en couvrant le cou, les cheveux, et les oreilles et en laissant paraître le visage. Le turban ne couvre habituellement que les cheveux et peut laisser paraître le cou et parfois les oreilles. Plusieurs manières de porter un voile existent et ont des appellations différentes. (définition libre).

<sup>233</sup> RLRQ c L-0.3. <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/L-0.3>

peut continuer de porter un symbole religieux comme la barbe de la *fit'ra* sans se faire remarquer, mais la femme non.

Zineb dit ressentir, lors de ses études en soins infirmiers, une pression de toujours faire mieux pour prouver qu'elle est aussi compétente que ses camarades de classe :

J'ai vu que ce n'était pas facile d'étudier en soins infirmiers avec un voile. Aussi, je n'ai pas trouvé ça facile. Il y avait toujours des commentaires. C'est que c'était une bataille, disons. [...] Ouais, c'était surtout les profs. Puis, t'as l'impression que tu dois te prouver plus. C'est sûr, y'a des choses qui auraient été plus faciles sans le voile, même si j'ai un nom euh... Comme avec le temps j'ai vu que ça fait quand même plusieurs années. C'est peut-être un bon cinq ans. Un peu plus ? Que je porte le turban, je porte plus le voile comme ça. Avant, je portais comme... Je porte le turban, parce que je trouve que c'est plus facile aussi. [...] Avec le turban, je ne pourrais pas te dire j'ai pas étudié avec le turban, mais au travail, oui. Je l'ai senti que même les patients me donnent des commentaires : « *Oh my God!* C'est tellement beau comme ça. » C'est mieux que genre un voile... plus euh. [...] Mais oui, au niveau des commentaires, oui. Je trouve que c'est plus euh... Au niveau social... Surtout avec ce qui s'est passé ces derniers temps...depuis plusieurs années. Et ça s'est plus intensifié avec François Legault... Avant c'était l'autre comment elle s'appelle (Pauline Marois) ?

Il appert du témoignage de Zineb que ces différents événements politiques l'ont affectée de façon directe et ont changé sa perception identitaire, les questions, remarques ou altercations relatives à son voile la menant par moment à vouloir ne plus le porter, la pression sociale grandissante.

Zineb met en lumière dans son témoignage l'importance qu'elle accorde à son attachement religieux et l'impact que l'environnement social a sur sa décision de porter ou non le hijab et le dilemme qui résulte de ces deux variables polarisantes<sup>234</sup>. Elle met de l'avant également comment l'ambiance politique a influencé la virulence de la tension et de la réprobation sociale autour de ses choix vestimentaires religieux. Lorsqu'elle mentionne François Legault, qui a en 2019 instauré la loi 21, empêchant

---

<sup>234</sup> N. Guénif-Souilamas, *op. cit.*



les représentants de l'État, les enseignant.es, certains avocat.es (de la fonction publique) et d'autres membres de professions publiques de porter des signes religieux dits ostentatoires et la *Charte des valeurs québécoises* (2013) proposée par la première ministre de l'époque, Pauline Marois, on voit que pour elle cette interdiction législative exacerbe le sentiment islamophobe à son égard. Elle mentionne comment l'impact sur son bien-être et son aise à se vêtir à sa guise sans subir de situations islamophobes sont menacés et que durant sa scolarité elle se sentait dans une constante *bataille*. Notamment à cause de cette *bataille*, elle se sent fragilisée et les expériences traumatisantes de racisme anti-islam et anti-arabe la marquent profondément, elle n'est *plus aussi forte* :

Oui, j'ai eu des périodes plus difficiles comme je t'ai dit au travail avec ce qui se passait aussi là avec la Charte et tout. Des fois, on dit que ça rend juste plus forte. Mais non, cela dépend de chacun, des fragilités. Des fois, tu vis des situations qui te fragilisent, t'es plus aussi forte.

Si pour Zineb, la bataille est constante et lui laisse des séquelles, Farah mentionne que son expérience de l'islamophobie au travail n'est qu'un cas isolé et que plusieurs patients sont satisfaits par son travail et demandent ses services d'hygiéniste dentaire :

Ça a déjà arrivé. Même au travail, une fois. C'est rare. Parce qu'au travail... Au début quand je suis rentrée au travail, je n'étais pas voilée. J'ai mis mon voile quand je suis allée à la Mecque. Je te l'ai dit. J'ai commencé à travailler en 2003, et en 2004, je suis allée à la Mecque. Mais une fois qu'un monsieur, un Québécois, un vieux monsieur âgé, ce n'est pas mon patient à moi d'habitude. C'était un patient d'une autre dentiste. Puis, son hygiéniste avec qui elle est d'habitude n'était pas là. Et là il est rentré dans la salle puis il n'était pas content. Il a dit euh... Non, non... Il m'a parlé de religion, il m'a parlé de mon voile ou quelque chose. Puis là, il est parti, il n'a pas voulu que je fasse son nettoyage. Je commençais à lui dire je dois prendre vos radios. Il a dit non, non c'est beau. Puis il est parti, puis il a commencé à chialer en avant. Là, les filles m'ont dit on a essayé de lui expliquer puis tout. Mais d'habitude, je n'ai jamais, jamais eu de problème avec les patients. Même avec mon voile, au travail, il y en a beaucoup qui demandent pour moi, ils demandent de venir avec moi.

Comme pour Sabrina, qui exprime ne pas croire qu'elle est une victime de discrimination, Farah aussi semble peu encline à affirmer qu'un problème d'islamophobie existe envers la communauté maghrébine au Québec au travail.

Même sans le port *ostentatoire* d'un voile, les commentaires islamophobes et le racisme anti-arabe sont présents dans l'expérience des participantes, même celles nées ou venues en bas âge au Québec. C'est le cas de Yousra, arrivée à 4 ans au Québec et qui partage une expérience islamophobe vécue en milieu de travail :

Une seule fois, ça m'est arrivé, quand je travaillais dans un magasin de plancher, pis il y avait un Québécois (collègue) qui était raciste, puis m'a dit « *Toé*, retourne dans ton pays! [...] Espèce de Marocaine! » Il m'avait *full* insultée. Puis, mon boss était tellement énervé contre lui, parce que mon boss n'est vraiment pas raciste. Il était comme « Ostie, j'vais le foutre dehors ce gars-là! » Il était hors de lui, hors de lui. Puis après il s'est excusé. Mais je ne l'ai jamais vu pareil après parce qu'il m'avait dit des choses super méchantes. Il m'avait dit « Retourne dans ton pays », et il m'avait dit d'autres choses. Mais je ne me rappelle plus ce qu'il m'avait dit exactement. Mais en tout cas, je me rappelle qu'il m'avait dit « Tu n'as pas ta place ici » genre comme t'as pas ton opinion à dire des genres de trucs comme ça. [...] Pis ça ne marchait pas son racisme parce qu'il sortait avec une Asiatique, avec une Chinoise. Fait qu'on ne comprenait pas... Même Michael mon boss : « Mais je ne comprends pas, le gars sort avec une Chinoise puis il est raciste parce que t'es Marocaine » [...] donc c'est vraiment sur les Arabes. [...] Parce que moi, je me suis énervée, j'ai dit : « Écoute je suis autant Canadienne que toi. Tu ne connais même pas tes provinces! » Parce qu'il ne connaissait même pas ses provinces. Il pensait que la Gaspésie c'était un pays (rires)!

Yousra met en relief le manque de culture générale de son collègue raciste pour mettre en cause sa prétention d'être un Québécois plus *légitime* et son sentiment de supériorité par rapport à son statut d'immigrante. Comme Farah, Yousra mentionne que l'incident n'est arrivé *qu'une seule fois* et met de l'avant l'intervention de collègues scandalisés par l'expérience raciste, mais qui ne garantissent pas de conséquences concrètes à l'agression verbale vécue par les deux participantes, le collègue de Yousra

continuant de travailler avec elle et le client de Farah ayant été pris en charge par une autre hygiéniste non voilée.

Pour Malika, le lien entre voile féminin et discrimination à l'embauche est encore plus clair, car c'est notamment à cause de son impression que son hijab nuit à sa candidature professionnelle qu'elle l'a enlevé :

J'ai passé des entrevues avec le voile, je n'étais pas retenue et la première entrevue que j'ai passée sans le voile, j'étais retenue. Je ne veux vraiment pas que ça ait de rapport, mais je pense que... Je ne sais pas... Mais je pense que ça aussi, ça m'a poussé à l'enlever.

On voit comment il est difficile pour Malika de présenter l'hypothèse discriminatoire lorsqu'elle dit *je ne veux vraiment pas que ça ait de rapport*, notamment à cause de la souffrance qu'un tel rejet social peut engendrer de par l'essentialisation qu'il fait de sa personne, mais aussi de la société d'établissement dans laquelle elle a choisi de s'établir. Ses soupçons s'avèrent toutefois justifiés quand sa patronne lui avoue qu'elle ne l'aurait pas embauché si elle avait été voilée au moment de l'entrevue :

Et puis c'est une physiothérapeute qui m'a recrutée, qui m'a fait passer l'entrevue et c'est elle qui m'a dit oui à ma candidature, et on a travaillé dans un même bureau. Un jour, on a commencé à parler de... Parce que, comme je t'ai dit moi directement, je n'ai pas eu de conflit direct. Je n'étais pas confrontée directement à quelque chose comme ça. Du point de vue intégration arabe, musulmane, immigrante et tout ça. Mais on a discuté de ça, moi et la physiothérapeute qui m'a recrutée. Et elle a commencé à parler d'une voilée caissière. [...] Donc, moi, je lui ai dit non, il ne faut pas prendre une opinion comme ça des femmes voilées ou des femmes musulmanes. J'ai commencé à défendre et elle m'a dit « non », je ne sais pas quoi. Alors je lui ai dit je vais te poser une question : « si quand j'ai passé ma candidature, là, tu me connais », elle m'a dit « oui, toi je t'apprécie et tu n'es pas comme je sais pas quoi, t'es pas comme je sais pas quoi. » En tout cas, elle parlait n'importe quoi. Alors moi, je l'ai arrêtée. Je lui ai dit : « Écoute, si j'avais le voile au moment que tu m'as passé l'entrevue est-ce que tu m'aurais acceptée ? » Elle m'a dit non directement. Je te jure! Alors, à ce moment-là, ma carte d'assurance maladie et mon permis étaient avec la photo de voilée, j'avais le voile sur la carte d'assurance maladie et le voile sur mon permis de conduire. Alors j'ai sorti les deux cartes. Je lui ai dit : « Regardes ! Juste un mois, je pense, deux mois avant l'entrevue avec

toi, je portais le voile, alors qu'est-ce que tu peux dire de ça ? » Elle était comme bouche bée.

On voit la manière dont patronne de Malika est confrontée à ses propres stéréotypes lorsque Malika, une employée qu'elle apprécie et qui n'est *pas comme les autres*, était en réalité quelque mois plus tôt, une personne avec qui elle aurait catégoriquement refusé de travailler. Le fait qu'elle soit *bouche-bée* témoigne de la forte dissonance cognitive entre sa représentation des femmes musulmanes portant le voile et ce que représente son amie et collègue Malika pour elle.

Il est intéressant de noter comment Malika, Farah, Sabrina et Yousra banalisent leurs expériences islamophobes à travers les termes *juste, une fois, une seule fois, pas eu de conflit direct, blagues pas drôles* qui semble être une tentative de s'humaniser en refusant le statut de victime et retrouver son agentivité. On remarque aussi que ces candidates ont des souvenirs plutôt flous des mots exacts leur ayant été adressés lorsqu'elles vivent de l'islamophobie. Il semble qu'elles ne veulent pas répéter ces mots et utilisent des formules comme *je ne sais pas quoi, n'importe quoi, je ne me rappelle plus, le voile ou quelque chose*.

Il y a également Amel qui souligne ne pas *suivre* la politique québécoise, mais d'avoir retenu l'instauration de la loi 21 et son désaccord avec cette loi qui vient se heurter à sa vision de la laïcité :

Je vais être franche, je ne suis pas beaucoup la politique, mais par contre, ma belle-famille, oui, beaucoup. Mais quand on discute... Mais moi, personnellement, je ne suis pas beaucoup, mais je me rappelle qu'il y avait des incidents d'une loi genre, imposer le fait de ne pas porter le voile dans les institutions, pour des motifs religieux, ou quelque chose comme ça. Je n'ai pas vraiment beaucoup aimé ça, parce que moi j'avais en tête que c'était vraiment un pays laïque, que tout le monde était libre de faire ce qu'il voulait. Moi, je n'étais pas vraiment concerné parce que je ne porte pas le voile, mais j'ai vu que c'était discriminatoire par rapport à la communauté.

Bien qu'Amel ne porte pas de voile, elle perçoit cette loi comme discriminatoire envers sa communauté. Elle n'élabore toutefois que peu sur la question, mais il est intéressant de noter comment malgré son arrivée récente, son intérêt peu développé pour la politique, et le dynamisme politique de sa belle-famille, c'est cette loi qui marque son esprit par rapport à la politique québécoise.

Ainsi, ces expériences islamophobes en milieu de travail sont pour les femmes de notre enquête qui portent ou ont porté le voile, exacerbées et une certaine difficulté à dire que l'expérience islamophobe existe, craignant la cristallisation de leur essentialisation et celle de leur société d'établissement. On comprend en ce sens comment il existe un préjudice pour les femmes de notre enquête ayant porté le voile notamment sur le marché du travail, Farah, Zineb et Malika ayant révélé avoir subi des situations islamophobes liées à leur port du voile. On note également l'impact des décisions politiques des différents gouvernements du Québec sur les représentations de l'identité de Zineb et Amel, surtout la récente loi 21 et le souvenir social de du projet de *Charte des valeurs québécoises* de 2013.

#### 5.6 Les rapports de genres dans le couple hétérosexuel et l'impact sur l'identité ethno religieuse

Dans cette section, nous allons analyser à l'aide de la littérature et de témoignages oraux comment les rapports de genre influencent la structure identitaire et ethnoculturelle des femmes maghrébines de notre enquête en histoire orale. De quelle façon ce cadre normatif implique-t-il une symbolique de sauvegarde de la identité culturelle à travers le corps de la femme ?

À travers les thématiques du couple hétérosexuel, des attentes par rapport à la sexualité, du regard des autres, de l'identité ethnoreligieuse, des changements générationnels et de la cristallisation de soi à travers l'altérité du groupe d'origine, nous allons tracer les tenants de l'articulation des constructions identitaires des participantes, dans une perspective féministe intersectionnelle incluant le genre, la classe, l'ethnie et

la religion.

Il est à noter que l'analyse des dynamiques et difficultés rencontrées par des personnes maghrébines ayant différentes orientations sexuelles aurait pu être abordée dans ce chapitre portant sur les rapports de genres dans le couple. Toutefois, de par la nature concise de l'exercice et de la sélection des ouvrages de référence et des candidates, ce pan important de l'étude des rapports de genre ne va pas être abordé dans le cadre de ce travail. Il existe en revanche plusieurs travaux intéressants à ce sujet.<sup>235236237</sup>

C'est qu'en effet, s'attarder aux dynamiques de couple des participantes et la manière dont elles choisissent leur partenaire amoureux est pertinent pour mettre en lumière comment la construction identitaire passe entre autres par la construction du genre, tant dans la société d'accueil que dans la culture d'origine, et l'importance de la rétention de ces deux idéaux à l'intérieur du couple.

On prend l'exemple d'Ibtissem, pour qui les référents familiaux et les idéaux ethnoculturels sont répliqués lors de la recherche d'un partenaire amoureux d'une façon inconsciente, selon elle :

Il était juste parfait, il représentait vraiment comme la perfection algérienne de tout ce qui me plaisait en fait chez un Algérien, ben je l'ai trouvé chez Reda. On se complétait très bien. Parce qu'il comprenait cet univers-là. Cet univers algérien, francophone, etc. Et puis j'avoue, genre c'est bizarre hein, mais le fait qu'il ait une bonne appartenance familiale, ça, je me sentais tellement comme « *ah, it's perfect* ». [...] Enfin tu connais le délire. Ouais, les familles de bonne appartenance, de bonnes appartenances historiques. Mais quand je suis tombée amoureuse de lui, puis qu'on s'est rencontrés, puis qu'on a commencé à avoir une relation, ce n'était pas du tout ça dans les calculs, mais c'était dans mon inconscient. Je le dis dans mon

---

<sup>235</sup> Mylène De Repentigny-Corbeil, *Discriminations intersectionnelles et négociations identitaires : les vécus et les perceptions des marocain.e.s LGBTQ+ de première génération d'immigration à Montréal*, Maîtrise en communications, Université du Québec à Montréal, 2020.

<sup>236</sup> Salima Amari, « (Ne pas) dire l'homosexualité chez des lesbiennes maghrébines et d'ascendance maghrébine en France », *Modern & Contemporary France*, vol. 21, n° 2, 1 mai 2013.

<sup>237</sup> Momin Rahman, « Queer as Intersectionality: Theorizing Gay Muslim Identities », *Sociology*, vol. 44, n° 5, 1 octobre 2010.

inconscient, c'est ça que j'avais et c'est ça qui a fait en sorte que ça a aidé à ce que ça clique encore plus et que j'ai le sentiment que c'est mon âme sœur. Parce qu'il avait vraiment toutes les qualités requises et que je voulais. Et je savais que c'était une perle rare parce que j'étais au courant que tous les Algériens n'étaient pas aussi ouverts d'esprit que lui. Tu comprends ? Donc et ça faisait aussi le *clash* entre lui et mon ex. [...] Reda, c'était comme le prince de Constantine. Et puis tu vois sa mère aussi. Sa mère, c'est une femme très classe, très gracieuse, super cultivée, qui parle très bien. Et tout, donc, pour moi, c'était le *perfect match* et l'autre, il n'avait pas ça.

Ainsi, il appert de ce témoignage que les marqueurs culturels coloniaux comme la francophonie en Algérie<sup>238</sup> impliquent un caractère sophistiqué prisé par Ibtissem dans le sens où il évoque pour elle une compatibilité et un certain statut de classe que son ex-copain, venant d'un *village*, ne partageait pas. Les marqueurs traditionnels de prestige perdurent dans le choix du partenaire amoureux pour Ibtissem, qui, en faisant une introspection, admet que la bonne réputation de la famille de son ex-partenaire amoureux a joué un rôle dans son impression de compatibilité avec lui. Aussi, elle met en lumière comment elle considère Reda comme l'idéal algérien, mais que paradoxalement elle voit comme rare son ouverture d'esprit chez les hommes de sa communauté. Elle semble ballotée entre deux idéaux, difficiles à concilier chez un partenaire étant donné leurs natures déshumanisantes, hermétiques et rigides.<sup>239</sup> En effet, la nuance est difficile pour Ibtissem lorsque les valeurs *traditionnelles* de la culture d'origine sont considérées comme menace aux valeurs *modernes*, la polarisation des deux modèles normatifs induisant une difficulté supplémentaire à la sélection d'un partenaire ou à l'entretien d'une relation amoureuse, faire cohabiter ces *contradictions* impliquant une certaine gymnastique intellectuelle.

Il y a aussi le taux de religiosité du partenaire qui va fortement influencer l'identité religieuse de nos participantes. En ce sens, la dynamique de couple peut être influencée par la religiosité initiale des participantes, mais aussi les amener à changer

---

<sup>238</sup> A. Belaidi, *op. cit.*

<sup>239</sup> N. Guénif-Souilamas (2003), *op. cit.*, p. 515-520.

dépendamment des croyances de leur partenaire, comme c'est le cas avec Ibtissem qui a transformé ses vues religieuses à la rencontre de son ex-conjoint :

Là où il y a vraiment une démarcation, c'était ma rencontre avec Reda. C'est surtout là. Mais admettons à 19 ans, je faisais encore le ramadan, à l'époque. J'ai arrêté de la faire officiellement il y a comme trois ans parce que j'étais devenue complètement décomplexée par rapport au fait que je ne voulais pas avoir une pratique et tout ça, c'est grâce à Reda. Donc, je voulais vraiment avoir plus... Rester dans la spiritualité dans l'aspect spirituel.

Le ramadan étant très important dans la pratique musulmane, le fait qu'Ibtissem attribue l'arrêt de cette pratique à l'influence de son conjoint met en lumière l'étendue de l'influence que le partenaire peut avoir sur l'identité religieuse et culturelle, notamment. Comme mentionné précédemment, le lien entre la sexualité, le corps de la femme et l'identité ethnoculturelle est établi par plusieurs auteures et auteurs comme Eid qui met en lumière comment des comportements normatifs genrés de la culture traditionnelle représentent une sauvegarde symbolique très forte de l'identité d'origine et qu'on peut ainsi comprendre l'importance que recèlent les critères traditionnels dans le choix du partenaire.<sup>240</sup> En effet, ce dernier va déterminer le *degré d'appartenance* à la communauté d'origine.<sup>241</sup> Ainsi lorsque Ibtissem met en relief la bonne appartenance algérienne de son partenaire et son ouverture d'esprit qu'elle décrit comme *rare*, ces deux prémisses, à priori incompatibles dans une logique polarisation de la culture d'origine versus la culture d'établissement, font en sorte que Ibtissem décrit son ex-partenaire comme relevant d'une exception, d'un *perfect match*, car elle se définit elle aussi en ces termes.

Dans le même ordre d'idées, Aïcha apporte son point de vue quant à l'importance de la religion dans la sélection d'un partenaire. Sa réponse permet de voir comment son expérience d'un mariage infructueux avec un homme de sa communauté algérienne la marque et l'amène à revoir ses critères :

---

<sup>240</sup> P. Eid, *op. cit.*, p. 211.

<sup>241</sup> *Ibid.*



Je suis encore méfiante, mais je sais qu'il y a encore du bon, mais ça m'a amené à voir ma religiosité et ma culture comme étant quelque chose d'individuel qui m'appartient qui est à moi. Je ne dois l'imposer à personne et je ne dois me frustrer contre personne qui ne la comprend pas. Donc, je suis arrivée à cette maturité qui a fait en sorte que maintenant, je suis ouverte à avoir un partenaire d'une autre origine et même d'une autre religion dans la mesure où il serait ouvert, bien sûr, à en découvrir plus sur la mienne. Parce que pour moi le partage et surtout dans un couple, ça ne doit pas aller dans une direction. C'est à dire oui, je te donne mon amour. Oui, on est intéressé à l'un à l'autre, mais intéresse-toi aussi ce qui fait moi, moi. [...] Donc, oui, il me faut quelqu'un de spirituel, mais c'est comme si mes critères... Justement, ce n'est plus quelqu'un de ma communauté. Non, non, non. Maintenant, je vise les valeurs humaines. Quelqu'un de spirituel c'est beaucoup plus important pour moi que quelqu'un qui se dit musulman, mais qui me traite comme tout sauf... Comme pire que quelqu'un d'une autre communauté. Tu vois ce que je veux dire ? Ouais, ça a beaucoup changé, beaucoup, beaucoup. Énorme. Je trouve que c'est même ce qui a fait en sorte que... C'est le point charnière de ma vingtaine. Dans l'évolution de ma pensée critique et en tant que future femme et tout ça a été là, là.

En effet, de l'impératif homoculturel et homoreligieux, Aïcha passe à un impératif spirituel et délaisse l'impératif homoculturel, dans un esprit de *valeurs humaines* plus englobant. Cette évolution dans sa pensée est marquante dans son développement en tant que femme et elle redirige son cheminement religieux vers une pratique totalement individuelle et évacuée du couple. Le concept de curiosité réciproque est introduit par Aïcha qui considère que ces nouveaux critères ne peuvent fonctionner qu'avec un partenaire ayant une certaine curiosité de ce qui fait *moi, moi*. Ainsi, la culture et la religion pour Aïcha font encore partie de son identité profonde, mais cette identité n'a plus besoin d'être répliquée chez son partenaire, étant donné qu'elle n'est plus gage pour elle de la réussite du couple, ou de son bonheur, au contraire une certaine méfiance s'installe envers ceux qui lui inspirent de manière trop marquée le cliché des hommes de sa communauté.

Aïcha souligne un point intéressant lorsqu'elle mentionne qu'un potentiel partenaire peut *se dire musulman*, mais moins bien la traiter que quelqu'un *d'une autre*

*communauté*. Ainsi, pour Aïcha l'identité religieuse n'est encore une fois plus gage d'une quelconque solidarité communautaire des membres du couple, car elle n'est pas accompagnée de valeurs concordantes, mais relève justement d'une simple appartenance communautaire. Elle ne voit plus de valeur ajoutée à cette caractéristique qui autrefois lui permettait de combler son besoin d'être *comprise* notamment à travers la similitude des cultures et croyances et d'assurer une certaine sécurité et prévisibilité quant au déploiement des dynamiques maritales qu'elle observe et reproduit chez sa communauté. Ce besoin de compréhension de ce qui fait *moi, moi* est alors redirigé vers l'impératif de curiosité réciproque dans son couple.

Bien qu'Ibtissem et Aïcha sont toutes les deux très attachées à leur culture algérienne et qu'elles la considèrent avec beaucoup d'admiration et de fierté, elles conservent une vision péjorative des hommes de cette culture, qui inspirent encore pour elle la *méfiance*. On comprend la difficulté supplémentaire que peut représenter la recherche d'un partenaire, étant donné la dissonance cognitive engendrée par des représentations aussi polarisées des différents éléments de leurs culture, religion et identité :

Je n'aime pas les amalgames. Je n'aime pas la généralisation. Donc, j'ai appris à me dire que ce n'est pas tous les Algériens qui sont mauvais, ce n'est pas tous les hommes de ma communauté qui sont mauvais. Je vais changer mon terme, pas mauvais, mais qui sont guidés par leur égo et qui ont un égo super fragile à part de ça. Donc je le dis, ce ne sont pas tous les hommes. J'essaye de me raisonner, mais je ne vais pas me mentir, il y a un petit fond de post-traumatisme qui ne me laisse pas encore les voir sous un angle vraiment favorable.

Ainsi, son expérience maritale traumatisante avec son ex-mari introduit des représentations essentialisantes dans son esprit quant à l'homme arabe. À la lumière de cet extrait, l'on peut tenter de faire un parallèle avec les écrits de Shepard (et de Saïd également) relatifs à la représentation de l'Homme « Arabe » en Occident et ses attributs racistes de « *primitif* », « *fauve* », « *hypersexuel* »<sup>242</sup>. qui permettent, selon

---

<sup>242</sup> T. Shepard, *op. cit.*, p. 168.

Shepard une glorification du patriarcat occidental, et une polarisation civilisationnelle servant à la construction d'une identité occidentale *a contrario*<sup>243</sup>. Cet orientalisme idéologique relevé par les auteurs teinte-t-il la perception des hommes « Arabes » de Aïcha en aval de sa séparation difficile ?

En utilisant le terme *raisonner* Aïcha met en lumière la dissonance cognitive existante et les efforts conscients nécessaires pour s'en défaire, du moins d'un point de vue rationnel. Aïcha parle de la fragilité de l'égo des hommes de sa communauté. Elle reformule sa définition des hommes algériens *mauvais* en mettant en lumière la difficulté pour elle de communiquer franchement avec ses compatriotes masculins sans porter atteinte à leur honneur, qui semble selon Aïcha, facilement compromis par les interventions de leur conjointe dans la dynamique du couple.

Dans un même ordre d'idées, la perception négative des valeurs patriarcales de la société d'origine est évoquée également par Yousra, qui apporte une nuance importante et met encore une fois en relief les efforts conscients de décolonisation mentale de la perception des rapports de genre dans sa communauté :

Oui, c'est sûr, mais je ne dirais pas que c'est parce que je suis Marocaine, mais tout le monde le vit là ! Je ne sais pas, peut-être que c'est les cours de sociologie qui m'ont gonflé la tête (rires), mais t'sais quand t'es une femme on dit « toi t'es une femme », tu dois être comme ça, comme ça, mais ça, ça vient de toute la société comme dans tous les pays, on crée cette image-là de la femme, que la femme est de même. Je ne sens pas que, parce que je suis Marocaine, ben, il y a une grosse différence entre la femme et l'homme. Mais en ayant grandi au Canada, j'ai plus compris les mouvements féministes. Je me suis davantage renseignée que si j'avais été au Maroc. Puis, je m'assume plus. J'argumente plus. Toute plus. Quand on va parler de ça (féminisme), je vais être plus présente, parce que c'est quelque chose qui me tient à cœur. Je pense que le fait d'être au Canada, ça m'a rendue comme plus effrontée (rires).

Avec ses cours de sociologie, Yousra comprend que les différenciations genrées imposées dans son environnement ne sont pas intrinsèquement marocaines, mais

---

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 44-46.

relèvent d'un continuum historique présent dans toutes les sociétés patriarcales à plusieurs niveaux et dans différentes mesures. Le fait qu'elle soit plus *effrontée*, qu'elle argumente *plus* à cause de son éducation canadienne met toutefois en relief une certaine absorption de cette dichotomie culturelle polarisante, mais aussi d'une observation empirique des influences que l'environnement canadien a eu sur sa manière de s'exprimer, notamment lorsqu'elle visite son pays d'origine, le Maroc. Pour Aïcha et Yousra, une décolonisation de leur esprit est un acte tout à fait conscient et même difficile. Les expériences traumatisantes ou les situations d'injustice vécues par Aïcha, Assia, Ibtissem, par rapport à leur genre dans leur culture d'origine étant des éléments dénoncés et vécus selon les participantes avec beaucoup de frustration.

On note rapidement que six candidates sur 12 ont révélé l'importance pour elles que leur partenaire amoureux soit musulman. C'est le cas de Assia, Yousra, Farah, Zineb, Amel et Moufida. Une candidate sur 12 a mentionné qu'il doit impérativement être maghrébin et une répondante sur 12, insiste qu'elle ne se voit qu'avec quelqu'un de son origine nationale. Seules Aïcha et Oumaima ont mentionné n'avoir aucune préférence quant à l'origine ethnique, nationale ou l'appartenance religieuse de leur conjoint. Six sur 12 ont précisé accorder de l'importance à la confession musulmane de leur conjoint, mais pas à son origine ethnique. Plusieurs participantes dont Malika, Chahinez et Sabrina n'ont pas précisé leurs préférences à ce propos, lors des entretiens.

#### 5.6.1 Croyante, pratiquante ou les deux ?

Toutes les candidates interviewées se disent musulmanes, et ont différentes pratiques et conceptions de leur spiritualité.

Zineb vient d'une famille qu'elle dit pratiquante et croyante. Elle décrit son rapport à la religion dans sa famille comme très positif et naturel. Elle souligne que son père est très instruit en théologie de l'islam et ne leur enseigne pas la religion d'une façon contraignante :

Il (père) comprend le Coran, pis il allait vraiment comme... Pis ce n'était pas juste l'image, tu comprends, c'était vraiment... C'est comme ça qu'il nous a élevés aussi. Comme on a appris à faire nos propres choix, nous. Il nous dit, il nous explique, mais il ne nous a jamais comme... On l'a toujours vu prier. Mais il ne nous a jamais dit « viens prier avec moi ». Mais on le voyait. [...] Puis, c'est venu par nous. [...] Même si c'était important pour eux, qu'on fasse le ramadan, qu'on prie, c'était comment ils nous l'expliquaient c'était toujours [...] d'une belle façon. [...] Comme ça nous on aimait ça. [...] On allait jouer à la mosquée. C'est pas pour *oh my god* tu t'assoies puis tu bouges pas.

Ainsi, Zineb intègre les pratiques de l'islam enseignées par ses parents, qu'elle expérimente de manière positive. Ces derniers ont un impact très important sur sa pratique en tant qu'adulte et son identité religieuse. L'explication de ses parents quant aux croyances lui paraît *belle* et pour elle la mosquée est un espace de jeux. Ce renforcement positif prolongé de la part des parents est considéré par Zineb comme la source de son amour pour sa religion.

Son père étant instruit en théologie, Zineb, le voit durant son enfance, donner, dans son salon, des soupers-conférences sur les préceptes de l'islam. Baignée dans cet environnement spirituel, Zineb se dit chanceuse d'avoir grandi avec les valeurs de ses parents et souligne encore une fois leur importance dans son développement et ses choix :

Je pense, j'étais chanceuse parce qu'on était tellement attachées à nos principes, de nos parents [...] Je ne dirais pas que je n'étais pas tentée, mais même ça, ça faisait partie de mes valeurs. Les valeurs de mes parents étaient mes valeurs à moi. [...] Le fait que tu sais aussi que mes parents me parlaient beaucoup d'éducation et d'être sérieux à l'école. L'école prenait toute notre attention. Puis le fait que mon père, avant chaque matinée ce qu'il faisait, il faisait juste dire « kounou muslimate »<sup>244</sup>. Il nous faisait tellement confiance.

Ainsi, pour Zineb, être musulmane est synonyme d'un bon comportement et les *tentations* sont écartées à travers le cadre normatif de sa famille qu'elle intègre comme le sien.

---

<sup>244</sup> « Soyez musulmanes », sous-entend soyez sages, ayez un bon comportement (traduction libre).

En revanche, sur la question du port du voile, ses parents la mettent en garde contre les difficultés sociales liées à cette décision et lui conseillent de ne pas le mettre. Toutefois, le hijab pour Zineb est une façon de rester connectée à sa foi. Cette pratique se fait alors hors du conseil familial et fait en sorte que Zineb, en plus d'intégrer les pratiques religieuses de sa famille, forge ses propres pratiques religieuses. L'importance de couvrir ses cheveux, de porter des vêtements peu révélateurs, de transmettre et appliquer des valeurs de partage, de respect, de gentillesse sont très importants dans sa pratique et son identité. Elle aimerait peut-être mettre ses enfants dans des écoles musulmanes.

Ibtissem, quant à elle, rejette l'islam *traditionnel* de ses parents et se définit comme féministe avant tout. Elle cherche en ce sens des référents religieux plus alignés avec ses valeurs anti-patriarcales, inclusives et libérales. Elle se tourne vers les mosquées inclusives qui mettent en place des pratiques comme l'imamat féminin, le mélange des hommes et des femmes durant la prière ou qui rendent facultatif le port du voile pour les femmes :

Mais il y a le concept de mosquée... Mosquée inclusive à Toronto. Il y en a une à Paris. Parce que l'imam de cette mosquée-là est un homosexuel. Juste, je dis ça, et ça me détend le cœur. [...] Où t'es pas obligé de mettre en voile quand tu rentres dans cette mosquée-là, tu peux prier sans voile. [...] Et je me reconnaissais tellement parce que tu connais, je suis féministe 100 %. C'est une caractéristique d'Ibtissem, depuis que je suis petite, c'est le féminisme.

Par l'expression *ça me détend le cœur*, Ibtissem met en lumière la grande importance que la religion et le féminisme occupent dans sa vie. Étant des concepts totalement opposés durant son enfance, le fait de pouvoir intégrer ces deux composantes de son identité de façon harmonieuse et sous une autorité religieuse organisée et *crédible*, est pour elle un grand soulagement, la difficulté de la dissonance cognitive engendrée par la polarisation des *cultures* d'origine et d'établissement étant apaisée.

En outre, elle mentionne son intérêt pour les pratiques soufies plus axées sur

*l'intérieur* et la relation divine :

Vers 23 ans à peu près, j'ai commencé à plus m'informer des différentes autres manières de pratiquer l'islam. Puis, il y a la manière soufie, qui est beaucoup plus dans la spiritualité. [...] Je commençais à trouver ça beaucoup trop insensé et il fallait absolument que je trouve une vision. [...] trouver exactement la bonne voie qui me corresponde. [...] Parce que j'étais et je suis toujours extrêmement attachée à l'islam. [...] j'ai trouvé c'est quoi, c'est plus soufi. Tu vois ? Ça me parle plus, parce que ça ne met pas l'emphase sur la pratique comme nous on l'a fait traditionnellement dans notre culture.

Ainsi, pour Ibtissem, l'impératif de trouver une alternative à des valeurs religieuses qui ne lui correspondent pas, ne passe pas par un rejet de l'islam. En effet, pour elle, l'islam est sa religion et elle y est *extrêmement* attachée et arrive à l'intégrer à ses valeurs féministes apprises dans le monde social. En ce sens, elle s'informe quant à l'existence de différentes interprétations des savoirs religieux.

Le soufisme lui permet de rester dans le cadre de l'islam et de sa communauté. Lorsqu'on la questionne sur si elle se présente comme une *soufie* elle répond comme suit :

Non, non. Musulmane. Je dis comme « musulmane libérale ». Et les gens sont comme Ha ! Ha ! OK... (rires). Je sais que je me fais *fucking* juger, là. T'es musulmane à temps partiel. C'est comme ça qu'on voit, mais je m'en câlisse. [...] Mais moi, je suis libérale, libérale là. Libérale, presque extrémiste, là (rires). Et si c'est un sujet qui t'intéresse, il y a un groupe « Pour un islam éclairé ». [...] Puis, dans ce groupe-là. C'est justement deux femmes imams qui *post* beaucoup d'éléments qui parlent justement de ces manières de comprendre et d'interpréter l'islam de manière qui est beaucoup plus ouverte, là admettons, par exemple, j'avais posé la question par rapport à la sexualité hors mariage [...] Est-ce que c'est encore logique de vouloir obliger la personne de le faire dans le cadre du mariage et pas avant ? Et là l'imam m'a dit « oui, c'est *chill* ». Mais il ne faut pas tomber dans la fornication. Faut pas le faire avec n'importe qui. [...] Donc la fornication n'est pas permise, mais les relations sexuelles hors mariage dans le cadre d'une relation stable, sérieuse, saine, dans laquelle il y a de l'amour et du respect ? « it's OK. ».

Pour Ibtissem, le fait d'avoir une vie sexuelle active hors du mariage ou de boire de l'alcool n'est pas un pied de nez à la culture ou la religion musulmane, mais bien au

contraire une réappropriation de la pratique en des termes qui lui sont propres. La croyance est autonomisée et modifiée du cadre d'origine, Ibtissem restant dans le cadre de la foi et s'inspirant du soufisme et des mosquées inclusives pour pratiquer sa spiritualité dans une perspective féministe et inclusive, notamment.

Ainsi, contrairement à Zineb qui intègre le modèle de ses parents pour y ajouter d'autres pratiques religieuses, Ibtissem rejette et évacue complètement la nécessité des pratiques, qu'elle dit très, trop présentent dans la culture maghrébine, pour ne conserver que la croyance, tout en la modifiant de ce qu'elle était pour ses parents à la lumière de ses croyances anti-patriarcales.

Par ailleurs, nous avons observé la nature très versatile de la définition du mot *croyante, pratiquante, foi*, etc. pour les participantes. En ce sens, on pense au témoignage de Oumaima, qui se dit croyante et pratiquante d'une façon personnalisée, selon nos observations :

La pratique, je n'ai jamais été hyper pratiquante. Comme j'ai eu des phases où genre je priais, mais ça ne durait jamais [...] Mais dans la croyance... J'ai toujours été... Euh non, j'étais vraiment hyper, hyper croyante de genre « *don't even question whatever you believe in.* » Jusqu'à l'été où on a immigré, jusqu'à mes 9-12 ans. J'ai commencé à me poser plus de questions parce que j'ai été exposée à d'autres religions, d'autres croyances, tout ça. À d'autres façons de penser aussi. Fait qu'il y a eu comme un petit déclin dans ma croyance. Mais après, au secondaire, ça a comme augmenté, et stabilisé. [...] Je suis plus dans le... Tout ce qui est dans les croyances fondamentales c'est de le prendre tel quel. Puis, la pratique genre, c'est contextuel. [...] De genre pas faire des choses, par exemple, qui peuvent comme te *hurt* toi physiquement ou émotionnellement ou *hurt* d'autres personnes, physiquement ou émotionnellement [...] genre on a un seul Dieu puis y'a son prophète. [...]

Lorsqu'on lui demande ce qu'elle entend par une pratique contextuelle de sa religion, elle nous dit prendre ses décisions selon les principes fondateurs de l'islam relatifs à ce qu'elle considère comme l'impératif religieux de ne pas se blesser soi ou autrui dans ses actions, notamment :



J'sais pas genre, tu peux... euh... Tu peux, par exemple, aller *have a one night stand*, puis être comme... T'sais, « je fais pas de mal à personne ». Mais genre si tu le prends juste, like, « OK c'est un péché, *I'm not gonna do it* ». Maintenant si je me penche sur la question : « OK, mais pourquoi c'est un péché ? » C'est un péché parce « *yes*, je ne vais pas faire de mal à la personne, mais peut-être que je suis en train de me faire mal, parce que *why would I have the need de faire cet acte ?* » [...] « *If I strongly believe that I am going to have this one-night stand not because I am trying to hurt myself*. Je n'vais pas penser que c'est un péché, genre. *I'm going to do it* ».

Pour une autre participante aussi, la croyance et la pratique ne sont pas intimement liées. Toutefois, si pour Oumaima, la pratique se doit d'être contextuelle, Amel, elle, prend telles quelles les pratiques et croyances religieuses inculquées par ses parents, et admet ne simplement pas les observer toutes, même si elle croit qu'elles sont idéalement à appliquer. Amel évoque comment selon elle, l'observation des pratiques musulmanes comme la prière ou l'interdiction de consommer de l'alcool ne sont pas nécessairement révélatrices de la force de la croyance ou de la foi du musulman ou de la musulmane, en Tunisie. Elle évoque comment, même si elle ne prie pas cinq fois par jour et n'arrive pas à prier tout le mois de ramadan, cela n'affecte en rien sa croyance et cela est même généralisé dans sa famille et son pays :

En fait ça diffère de chaque famille. C'est vraiment différent, même les voisins c'est pas pareil, même la même maison c'est pas pareil. En Tunisie... Je t'explique c'est vrai qu'être musulman théoriquement, faut faire la prière cinq fois par jour, faut pas boire d'alcool, faut pas manger du porc, donc, mais sur le plan pratique c'est vraiment toujours différent. Par exemple, oui on croit en Dieu, mais on n'est pas tous des pratiquants. Par exemple, dans la même famille il y avait mon frère-là qui pratique, l'autre qui boit de l'alcool [...] Pratique c'est genre... Il fait sa prière tous les jours, il ne boit pas d'alcool, il va à la mosquée. Et mon autre frère donc qui boit de l'alcool, qui ne fait pas sa prière, mais ça fait pas genre « il n'est pas musulman ».

Pour Amel, la consommation d'alcool ou le manquement aux prières obligatoires confisquent l'accès à la catégorie de *pratiquant. e*, mais pas à celle de croyant. e, cela est aussi vrai pour Oumaima. Parallèlement pour Ibtissem, elle se

considère croyante et pratiquante, car ses références islamiques sont différentes, Ibtissem préférant consulter des autorités religieuses alternatives.

On voit comment la famille influence l'expérience religieuse et comment l'environnement a un impact sur la rétention ou le rejet des pratiques inculquées dans l'enfance, pour nos participantes. Les catégories *croyante* et *pratiquante* sont intéressantes également de par la diversité des définitions présentées par les répondantes, Oumaima, Amel, Zineb et Ibtissem. Cela met en lumière la nature identitaire du religieux pour elles, ce dernier faisant le pont entre ce qu'elles retiennent, rejettent ou modifient de leur famille et de leur communauté d'origine, plus largement. Ibtissem, met en mots ce lien entre religion et identité, lorsqu'elle mentionne la corrélation entre son recul par rapport aux pratiques religieuses de ses parents et le déclin de son sentiment d'algérianité :

Exact, au secondaire algérienne (identité), je pense aux cégeps aussi. Jusqu'à la fin, jusqu'à la fin du cégep où là je ne savais plus trop. Parce que la fin du cégep, j'ai commencé à me détacher un peu de la religion et tout et c'est surtout là où c'est bon, c'est quand tu commences à être détachée de la religion que l'identité algérienne, tu auras moins la pression de la garder. On dirait que l'identité religieuse vient cimenter l'identité nationale.

Contrairement à Ibtissem, Zineb n'a pas particulièrement mentionné de lien entre son sentiment d'être marocaine et sa pratique religieuse, mais plutôt son sentiment de rejet par la société québécoise corrélaté aux pratiques ostentatoires de l'islam, comme le voile. L'absence de pression dont parle Ibtissem semble être liée à une facilité, la religiosité perdue, de passer vers un cadre accepté par la société d'établissement et de pouvoir se définir de façon plus libre, l'attachement à l'islam confisquant cette mobilité identitaire aux yeux de la société d'établissement. Cela met en lumière comment la différenciation identitaire passe notamment par l'appartenance religieuse que ce soit par la société d'origine ou celle d'établissement.

### 5.6.2 La virginité féminine comme marqueur de différenciation identitaire

Outre le rapport religieux, nous avons remarqué une autre forme de différenciation identitaire chez les répondantes. Assia et Ibtissem ont mentionné avoir une relation ambivalente avec la notion de chasteté ou virginité prémaritale leur ayant été enseignée par leurs parents. Assia, même si elle a rejeté cette notion pour elle-même, ne dit pas refuser d'enseigner ce mode de vie à leurs enfants. Cette ambivalence met en lumière la peur de se perdre complètement dans la culture d'établissement et l'importance que revêt la virginité prémaritale pour les femmes dans la différenciation identitaire avec la culture d'établissement et l'attachement à la culture d'origine dans un rapport nous et *eux*<sup>245</sup>. L'extrait suivant met en relief ce dilemme polarisant :

J'ai l'impression que t'sais il y a *full* une pression pour se marier, déjà. Pour la femme, j'ai l'impression qu'elles pensent que si elle va le faire (rapports sexuels prémaritaux) elle ne va pas trouver de mari *ever* parce que les gars vont jamais vouloir une fille comme ça. Et je trouve ça *wack* pour vrai c'est pour ça que je suis comme *I don't like that*. Je veux pas me conformer juste pour ça. J'ai envie d'intégrer mes propres choix, puis de laisser les affaires misogynes derrière moi. En même temps, je veux garder cette culture. Je veux garder... Fait que là c'est dur... Ça... Ça s'oppose.

En ce sens, un dilemme existe dans l'esprit d'Assia. Les deux cadres normatifs pour elle ne peuvent coexister dans son identité, car ils *s'opposent*. On voit ainsi comment le concept de la virginité avant le mariage qui est un choix personnel devient pour Assia le marqueur de différenciation principal, et donc l'adoption d'un mode de vie alternatif équivaut à couper tout lien avec la culture d'origine et *nier* son appartenance au groupe, pour tomber dans *l'autre* groupe de la société d'établissement<sup>246</sup>. Ainsi, la sauvegarde de la culture d'origine et l'intégration à la société d'accueil sont portées par le corps de la femme et se défaire de l'un implique le rejet de l'autre. Cette ambivalence par rapport à la façon de mener sa vie sexuelle chez

---

<sup>245</sup> P. Eid, *op. cit.*, p. 30.

<sup>246</sup> N. Guénif-Souilamas, *op. cit.*

les femmes d'ascendance nord-africaine est relevée par Nacira Guénif qui met en lumière le rôle de l'abstinence sexuelle dans la construction identitaire *a contrario* de la communauté d'accueil et comment les femmes sont celles qui portent dans leur *corps* cette différenciation. Elle dit à ce propos :

La question du potentiel de séduction sous-tend cette différence et s'attache à dissimuler l'essence supposée des filles quel que soit leur accoutrement objet de désir sanctuaire de la virginité. Pour les regards féminins et masculins qui la jauge la fille porte les marqueurs anti éthique d'une sacralité qu'il convient de préserver même à son corps défendant et d'une capacité involontaire à susciter chez l'homme (malgré lui ?!) le désir susceptible d'anéantir cette sacralité. [...] ainsi, l'enveloppe charnelle concentre les jugements et les évaluations portées par filles et garçons. Car les garçons ne sont pas exemptés de sarcasmes et réprobations certes moins prononcées de la part des parents puisque ne sont pas dépositaires d'une virginité sacralisée<sup>247</sup>.

Eid étaye ce phénomène relatif aux relations amoureuses hétérosexuelles et aux doubles standards genrés, surtout en ce qui a trait à la sexualité chez la deuxième génération d'Arabes à Montréal (du Maghreb et du Machrek)<sup>248</sup>. Il met en relief comment ils doivent conjuguer leurs attentes relatives aux rôles genrés d'origines des parents et ceux proposés par leur nouvelle société. Cette variable est importante lors de l'étude d'une société patriarcale, mais revêt une symbolique particulière pour les individus d'ascendance arabe dans leur expérience d'établissement étant donné la charge symbolique revêtue par le corps et le comportement de la femme, notamment<sup>249</sup> :

Ibtissem joint ces symboles dans son témoignage en évoquant le lien direct entre son partenaire, sa sexualité et son identité religieuse :

Le point marquant là de ma grosse transformation au niveau de la pratique religieuse, c'est le fait que j'ai brisé le tabou de la sexualité... C'est

<sup>247</sup> N. Guénif Souilamas, *op. cit.*, p. 456.

<sup>248</sup> P. Eid, *op. cit.*, p. 30.

<sup>249</sup> N. Guénif-Souilamas, *op. cit.*

vraiment là où je me suis comme libérée, où je me suis permise de penser différemment dans ma tête et d'accepter le fait que j'étais à la recherche d'autre chose. J'étais à la recherche d'autres choses, comme pratiques religieuses. Tu vois ? Et celles qu'on m'avait transmises ne correspondaient pas du tout. (...) Et pourtant, ce qui est justement ce qui est marrant par rapport à ça, parce que je suis sûr que c'est quelque chose que vivent... Je pense. Le vaginisme. (...) À un moment donné j'étais comme je vais aller voir un gynéco. Après elle m'a demandé dans ta culture, la sexualité...? (...) J'ai dit ouais, c'est tabou. Elle m'a dit ben c'est ça, c'est psychologique. Je trouve ça important d'en parler parce que pour les femmes de notre origine qui décident de pas follow la règle et d'avoir des relations sexuelles hors mariage... (...) Imagine les filles sont comme pratiquantes, etc. Et qui essayent d'avoir des relations sexuelles quand même, tout en ayant le tabou internalisé dans la tête. Je pense que c'est quelque chose qui arrive plus régulièrement que ce qu'on pense.

Ainsi, Ibtissem lie son corps à son sens de liberté, étant donné que de *briser ce tabou* chamboule l'ordre appris qui accorde une importance sacrée à son corps. La désacralisation du corps permet sa réappropriation pour Ibtissem qui voit aussi en cet acte la réappropriation de ses pensées, de ses objectifs et de sa quête spirituelle. On voit comment les croyances de ses parents sont profondément ancrées dans son esprit et son vaginisme évoque la tension entre les croyances apprises et les choix intégrés, qui doivent selon elle être très probants dans la communauté de femmes d'origine maghrébine.

Comme Ibtissem, Assia fait la différence entre des choix qu'elle désire intégrer personnellement et ceux qui sont faits pour les autres. Ainsi, il ne semble pas qu'il y ait un rejet complet d'un cadre normatif au profit d'un autre, mais plutôt une volonté de récupérer un libre arbitre confisqué par le tribunal social, selon la terminologie utilisée par Belaidi :

Je trouve que les femmes musulmanes sont comme esclaves de l'opinion de leur communauté, comme elles ne vont pas faire ci, mais elles ont envie de le faire, mais elles ne vont pas le faire. Pas nécessairement à cause de leurs convictions intérieures, mais parce que ça va être mal vu, par exemple, rester vierge jusqu'au mariage, ou comme ne pas boire d'alcool, des trucs comme ça. [...] Pour vrai, je trouve ça difficile comparé à un

homme parce que tu ne peux pas nécessairement écouter ce que toi t'as envie de faire. Tu sens tout le temps que tu es jugée comme tu ne peux pas faire ci, tu ne peux pas faire ça. Tandis que quand un homme musulman va le faire il ne va pas être autant jugé qu'une femme. Comme une femme, par exemple, musulmane, qui ne va pas suivre la religion comme va être plus stigmatisée qu'un homme, puis je trouve ça plate. C'est pour ça que, dans la question d'éducation, je ne sais pas quoi prendre, quoi laisser.

Ainsi, c'est l'impératif culturel exclusivement féminin de la virginité qui dérange Assia et provoque un sentiment d'injustice frustrant du deux poids deux mesures appliqué par sa communauté, qui ne sanctionne pas socialement les hommes pour leurs activités sexuelles, malgré *l'interdit* religieux.

Même chose du côté d'Aïcha, qui dénonce ce double standard qui a pour elle engendré un sentiment d'insécurité et une animosité envers ceux qui la limitent dans ses choix et la font sentir otage de leur regard et ragots :

[...] De voir que le gars était libre de faire ce qu'il veut, mais que la fille, non, parce que le regard des gens est plus comment dire... Porte préjudice à une femme qu'un homme dans notre culture. Fait en sorte que la fille est plus scrutée sur ce qu'elle fait comparativement à un homme. Et je l'ai doublement plus vécu comme un complexe parce que oui, parce qu'au lieu de ne rester qu'une mentalité de mes parents, eh bien, c'était un peu une mentalité qui était partagée par les hommes de ma communauté parce que ça les soulage dans leur ego d'avoir ce contrôle sur les femmes. [...] Dans le sens où tellement que j'avais cette animosité face au fait que je savais que si j'allais raconter que j'avais fumé, on allait dire que j'étais quelqu'un de... Une fille qui ne respecte pas les principes de sa communauté et de sa religion. J'allais être durement jugé. Ça créé en moi cette accumulation d'énergie masculine, parce que j'étais toujours prête à me défendre. J'ai comme grandi avec ça en tant que femme algérienne à Montréal, qui essayait d'avoir une vie tout aussi épanouissante que celle d'un homme. Donc, c'est comme si je me suis retrouvée à me limiter pour mes principes parce que j'ai des principes qui me limitent, mais aussi pour le regard des autres. [...] Au cégep il y avait d'autres situations comme ça avec des copines ou des filles que je connais, qui se sont laissées aller. Elles ont fait comme un gars fait t'sais, se laisser aller. Puis elles ont payé cher parce que... parce que justement, une fille, c'est plus scruté qu'un homme, une fille, on va plus vouloir atteindre à sa réputation parce qu'on considère qu'elle est définie que par sa réputation, justement. Donc, on va l'atteindre

plus facilement. [...] Ça a créé que j'étais souvent têtue. J'étais, je n'étais pas en paix, je n'étais pas en paix et je ne laissais pas les choses venir à moi. Si je me compare à la femme que je suis aujourd'hui. Mon Dieu, je ne cours vraiment pas après les explications, là.

Pour Aïcha, l'adoption de la mentalité patriarcale des *parents* par les hommes de sa communauté et de sa génération est une façon de sauvegarder un égo masculin qu'elle a déjà qualifié de *fragile*. On voit aussi comment c'est au sein d'un réseau de commérages (masculin et féminin) que la *réputation* féminine se forme et se détruit pour Aïcha. Ce tribunal engendre une anxiété chez elle qui l'empêche de vivre en paix et rend ses interactions défensives et *masculines*. Par *payé cher* Aïcha évoque, comme Assia, la valeur *marchande* de la femme dans l'arène de la séduction et des relations amoureuses des sociétés patriarcales. Ainsi, on voit que selon ces témoignages, les dynamiques de pouvoirs inter et intra sexes s'articulent notamment à travers le contrôle de la réputation féminine par le *regard* des autres et les ragots. *Prête à se défendre*, pour conserver son épanouissement, Aïcha semble toutefois parler d'un changement au niveau de l'importance accordée au regard des autres et du qu'en-dira-t-on.

En choisissant de ne plus tenter de modifier *le regard des autres* sur elle et de ne plus s'expliquer quant à ses choix, Aïcha note un changement dans son identité en tant que femme. Même chose pour Assia, qui explique vouloir intégrer ses propres choix.

Les femmes de notre échantillon se font également juger lorsqu'elles veulent intégrer des choix perçus comme plus *traditionnels*, surtout lorsque cela implique leur corps et sa présentation. Pour Zineb, le fait de couvrir ses cheveux avec un turban est ce qui la garde connectée à sa religion et son identité. Toutefois, elle exprime comment ses interactions sociales ont été compromises par son choix de mettre le hijab, et qu'elle devait opter pour le turban, plus acceptable dans le modèle de la femme *intégrée* et *libérée* en occident :

« *Oh my God!* C'est tellement beau comme ça ! C'est mieux que genre un voile plus euh... » [...] Mais moi, je ne l'ai pas fait pour ça (mettre le turban

pour éviter les remarques islamophobes), mais moi je trouvais que le turban, l'important, c'est que je reste modeste, comment je m'habille et tout. Mais t'sais le turban, c'est juste.... Au moins, c'est pas comme si j'enlève le voile puis que je me détache carrément. Ça me reste quand même. Je reste en connexion quand même avec un turban.

Le lien entre le corps, l'identité et la religion est encore une fois observable avec le témoignage de Zineb qui met en relief l'importance accordée à la présentation du corps de la femme dans le cadre normatif occidental et comment l'extrême pression opposant les deux cadres normatifs dans lesquels Zineb veut évoluer l'oblige à revoir sa façon de se vêtir pour ne pas choquer, ou être rejetée socialement dans le cadre occidental de la société québécoise. Guénif souligne également ce phénomène en mettant en relief l'importance de la présentation du corps de la fille « arabe » dans la compréhension de son libre arbitre et son acception sociale en occident :

Si les filles font souvent un récit désenchanté de leur adolescence c'est parce qu'elles ont éprouvé à leurs dépens les effets pervers de la confusion entre et hédonisme et émancipation. Largement relayée par des stéréotypes, la liberté des filles « arabes » est mesurée à l'aune de la fréquence de leurs sorties en boîte de nuit et de la longueur de leur jupe<sup>250</sup>.

Ses observations se confirment ainsi dans l'expérience de Zineb et de son impression que le turban serait mieux accepté que le hijab. Ce compromis entre sa volonté religieuse et la pression sociale met de l'avant les négociations identitaires auxquelles les femmes interrogées sont confrontées dans un contexte post migratoire au Québec.

### 5.6.3 Le cas spécifique des femmes de deuxième génération ou arrivées enfants au Québec

Brièvement, on peut noter les propos d'Aïcha, qui explique comment, selon ses observations, dans son entourage, mais aussi sur les médias sociaux (*TikTok*), il y a un

---

<sup>250</sup> A. Sayad, *op. cit.*, p. 12.



changement générationnel dans les mentalités par rapport aux dynamiques de genres et aux rôles sexués dans la génération Z<sup>251</sup>.

Il y avait aussi cette tendance qui est vraiment plus d'actualité parce que maintenant, vraiment, les filles de ma communauté, je suis vraiment fière, sont vraiment libérées. Pis t'as juste à aller sur TikTok. Pourquoi je dis TikTok, parce que c'est comme là où on voit historiquement ça. On va en parler dans l'histoire. [...] On a le plus accès à comment pense la nouvelle génération. Et quand je dis génération là, la génération Z [...] Il y a vraiment ce déblocage total, autant au niveau de la sexualité, autant au niveau de l'énergie, autant au niveau des droits, qu'au niveau de ce qu'un homme peut faire dans ma communauté [...] Les gars sont en paix avec le fait que les filles font leur propre parcours et elles ont leur propre expérience. Et les femmes ont fait la paix avec cette méfiance de ne pas dire, de ne pas faire. Elles sont libérées et... Comment dire ? Je vois plus de belles choses arriver [...] Dans le sens où... Ils se comprennent plus. Il y a une belle compréhension entre les hommes et les femmes de plus jeune génération de ma communauté que celle où j'ai grandi [...] En ce moment, je suis fière de voir ça a *shifté*. Ils s'en foutent complètement de la réputation; t'es pas définie en fonction de ça.

Aïcha donne un aperçu de ce qu'elle observe chez les jeunes femmes maghrébines de son entourage notamment à travers *TikTok*, une plateforme de média social permettant entre autres de se mettre en scène. Ainsi, il semble que pour Aïcha, l'impératif de *cache* ses comportements hors normes surtout en ce qui a trait à l'exposition de son corps pour la sauvegarde de sa réputation sont maintenant d'une importance secondaire pour la génération Z. *TikTok*, où différents comportements, idéologies ou perspectives sont décomplexés permet de passer outre les *règles* de la communauté. En ce sens, elle compare sa propre expérience de sa communauté et observe que contrairement à ce qu'elle a vécu, il n'y a pas de méfiance entre les sexes, mais plutôt une certaine compréhension de l'autre, qu'elle a déjà mentionné comme étant pour elle aujourd'hui un critère essentiel à la sélection d'un partenaire amoureux.

---

<sup>251</sup> La génération Z désigne la génération des personnes étant nées entre 1996 et 2007. Les dates peuvent légèrement différer selon les sources consultées.

Un autre point intéressant soulevé par Aïcha est qu'à son avis ce qui définit la valeur d'une personne dans la communauté maghrébine de la génération Z est la réussite financière dite extrême :

T'es défini en fonction en fait... Ce qui est triste, c'est que maintenant la génération Z, elle est vraiment une génération axée sur le matériel et la réussite. C'est comme... T'sais nous les *millennials*, on est ceux qui croyons qu'on peut tout réussir ? On a le plus de foi en l'avenir et tout, mais eux, c'est ça, *on steroids*. Ils pensent vraiment que ça peut devenir des Bill Gates à partir de chez eux ! C'est pour dire que ça a changé, t'sais, c'est plus pareil.

La femme devient selon Aïcha, un membre important de l'environnement entrepreneurial et l'intensification de l'envie de succès socioéconomique néolibéral qu'elle soulève n'est pas sans rappeler l'impératif de succès et d'excellence des parents, mentionné par plusieurs candidates de notre enquête. Par ailleurs, on note comment Aïcha fait miroiter ce qui ressemble à un retrait des institutions traditionnelles de travail de la part des jeunes de la génération Z, qui peuvent devenir des *Bill Gates* de chez eux, notamment à travers les médias sociaux et la démocratisation de l'entrepreneuriat qu'ils confèrent. Cette autonomisation du milieu de travail rappelle la dépendance des parents de première génération aux institutions et aux ordres professionnels et les difficultés rencontrées en ce sens, en particulier leur vécu des discriminations. Ces ambitions capitalistes révèlent le rôle phare des dynamiques de classes dans l'expérience des participantes. L'immigration induisant une certaine précarité temporaire à l'installation dans un nouveau pays et l'instabilité professionnelle parfois indument prolongée par les difficultés d'intégration au marché du travail, marquent la volonté de ces femmes à transcender leur classe économique initiale. Ces orientations néolibérales peuvent certes être exacerbées par l'accessibilité entrepreneuriale permise par les réseaux sociaux, mais peut aussi être justifiée à travers le cadre même de la société dans laquelle elles évoluent, mettant sur un piédestal le succès financier et le consumérisme. Cet idéal semble être intégré de façon très intime selon Aïcha, et peut être un moyen de

repayer la *dette* du projet migratoire originel, mais aussi de maximiser la liberté économique accessible aux enfants d'immigrants et d'immigrantes au début de leur vie professionnelle. On note aussi rapidement que de façon traditionnelle, il n'est en général pas attendu de l'enfant de quitter le nid familial avant son mariage et avant la fin de ses études. On peut se demander si l'absence de responsabilité économique (comme un loyer, l'épicerie, ou une hypothèque) qui peuvent incomber à des personnes dont la culture pousse à prendre des responsabilités financières dès le début de la vingtaine et souvent sortir de la maison familiale pour vivre de façon entièrement autonome, permet une certaine impulsion quant aux ambitions monétaires des personnes et des femmes de la communauté magrébine de deuxième génération et surtout des femmes de notre enquête.

#### 5.6.4 La socialisation à l'école : portrait d'une microculture ethnicisée et ethnicisante

Plusieurs de nos participantes ont fait la majeure partie de leur scolarité au Québec. C'est le cas de Moufida, Aïcha, Ibtissem, Oumaima, Chahinez, Yousra, Assia, Zineb, et Farah. En ce sens, on comprend que l'environnement social de l'école est une variable importante dans l'étude des influences et stratégies d'adaptation identitaires de ces femmes.

Les témoignages les plus marquants sont relatifs à la marginalisation du corps et de la religion, le phénomène de cliques ethnicisées (véritable écosystème social), l'envie de s'identifier aux références des personnes immigrantes ou au contraire de s'introduire pour la première fois à la société québécoise, et finalement les échanges langagiers créant un dialecte montréalais témoignant de ce chevauchement intime entre les identités des jeunes femmes et leurs collègues.

Pour Assia et Aïcha, l'adaptation à des environnements scolaires où elles sont en minorité est vécue de façon négative. Aïcha raconte comment son déménagement de Montréal à Laval lorsqu'elle avait 11 ans est ce qu'il lui a fait remarquer pour la

première fois qu'elle avait une identité d'*immigrante* et comment cette différenciation était absente à Montréal où elle parle d'une communauté d'immigrants, soudés par leurs parcours et mentalités communes :

Je ne remarquais pas trop les différences à Montréal, parce qu'on était tellement... Euh... Sans avoir la même culture, mais avoir les mêmes codes [...] une fondation similaire. [...] nos histoires d'immigration se ressemblent. On a toutes des parents sévères qui nous regardent comme ça quand on est en train de faire nos mathématiques... Comme on avait des histoires d'immigration en commun. [...] On avait des histoires qui étaient *relatable* en anglais. [...] Je me sentais comme un poisson dans l'eau... Je n'ai jamais remarqué que j'étais quelqu'un d'une autre origine au Québec.

Ainsi, Aïcha ne se définit pas *a contrario* de ses camarades de classe montréalais, mais bien par rapport à ce qu'ils ont de commun, surtout par rapport au lien familial et migratoire. Cette idée de la communauté passant par l'habileté à se reconnaître dans le récit, les habitudes ou la caractéristique immigrante est aussi un point relevé par Oumaima dans son expérience de l'école montréalaise :

Ça a fait que *for some reason* [...] c'est plus facile de *relate* à des Haïtiens, à des Maghrébins, même des Asiatiques parfois, que ça l'est de *relate* avec des Québécois. [...] On a cette impression qu'on vient... Genre n'importe qui qui a une autre origine *you can relate more to them*. Ça dictait vraiment les amitiés à travers cette école secondaire.

Comme Aïcha, elle utilise le mot *relate* qui semble bien exprimer ce besoin de se ressembler pour se rassembler. Ces ressemblances qui représentaient pour Aïcha les prémisses de son sentiment d'appartenance identitaire au groupe des *immigrants* sont remises en cause lors de son déménagement à Laval où sa caractéristique d'immigrante est minoritaire et l'isole par rapport à ses camarades de classe :

Dans toute ma vie, si je peux dire que j'ai vécu un clash culturel, ça a été mon déménagement vers Laval. [...] Toute mon *pattern* de pensées a commencé à changer vers plus un *pattern* de méfiance parce que, justement, je me retrouvais comme étant la minorité. J'étais la fille qui avait les cheveux frisés. [...] Je ne mangeais pas comme tout le monde. C'est-à-dire ma nourriture, des fois, quand on la chauffe ça sentait autre chose. [...]

Elle (camarade) venait toujours toucher (mes cheveux) comme, enlever ma couette que je venais de faire. Puis elle faisait : c'est quoi ça ? Qu'est-ce que t'as essayé de faire ?!

Aïcha avait mentionné ressentir de la méfiance par rapport aux hommes de sa communauté à cause de la limitation imposée à ses choix et son expression identitaire, dans le cadre d'attentes patriarcales du comportement de la *bonne fille*. En mentionnant que ses camarades de classe lui inspirent aussi de la méfiance, on comprend que le nouveau cadre dans lequel Aïcha évolue en tant que minorité menace la liberté de son expression identitaire individuelle. Voulant comprendre, être comprise, et éprouver un sentiment d'appartenance, comme c'était le cas avec ses camarades de Montréal, elle se désole de se voir maintenant isolée. De ce fait, elle est sur ses gardes et *méfiant*e d'une potentielle question sur ses habitudes ou son corps, ayant le pouvoir de la dissocier davantage de ses pairs. Au fait de cette divergence, elle se définit *a contrario* de ses nouveaux collègues, mettant en lumière ses différences physiques comme ses cheveux frisés ou sa nourriture, mais aussi sa mentalité et références familiales qui l'amènent à se poser des questions sur son environnement:

C'est aussi de ne pas comprendre comment les enfants québécois pensaient. [...] Très tôt ils vont avoir des relations amoureuses, même si elles ne sont pas sérieuses. Et c'est comme pas encouragé, mais très toléré et même un peu pris à la rigolade dans leur culture. Ça, c'est plein de choses qui, dans ma petite tête d'enfant de 11 ans, je me disais qu'est-ce que c'est la chose à faire ? [...] Je vivais un clash par rapport aussi à l'éducation que j'avais reçue. [...] De me dire « oh, je crois, j'ai pas une éducation comme les autres. Ma mère, elle, ne veut pas que je sorte n'importe où. » En fait, ma mère me laisserait pas aller dormir là-bas, ma mère elle me laisserait pas ramener un chum à la maison. Et ça, c'est des différences que je ne remarquais pas à Montréal, parce qu'on baignait toutes dans ce même, cette même culture, et cette même éducation-là. [...]

Cette incompréhension réciproque illustre comment se construit pour Aïcha son identité en tant que femme née au Québec de parents algériens. Une identité qui durant son enfance dans un contexte scolaire se traduit par la négative, *ce que je suis c'est ce*

*qu'ils ne sont pas*. Une fois de retour dans un environnement scolaire multiethnique au secondaire, Aïcha parle de *retrouvailles* qui lui permettent de reprendre contact avec ses repères socioculturels :

Au secondaire, c'était [...] les retrouvailles avec mes points de repère (rires). [...] quand je dis points de repère culturels, ce n'est pas nécessairement d'autres Algériens ou d'autres Marocains... Même des Latinos, même des personnes de la communauté noire.

Comme Aïcha et Oumaima le mentionnent, cette identité immigrante semble gommer, lors de leur passage à l'école, plusieurs différences nationales, religieuses ou physiques par lesquelles elles auraient pu s'identifier. L'immigration dans leur environnement social est une expérience familiale tellement importante, qu'elle engendre ce qui ressemble à une *solidarité* face au groupe majoritaire de la société québécoise. Cela est encore plus frappant dans le témoignage d'Oumaima, qui parle d'une hiérarchisation des allégeances, allant de son groupe national le plus proche au groupe majoritaire canadien-français :

Je me rappelle qu'à un moment donné, il y avait une fille, elle était québécoise, elle faisait partie de la clique des Québécois, mais *she was cool* avec moi, mes amies maghrébines et son chum c'était un Haïtien [...] *Something happened between them, they broke up*. Soudainement ! Toutes les cliques ont décidé que comme *we choose the side of the non-white people* et elle est revenue à sa clique québécoise.

Ce rapport aux *Canadiens-français* majoritaires est pour plusieurs candidates ce qui les introduit à leur différence, à leur catégorie d'*immigrante*. Ce sentiment d'isolement dans un environnement où l'on est une des seules maghrébines musulmanes revient dans le témoignage d'Assia :

J'ai trouvé ça difficile de voir comme quand j'étais à l'école primaire genre c'était juste des *Whites*. [...] Genre il n'y avait presque pas de musulmans, puis c'était plus des Libanais chrétiens. [...] J'étais full gênée d'exprimer mes idées sur la religion parce que c'était juste des chrétiens ou des athées.

Mais avec le temps, genre... Et surtout après le secondaire, vu que j'étais plus avec des *Whites* autour de moi.

La censure d'Assia par rapport à ses vues religieuses et la manière dont elles seraient perçues par les autres élèves *white* ou non musulmans met en relief la peur d'être différente et incomprise. Dans une ambiance sociale d'islamophobie exacerbée depuis le 11 septembre 2001, l'islam est pour Assia, un marqueur de différenciation important et isolant :

Je me rappelle qu'en cours de morale, j'avais un prof qui a vraiment mis l'emphase sur moi. Il était comme toi t'es musulmane hein ? J'ai pas aimé ça me sentir différente.

Si pour Aïcha le sentiment d'appartenance à l'école se fait à travers le vécu familial partagé de l'immigration, pour Assia, il réside également dans l'islam, qui l'isole de ses collègues libanaises chrétiennes (bien qu'elles soient elles aussi dans la catégorie « Arabe »), qui représentent au secondaire son principal groupe d'amies. Ainsi, dans l'écosystème scolaire des femmes interviewées, l'appartenance est hiérarchisée à travers un système croissant des différences perçues et intrinsèquement liées au récit migratoire. Cet écosystème paraît grandement les influencer dans la construction de leur identité comme futures femmes adultes et répond à des règles complexes que Ibtissem, Aïcha, Oumaima, et Yousra, nous ont exposées.

Oumaima nous expliquait qu'à sa petite école secondaire, la solidarité entre *non-white* lorsqu'un conflit se présentait était le réflexe premier des *cliques*. Ce phénomène de *cliques ethnicisées* est aussi relevé par Ibtissem et Aïcha qui mettent en relief son importance dans leurs interactions sociales au secondaire :

T'avais la clique de Libanais et la clique de Maghrébins ; les Algériens, Marocains, Tunisiens, tous ensemble. La clique de Québécois et les Québécoises [...] La clique de latinos, t'sais il y avait toutes les origines. Puis t'avais des cliques qui étaient mélangées aussi. Mais en même temps... comme chacun sa clique ! La clique des Ukrainiens, des Roumains. Mais il y avait des mélanges aussi. [...] Si je fais un film, j'ai

envie de faire un film sur une école secondaire montréalaise comment ça se passe. On a besoin de ça...

Le besoin d'Ibtissem d'avoir une représentation fidèle de son environnement scolaire d'adolescente par les médias télévisuels met en relief l'impact de cet écosystème sur son identité et ses repères.

Pour Oumaima, les effets identitaires que l'environnement imperméable de son secondaire eut sur elle sont importants. En effet, l'impératif de partager les opinions établies de sa *clique* de femmes maghrébines engendre en elle un sentiment de révolte et forge son individualité à travers la confrontation des *siens* :

J'ai juste réussi à devenir une *outlier* en secondaire 5 quand j'ai *finally accept* [...] Je voulais pas que comme juste le *gossip* et la hiérarchie *weird* sociale du secondaire dictent qui je suis et avec qui je devrais être amie. *Why would I base my principles on the fact that we all come from somewhat close geographies?* Ça fait zéro sens. Je vais baser mes principes sur mes principes à moi. [...] Et beaucoup de personnes ont eu ce *awakening* vers secondaire 5.

Ainsi, si pour Aïcha et Assia, être la minorité parmi le groupe majoritaire *blanc* est ce qui les confronte à leurs différences mentales et identitaires, c'est pour Oumaima le prétexte d'appartenir à une communauté maghrébine homogène, qui la fait se confronter aux différences mentales existant entre elle et ses amies maghrébines. Ce *clash* cristallise son individualité et lui fait rejeter le postulat de l'origine ethnique et du récit migratoire dans la construction de son identité.

On remarque que pour Farah et Zineb arrivées enfants au Québec dans les années 1970 et 1980, ce phénomène de cliques ethnicisées est beaucoup moins présent (surtout pour Farah qui explique comment la communauté de Maghrébins musulmans n'était pas très nombreuse quand elle était au secondaire et parle plutôt de contacts avec des amies italiennes et haïtiennes). On voit ainsi que les femmes ayant mentionné ce type de socialisation à l'école sont nées dans les années 1990.



Aïcha apporte une nuance à ce découpage ethnique de l'école secondaire, en soulignant comment elle n'était pas cantonnée, à sa *clique* ethnicisée, mais qu'un réel échange culturel régissait ses interactions sociales et lui permettait d'alimenter son identité d'un mélange complexe de multiples références culturelles, artistiques, ou langagière :

Parce que oui, il y avait ces cliques de juste on va dire juste les Arabes, juste les Noirs, juste les latinos, mais il y avait aussi ces cliques de tout est mélangé. [...] Personnellement, j'ai tellement été mélangé avec tout le monde. [...] Oui, j'avais ma petite clique que j'aimais voir de préférence à mes pauses qui étaient constituée majoritairement de filles arabes, mais je veux dire que je n'avais pas de misère à aller m'asseoir avec X, telle personne ou telle personne, pis avoir le dialecte de telle personne. C'est là où j'ai appris le mieux à parler créole et espagnol, c'est au secondaire...

#### 5.6.5 Échanges langagiers, un argot montréalais ?

Par ces échanges, les référents identitaires des différentes *cliques* ethniques se chevauchent pour créer un véritable dialecte montréalais, témoignant de l'importance du multiculturalisme sur l'identité des candidates, qui partagent, avec les jeunes descendants d'*immigrants*, un langage d'initiés :

Ibtissem

T'sais on parlait en mode créole, rabzouz<sup>252</sup>, latino c'était un khalota<sup>253</sup> de tout ça. Et c'était juste trop cool comme manière de parler.

Aïcha

Le dialecte montréalais, c'est principalement de l'algérien mélangé à du créole.

On dirait que cet univers migratoire partagé engendre une microculture identitaire locale qui sert notamment d'alternative à une identité nationale fixe, qui ne

---

<sup>252</sup> Arabe.

<sup>253</sup> En arabe algérien, signifie un mélange désorganisé.

peut à elle seule représenter fidèlement le mélange identitaire très hétéroclite des femmes d'origine maghrébine de deuxième génération du Grand Montréal.

On note que Sabrina, mère de famille, observe ce comportement ethnicisant chez ses filles et est inquiète de ce qu'il pourrait impliquer dans leur développement :

Je dirais que mes filles, par exemple, qui sont en secondaire, on parle un peu de ça... Comment ils appellent ça ? Les rebeus ou les renois. Ils parlent des noirs et ils parlent des beurs, bien que ce n'est pas d'ici là, ça vient de France. Mais je pense que c'est un terme qui a été importé, importé au Québec, qui est utilisé par les jeunes. Mais oui, il y a une catégorisation j'ai l'impression d'Arabes, de Noirs et de Québécois. Mais, je ne veux pas que... je ne veux pas que mes filles embarquent dans ce genre de catégorisations-là.

#### 5.7 Un mot sur le retour au *pays*

Cette identité hétéroclite se définit aussi lors des allers-retours au pays d'origine, qui confirment chez nos répondantes soit un sentiment d'appartenance fort à l'origine ancestrale, un sentiment d'étrangeté faisant prendre conscience d'un écart identitaire, ou l'acceptation d'une identité complètement hybride. En ce sens, Aïcha, née au Québec, nous exprime combien ses vacances en Algérie représentaient pour elle un heureux événement. Si elle se sentait très Algérienne au Québec, au contact de ses cousines d'Algérie, elle se rend compte que sa conception de son *algérianité* est bien différente de ce que sont en réalité les membres de sa famille en Algérie :

Durant le secondaire [...], j'avais ce fort sentiment d'appartenance avec l'Algérie, mais je me rendais compte, quand j'allais en Algérie, j'avais beaucoup plus de ressemblances avec mes compatriotes québécois que mes cousins, cousines. Bien que je voulais vraiment m'intégrer, pis t'sais parler un arabe parfait. Puis essayer d'avoir leurs codes et façons de penser. J'ai vu qu'il y avait un clash qui sera toujours là et c'est un clash que j'ai finalement assumé vers... Vers la fin de mon cégep et début université. Et c'est là où j'ai commencé, moi, personnellement, à moins aller en Algérie [...] c'est pas que je me suis détaché ou bien, au contraire, je vais toujours comme clamer ces origines. [...] J'ai vu que, en fait, moi je suis un *blend*,

j'suis un mélange, puis je suis contente, vraiment. Je n'aurais pas voulu autre chose ; des valeurs humanitaires québécoises, canadiennes et en même temps, de cette chaleur et aussi une certaine forme d'éthique de vie à l'algérienne.

Ainsi, elle est ballotée entre le constat d'une ressemblance plus marquée avec ses *compatriotes québécois* et le désir d'intégrer un cadre normatif algérien qui lui paraît d'abord plus près de son identité. Cette ressemblance avec la société québécoise engendre d'abord un déni, les cadres normatifs des deux sociétés se voulant mutuellement exclusifs. Cette nuance s'apparente d'abord à de l'incohérence pour Aïcha qui tente d'intégrer son algérianité comme un bloc homogène et immuable. En revanche, après l'adolescence, elle arrive à nuancer ses appartenances identitaires et les présenter toutes deux de manière positive.

On remarque que la fin du secondaire ou du cégep s'apparente pour plusieurs candidates de deuxième génération comme Oumaima, Assia, Aïcha, Ibtissem, Zineb, à un changement identitaire *positif*, qu'on peut attribuer, certes à une maturité caractéristique de la fin de l'adolescence, mais aussi au contact d'institutions et de contextes présentant des groupes socioculturels plus variés et où la hiérarchisation sociale ethnisante, même si elle existe, est moins rigide.

Pour Farah et Yousra, leur contact avec le Maroc est caractérisé par le sentiment d'être une *touriste*. En effet, les codes sociaux sont différents et pour Farah même si la langue n'est pas une barrière, c'est l'approche qui est tout de suite catégorisée comme étrangère et *touristique*. Chez les deux femmes, leur différence se manifeste dans le contexte du *souk* ou marché, dans lequel le manquement aux codes met tout de suite en lumière leur altérité :

Farah

Même si on s'exprime bien en arabe, je m'exprime... bien, je veux dire je parle l'arabe et tout, je comprends et tout, mais les gens là-bas, ils savent tout de suite que t'es touriste, que t'es pas d'ici, parce que... La façon qu'on parle c'est vraiment différent, parce que... Comme si, comme la façon qu'on a été élevé ici, c'était plus smooth, c'était plus doux.

Yousra

[...] Tu vois la différence même quand t'es au marché et tu parles avec le vendeur il sait que tu viens pas du Maroc. Il est comme mmmh enti machi... il dit en arabe ah t'es pas arabe, toi, t'es pas d'ici !

Même si Yousra nous dit se sentir très marocaine, notamment à travers son mariage avec un homme du Maroc, avec qui elle a appris la langue, passant d'une maîtrise élémentaire du marocain à un usage usuel avec son époux, il semble que la société marocaine lors de ses retours la catégorise comme venant d'ailleurs. Ainsi, même si un sentiment d'appartenance fort peut exister chez Yousra et Farah, qui maîtrisent parfaitement la langue, ce sont les habitudes, l'accent, et l'approche qui trahissent l'appartenance à l'occident et les placent à l'extérieur de la population marocaine, aux yeux des locaux. Cette imperméabilité crée chez Farah surtout un sentiment d'être touriste et engendre le constat d'une appartenance plus forte au Québec, notamment à travers l'impossibilité de maîtriser les codes.

Pour Chahinez, arrivée au Québec à 12 ans, le lien avec la Tunisie n'a jamais été coupé ou altéré. Sa connaissance des codes, mais surtout la conservation de son cercle d'amis d'origine et l'importance de celui-ci dans son quotidien au Québec, lui permettent d'intégrer de façon plus authentique que les autres candidates de deuxième génération, l'identité tunisienne :

Mes amis parfois ils me taquent parce qu'ils me disent on dirait t'as jamais quitté la Tunisie. Même des gens ici, ils remarquent pas que ça fait 20 ans que je suis là. Et ça, c'est probablement mon éducation [...] je reste attaché à mes racines. [...] Donc, quand j'y vais, parfois même, je leur disais que parfois, je leur parlais plus que des amis qui sont ici. Fait que quand on y va on est vraiment hyper à l'aise, comme si on vient de finir le primaire la veille.

Dès lors, on voit que les liens sociaux sont dans les allers-retours au pays d'origine, notamment, ce qui va venir confirmer ou infirmer le sentiment d'appartenance de départ des femmes de deuxième génération. En effet la qualité de ces liens, la reconnaissance sociale de l'appartenance authentique à la société d'origine

ainsi que l'adéquation des comportements sociaux des candidates leur permet de construire et reconstruire leur identité en évolution.

Lorsqu'on sait que la majorité des candidates de deuxième génération et arrivées enfants ont été confrontée à du racisme et de l'isolement, on se demande quel impact cela peut avoir sur leur sentiment de ne pas non plus appartenir à la société ancestrale maghrébine, et d'être *assises entre deux chaises* sans que personne ne veuille qu'on s'assoie. Cela rappelle les travaux d'Abdelmalek Sayad sur le sujet : « des immigrés [alors qu'ils] n'en sont pas [...] sortes d'hybrides qui ne partagent pas totalement les priorités qui définissent idéalement l'immigré intégral [...] ni entièrement les conditions objectives et surtout subjectives des nationaux : ils sont des immigrés qui n'ont émigré de nulle part [...]»<sup>254</sup>. Ainsi, le retour procure certes une cristallisation d'une identité authentique, mais aussi la destruction d'un foyer d'appartenance, laissant les candidates comme des *hybrides* ballottés entre deux mondes pour reprendre le terme d'Abdelmalek Sayad.

---

<sup>254</sup> A. Sayad, *op. cit.*, p. 12.

## CONCLUSION

On remarque dans ce dernier chapitre comment la construction et la reconstruction identitaire des femmes d'origine maghrébine de notre enquête passent par la socialisation, l'absorption et la confrontation des différents cadres normatifs. Ainsi, nous voulions mettre en lumière grâce aux méthodes d'histoire orale les multiples stratégies d'adaptation de ces femmes dans leur société et comment dans un contexte migratoire ou d'ascendance migratoire de femmes maghrébines du Grand Montréal, ces stratégies impactent leurs perceptions identitaires, ayant égard aux dynamiques de genre, de classes, et de races, dans une perspective féministe intersectionnelle.

Dans notre premier chapitre, nous avons brossé le portrait des courants ayant traversé l'histoire de l'immigration au Canada, aux États-Unis et au Québec, en plus d'introduire les tenants de l'histoire de l'immigration arabe et maghrébine en Occident francophone et plus précisément des femmes maghrébines. Nous avons relevé des travaux de sociologie, particulièrement pertinents à notre problématique. À la fin de notre bilan historiographique, nous avons introduit des auteur.es important.es pour notre recherche et leurs ouvrages. Dans le deuxième chapitre, nous avons fait état de notre méthodologie d'histoire orale, notre problématique, cadre théorique et avons présenté les participantes ayant procuré les témoignages oraux utilisés comme sources dans cette recherche. Grâce à ces 12 entretiens, nous avons pu établir que les femmes de notre échantillon arrivées au Québec entre 1975 et 2016 sont très influencées dans leur processus migratoire par les réseaux d'aide informelle des proches.

Dans le troisième chapitre, nous avons étayé les différents contextes historiques, économiques et politiques de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, afin de

pouvoir comprendre nos sources orales de façon plus pertinente, et mettre en lumière le lien transnational traversant le Québec et les pays du Maghreb dans un contexte de recrutement d'immigrants francophones dans les années 1990, et leur impact sur le phénomène migratoire de la communauté maghrébine vers le Québec. Dans cette perspective et à la lumière des extraits étudiés dans ce travail, comment la reconstruction et construction identitaire s'articule-t-elle chez les participantes de notre enquête dans un contexte migratoire et post migratoire ?

Le quatrième chapitre était consacré à la présentation et l'analyse des témoignages relatifs aux multiples contextes prémigratoires de différentes candidates ayant vécu au Maroc, en Algérie ou en Tunisie (ou rapportant le témoignage de leurs parents relatifs à cette époque). On y voit comment la guerre civile et la montée de l'intégrisme de la décennie noire en Algérie ont profondément influencé le quotidien en tant que femme, de par notamment les restrictions genrées imposées sur leurs activités quotidiennes, surtout en ce qui a trait à la présentation du corps. En revanche, on observe dans les témoignages, un oubli (ou refoulement ?) de cette période traumatique et violente où la mort est omniprésente. Moufida, parle de l'envie *d'oublier* de ses parents traumatisés par la guerre et l'importance de celle-ci dans la décision d'immigrer au Québec. En ce sens, c'est l'alibi des enfants qui est très présent et c'est la peur de ne pas savoir *ce qui pourrait se passer* qui pousse au départ. Pour la Tunisie, les départs, selon nos candidates, semblent majoritairement ancrés dans des ambitions de mobilité sociale et d'opportunités économiques *pour les enfants*, que l'occident permet de mener à bien. Quant aux candidates marocaines, peu d'informations probantes relatives aux raisons de départ sont mentionnées. Aucune candidate ayant elle-même vécu au Maroc en tant qu'adulte. Il y a Zineb qui évoque les problèmes familiaux entre sa mère et sa grand-mère paternelle et un refus de son père de voir ses enfants évoluer au Maroc où les droits et libertés sont limités. Ou bien Yousra dont la mère décide d'immigrer pour enrayer les mauvaises fréquentations de son fils. Encore une fois, leurs raisons de départ résident dans le bien-être des enfants, soit pour des raisons économiques ou de sécurité. Par ailleurs, les fêtes religieuses, l'éducation

religieuse et la famille sont centrales au rapport au pays d'origine où le filet familial est omniprésent. En outre, les éléments extérieurs comme les politiques de séduction du Canada et du Québec pour des immigrants instruits et francophones sont soulevés dans nos entretiens comme des conditions favorables au départ.

Dans un chapitre suivant, nous avons traité des dynamiques à l'œuvre *après* l'immigration. Nous avons notamment traité des *premiers temps* et les stratégies d'adaptation des candidates pour les surmonter. Nous avons observé que les liens communautaires deviennent une stratégie migratoire de base et sont utilisés principalement pour l'ambition professionnelle et pour la compréhension des mœurs et habitudes socioculturelles du Québec. On comprend également comment leur situation sociale, politique et familiale d'origine influence fortement la décision d'immigrer au Québec. L'alibi des enfants est vraiment central dans le témoignage des candidates et est influencé par le contexte de guerre en Algérie, le manque d'opportunités économiques enviables ainsi qu'un cercle social et familial parfois trop contraignant.

Dans un contexte migratoire, l'alibi des enfants, dans les termes de Belaidi, revient en force dans le témoignage de ces femmes, surtout quant à leur décision d'arrêter le travail, ou de se réorienter dans une carrière permettant un temps d'études court ou inexistant, comme l'éducation à l'enfance. De plus, nous avons soulevé le fait qu'outre l'alibi des enfants, les dynamiques de classes et la nécessité économique sont des facteurs importants dans leur décision de réorientation.

En ce sens, nous observons qu'en contexte migratoire, certaines répondantes voient leur couple rencontrer certaines tensions, notamment relatives aux rapports de genres et que d'autres y trouvent au contraire, une solidarité conjugale renouvelée.

Parallèlement, c'est par la profession dans la plupart des cas que la mesure du succès est calculée, plusieurs femmes ayant des diplômes universitaires obtenus au Maghreb et qu'elles tentent de faire reconnaître au Québec, avec toutes les difficultés que cela suppose. En ce sens, le modèle néo-libéral du succès capitaliste et carriériste a un impact direct sur les candidates et leurs proches dans leur sentiment d'appartenance et d'identité, se heurtant à la difficulté d'insertion socioéconomique.



Les difficultés professionnelles dans nos entrevues sont principalement dues à la mainmise des ordres professionnels, la non-reconnaissance des diplômes maghrébins, la discrimination à l'embauche, le racisme ainsi qu'un manque de *préparation* à l'immigration, contourné en partie par le recours aux réseaux familiaux et communautaires.

Ces difficultés semblent également rencontrées par les femmes de deuxième génération ou arrivées enfants avec leurs parents au Québec. L'impératif du succès et de l'excellence scolaire est un des sujets les plus probants de nos entrevues, lorsqu'il est question d'étayer la relation parents-enfants. Ce succès passe principalement par l'acquisition de diplômes universitaires prestigieux et leur bonheur personnel. Dans notre enquête, toutes les femmes de deuxième génération ou arrivées enfants ont un diplôme d'études postsecondaire (9 sur 9) et 7 sur 9 ont un diplôme universitaire. Nous avons remarqué combien l'expérience du racisme des femmes de notre enquête portant le voile semble exacerber leurs altercations avec des personnes islamophobes, bien que des candidates comme Amel et Yousra témoignent aussi de confrontations racistes en milieu de travail, même si elles n'ont jamais porté de voile.

En plus d'être liées à leurs parents par ce qui ressemble pour certaines, comme Zineb, Ibtissem et Aïcha à un traumatisme socioprofessionnel des premières générations (engendrant dans une perspective assez nouvelle, l'envie d'être très riche hors des réseaux professionnels traditionnels) les femmes de notre échantillon sont, dans la construction de leur identité, confrontées à des choix relatifs aux rôles genrés proposés par leurs différents environnements sociaux.

En effet, nous présentons dans un chapitre sur les rapports de genre comment les femmes de notre échantillon doivent naviguer les différents cadres normatifs des relations de genre de leur famille et celle de leur société d'établissement. Nous avons décidé d'analyser plus spécifiquement les rapports de genre dans le couple et les attentes relationnelles dans un contexte amoureux, car elles ont été révélatrices d'importants impacts identitaires. Comme le mentionne le sociologue Paul Eid dans son ouvrage *Being Arab*, la société d'établissement, tout comme la société d'origine du

migrant, accordent une importance accrue aux rapports de genre dans la compréhension de son identité et sa différenciation de l'Autre. Cela pousse ces jeunes femmes, à négocier leur identité et leurs choix entre deux cultures qu'elles perçoivent comme diamétralement opposées, ce qui engendre pour plusieurs un sentiment d'être *imposteur* dans les deux cadres proposés. Ainsi, grâce aux écrits de Nacira Guénif, Paul Eid, Kamel Kateb et Ali Belaidi nous avons mis en dialogue nos entretiens et relevé des dynamiques tout à fait probantes quant à la construction identitaire des femmes d'ascendance maghrébine du Grand Montréal.

Dans le chapitre traitant de l'expérience scolaire, nous avons souligné l'importance de cet environnement dans la construction identitaire des femmes de notre enquête, et l'impact que l'*immigration* a eu sur leurs stratégies d'adaptation et la structuration de leurs comportements sociaux. Effectivement, l'école pour les femmes de deuxième génération ou arrivées enfant au Québec, est un milieu de socialisation favorable à la construction de leur identité notamment à travers la confrontation au groupe dit *blanc* et à leur propre groupe ethnique. Ces confrontations mentales et identitaires sont difficiles à vivre pour celles qui subissent de l'isolement, de l'islamophobie ou se sentent limitées dans leur épanouissement dans un contexte homoculturel. Selon plusieurs femmes de deuxième génération comme Aïcha, Ibtissem, Assia, et Oumaima, la fin de l'école secondaire leur permet de forger une identité hybride, autonome et individuelle.

Elles nous révèlent les tenants de l'écosystème scolaire du Grand Montréal, soutenu par l'appartenance aux *cliques* ethniques et aux échanges culturels. Il appert de leurs témoignages que l'immigration massive de Maghrébins et Maghrébines, principalement dans les zones urbaines, a un impact concret sur le tissu social québécois, à travers notamment la création d'un argot et l'introduction de nouvelles dynamiques d'interactions socioculturelles, surtout dans le contexte scolaire.

Par ailleurs, le contexte sociopolitique du Québec a aussi un grand impact sur la construction et reconstruction identitaire des femmes de notre enquête, à travers par exemple l'islamophobie exacerbée depuis le 11 septembre 2001, la mainmise des

ordres professionnels, et la non-reconnaissance des diplômes internationaux. Ces décisions impactent la vie de ces femmes, leur construction identitaire se faisant par les expériences de travail et la qualité des relations sociales. En effet, la qualité des interactions avec la société d'établissement forge le sentiment d'appartenance, qui chez plusieurs candidates est *hybride*. Lors des retours au pays, il se cristallise. L'identité authentique des participantes se manifeste et elles mettent de côté leur identité mythique, mais se retrouve rejetées dans différentes mesures par leurs deux *mondes*.

On peut voir que dépendamment de la date d'arrivée et de l'âge des candidates, les récits changent, et laissent entrevoir la mesure de l'impact que le contexte sociopolitique a sur elles. On pense par exemple à Farah, arrivée en 1975, lorsque la communauté maghrébine musulmane était presque inexistante, et qui a grandi au Québec avec des Italiens et des Haïtiens, à Aïcha née au Québec en 1994 et qui se sent *hybride*, appartenant à la fois à l'univers algérien de sa famille et l'univers québécois dans lequel elle a grandi ou à Amel arrivée en 2017 et qui ne sent pas d'appartenance au Québec ni à une communauté maghrébine. Ainsi, l'articulation de l'identité semble être notamment le reflet du contexte sociopolitique en cours au Québec et de l'impact qu'il aura sur la qualité des interactions sociales des participantes.

Le but de ce mémoire est de contribuer à l'enrichissement du champ de l'histoire de l'immigration au Québec, et plus précisément de l'histoire de l'immigration des femmes d'origine maghrébine au Québec. C'est dans cette optique que cette enquête d'histoire orale a été menée, voulant aider à lever le voile sur une communauté arrivée en masse il y a un peu plus de 30 ans et qui est présente depuis les années 1960. Nous avons constaté qu'au Québec, le domaine de la sociologie était plus riche que celui de l'histoire en ce qui a trait à l'étude de la communauté maghrébine, et que ce manque était encore plus probant pour des études sur les femmes maghrébines spécifiquement. Bien que des travaux de sociologie existent, nous ne pouvons que constater le gouffre béant séparant l'étude d'autres communautés au Québec et l'étude de la communauté maghrébine musulmane et surtout des femmes. C'est par une approche féministe intersectionnelle que nous avons analysé nos sources orales

entièrement féminines. En ce sens, même si d'autres mémoires existent par rapport aux Québécois d'origine maghrébine comme celui de Mylène De-Repentigny-Corbeil intitulé « Discriminations intersectionnelles et négociations identitaires : les vécus et les perceptions des Marocain.es LGBTQ+ de première génération d'immigration à Montréal » en communication, ou « Les différentes manières de s'inscrire dans l'espace citoyen chez les jeunes québécois.es et français.es, originaires du Maghreb : une étude comparative » de Kaml Osmane au département de sociologie de l'UQAM, les départements d'histoire des universités québécoises sont pauvres en mémoires ou thèses traitant spécifiquement des Québécoises d'origine maghrébine, de première et deuxième génération.

J'ai personnellement beaucoup appris de cette expérience et les nombreuses discussions que j'ai eues avec ces femmes m'ont ouvert les yeux quant à l'immigration des femmes d'ascendance maghrébine. L'identité maghrébine est tellement complexe et traversée de nombreuses colonisations, courants et populations qu'il est grand temps de l'étudier à travers une lentille plurielle. Les catégories peuvent nous aider à organiser notre univers de sens, mais à force d'être trop englobantes, elles deviennent essentialisantes.

Un point intéressant relevé dans ce travail est l'impact de la législation dans la vie et l'identité de certaines candidates. On peut pousser le questionnement plus loin en se demandant comment s'articule la relation entre le législatif et l'identitaire dans la communauté maghrébine, comme ce fut le cas par exemple dans la communauté syrienne au début du XXe siècle, avec la loi migratoire anti-asiatique<sup>255</sup>. Une étude comparative entre la communauté syrienne et la communauté maghrébine quant à leurs réactions politiques, sociales, associatives ou identitaires face à des lois les affectant de façon importante serait très intéressante à ajouter à la toile de l'historiographie de l'immigration au Québec et au Canada.

---

<sup>255</sup> B. Aboud., *op cit.*

De plus, dans cette recherche, plusieurs angles d'approches auraient pu être abordés pour étayer notre sujet, de par la richesse des thématiques présentes dans nos entretiens. On pense notamment à la place de l'identité amazighe dans l'immigration maghrébine, du rôle de la belle-famille dans la préservation des dynamiques patriarcales au sein du couple ou à l'implication politique des femmes d'ascendance maghrébine dans les affaires de leur pays d'origine. Ces sujets plus pointus peuvent permettre de creuser des axes de recherche précis qui de par la multiplicité des thématiques étayées dans ce travail, n'ont pu être présentés à la mesure de leur potentiel. Ainsi, ce mémoire présente plutôt une vue transversale de l'immigration de 12 femmes (et leur famille) dans une perspective féministe. De prochains travaux pourraient être plus précis quant à la thématique étayée et aussi choisir de comparer l'évolution de la communauté maghrébine à d'autres communautés culturelles comme les Juifs séfarades, les Italiens, les Syriens, etc. En trouvant des points de similitude, cela permet d'établir certaines tendances dans l'immigration de communautés culturelle au Québec. Nous soulignons également l'impérativité de mettre de l'avant le récit féminin dans l'écriture de l'histoire de l'immigration au Québec et au Canada.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

**Sources primaires**

*Entretiens oraux en enregistrement sonore :*

- « Aïcha ». Entretien. 107 minutes, 7 mars 2021, 13h.
- « Amel ». Entretien, 113 minutes, 22 février 2021, 11h30.
- « Assia ». Entretien. 58 minutes, 27 février 2021, 12h.
- « Chahinez ». Entretien. 126 minutes, 29 mars 2021, 11h30.
- « Farah ». Entretien. 89 minutes, 2 mars 2021, 11h30.
- « Ibtissem ». Entretien. 139 minutes, 6 mars 2021, 20h.
- « Malika ». Entretien. 133 minutes, 26 mars 2021, 20h.
- « Moufida ». Entretien. 93 minutes, 3 mars 2021, 13h.
- « Oumaima ». Entretien. 232 minutes, 26 février 2021, 20h.
- « Sabrina ». Entretien. 94 minutes, 2 mars 2021, 11h30.
- « Yousra ». Entretien. 69 minutes, 24 mars 2021, 11h30.
- « Zineb ». Entretien. 53 minutes, 14 mars 2021, 8h.

**Livres et monographies**

ABU-LABAN, Baha, *An olive branch on the family tree: the Arabs in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, coll. « Generations, a history of Canada's peoples », 1980, 259p.

ADDI, Lahouari, *Les mutations de la société algérienne : famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, La Découverte, 1999. 228p.

ANTONIUS, Rachad et Naïma BENDRIS, *Des Représentations sociales aux transactions interculturelles : l'image des femmes arabes et son impact dans les situations de conflits personnels*, dans FALL, Khayditoulah, et

- TURGEON, Laurier, *Champ multiculturel, transactions interculturelles*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 215-240.
- ASAL, Houda, *Se dire arabe au Canada : un siècle d'histoire migratoire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016. 282p.
- BEAMAN, Jean, *Citizen outsider: children of North African immigrants in France*, Oakland, California, University of California Press, 2017, 168 p.
- BERDUGO-COHEN, Marie *et al.*, *Juifs marocains à Montréal : témoignages d'une immigration moderne*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, coll. « Classiques des sciences sociales », n° 2927, 2007. 156p.
- BLANCHARD, Emmanuel, *Histoire de l'immigration algérienne en France*, Paris, la Découverte, coll. « Repères », 2018. 128p.
- BOUJRADA, Karim, *Le Maroc à la lumière de l'enjeu démocratique*, M.a. (science politique), Université du Québec à Montréal, 2008, 163p.
- CAMARASA-BELLAUBE, Marion et Aurélien YANNIC, *La Méditerranée sur les rives du Saint-Laurent: une histoire des Algériens au Canada*, Paris, Publibook, 2010, 224p.
- COHEN, Yolande, dir. *Les Sépharades du Québec : parcours d'exils nord-africains*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2019, 190p.
- DESCAMPS, Florence (éd.), *Les sources orales et l'histoire: récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, coll. « Sources d'histoire », 2006, 287p.
- EID, Paul, *Being Arab: Ethnic and Religious Identity Building Among Second Generation Youth in Montreal*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2007, 255p.
- FRISCH, Michael, *A Shared Authority Essays on the Craft and Meaning of Oral and Public History*, Albany, State University of New York Press, 1990, 273p.
- GALLISSOT, René, *Maghreb-Algérie: classe et nation*, Paris, Arcantère, coll. « Collection Mémoires et identités », 1987, 383p.
- GERMAIN, Annick *et al.*, *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Pluralismes », 2018, 146p.

- GREEN, Nancy L., *Repenser les migrations*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le noeud gordien », 2002, 138p.
- GUÉNIF SOUILAMAS, Nacira, *Des Beurettes aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris, Fayard, 2003, 370p.
- HANDLIN, Oscar, *The Uprooted: The Epic Story of the Great Migrations That Made the American people*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1951, 333p.
- HIGH, Steven, *L'histoire de vie de réfugiés montréalais. Une rencontre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018. 502p.
- IACOVETTA, Franca, *Les immigrants dans l'historiographie anglo-canadienne*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1997. 38p.
- IACOVETTA, Franca *et al.*, *Sisters or strangers: immigrant, ethnic and racialized women in Canadian history*, Toronto, University of Toronto Press. 2004, 380p.
- LABELLE, Micheline *et al.*, *Histoires d'immigrées*, Montréal, Boréal, 1987, 273p.
- LABELLE, Micheline, *et al.* *Immigration, Diversité et Sécurité: Les Associations Arabo-Musulmanes Face à l'État Au Canada et Au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2009. 196p.
- LAHOUARI, Addi, « Femme, famille et lien social en Algérie », dans *Famille et mutations sociopolitiques*, La Maison des sciences de l'homme, 2005. p. 71-87.
- LINTEAU, Paul André, *Une histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, 2017, 357p.
- MARTÍNEZ, Luis, *La guerre civile en Algérie, 1990-1998*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales », 1998, 429p.
- POTVIN, Maryse *et al.*, *La deuxième génération issue de l'immigration: une comparaison France-Québec*, Outremont, Athéna, 2007, 270p.
- MOUSSAOUI, Abderrahmane, *De la violence en Algérie : les lois du chaos*, Arles, Actes sud, coll. « Études méditerranéennes », 2006, 446p.
- PICHÉ, Victor, « 7. Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture », dans *La démographie québécoise : Enjeux du XXIe siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2019, coll. « Paramètres », p. 225-263.



- RITCHIE, Donald A., *Introduction: The Evolution of Oral History*, Oxford University Press, 2012, vol. 1.
- SHEPARD, Todd, *Mâle décolonisation : l'homme arabe et la France, de l'indépendance algérienne et la révolution iranienne (1962-1979)*, Paris, Payot, 2017. 400p.
- SHEPARD, Todd, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, Paris, Payot, 2008, 415p.
- STORA, Benjamin, *Les immigrés algériens en France: une histoire politique, 1912 - 1962*, Paris, Fayard, coll. « Hachette littératures Pluriel », 2009, 491p.
- STORA, Benjamin, *Algeria, 1830-2000: a short history*, Ithaca, Cornell University Press, 2001, 283p.
- TAOBADA LEONETTI Isabelle et LEVY Florence (éd.), *Femmes et immigrées. L'insertion des femmes immigrées en France*, Paris, La Documentation française, 1978. 286p.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle, *Les rapports intergénérationnels dans la migration : De la transmission au changement social*, Montréal, Presses de l'Université du Québec. 2015. 288p.
- VATZ-LAAROUSSI, Michèle. *Le familial au coeur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*. Paris, L'Harmattan, 2001. 259p.
- VERMEREN, Pierre, *Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, La Découverte, 2009. 128p.

### Articles

- ABOUD, Brian, « Racism, exclusion and resistance: The Syrian-Lebanese challenge to "Asiatic" exclusion in Canada, the early post-war round (1947-1949) », dans *Lebanese diaspora: history, racism and belonging*, Beirut, Lebanese American University, 2005, p. 83-110.
- ABOUZAÏD, Myriam et Houda ASAL, « Les Marocains au Canada : histoire, profil et enjeux », *Hommes & migrations*, n° 1303, 1 juillet 2013, p. 85-91.

- AKKARI, Abdeljalil, « La scolarisation au Maghreb : de la construction à la consolidation des systèmes éducatifs », *Carrefours de l'éducation*, vol. 27, n° 1, 2009, p. 227-244.
- ALI BEN MEHDI, Mohammed, « Le multipartisme d'État en Tunisie : la débâcle », *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, vol. 46, n° 1, 2002, p. 12-27.
- AMARI, Salima, « (Ne pas) dire l'homosexualité chez des lesbiennes maghrébines et d'ascendance maghrébine en France », *Modern & Contemporary France*, vol. 21, n° 2, 1 mai 2013, p. 219-235.
- BAILLARGEON, Denise. « Histoire orale et histoire des femmes : itinéraires et points de rencontre », *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1, 1993, p. 53-68.
- BILGE, Sirma. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, vol. 225, n° 1, 2009, p. 70-88.
- BOURGEY, André, « L'histoire des Émirats arabes du Golfe », *Hérodote*, vol. 133, n° 2, 2009, p. 92-99.
- CATARINO, Christine *et al.*, « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, 2005.
- CHOUIKHA, Larbi et Éric GOBE, *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance*, Paris, la Découverte, n° 658, 2015.
- COHEN, Yolande, « Juifs au Maroc, Séfarades au Canada. Migrations et processus de construction identitaire », *Archives Juives*, vol. 43, n° 2, 2010, p. 132-144.
- COHEN, Yolande *et al.*, « Les mots d'une migration postcoloniale dans les récits de Juifs montréalais », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 69, n° 1-2, 2015, p. 51-76.
- DUBÉ, Isabelle. « Immigrants: Québec investit dans la reconnaissance des diplômes et compétences. » *La Presse*, December 7, 2021, sec. Affaires.  
<https://www.lapresse.ca/affaires/2021-12-07/immigrants/quebec-investit-dans-la-reconnaissance-des-diplomes-et-competences.php>.
- DUCLOS, Virginie, « La scolarisation des élites féminines du Maghreb en France : les stratégies familiales, sexuées et de classe et les parcours scolaires », *Recherches féministes*, vol. 19, n° 2, 2006, p. 85-124.

- EID, Paul, « Balancing agency, gender and race: how do Muslim female teenagers in Quebec negotiate the social meanings embedded in the hijab? », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, n° 11, 2015, p. 1902-1917.
- GALLISSOT, René, « La guerre d'Algérie: la fin des secrets et le secret d'une guerre doublement nationale », *Le Mouvement social*, n° 138, janvier 1987. p. 69-107.
- GARNEAU, Stéphanie, « L'émigration marocaine au Canada : contextes de départ et diversité des parcours migratoires », *Diversité urbaine*, vol. 8, n° 2, 24 février 2009, p. 163-190.
- GUÉNIF-SOUILAMAS, Nacira, « La fin de l'intégration, la preuve par les femmes », *Mouvements*, vol. 39-40, n° 3, 2005, p. 150-157.
- GUÉNIF-SOUILAMAS, Nacira, « En un combat douteux », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 2, 2005, p. 5-5.
- GUÉNIF-SOUILAMAS, Nacira, « Ni pute, ni soumise ou très pute, très voilée? », *Cosmopolitiques*, n° 4, 2003, p. 53-65.
- GUERRY, Linda, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche », *Genre & Histoire*, n° 5, 2009.  
<https://journals.openedition.org/genrehistoire/808>
- HACHIMI ALAOUI, Myriam, « L'exil des Algériens au Québec », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 13, n° 2, 1997, p. 197-215.
- HEERING, Lisbeth *et al.*, (2007). « The role of family networks and migration culture in the continuation of Moroccan emigration: a gender perspective », *The Journal of North African Studies*, vol 30, n° 2, 2007, p. 323-337.
- KARINE DELVOLVÉ et FRANCE HOULE. « Pour une reconnaissance rapide des diplômes étrangers. » *Le Devoir*, Juillet 2020.  
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/581891/immigration-pour-une-reconnaissance-rapide-des-diplomes-etrangers>.
- KATEB, Kamel, « Scolarisation féminine massive, système matrimonial et rapports de genre au Maghreb », *Genre, sexualité & société*, n° 6, 1 décembre 2011.
- KERROU, Mohamed et Mostafa KHAROUFI, « Maghreb: Familles, Valeurs et Changements Sociaux », *Monde arabe: Maghreb Machrek*, n° 144, 1994, p. 26-39.

- MADOUI, Mohamed, « Ridha BEN AMOR, Les formes élémentaires du lien social en Tunisie. De l'entraide à la reconnaissance », *Insaniyat*, n° 55-56, 30 juin 2012, p. 219-221.
- MEYNIER, Pierrette et Gilbert MEYNIER, « L'immigration algérienne en France : histoire et actualité », *L'Harmattan, Confluences Méditerranée*, vol. 77, n° 2, 20 juin 2011, p. 219-234.
- MINCES, Juliette, « Algérie : Code de la famille, Code de l'infamie », *Après-demain*, n° 1, 2007, p. 20-23.
- MOUJOURD, Nasima, « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires », *Les cahiers du CEDREF*, n° 16, 1 janvier 2008, p. 57-79.
- MOUJOURD, Nasima, « Genre et migration de femmes seules : Entre androcentrisme et prisme de « la culture d'origine » », *NAQD*, vol. 1, n° 28, 2010, p. 55-75.
- PROULX, Jacques, [Compte rendu de *Le familial au coeur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France* par Michèle Vatz Laaroussi. Paris, L'Harmattan, Collection Espaces interculturels, 2001, 259 p.] *Interactions*, vol. 6, n° 2, 2002, p. 185-191.
- RAHMAN, Momin, « Queer as Intersectionality: Theorizing Gay Muslim Identities », *Sociology*, vol. 44, n° 5, 1 octobre 2010, p. 944-961.
- RAINHORN, Judith, « Nancy L. Green, Repenser les migrations, Paris, PUF, 2002, 139 p. », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, vol. 522, n° 2, 2005, p. 232-232.
- RAPHAËL, Freddy, « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale », *Annales*, vol. 35, n° 1, 1980, p. 127-145.
- REMAOUN, Malika, « Les associations féminines pour les droits des femmes », *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 8, 31 août 1999, p. 129-143.
- ROUADJIA, Ahmed, « La lutte des femmes laïques en Algérie », *Confluences Méditerranée*, vol. 59, n° 4, 2006, p. 125-132.
- SAYAD, Abdelmalek, « Immigration et "pensée d'État" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 129, n° 1, 1999, p. 5-14.

SCHNAPPER, Dominique et Danièle HANET, « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales*, vol. 35, n° 1, 1980, p. 183-199.

TASCHEREAU, Sylvie, « L'histoire de l'immigration au Québec : une invitation à fuir les ghettos », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, n° 4, 1988, p. 575-589.

TÉMIME, Emile, « Comprendre l'immigration. Quelques notes en mémoire d'Abdelmalek Sayad : un sociologue hors du commun », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 85, n° 1, 1999, p. 265-273.

VAIREL, Frédéric, « Le Maroc des années de plomb : équité et réconciliation ? », *Politique africaine*, vol. 96, n° 4, 2004, p. 181-195.

VATZ-LAAROUSSI, Michèle, « Du Maghreb au Québec : accommodements et stratégies », *Travail, genre et sociétés*, vol. 20, n° 2, 2008, p. 47-65.

« Début du « printemps berbère » en Algérie », *Perspective monde*, <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/911> (24 novembre 2021).

« Enquête - Migration régulière : Ces Tunisiens qui ont tout sacrifié pour le « rêve canadien », *Ilboursa.com*, [https://www.ilboursa.com/marches/enquete--migration-reguliere-ces-tunisiens-qui-ont-tout-sacrifie-pour-le--reve--canadien\\_20379](https://www.ilboursa.com/marches/enquete--migration-reguliere-ces-tunisiens-qui-ont-tout-sacrifie-pour-le--reve--canadien_20379) (24 novembre 2021).

### **Mémoires et thèses**

BELAIDI, Ali, *De l'agir adaptatif à la négociation identitaire des migrants, étude de l'immigration algérienne au Québec*, Ph.D. (sociologie), Université du Québec à Montréal, 2019, 369p.

BENDRISS, Naïma. *Représentations sociales, ethnicité et stratégies identitaires: le cas des femmes arabes au Québec*. Ph.D. (sociologie), Université du Québec à Montréal]. 2005. 498p.

MYLÈNE DE REPENTIGNY-CORBEIL, *Discriminations intersectionnelles et négociations identitaires : les vécus et les perceptions des Marocain.e.s LGBTQ+ de première génération d'immigration à Montréal*, Maîtrise en communications, Université du Québec à Montréal, 2020.

## Rapports et ressources en ligne

- AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, « Contexte politico-économique de la Tunisie », <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/tunisie/contexte-politique> (24 novembre 2021).
- AUBRY, Jean-Pierre, « L'ampleur de la récession de 2008-2009 au Québec et les défis de la reprise », [https://qe.cirano.qc.ca/sites/default/files/Chapitres\\_PDF/Qe2009/qe2009\\_ch11.pdf](https://qe.cirano.qc.ca/sites/default/files/Chapitres_PDF/Qe2009/qe2009_ch11.pdf), *Le Québec économique*, 2009. p. 196-218. (2 octobre 2021)
- COHEN, Yolande, Notes de cours. HIS4030 (Techniques et analyses d'histoire orale et de récits de vie).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (QUÉBEC), « La participation au marché du travail des femmes immigrées du Maghreb: un cas d'étude, » 2014. [https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/etude-marche-travail-maghreb\\_CLEAN3.html#bookmark1-3-1](https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/etude-marche-travail-maghreb_CLEAN3.html#bookmark1-3-1).
- DELLAPERGOLA, Sergio et BERMAN JEWISH DATABANK, « World Jewish Population », 2015, [https://archive.wikiwix.com/cache/display2.php/World%20Jewish%20Population,%202015%20\(DellaPergola\)%20from%20The%20American%20Year%20Book1.pdf?url=https%3A%2F%2Fwww.jewishdatabank.org%2Fcontent%2Fupload%2Fbjdb%2F803%2FWorld%2520Jewish%2520Population%2C%25202015%2520%28DellaPergola%29%2520from%2520The%2520American%2520Year%2520Book1.pdf](https://archive.wikiwix.com/cache/display2.php/World%20Jewish%20Population,%202015%20(DellaPergola)%20from%20The%20American%20Year%20Book1.pdf?url=https%3A%2F%2Fwww.jewishdatabank.org%2Fcontent%2Fupload%2Fbjdb%2F803%2FWorld%2520Jewish%2520Population%2C%25202015%2520%28DellaPergola%29%2520from%2520The%2520American%2520Year%2520Book1.pdf) (24 novembre 2021).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Portrait statistique: population d'origine ethnique maghrébine au Québec en 2016*, Ministère l'immigration, de la francisation et de l'intégration.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, , *Portrait statistique de la population d'origine ethnique maghrébine en 2001*, Ministère de l'immigration et Communautés culturelles du Québec.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Le bilan démographique du Québec. » Le bilan démographique du Québec, 2020. <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2020.pdf>. (12 octobre 2021).
- LAROUSSE. « harki ». Dictionnaire en ligne, 2021. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/harki/39104#:~:text=Militaire%20servant%20dans%20une%20harka,Alg%C3%A9rie%20de%201954%20%>

C3%A0%201962.&text=Seuls%2020%20000%20harkis%20furent,parqu%C3%A9s%20dans%20des%20camps%20pr%C3%A9caires. (29 décembre 2021).

LAROUSSE. « pied-noir ». Dictionnaire en ligne, 2021.  
[%C3%A9poque%20de%20l'ind%C3%A9pendance](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pied-noir/60796#:~:text=Familier,). (29 décembre 2021).

Statistique Canada, « 150 ans d'immigration au Canada », 29 juin 2016,  
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016006-fra.htm> (28 décembre 2021).

## ANNEXE A

### PLAN D'ENTRETIEN

Ce guide d'entretien est inspiré d'un modèle créé par le groupe de recherche de l'UQÀM Histoire, Femmes, Genre et Migrations (HFGM) dirigé par Yolande Cohen. *Ce plan n'est pas un questionnaire, mais un **guide** d'entretien qui se veut respectueux des choix des participantes d'élaborer ou non sur les questions abordées dans la discussion.*

#### **État civil**

Demander à la personne interviewée de s'identifier en disant son nom, sa ville, son pays et sa date de naissance.

Nom complet

Ville de naissance

Pays de naissance

Date de naissance

Situation actuelle (veuf, marié, divorcé, remarié, célibataire)

#### **Enfance et contexte familial d'origine**

Langue (s) maternelle (s)

Langue(s) parlée (s) à la maison

Langue(s) parlée(s)

Quelle était la scolarité-profession de votre père (merci d'indiquer s'il y a lieu, les différentes professions)

Quelle était la scolarité-profession de votre mère (merci d'indiquer s'il y a lieu, les différentes professions)

Nombre de frère(s) et sœur(s) et votre place dans la fratrie

#### **Religion**

Au pays de naissance (ou chez les parents) consommiez-vous uniquement de la nourriture halal ?

Dans votre pays de naissance fréquentez-vous la mosquée ou d'autres organisations politiques — sociales de nature religieuse ?



Quelles étaient-elles ?

Quel est votre rapport à la religion musulmane ? suivi de : Comment décririez-vous votre religiosité à travers le temps ?

*Avez-vous des restrictions alimentaires liées à la pratique de votre religion ? Si oui, quelles sont-elles et ont-elles changées à travers le temps ? Si non, est-ce que cela a toujours été le cas ?*

*Êtes-vous déjà allé à mosquée ? Combien de fois êtes-vous allé à la mosquée cette année ? Était-ce pour une raison particulière (fête ou autre) ?, La fréquence et ou les raisons de vos visites à la mosquée ont-elles changées à travers le temps ? Est-ce qu'aller à la mosquée a une signification particulière pour vous ? Si oui, pourquoi selon-vous ?*

### **Logement :**

- Maison familiale : Avez-vous des souvenirs de la maison familiale ? Qui y habitait ?
- Premier logement après avoir quitté la maison familiale
- Souvenir de la maison ou de la vie familiale (mémoire/souvenir)

### **Scolarité**

Quel parcours scolaire avez-vous suivi (à partir du primaire) ?

Il faut poser des questions en lien avec ces thématiques :

- Souvenirs scolaires
- Discours, exigences et projets parentaux concernant les études
- Comparaison avec la scolarité des parents ou/et famille
- Attitudes et pratiques des répondants face aux projets parentaux

Comment l'éducation religieuse se faisait-elle ?

Avez-vous fréquenté des institutions scolaires religieuses (la fin de semaine seulement ou à temps plein) ?

Quels souvenirs garde-t-il de cette école ?

Le cas échéant, pourquoi choisir de ne pas fréquenter une école musulmane ?

Le répondant ou la répondante a-t-il fait des études postsecondaires ?

Où et dans quel domaine ?

Est-ce que le choix de fréquentation universitaire est ce qui a mené à choisir de migrer ?

### **Migration (interne et externe)**

Cette partie de l'entretien prendra une forme différente en fonction des lieux de naissance des interviewées.

#### *1. Dans votre pays de naissance*

Avant de quitter votre pays de naissance, aviez-vous déjà déménagé dans une autre ville que

votre ville de naissance ? Si changement de ville, quel en était la cause, réactions, et adaptation.

## *2. Départ du pays d'origine*

(Cette section ne s'applique que si la personne a accompli une migration. Toutefois, vous

pouvez aborder la question migratoire avec une personne dont les parents ont migré, seulement, la thématique sera abordée différemment.

Si après vérification, la personne est non-migrante, vous pouvez lui poser quelques questions

sur la migration de ses parents. Par contre, il est possible que la personne ne soit pas en mesure de parler de la migration de leurs parents. Dans ce dernier cas de figure, sautez cette section.)

### *Motifs de départ :*

Quand avez-vous commencé à penser à partir de votre pays de naissance (dates et circonstances) ?

Quelles sont les discussions qui ont entouré la prise de décision et qui a pris la décision dans

la fratrie ? Votre père ? Votre mère ? Vos frères et sœurs ? Vos oncles ou tantes ?

Est-ce que votre migration était familiale ?

D'après vos souvenirs, est-ce qu'il y avait un sentiment de danger ? Si oui, est-ce que cette

menace de danger a influencé le choix de migrer ?

Avez-vous ressenti des sentiments de peur, d'impuissance ou de terreur ?

Comment décririez-vous votre situation socioéconomique dans votre pays de naissance ?

Croyez-vous que votre situation socioéconomique a influencé votre départ ? Si oui de quelle façon ? Si non, comment entrevoyiez-vous votre futur socioéconomique après le départ ?

Comment imaginiez-vous le Québec et ses aprioris se sont-ils révélés véridiques ? Si oui, dans quelle mesure, si non qu'est-ce qui était différent ?

Une fois la décision prise, quelles principales démarches avez-vous faites pour réaliser ce projet ? (démarche auprès d'instances officielles ou non officielles)

Quelles ont été les démarches réalisées auprès de consulats ?

Avez-vous reçu une aide pour le départ ?

Est-ce qu'elle vous a aidé dans votre pays d'origine ou à votre arrivée dans le premier pays d'immigration ?

Est-ce que vous avez directement migré au Québec ? (S'il y a un premier pays de migration

autre que le Canada, tentez de savoir pourquoi ce choix a été fait ? Qu'est-ce que la personne

est allée y faire ?)

*Retours dans le pays d'origine ou visite du pays d'origine des parents :*

Depuis votre départ, êtes-vous retourné dans votre pays d'origine ? Quelle fréquence ?  
Pour quelles raisons ?

Quand êtes-vous retourné dans votre pays de naissance la dernière fois ? L'année et le motif ?

Dans le cas où ce sont les parents du répondant ou de la répondante qui sont nés au pays d'origine :

Est-ce que vous avez visité le pays d'origine de vos parents ? (Fréquence de ces allers-retours ; Motif(s) de ces allers-retours)

Quand y êtes-vous retourné pour la dernière fois ? Qu'est-ce qui vous a mené à y retourner ?

### **Arrivée au Canada ou à Montréal**

(Si la personne n'a pas effectué de migration, sautez à la prochaine section ou voir si la personne souhaite commenter la migration de ses parents.)

En quelle année êtes-vous arrivé au Canada ?

Quand êtes-vous arrivé à Montréal ? (si différente)

Aviez-vous des amis à Montréal ? Des membres de votre famille se trouvaient-ils à Montréal ?

Si oui, quels étaient les membres de votre famille présents à Montréal ?

Avez-vous été en contact avec une ou des organisations communautaires responsables de l'accueil des nouveaux arrivants ?

Si c'est le cas, quelle(s) était (en) t-elle(s) ?

### **Adaptation : difficultés rencontrées et aide reçues.**

Quelles ont été vos impressions en arrivant à Montréal ?

Comment se sont passés vos premiers moments dans cette ville ?

Comment avez-vous trouvé la population de Montréal, quel était l'accueil ?

Avez-vous tissé des amitiés ?

### **Logements occupés à Montréal**

Comment avez-vous trouvé votre premier logement à Montréal ? Où se trouvait-il (quartier) ?

Y a-t-il une raison précise pour laquelle vous avez choisi ce quartier ?

Description du logement, combien de personnes y habitent, quel souvenir en gardez-vous ?

Y êtes-vous resté longtemps ? Si vous avez quitté, quand et où êtes-vous ensuite allé ?

### **Professions occupées ou formation**

Quel a été votre premier emploi/occupation à Montréal ?

Comment avez-vous trouvé votre premier emploi/occupation à Montréal ? (Voir si le réseau

de contacts a bénéficié à trouver un emploi, si la personne a rencontré des difficultés, si oui de

quelle nature ?)

Avez-vous longtemps occupé cet emploi ?

Avez-vous complété une formation ou des études universitaires une fois établies à Montréal ?

Dans quel domaine avez-vous étudié ? (faire des liens entre les réponses et les possibles changements d'emplois)

Actuellement, quel est votre statut d'emploi ?

Si la personne n'a pas réalisé de migration :

Dans quel domaine travaillez-vous ? Avez-vous toujours travaillé dans ce domaine ? (S'il y a

des liens avec la communauté maghrébine)

### **Citoyenneté**

Cette section ne s'applique que lorsque la répondante a réalisé une migration.

Quelle est votre ou vos nationalité(s) actuelle(s) ?

Quand avez-vous obtenu la citoyenneté canadienne ?

Quand avez-vous déposé votre première demande de résidence permanente ?

Quand la résidence permanente vous a-t-elle été accordée ?

Avez-vous fait face à des défis spécifiques lors du processus d'obtention de votre citoyenneté ?

### **Pratiques religieuses, identité liens avec la communauté maghrébine :**

Quelle est votre pratique religieuse actuellement :

Fréquentez-vous des mosquées ? Si oui lesquels et à quelle fréquence ?

Pensez-vous que vous êtes plus ou moins religieuse aujourd'hui que vous étiez dans le passé

(avant d'immigrer au Canada) ?

D'un point de vue religieux comment vous considérez-vous ? Croyante, pratiquante, peu pratiquante, très croyante, athée, etc.

Pour les répondants et répondantes qui ont vécu au pays d'origine :

Parlez-nous de vos souvenirs des fêtes religieuses comme l'Aïd, le Ramadan, le Mouloud, les mariages, la circoncision ?

Quelle était votre fête préférée, et pourquoi ?

Comment avez-vous adapté votre pratique religieuse une fois à Montréal ?

Si s'applique, quels sont les éléments de la religion que vous voulez ou vous avez transmis à

vos enfants ?

Pour les répondants et répondantes nés. es au Québec :

Pouvez-vous nous parler des fêtes et de vos souvenirs d'enfance à ce sujet ?

Est-ce que vous avez une fête préférée et pourquoi ?

Si s'applique, quels sont les éléments de la religion que vous voulez ou vous avez transmis à vos enfants ?

Vous impliquez-vous dans des structures communautaires musulmanes ? Si oui, lesquels et à quel(s) titre(s) ?

Si vous vous impliquez dans les structures communautaires musulmanes, quelles sont les motivations vous y ayant mené ?

Participez-vous à des activités organisées par les structures communautaires musulmanes ?

Si oui, dans quels types d'activités, et des activités organisées par quelle(s) structure(s) ?

Vous impliquez-vous dans d'autres types de structures sociales et/ou politiques ?

Si oui, quelles sont ces structures et quelle forme prend votre implication ?

### **Vie familiale**

Première catégorie de questions sur la famille :

Où vivent les parents de la répondante ?

Si vos parents sont décédés, pourriez-vous nous indiquer où ils sont enterrés ?

Où se trouvent vos frères et sœurs ?

Seconde catégorie de questions sur la famille :

Êtes-vous marié. e ? Depuis quand ?

À quel âge vous et votre conjoint vous êtes mariés ?

Où vous êtes-vous marié ?

Comment avez — vous fait la connaissance de votre conjoint(e) ?

Parlez-nous de la célébration de votre mariage

Avez-vous des enfants ? Si oui combien, et quel âge ont-ils ? Quelle langue parlez-vous à la maison ?

Votre ou vos enfant (s) est-il ou sont-ils inscrits(s) dans une école musulmane (temps plein ou partiel) ? Si oui, laquelle ? Qu'est-ce qui a motivé ce choix ? Quelle importance accordez-vous au fait qu'il ait ou qu'ils aient accès à un programme d'étude de l'islam ? Quelle place prend la pratique de la religion à la maison ?

Votre ou vos enfant (s) est ou sont inscrits(s) à quelle école (publique, privée) Le choix de l'école était-il important pour vous ?

**Identité, vie maritale, et rapport à la société d'établissement**

Est-ce que le quotidien de votre couple a changé de dynamique en immigration ?

Les négociations sont-elles plus faciles ou plus difficiles ?

Avez-vous trouvé des différences dans la gestion du couple au Maghreb et ici ?

Comment vivez-vous ces différences et leur gestion ?

Avez-vous trouvé une différence entre les valeurs québécoises et celles du pays d'origine ? Si oui, quelles sont-elles ? Si non, quelles sont les valeurs que vous trouvez proches ?

1.1 Cette différence de culture, comment l'avez-vous vécu ?

1.2 Avez-vous adopté des valeurs de la société d'établissement qui ne correspondent pas à celle dans votre pays d'origine ou de votre famille ?

2. Est-ce qu'un sentiment d'appartenance au Québec, Canada, Montréal s'est forgé en vous ? Si oui, quand exactement ce sentiment s'est forgé ? Si non, quelles en sont les raisons ?

3. Avez-vous déjà vécu de la discrimination ? Si oui, comment cela vous a affecté ?

Politique :

- Lors de votre arrivée au Québec, vous souvenez-vous de l'ambiance politique de l'époque ?
- Quels enjeux politiques ou électoraux à l'époque vous ont le plus marqués ?
- Pourquoi ? Comment les avez-vous vécus ? Quelles étaient vos vues sur les sujets abordés ?
- L'ambiance politique de l'époque et celle d'aujourd'hui sont-elles les mêmes ? de quelle façon ont-elles changé ? Décrivez son évolution et la manière dont vous le vivez.
- Cela a-t-il un impact sur votre identification citoyenne, sentiment d'appartenance, etc. ?

Société :

*Comment les gens réagissent-ils lorsqu'ils savent que vous êtes Maghrébin ou musulman ?*

*Quelles ont été vos expériences par rapport à votre appartenance à la religion musulmane au Québec ?*

Demander à la répondante si elle souhaite ajouter quelque chose.

## ANNEXE B

### EXEMPLE D'UN VERBATIM DE PARTICIPANTE

**Projet :** Migrations et re-constructions identitaires de jeunes femmes d'origine maghrébines à Montréal (mémoire de maîtrise)

**Entrevue enregistrée :** le 22 février 2021

**Durée de l'entrevue :** 01:52:47

**Intervieweuse :** Yasmine Boukerrou

**Participante interviewée :** Amel

**Genre :** Femme

**Lieu de naissance :** Tunisie, Tunis.

**Lieu de l'entrevue :** Visioconférence Zoom

**Date de naissance :** 16 août 1988

**Année d'arrivée au Québec :** 2016

**Statut civil :** Mariée (2016)

Yasmine: Je vais d'abord te demander de t'identifier en me donnant ta date de naissance pays de naissance, etc.

Amel : Moi c'est Amel, je suis née en Tunisie --- et je suis mariée depuis 2016.

Yasmine: J'aimerais savoir en fait, avant l'arrivée au Canada, c'était comment ta vie en Tunisie. Donc euh la langue que tu parlais à la maison c'était quoi ? La profession de tes parents ? Ce qui t'a donné envie d'étudier dans ce que tu étudies, donc un peu ton profil, parcours avant le départ.

Amel : OK, donc ma mère est médecin, mon père est juge. Et donc euh j'ai étudié dans un lycée pilote. C'est comme un cégep qui réunit... Il faut passer un concours... C'est vraiment, euh... Ils choisissent les meilleurs étudiants pour rentrer dans ce cégep, c'est très compétitif. Donc tous les étudiants pour étudier dans ce cégep donc c'était vraiment compétitif et habituellement tous les étudiants veulent aller en médecine, genre polytechnique en Tunisie et tout donc dès le début j'ai vraiment côtoyé, j'ai vraiment étudié dans un milieu compétitif. Puis, le fait de faire médecine c'est comme un choix naturel... Comme je t'ai dit, ma mère elle était médecin, et j'aimais beaucoup ce qu'elle faisait donc moi j'adorais beaucoup les sciences donc euh... J'avais de bonnes notes donc je pouvais comme choisir ce choix-là après donc c'est ça. Je suis... j'ai deux frères aînés avec une différence d'âge de neuf et huit ans. L'aînée il a fait ses études au

Canada à polytechnique. Puis, il a fait son retour définitif après ses études. Puis, l'autre est pharmacien. Mais à la maison on parlait l'arabe, mais le dialecte tunisien c'est très varié c'est-à-dire, dans la même phrase on parle arabe, on parle français donc c'est très commun. On parle pas berbère, mais c'est un mélange.

Yasmine: Le dialecte algérien aussi (rires).

Amel : Haha (rires).

Yasmine: Parfait, donc tu dirais qu'aussi comment c'était admettons, parce que ma recherche... En fait, je m'intéresse vraiment à comme l'identité des femmes maghrébines qui immigrent ici et apportent leur contribution ici, etc., évoluent, changent et donc qu'est-ce que tu dirais qui quand t'étais plus jeune par exemple, avec tes amis, les choses qui t'ont marquée quand t'étais jeunes ? Qui t'ont peut-être données l'idée d'aller à l'étranger ? Est-ce que c'était un projet que tu nourrissais depuis toute jeune qui était dans ton environnement ?

Amel : OK. Donc moi euh, oui c'est ma relation avec mon conjoint ça a débuté au cégep donc c'était une amourette de lycée (rires) on a fait 10 ans de relation à distance, donc oui c'était un projet depuis très jeune je savais que j'allais le rejoindre. Donc je ne pouvais pas le rejoindre juste après le cégep pour faire mon université ici, donc c'était tout ce qui était culturel, familial donc c'était impossible pour moi de venir pour faire mes études ici. Mais je savais que j'allais le rejoindre juste après mes études.

Yasmine: Excuses-moi donc en fait tes parents ne voulaient pas que tu fasses des études ici plus pour un côté financier ou bien parce qu'ils savaient que ton amoureux était dans le même pays.

Amel : Non en fait c'est parce que dans notre culture, dans ma maison en fait, d'avoir, c'est impossible de partir de la maison à 18 ans ou 19 ans c'était même pas envisageable de même pas étudier dans une autre ville, parce que j'avais la possibilité d'étudier dans une autre ville. Le fait de partir au Canada c'était comme impossible et puis étant jeune euh... donc oui au début ma famille n'était pas d'accord pour ma relation parce que de un c'était encore très jeune pour eux de... d'accepter que leur fille elle est en relation à l'âge de 17 ans. Et le fait que mon conjoint... bon à l'époque c'était mon petit ami qui était au canada, pour eux ils savent, parce que mon frère comme je t'avais il est allé étudier ici 10 ans, donc ils savent que pour les médecins étrangers, c'est impossible de trouver un travail et la plupart des médecins femmes qui sont au Canada, qui ont immigrées, qui sont restées à la maison s'occuper des enfants et tout euh... Leur vie professionnelle c'était comme quasiment zéro là.

Yasmine: Oui.

Amel : Donc pour nous le fait d'étudier... Donc les études c'est très important chez nous à la maison. Donc comme je t'avais dit mon frère, il a fait polytechnique, l'autre, il a fait pharmacie, mes parents, oui sont très bien éduqués. Donc oui pour moi c'est hors de question que je reste à la maison et que je ne travaille pas. Donc euh, ils étaient au début contre le fait que je vienne ici. Mais... euh. Donc, on a fait nos recherches on a contacté, on a cherché des têtes en fait qui ont réussi à travailler ici donc euh... et moi je cherchais beaucoup d'opportunités. Dès que j'étais en médecine, je cherchais à



faire des stages de recherche, des stages d'échanges, donc je venais souvent ici, pour toucher ici après, donc pour faciliter mon intégration.

Yasmine: Pour toucher au marché du travail ici.

Amel : Oui c'est ça. Donc pour améliorer mon CV pour que j'ai plus de chance d'être prise après, donc après ils ont changé d'avis, mais ça a pris genre.

Yasmine: Ah donc c'était difficile.

Amel : Oui ça a pris un 3-4 ans difficile (rires)

Yasmine: (rires).

Yasmine: Est-ce qu'en fait c'était plutôt le départ de leur fille qu'ils ne voulaient pas, ou c'était vraiment plus par rapport au travail dans le sens où s'ils savaient que t'allais trouver du travail ils t'auraient laissé librement.

Amel : Ben les 2 en fait, c'est le travail, et puis... Ben en fait, je t'explique, le concept de famille en Tunisie c'est presque je pense le même qu'en Algérie, et Maroc, c'est très important les relations familiales par exemple mon père dans notre maison il a bâti les maisons de mes deux frères au-dessus de notre maison.

Yasmine: Oui, c'est très commun.

Amel : C'est très important que ce soit un cocon familial, qu'on soit tous réunis. Donc, le fait que l'aîné a fait le retour définitif et la fille, la plus petite, la gâtée qu'elle veut partir c'est pas vraiment facile a accepté

Yasmine : Est-ce que ton plus grand frère était comme moi j'ai dit non à cette expérience pourquoi elle...? En fait est-ce que c'était son choix de revenir ?

Amel : En fait c'était une décision... il avait pas pensé de faire un retour définitif comme quand il est revenu... mais vu qu'il y avait le décès de mon grand-père, et c'est la personne qui nous a élevé et donc lui c'était un choix pour lui de pas pouvoir assister aux funérailles, de pas pouvoir le voir, donc pour lui c'était vraiment impossible de revivre ça. Donc avec une autre personne de la famille comme mes parents et tout donc euh il a fait le retour définitif la même semaine. Il a pris ses affaires et est revenu, c'était impossible pour lui d'accepter... de revivre un autre événement pareil.

Yasmine: c'est vraiment intéressant... Aussi, j'avais une question... C'est ma première entrevue donc ça va être un peu moins fluide, je m'excuse. Donc, par rapport à tes amis, tu dirais que tu fréquentais une classe d'amis en particulier d'une classe socioéconomique... est-ce que c'était varié ?

Amel : Moi je vivais dans un quartier assez chic en Tunisie, donc euh le fait d'étudier aussi on fait que le choix de mon entourage est sélectionné et aussi le fait d'être au cégep (lycée Pilote) que je t'ai dit qui est vraiment compétitif, ça fait comme une sélection... Les personnes qui ont comme assez de ressources pour prendre soin de leurs enfant pour leur apporter tout ce dont ils ont besoin pour leur réussite donc c'est vraiment une sélection euh d'un certain niveau socioéconomique donc mon entourage, c'était vraiment ça.

Yasmine: Donc, c'était plus à travers les institutions scolaires que tu les rencontrais ou bien c'était les soupers de famille avec les voisins qui étaient de la même classe économique, peu importe, du quartier ou bien plus à l'école ?

Amel : À l'école plutôt.

Yasmine: OK, parfait. Euh donc c'est sûr que les questions deviennent plus personnelles, mais ça fait partie de euh... donc au pays de naissance, est-ce que tu consommait de la nourriture halal ? Ou bien par rapport à la religion... Parce que je sais qu'en Tunisie par exemple... C'est Milia et mes lectures qui m'éduquent là-dessus (rires). Donc il y a un rapport au religieux qui est assez spécial.

Amel : Oui.

Yasmine: Donc avec une laïcité... Est-ce que...

Amel : En fait ça diffère de chaque famille, c'est vraiment différent même les voisins c'est pas pareil même la même maison c'est pas pareil. En Tunisie je t'explique : c'est vrai qu'être musulman théoriquement faut faire la prière 5 fois par jour, faut pas boire d'alcool, faut pas manger du porc, mais sur le plan pratique c'est vraiment très différent. Par exemple, oui on croit en Dieu, mais on est pas tous des pratiquants. Par exemple dans la même famille, il y avait mon frère-là qui pratique l'autre qui boit de l'alcool.

Yasmine: Pratique ça veut dire quoi pour toi ?

Amel : Pratique c'est genre il fait sa prière tous les jours, qu'il boit pas d'alcool, il va à la mosquée. Et mon autre frère donc qui boit de l'alcool, qui fait pas sa prière, mais ça fait pas genre il est pas musulman.

Yasmine: Non, non.

Amel : Mais c'est juste qu'il est pas pratiquant, mais la croyance c'est la même, c'est juste qu'on pratique pas. Mais pour la nourriture de toute façon toute la nourriture qui se vend c'est halal. C'est vraiment quelques... qui vendent un peu de porc dans les supermarchés genre chic et tout pour les touristes, mais ce qui se vend donc dans les commerces normaux là c'est tout du halal.

Yasmine: Donc, dans ta propre famille chacun avait sa pratique religieuse.

Amel : Oui, mais en Tunisie c'est comme ça. Chacun choisit de vivre la vie qu'il veut il y a pas comme d'obligation, c'est pas mal vu par la société, c'est pas comme... Je pense qu'en Algérie c'est pas pareil. Par exemple, j'ai une amie aussi qui est algérienne, elle dit : « mais comment les femmes elles fument, elles boivent de l'alcool, même elles vont pas dans des salons de thé ?! ». Chez eux c'est très mal vu qu'une fille, juste de fréquenter un salon de thé, sans... Qui n'est pas alcoolisé et tout. Ou qu'elles fument de *l'argillé* je sais pas comment ça s'appelle en français... Mais chez nous c'est pas mal vu là c'est chacun il vit comme il veut et c'est pas mal vu par la société.

Yasmine: Est-ce que tu penses que c'est plus dans ton quartier que c'était comme ça ou c'est vraiment ?

Amel : C'est clair que la capitale et dans mon quartier c'était plus facile de vivre ce rythme de vie là... Par exemple quand on va dans les régions rurales ou dans les petits quartiers c'est pas pareil, la plupart des femmes elles sont voilées, vont pas aux salons de thé, mais dans la capitale, dans les villes urbaine, c'est pas mal ça la même chose.

Yasmine: Puis ,toi ta pratique tu dirais que tu te considères comme pratiquante, plus croyante, plus admettons... est-ce que tu pris, est-ce que tu pris... quelques fois... ?

Amel : La croyance, oui je suis très croyante, la pratique pas vraiment là, je fais ma prière genre la première semaine de ramadan et puis (rires) on se voit ramadan prochain là. (rires)

Yasmine: (rires)

Amel : Je suis pas très assidue. (rire)

Yasmine: C'est correct. (rires)... Comment tu décrirais ta religiosité à travers le temps ? Donc, est-ce que tu vois qu'en Tunisie peut-être que t'étais pas religieuse du tout et c'est ici que c'est arrivé, ou bien est-ce que c'est une religiosité qui est stable, jusqu'à maintenant...?

Amel : Euh par exemple le fait... Donc ma croyance est toujours la même, mais par exemple, le fait de boire de l'alcool en Tunisie j'ai pas essayé de boire d'alcool avant de venir. Ici, j'ai fait comme deux années de boire de l'alcool, mais j'ai pas sentie de valeur ajoutée. Mais c'était pas vraiment par rapport... (hésitations), Mais oui, c'était oui par rapport à la religion. Je trouvais qu'il n'y avait pas de valeur ajoutée et je sais que c'est vraiment interdit... euh.

Yasmine: péché ?

Amel : Oui donc c'est un péché de le faire donc je qu'il y a pas comme...

Yasmine: Gagnant ?

Amel : Non, non.

Yasmine: C'est ça donc tu m'as dit qu'ici tu avais essayé, mais tu ne trouvais pas nécessairement.

Amel : Oui j'ai pas aimé.

Yasmine: Mais pas en Tunisie ?

Amel : Non en Tunisie j'ai pas essayé. Mais je ne suis pas devenue plus pratiquante ici...

Yasmine: Non c'est ça... Est-ce que tu dirais que t'avais essayé parce que l'expérience était plus accessible ou bien ?

Amel : Oui c'est ça.

Yasmine: OK. J'aimerais savoir quels souvenirs tu retiens des fêtes. C'était comment les fêtes chez vous ?

Amel: C'était vraiment différent des fêtes ici parce qu'en Tunisie c'est *family gathering yaani* il y a un rassemblement familial à toutes les fêtes, mes frères habitent au-dessus de nous donc le ramadan c'est toujours ensemble. Mes nièces, mes petits-neveux, même la grande famille là on se réunit très souvent. On a nos habitudes pour rendre visite à la grande famille pendant les fêtes... Ici là c'est impossible... C'est impossible et puis il y a pas de comme jour férié là c'est un jour comme tous les jours. Si tu veux, la journée, parler sur Skype, il faut prendre une journée off.

Yasmine: Est-ce que par exemple, je sais que c'est fréquent, mais admettons si le Eid tombe un mardi vous le faites le samedi donc.

Amel : Oui, on fait souvent ça ici.

Yasmine: Et les fêtes, est-ce que tu sentais que c'était une atmosphère religieuse ou bien tu sentais que c'était plus familial, culturel ?

Amel : Non, plus culturel, familial.

Yasmine: Bon OK euh, puis toi personnellement c'était quoi ta fête préférée ? Il y en a pas beaucoup là, mais...

Amel : La fête après ramadan là c'est très spécial.

Yasmine: Qu'est-ce qui était spécial ?

Amel : C'était le parcours qu'on faisait pour rendre visite à notre famille... C'est vrai qu'après le décès de notre grand-père, ça a beaucoup changé, y'a plus de rassemblement qu'il y avait comme quand on était petits, mais y'a toujours un rassemblement qu'on vivait. Donc c'est ça, le fait d'acheter les nouveaux vêtements... C'est une fête spéciale.

Yasmine: OK. Dans ta maison familiale, c'est quoi les souvenirs que t'en gardes ? La dynamique familiale, qui y habitait ? Est-ce que ça a été votre seule maison en Tunisie ? Vous avez déménagé ?

Amel : Moi j'ai beaucoup déménagé quand j'étais petite. En fait, la famille de mon père c'est des agriculteurs, donc on avait une maison dans une ferme. Donc j'ai vécu souvent dans une région rurale. Donc jusqu'à l'âge de 6 ans, on vivait dans cette maison-là et puis toutes les vacances après jusqu'à l'âge de 12 ans c'était dans cette maison-là donc...

Yasmine: Dans une banlieue de Tunis ?

Amel : Non, c'était à 45 minutes de Tunis.

Yasmine: Est-ce que tu te souviens du nom de la ville ?

Amel : Chaouat. On garde toujours cette maison-là, donc on y va souvent, mais c'est plus notre maison principale, puis on a déménagé à Tunis et on a pris une maison de vacances au bord de la mer, donc on passait plus nos vacances à la ferme, mais au bord de la mer.

Yasmine: Et au bord de la mer c'était à Tunis aussi ?

Amel : Non, Korba. C'était près de Hammamet je sais pas si tu connais ?

Yasmine: Oui, ça me dit quelque chose. Mais c'est quoi tes souvenirs par exemple de.. Est-ce que tu avais de la peine à faire ces déménagements, ou pas vraiment ?

Amel : Pas vraiment, parce que nous on n'avait pas l'habitude de faire une relation avec nos voisins. Donc mon père comme je t'avais expliqué il était juge, et il voyait toujours le négatif qui nous entourait... Il avait très peur, il est très protecteur, oui. Il voit toujours les exemples négatifs dans les affaires qu'il voit dans le travail. Donc il veut toujours nous éviter d'être dans une situation qui est peut-être... Pour lui là (rires) ! Donc il était très protecteur, on n'avait pas vraiment de relations avec nos voisins. Donc c'était pas difficile de changer de cadre c'est juste que j'avais à changer d'école, pour moi, oui c'était une étape pour faire mon adaptation, donc au deux ans changer d'école, mais sinon, c'est correct.

Yasmine: Puis, tes souvenirs à l'école admettons, est-ce que tes parents avaient des discours d'exigences par rapport aux études, est-ce qu'ils te comparaient des fois avec les cousins. Donc, quels étaient tes souvenirs du primaire et secondaire avec tes parents ?

Amel : OK. Donc mon père il s'occupait pas vraiment de mes études, c'était vraiment ma mère qui étudiait avec moi. Sinon on faisait pas une comparaison parce que mes

grands frères étaient déjà au cégep et j'étais la plus petite et j'avais de bonnes notes donc... J'avais pas eu de problème avec mes études, donc ils ont pas eu l'occasion de faire de reproches. Pour mes cousins... Mes cousins, mon niveau à l'école c'était meilleur qu'eux donc (rires) pas vraiment de comparaison. (rires)

Yasmine: C'était toi la cousine à qui on comparait (rires) !

Amel : Je leur faisais des problèmes, oui. (rires)

Yasmine: Est-ce que tu penses que justement tu avais de bonnes notes parce que tes parents ont poussé cette importance des études ou bien t'avais de la facilité vraiment...

Amel : J'avais de la facilité, j'avais pas de pression là. J'avais pas vraiment de pression.

Yasmine: Est-ce que tu penses que si t'avais voulu être coiffeuse par exemple ou un métier pas nécessairement *professionnel* ils auraient été contre ?

Amel : Ouais.

Yasmine: OK. C'est juste bien tombé que tu voulais être médecin. (rires)

Amel : Ouais (rires). En fait moi je voulais faire médecine dentaire, mais la médecine dentaire c'était dans une ville très loin de Tunis et il fallait que je vive toute seule et comme je t'avais dit c'était pas envisageable.

Yasmine: Est-ce que ça c'est quelque chose qui t'a frustré ?

Amel : Non pas du tout. Je suis contente que j'ai pas fait ce choix-là.

Yasmine: Mais je veux dire est-ce que le fait de pas pouvoir choisir par rapport à la situation géographique, est-ce que ça t'apporte de la frustration ou ça te semble naturel et pour le mieux ?

Amel : Oui je savais que c'était pour le mieux et je savais que ça allait être très difficile à gérer dans la famille que je sois dans une ville différente, parce que mon frère il a étudié la pharmacie dans la même ville, puis c'était vraiment difficile. J'ai vécu avec ma famille le fait que leur fils était loin... Ma mère chaque semaine, fallait qu'elle prépare à manger à lui, à ses amis. Chaque semaine, on va faire le va-et-vient et ils avaient pas le cœur net donc, c'étaient difficile à vivre, ils avaient peur pour lui. C'était difficile à vivre, c'était difficile à vivre pour eux et donc moi je ne veux pas les mettre dans cet état-là. Donc, oui j'ai voulu faire médecine dentaire, mais c'était pas vraiment très, une envie très forte... Ça valait pas le coup pour moi.

Yasmine: Ça valait pas le coup par rapport aux conséquences sur ta famille c'est ça ?

Amel : Oui.

Yasmine: Euh, je vais te poser des questions plus techniques donc qu'elles étaient tes écoles, primaires, secondaires, universitaires, à Tunis ? Et les villes où les écoles étaient ?

Amel : Ma première année primaire c'était dans une école rue de Boulogne c'était à Tunis, j'étais dans la même classe que Mohamed (son mari) on a vu ça après dans les photos (rires).

Yasmine: Ah oui, c'est fou quand même, le destin (rires) !

Amel : (rires) Oui mon père me l'a dit, mais depuis toute jeune (rires) !

Yasmine: (rires) Il te colle à la peau.

Amel : Mais après j'ai changé d'école pour aller à l'école Sadiki

Yasmine: Comment tu l'écris ?

Amel : C'est S-A-D-I-K-I. C'est une école historique très connue en Tunisie. Parce qu'on a changé de maison...

Yasmine: Est-ce que ça c'était primaire aussi ou secondaire ?

Amel : Oui, le primaire pour nous c'est six ans donc j'ai fait une année à rue de Boulogne et cinq années à Sadiki. Puis, mon père a eu une promotion, mais dans une autre ville, donc on a changé la de maison et c'est là qu'on a acheté la maison au bord de la mer parce que lui, il a travaillé là-bas à Korba, donc j'ai fait deux années de ce qu'on appelle collège. Donc, après le primaire on fait trois années de collège et quatre années de lycée. Donc au collège j'ai fait deux années à Korba, puis lui après il est retourné en Tunisie. Donc j'ai fait la troisième année, euh je suis retournée au collège Sadiki.

Yasmine: Donc sur les trois ans... de collège...

Amel : C'est compliqué, je m'excuse

Yasmine: Oh non, non. Donc sur les trois ans de collège t'as fait trois années à Korba. Puis cinq ans encore à Sadiki ?

Amel : Non une année. Parce que le collège c'est trois ans...

Yasmine: Parce que Sadiki c'est et primaire et secondaire, c'est ça ?

Amel : Oui.

Yasmine: Puis les 4 ans de lycée...

Amel : J'ai fait le concours et je suis allée au lycée Pilote de Bourguiba

Yasmine: Puis ça c'était tous des institutions scolaires à Tunis ?

Amel : Juste celui à Korba. Korba c'était pas à Tunis.

Yasmine: Et Sadiki est-ce que c'est à Korba ?

Amel : Non à Tunis.

Yasmine: OK ça fait que deux ans à Korba, un an encore à Tunis. OK. Merci. Puis ton université ?

Amel : À Tunis.

Yasmine: Donc c'est l'université de Tunis, c'est ça ?

Amel : Oui. Faculté de médecine de Tunis.

Yasmine: Puis, ton départ... On a un peu couvert c'est quand que t'as commencé à penser à partir du pays, donc c'est quoi les dates les circonstances, c'est quoi les raisons qui ont poussé la décision ? Est-ce que tes parents étaient impliqués ? Mais toi c'était que toi qui a immigré, c'était pas une immigration familiale... Est-ce que toi ton sentiment d'immigrer ça serait plus par rapport à ta relation amoureuse ou aussi le contexte politique, culturel, économique a poussé cette décision-là ? Donc, toutes les discussions, circonstances et contextes qui ont entouré le départ.

Amel : Euh, comme je t'avais expliqué la situation en Tunisie, c'était assez stable. J'avais un avenir qui était comme... Comment dirais-je ?

Yasmine: C'était sécurisé comme avenir ?

Amel : Oui, c'est ça le mot sécurisé ! Donc j'avais un avenir sécurisé en Tunisie. Le fait de venir ici, c'était pas par rapport à ma situation en Tunisie c'était vraiment pour rejoindre mon conjoint. Donc, au contraire j'avais une situation très stable que ce soit sociale, financière. Ici, le fait de venir c'était vraiment l'inconnu, c'était vraiment

difficile pour moi de faire... de terminer le concours, le fait que je sais qu'ils prennent genre 30 % des médecins étrangers qui postulent. Donc, il y a un bon 70 % de personnes... Même ceux qui ont terminé l'équivalence, que finalement ils ne les prennent pas. Donc c'était plus difficile ici qu'en Tunisie.

Yasmine: Puis m'as-tu parlé... Je sais que tu as rencontré ton conjoint au cégep, donc est-ce que dès que vous vous êtes rencontrés, un an après il est parti au Canada ou est-ce que c'était 5 ans après... ? C'est quoi les circonstances de...

38:18 Amel : En fait, il était... On était dans la même classe, la première année de cégep. Donc lui avec sa famille, il est parti la deuxième année. Il est resté, je pense, deux mois.

Yasmine: Donc vous aviez quel âge environ ?

Amel : Euh, mais on était pas ensemble c'était juste mon meilleur ami, mais je l'ai connu en première année, on était dans la même classe et donc lui et sa famille ils ont fait une première tentative ils sont venus ici quand il était en 2e année cégep, ils ont pas aimé ils sont retournés donc il a terminé ses études au cégep (pilote). Nous on est sortis ensemble la dernière année du cégep, donc, mais je savais qu'il allait, donc à la fin du cégep, qu'il allait partir faire ses études universitaires à Montréal.

Yasmine: Est-ce que c'était une immigration familiale ou c'était juste lui ? Donc vous étiez amis, au cégep puis ensuite dernière année du cégep-pilote, il est revenu et vous êtes sortis ensemble.

Amel : Nous, il est revenu... Il est allé la deuxième année de cégep juste deux mois, ils n'ont pas aimé donc ils sont retournés ils ont ont... après être retournés à Montréal, trois ans après. Donc euh, c'est bon ?

Yasmine: Donc, toi ton objectif de partir c'était vraiment comme dès que vous avez commencé à sortir ensemble, tu savais.

Amel : Je savais qu'il allait partir oui

Yasmine: Comment est-ce que tu t'imaginais le Québec, le Canada est-ce que tes aprioris se sont avérés véridiques et si oui dans quelle mesure ?

Amel : Comment ? J'ai pas compris.

Yasmine: Est-ce que tu t'imaginais le Canada comme un ensemble, plus le Québec, c'est quoi que tu t'imaginais, est-ce que tu pensais ah il fait froid toute l'année... des choses comme ça... Comment tu te l'imaginais ? Et quand t'es arrivée et c'est quoi qui s'avère vrai et quoi c'est avéré faux ?

Amel : OK. Donc je savais que mon frère était déjà venu ici euh donc moi... troisième année de cégep ou deuxième année je suis venue avec ma mère pendant deux mois pour passer les vacances d'été ici. Donc j'ai connu Montréal en été. (rires)

Yasmine: (rires)

Amel : C'était très bien. (rires)

Yasmine: C'est pour ça que t'as tenu 10 ans pour venir. (rires)

Amel : Oui j'avais pas la bonne image. (rires)

Yasmine: (rires)

Amel : On m'avait... On m'avait fait un coup (rires). Les festivals.

Yasmine: Le Festival de jazz et tout.

Amel : Les feux d'artifice.

Yasmine: Le paradis !

Amel : Toronto, Niagara ! Je suis retournée à Niagara quand il faisait froid c'est pas la même chose ! (rires).

Yasmine: Elles sont gelées les chutes ! (rires)

Amel : Oui c'est ça donc je suis venue j'avais comme... l'image parfaite de l'été. Donc euh l'année après je suis sortie avec mon conjoint, donc euh j'avais une petite idée.

Yasmine: OK. je comprends.

Amel : C'est pas la... l'image là seulement une partie.

Yasmine: Mais est-ce que par rapport aux gens, au social, la politique du Québec est-ce que t'avais un apriori, est-ce que tu disais « ah ! est-ce que c'est... démocratique ? ».

Amel : C'est vraiment très différent d'en Tunisie, les gens ici sont beaucoup plus civilisés. J'ai beaucoup apprécié le fait qu'on respecte la queue. Y'a pas le... l'environnement est très propre... les gens ne balancent pas la saleté par terre. C'est un autre esprit et j'ai beaucoup aimé ça parce qu'en Tunisie là c'est le bordel là (rires).

Yasmine: Je comprends.

Amel : J'ai beaucoup aimé vivre dans un environnement pareil. Ces petits gestes-là c'est très important.

Yasmine: OK. Euh. Donc, une fois la décision prise, c'est quoi les démarches que t'as fait pour réaliser ton projet, donc démarches auprès des instances officielles, donc c'était quoi ?

Amel : Comme je savais que c'était... je savais depuis longtemps que j'allais venir, donc j'ai préparé mon CV donc j'ai fait beaucoup de stages aussi à un moment donné. Donc je me suis renseigné sur comment faire pour euh... Pour faire l'équivalence. Euh... Sauf que quand je suis venue, j'ai pas encore soutenu ma thèse, j'ai pas encore mon diplôme, donc je suis venue tout juste après. Parce que nous en Tunisie pour avoir le diplôme, oui faut étudier, mais faut faire une recherche comme que tu fais je pense. Il faut écrire une thèse et la soutenir pour avoir le diplôme. Donc j'ai fait mon euh... ma rédaction et ma recherche à distance. Donc ma première année était consacrée à la rédaction de ma thèse. Donc je suis revenue en 2017 pour soutenir ma thèse pour obtenir mon diplôme. Puis là j'ai commencé à passer les concours, préparer mes examens. J'ai pas passé des... Une longue période pour chercher c'était comme les cheminements, comment faut faire l'équivalence... je suis déjà... j'étais déjà renseignée.

Yasmine: OK. Puis même par rapport admettons à l'ambassade, est-ce que t'avais pris de l'avance sur les démarches pour obtenir un visa ? Ou ça s'est fait vraiment juste avant le mariage ou juste avant euh...

Amel : C'était vraiment Mohamed qui euh... Mon conjoint qui prenait soin de tout ce qui est administratif. Donc, euh pour les visas d'études... Parce que je faisais mes stages.

Yasmine: Parce que c'était un parrainage... ?

Amel : Oui. Le parrainage c'est lui qui l'a fait moi j'ai pas contribué, mais pour mes... Quand je venais pendant mes études pour faire mes stages c'est avec les documents des



universités québécoises que je prenais mon visa, donc j'avais aucun problème. Donc c'est moi qui faisais les démarches pour ce visa la, mais...

Yasmine : Pour le parrainage c'était que de son côté et toi c'est tout ce qui est équivalent scolaire, etc.

Amel : Oui.

Yasmine: OK. Euh est-ce qu'il y avait... est-ce qu'il y avait une visite médicale ?

Amel : Oui j'ai fait pas mal de fois la visite médicale parce que euh le fait de venir pour faire un stage dans un hôpital déjà faut faire la visite médicale. J'ai fait la visite médicale je pense trois fois. À chaque fois que je venais pour un stage ou pour faire l'immigration, je faisais la visite médicale.

Yasmine: OK. Est-ce que t'as directement immigré au Québec ? Est-ce que comme il y a un pays... Parce que des fois, il y a des personnes qui passent, admettons par la France.

Amel : Non. Dans mon passeport il y a juste le tampon de Canada, je ne suis jamais allée dans un autre pays.

Yasmine: OK. Est-ce que depuis ton départ tu es retournée dans ton pays d'origine, à quelle fréquence et pour quelles raisons ?

Amel : Au début, je pense que c'est deux fois par année. Par exemple en 2017, c'est deux fois par année, c'est pour le fait de suivre ma thèse, pour rencontrer mon encadrante. Et en fin d'année c'est pour soutenir ma thèse et avoir des vacances. En 2018, une fois pour des vacances, une fois mon père est tombé malade donc j'ai dû retourner. Euh puis 2019, une fois pour des vacances, 2020... Depuis 2019-2020, je ne suis pas retournée.

Yasmine: Depuis le Corona !

Amel : Ouais. (rires)

Yasmine: Donc tu m'as dit, la dernière fois c'était en 2019 ?

Amel : Oui c'est pour un mariage avec ma cousine.

Yasmine: Les mariages c'est l'épicentre événementiel !

Amel : Oui ! (rires)

Yasmine: Quand il n'y a pas de mariage, c'est les vacances les plus plates (rires).

Amel : Ouais ! Et c'est souvent moi qui organisais les mariages de mes cousines à distance et quand je suis sur place c'est moi qui fais tout là donc.

Yasmine: Ah ouais ! Est-ce que c'est comme un hobby ?

Amel : Oui. Déjà j'ai mis ça dans mon CV ! (rires) J'adore ça !

Yasmine: Oui voir un projet petit et dans une courte période de temps le voir arriver!

Amel : En plus les mariages en Tunisie c'est pas genre 50 personnes, c'est 400 personnes et plus. C'est pas une seule journée c'est plusieurs journées, c'est plusieurs événements. C'est quelque chose.

Yasmine: T'es une bonne cousine à avoir !

Amel : (rires)

Yasmine: En quelle année êtes-vous arrivée au Canada ? 2017 ?

Amel : 2016.

Yasmine: Est-ce qu'il y avait un moment où est-ce que tu ne pouvais pas voyager pour faire comme le... Il ne faut pas voyager pour le parrainage.

Amel : Ah c'était juste 3 mois que j'avais pas besoin de retourner là.

Yasmine: (Regarde ses notes) Est-ce que t'avais des amis à Montréal ou des membres de ta famille ? Donc, je sais qu'il y avait un conjoint et sa famille, mais est-ce que toi t'avais des amis que tu connaissais ?

Amel : Mes amies à moi, non. C'était les amis de mon conjoint. Donc c'était leurs femmes. Donc, euh... Là c'est devenu mes amies ici. On se voyait donc à chaque weekend, on sortait ensemble. C'était donc... Non, c'était pas difficile pour moi, je me suis pas retrouvée comme seule... Et y'avait ma belle-famille, aussi. Elle vivait à 10 minutes de chez moi, donc...

Yasmine: Est-ce que c'était difficile le rapport avec la belle-famille dans le sens où c'est ton seul pilier ?

Amel : Je dirais ce qui m'a aussi encouragé de venir ici c'est que ma belle-famille c'est une famille très... déjà... jeune... ma belle-mère est très jeune. Donc il y a pas l'esprit de belle-mère arabe, non c'est... Elle est très open minded. donc... euh.

Yasmine: Ça t'a encouragé ? Pas de problèmes à l'ancienne.

Amel : Même je l'appelle avec son prénom, c'est comme une amie à moi. Je la considère pas comme la belle-mère, le cliché typique. Donc c'était vraiment très facile pour moi d'intégrer la famille.

Yasmine: Est-ce que t'avais des moments de nostalgie par rapport à ta famille ? C'est quand que ça se révélait le plus ? Durant les fêtes ? Chez toi seule ?

Amel : Je dirais, moi j'ai vécu... Moi par exemple, l'année passée ma cousine là que je te disais elle a voyagé, elle a immigré ici. Donc, j'ai vu qu'elle a très mal vécu son arrivée ici. Elle est très nostalgique, elle pleurait beaucoup elle voulait retourner pour visiter sa famille et tout. Moi j'ai pas vécu ça. Je dirais pour... la raison principale c'est que moi euh... Je sais que ça ne sera pas temporaire de venir ici. Elle pour elle, c'est juste temporaire 10 ans, 15 ans, puis elle va revenir. Elle veut pas comme rester ici. Moi, dès le départ, depuis que j'étais au cégep, les premières années à l'université, je savais que euh... Mon conjoint s'est installé ici dans sa famille et si moi je vais y aller, ça ne va pas être quelques années, puis revenir, ça va être pour la vie. Donc je... pour voir si ici... Déjà c'est un conseil que j'ai donné, il faut se projeter dans l'avenir, Il faut se mettre en tête qu'ici, c'est ton pays, tu vas tout faire pour m'intégrer ici. Il faut, s'imaginer vivre ici avec ses enfants les avantages qu'il y a ici pour les enfants et tout pour l'éducation. Donc, j'ai pas vécu comme si j'étais dans un pays étranger, j'étais arraché de mon foyer, non j'ai pas vécu.

Yasmine: Donc tu penses que ta préparation entre guillemet...

Amel : Parce que c'était vraiment sur plusieurs années... Alors c'est pas vraiment quelque chose qui était comme vite ou... C'est sur plusieurs années, donc j'étais vraiment préparée psychologiquement avec le fait que je vais m'installer là-bas pour toujours, je vais être loin de ma famille. Puis, le fait que je faisais mes stages un mois, deux mois, des fois quatre mois... Donc pendant mes études, ça m'a aidé aussi progressivement à accepter le fait que je vais être loin. C'est vrai qu'après le décès de

mon père c'était plus difficile. Euh... Mais c'est quelque chose que quand on vient ici c'est sûr que euh... on se met dans la tête ça va venir un jour que... mes parents vont partir donc... on accepte progressivement cette idée-là. C'est sûr que quand ça vient c'est pas facile... C'est pas facile, c'est difficile à accepter, mais ça fait partie du processus, du fait de venir ici.

Yasmine: Ça vient un peu.

Amel : Ouais ça fait partie. Il y a des... des avantages, des inconvénients... Ça fait partie des inconvénients qu'on a acceptés dès le début.

Yasmine: Est-ce que t'as été en contact avec des organisations communautaires responsables de l'accueil de nouveaux arrivants ou bien c'était seulement ta famille ?

Amel : Non c'était seulement ma famille.

Yasmine: OK. Je pose quand même les questions parce que des fois j'ai l'impression que je connais la réponse, mais des fois je me fais surprendre ! « Ah oui j'ai été en communication avec des organisations » (rires) !

Amel : (Rires)

Yasmine: Euh... Donc c'était quoi tes... si t'essaye vraiment de te rappeler... je sais que t'as fait plusieurs stages, mais admettons le premier été que t'es arrivée ou le premier stage dans un milieu professionnel c'était quoi vraiment ton ressenti, tes impressions qu'est-ce que tu disais donc...

Amel : Euh.. ok. C'était vraiment vraiment différent de ce qu'on avait en Tunisie. Euh... En Tunisie déjà c'était très hiérarchique. Donc, euh il y avait les chefs de service, puis le professeur, l'assistant, les résidents, donc c'est un système très hiérarchique et une relation perpendiculaire donc euh on vouvoyait les gens c'est comme pour présenter un dossier on était en sueur parce qu'on... Non... les critiques c'était très... très...

Yasmine: Dur ?

Amel : Ouais... ils nous font souvent pleurer quand on présente des dossiers... C'était vraiment difficile donc... Les résidents ils font pression sur les internes, puis les internes, quand ils deviennent résidents, ils vont refaire ça donc (rires) refaire leurs pulsions de ce qu'ils ont vécu de négatif quand ils étaient internes sur les nouveaux internes. Donc, c'était un cercle vicieux.

Yasmine: Mmmh.

Amel : Donc l'ambiance c'était pas...

Yasmine: Donc l'ambiance plus relaxée...

Amel : Ici...

Yasmine: Oui donc c'est l'ambiance plus relaxée ici...

Amel : J'ai beaucoup aimé ici, puis...

Yasmine: ... qui t'a marqué en premier.

Amel : Puis, en Tunisie les internes, ils font fonction de tout là ; d'infirmiers, de courtiers, ils font fonction de... donc... c'est eux qui vont chercher les bilans, chercher les résultats, ils vont amener les malades pour faire les radios... Parce que les autres, ils étaient syndiqués et nous on fait des stages de deux, trois mois, on va passer donc... Ils avaient leur mot à dire dans le service et au final le chef de service il s'en fout du

travail qui se passait donc si quelque chose doit être reproché, c'est à nous qu'il va reprocher... donc au final faut qu'on fasse notre travail, le travail des autres.

Yasmine: Ouais.

Amel : Mais ici non. Ici, le médecin fait juste le travail de médecin et tout le monde fait correctement son travail, donc j'ai beaucoup aimé.

Yasmine: Tu ne sortais pas de tes tâches assignées.

Amel : Oui, donc j'ai beaucoup apprécié ça.

Yasmine: OK. Euh parce qu'en fait toi, t'as vraiment connu et même corriges-moi si j'ai tort, t'as vraiment connu le Québec, Montréal à travers le côté professionnel. Vu que tu l'as intégré à travers des stages et puis que tu es encore dans l'ambiance de déposer des CV, donc c'est vraiment le milieu professionnel qui t'a accroché au départ ?

Amel : Oui.

Yasmine: C'était quoi ton premier logement ? Donc je sais pas si Montréal ou Laval ?

Amel : Laval.

Yasmine: Donc, comment est-ce que vous l'avez trouvé ? Est-ce qu'il y a une raison précise pourquoi vous l'avez choisi ? Juste me le décrire un peu. Est-ce que vous avez déjà déménagé ?

Amel : Non. En fait, mon conjoint travaille à Longueuil. Mais ma belle-famille habite à Laval, donc il travaille à la rive sud, sa famille habite à la Rive-Nord. On avait fait deux choix, soit de louer un appartement près de son travail ou d'acheter près de ma belle-famille. Parce que lui peut changer de travail, donc c'est pas stable, le travail. Mais au moins c'est sûr qu'on va être près de la belle famille. Donc finalement on a trouvé un moyen d'acheter un appartement. Donc, c'était vraiment à 10 minutes de chez sa famille donc c'est pour ça...

Yasmine: Est-ce que vous habitiez d'abord chez la belle-famille ensuite vous avez déménagé en appartement ?

Amel : Non, non. On a acheté l'appartement avant le mariage.

Yasmine: Ah OK.

Amel : C'était notre première maison.

Yasmine: Donc, à Laval.

Amel : Ouais.

Yasmine: Puis, là ça va faire depuis 2016 que vous y habitez.

Amel : Oui.

Yasmine: Donc c'était quoi ton premier emploi ou occupation à Montréal est-ce que...

Amel : J'ai jamais travaillé ici,

Yasmine: OK, c'était plus dans les études.

Amel : Oui. J'ai fait du bénévolat, mais je n'ai pas travaillé.

Yasmine: T'as fait du bénévolat dans quoi ?

Amel : Ambulance Saint-Jean et Héma-Québec

Yasmine: Ah OK, nice. OK fait qu'est-ce que... Est-ce que t'es encore dans le processus d'étudier ou en recherche d'emploi ? Comment ça fonctionne maintenant ?

Amel : Depuis 2017, jusqu'à novembre 2020, c'était des concours, des examens puis donc quand j'ai réussi l'examen que j'ai passé en novembre, j'ai terminé tous les requis pour pouvoir postuler dans un poste de résidence en médecine, donc j'ai participé au jumelage qui font pour... Je t'explique là ; quand un médecin... quand un médecin étranger réussit ses examens d'équivalence il devient au même niveau que les étudiants de 5<sup>e</sup> année de médecine, donc là je postule avec eux pour un poste de résidence pour ma spécialité. Là j'attends pour qu'ils m'envoient les invitations pour les entrevues et si tout va bien, je commencerais en tant que résidente juillet prochain.

Yasmine: Est-ce que tu trouves que... ce processus justement d'équivalences, tu le trouves justifié ou tu trouves que c'est un poids de stress sur tes épaules de manière inutile ? Comment tu trouves ?

Amel : Non, c'est vraiment justifié. Je trouve que c'est très justifié, parce que c'est vraiment différent comment nous on prend en charge un patient ici. Donc... ce que je trouve pas justifié c'est que le nombre de postes qu'il y a... Donc comme je t'avais expliqué ils prennent 25-30 % des médecins qui postulent. Oui, je trouve justifié de passer par tous ces examens, mais je trouve pas justifié de finalement de pas prendre tous ces médecins étrangers finalement. Je sais qu'il y a vraiment un très grand manque de médecins de famille ici au Québec. Il y a de quoi combler les manques ici...

Yasmine: Surtout de tout faire ces études-là sans savoir si t'es prise... Aussi... mais là je sais que t'es dedans donc c'est plus difficile d'en parler, mais est-ce que c'est quelque chose dont t'as peur ? Admettons, tu m'avais dit au début que pour ta famille c'est important que tu sois pas une femme qui reste à la maison... ou bien est-ce que comme un changement de carrière te paraît envisageable ou bien t'essaye de penser... donc en fait c'est quoi que ça fait sur toi le fait que y'a 20-25 % qui sont pris.

Amel : En fait, le changement de carrière ne se pose même pas pour moi. Moi ce que j'ai fait j'ai parlé avec beaucoup beaucoup de personnes qui sont prises. J'ai pris ce qu'eux ils ont fait pour être pris et j'ai essayé de faire la même chose. Donc, j'ai le profil parfait là pour être acceptée comme médecin étranger. J'ai un peu confiance que je vais être prise. Mais j'ai pas la certitude que je vais être prise dans un centre urbain... Donc la plupart, ils les prennent dans les régions. Pour moi, j'ai aucun problème avec ça. Donc, le plus important c'est vraiment d'intégrer le système... Mais oui y'a toujours un risque de ne pas être prise.

Yasmine: Mmmh. Euh. Est-ce que vous avez des enfants ?

Amel : Non j'ai pas d'enfant.

Yasmine: Si vous avez des enfants c'est quoi la transmission de la religion de la culture tunisienne que vous aimeriez transmettre à vos enfants ?

Amel : Euh... C'est très important j'ai pas vraiment encore élaboré ces pensées-là (rires), Mais je dirais que je vais transmettre les mêmes valeurs que j'ai eues de mes parents. J'y ai pas vraiment pensé...

Yasmine: Est-ce que pour vous les études... c'est quelque chose qui va être important aussi ?

Amel : Oui.

Yasmine: Parce que je me demandais... pour être une personne née ici, tu retiens beaucoup de la culture québécoise et de la culture maghrébine. Et parfois des personnes n'ont pas envie que leurs enfants aient une rétention de la culture québécoise. Donc c'est quoi admettons...

Amel : Non je trouve que c'est inévitable. Je trouve qu'étudier ici, grandir ici c'est inévitable d'être imprégné par la culture d'ici. Donc... moi j'ai aucun problème avec ça. C'est juste qu'il faut garder aussi la culture euh les valeurs de la famille. C'est ça le plus important. Mais je ne vais pas me séparer.

Yasmine: Donc c'est plus des valeurs par rapport à la famille ou à la religion ?

Amel : La famille surtout. Donc je vois des personnes d'ici « *non on va pas fêter Noël pas de sapin de Noël dans la maison* », moi j'ai aucun problème avec ça. Faut juste expliquer. Faut que l'enfant s'intègre à la société où il vit. Il faut pas qu'il se sente différent de son entourage. Nous, on fête pas ou ne lui fait pas ou... tu vois. Mais oui on va fêter ça... c'est pas notre fête à nous, mais on va la fêter et notre fête à nous c'est une autre fête... On explique tous les faits et puis c'est tout.

Yasmine: OK. Est-ce que tu participes des fois à des activités organisées par des structures communautaires, soit musulmanes, tunisiennes, maghrébines ?

Amel : Non, pas vraiment.

Yasmine: Est-ce que tu t'impliques dans d'autres types d'activités sociales, politiques ou communautaires ?

Amel : Non.

Yasmine: Non, OK. Euh, est-ce que tu peux me parler rapidement de la célébration de ton mariage et des rites associés, etc. Je passe un peu du coq à l'âne là.

Amel : Mon mariage n'était pas typique en Tunisie. Parce qu'on a fait un premier mariage pour faire euh le contrat de mariage, pour pouvoir entamer le processus euh d'immigration.

Yasmine: Est-ce que c'était fatha ou.. ?

Amel : Non (rires) on a fait beaucoup d'étapes là. On a fait en 2013 la fatha, donc c'était chez moi ; 70 personnes à peu près donc vraiment... ça, c'est vraiment la famille proche, les amis proches.

Yasmine: Des gens se sont réveillés ils se sont dit « on m'a pas invité » (rires).

Amel : Oui, c'est ça, il y avait des conflits dans la famille « moi j'étais pas invité », oui (rires). Donc ça c'était en 2013, avant de venir, de finir mon premier stage ici. En décembre 2014, on a fait le contrat de mariage. C'était un mariage, un rassemblement de 200 personnes à peu près. On a fait un dîner dans un ancien palais historique. C'était quelque chose de traditionnel.

Yasmine: Est-ce que c'était une salle des fêtes ?

Amel : Oui, c'est une salle des fêtes... C'était un ancien palais que les propriétaires utilisent comme salle des fêtes.

Yasmine: Ça s'appelle comment ?

Amel : C'est Kobbet enhas. C'est k-o-b-b-e-t puis espace en-nahas.

Yasmine: OK. Donc là, vous avez eu le mariage.

Amel : Donc ça c'est le mariage sur papier. Pas de consommation du mariage (rires)

Yasmine: (rires)

Amel : C'était juste sur papier ! (rire) puis tout le monde rentre chez soi. Puis en 2016, ça c'était le mariage genre officiel où il y avait une journée de hammam.

Yasmine: Juste revenir... si c'est trop personnel tu peux ne pas répondre, mais est-ce que le fait qu'il n'y avait pas consommation, c'était parce qu'il repartait ?

Amel : Non c'était... Il fallait qu'on fasse le contrat de mariage pour entamer les procédures, parce que ça prend une année.

Yasmine: OK. donc dans votre couple vous étiez pas prêts à vous marier, mais c'était pour entamer les procédures administratives.

Amel : Oui c'était ça le but. En plus que pour moi, le vrai mariage là où je vais le rejoindre, c'était en 2016. C'est là qu'on a fait le grand mariage et c'était, comme je l'avais expliqué. Une journée de hammam dans un grand spa avec toutes les filles, mes cousines, mes amies, les habits traditionnels.

Yasmine: En Algérie, je ne connais pas tout, mais je sais qu'on fait pas vraiment ça. Mais je pense qu'on m'a dit qu'il y avait comme de la musique dans les hammams et des derboukas.

Amel : Oui des derboukas. C'étaient des femmes qui, comme une petite troupe de cinq personnes, je pense, qui font une ambiance... C'est pas tout le monde qui font.

Yasmine: Ah oui, nous, il n'y a pas de musique, c'est juste chants. Mais je sais qu'il y a des chants, des groupes, des vieilles femmes.

Amel : Oui, c'est à chacun comment il veut, il veut gérer son mariage. Par exemple, il y a des personnes, c'est juste les membres de la famille qui vont chanter. Ils vont mettre de la musique sur un CD. Mais nous, on a choisi de faire ça.

Yasmine: Donc, ce n'est pas généralisé.

Amel : Non. Non. C'est à chacun que... pour faire l'ambiance. Et on a fait une soirée, genre on appelle ça henna ou on appelle aussi bouteya, c'est la soirée de mariage de la fille qu'elle fait vraiment pour rassembler tous ses amies ou quelques femmes de leur famille. C'est vraiment une soirée pour femmes. C'est pour faire la henna. Les motifs là, c'est en habit traditionnel. Par exemple, s'il y a une parure qui est traditionnelle, c'est là que la belle-mère qu'elle me donne la parure, c'est quelque chose de traditionnel.

Yasmine: Est-ce que c'était stressant pour toi ? Parce que tu sais que comme après, tu vas partir au Canada.

Amel : Non, j'étais si heureuse (rires).

Yasmine: Donc c'était quelque chose que tu savais depuis longtemps et t'étais en paix.

Amel : J'attendais ça depuis dix ans là !! (rires) Je veux partir !! (rires). Puis, c'était le grand mariage, dans une grande salle. Salle d'hôtel. Et c'était très, très beau.

Yasmine: Est-ce que toi tu penses inscrire tes enfants dans une école musulmane ? Pas une école musulmane pour les études, mais les écoles musulmanes de la fin de semaine, pour apprendre l'arabe, etc.

Amel : Peut-être oui, surtout pour l'arabe, pour apprendre l'arabe.

Yasmine: Est-ce que c'est plus religieux ou c'est plus par rapport à la langue ?

Amel : Par rapport à la langue.

Yasmine: Est-ce que tu penses qu'admettons tu veux inculquer la prière à tes enfants ? Ou des trucs comme ça ? Ou juste laisser-aller ? Ou il y a quelque chose que tu veux vraiment instaurer dans leurs habitudes ?

Amel : Je vais faire comme mes parents. Ils ont fait pas vraiment d'obligations, moi je leur explique c'est que c'est quoi la religion, c'est quoi les piliers de la religion. Et c'est à eux de choisir là. Si moi, j'ai pas été comme moi... on m'a pas obligé. Je ne veux pas obliger mes enfants.

Yasmine: Tu n'as pas vécu nécessairement avec ton amoureux avant le mariage. Mais est-ce que la dynamique de votre couple a changé en immigration ? Admettons quand vous sortiez ensemble, c'est sûr que c'est 10 ans, c'est long... Est-ce que...

Amel : Je le voyais comme un mois-là, un mois en été. Je ne le voyais pas souvent. Donc oui, ça a beaucoup changé. Quand on devient un ensemble à tous les jours. Ce n'est pas comme si c'était 10 ans de vie commune, comme à tous les jours.

Yasmine: Est-ce que tu penses que le fait d'être en immigration, ça a influencé sur la qualité des interactions, est-ce que ça a été plus difficile, moins difficile ? Est-ce que c'était comme « enfin on vit ensemble » ?

Amel : C'était plus facile. Bien sûr que c'était vraiment plus facile que les relations à distance, c'est sûr.

Yasmine : C'est quoi les différences entre les valeurs québécoises et les valeurs de la Tunisie que t'as remarquées ? Comment est-ce que tu as vécu cette différence de culture ? Est-ce que comme tu as adopté un certain sentiment d'appartenance au Québec, au Canada ou pas vraiment ?

Amel : Ce que je trouve, comme je l'avais expliqué, ce que je trouve décevant, c'est la valeur de la relation de famille, le rapprochement, c'était vraiment différent. Mais je trouve que même avec mes enfants après, je vais quand même avoir les mêmes valeurs que j'ai moi avec ma famille. Donc si mes enfants à 17 ans, ils veulent partir de ma maison, je ne pense pas que ça va être envisageable (rires). Je pense hein ! Je le dis maintenant, mais je sais pas après, mais c'est ce que j'ai en tête là. Sinon, euh. OK, est-ce que je peux me reprendre dans cinq minutes ?

Yasmine : Oh, ben oui.

*(pause)*



Yasmine: Comment est-ce que ton sentiment d'appartenance au Québec, s'il y en a un, s'est forgé comme quand est-ce que tu t'es dit... « Je me sens montréalaise », « je me sens québécoise », « je me sens canadienne » ? Est-ce que ça s'est imposé à toi ou tu te sens plus tunisienne ?

Amel : Comme j'avais dit c'est pendant mes stages. J'ai beaucoup aimé comment... Le fait de travailler ici, je me vois vraiment travailler dans un environnement pareil. Donc, c'est là que je me suis dit, oui je veux vraiment vivre, travailler dans ce domaine-là, ici, à Montréal qu'en Tunisie.

Yasmine: OK. As-tu déjà vécu de l'islamophobie ? Donc est-ce a déjà vécu de la discrimination ou xénophobie ?

Amel : Une fois, mais j'ai pas pris ça... Ben, en fait deux fois, deux fois. J'ai pas pris en considération parce que c'était vraiment très sporadique là. Pendant mon stage, un patient qui était vraiment très en douleur et apparemment, il était sous l'effet de la consommation, je pense. Et mon travail, c'était de... Dévaluer sa douleur, genre aux 10 minutes pour savoir si on va lui augmenter la dose des antidouleurs ou pas. Moi, au premier stage, je ne comprenais pas tout comme le dialecte montréalais. Euh, c'est pas vraiment le même français qu'on a étudié en Tunisie. Donc apparemment, lui, pas très content que... lui, qui était en douleur et moi à chaque fois je *checkais* sur lui alors la douleur ? A dix ? C'est combien ? Et il n'était pas vraiment content. Il a montré qu'il était pas content. Mais moi, j'ai pas vraiment compris ce qu'il avait dit. C'est les infirmières qui m'ont dit docteur... euh je vous propose de revenir... Ce n'est pas le bon moment de l'approcher ! (rires)

Yasmine: Est-ce c'était une insulte sur toi ?

AB : Comme j'avais dit, je n'ai pas bien compris ce qu'il disait... Mais ce que j'ai compris, c'était par pas à moi, oui.

Yasmine: Par rapport aux fait que tu sois tunisienne ?

Amel : Ouais que je sois étrangère et que je suis en train de le déranger. Comme quoi je ne fais pas bien mon travail, c'est comme ça... Et l'autre incident... C'était un médecin. Moi, j'étais étudiante dans le même stage en soins intensifs et je n'étais pas comme médecin diplômée, que j'étais en train de fonctionner en tant que médecin. J'étais étudiante en train d'étudier, de faire un stage et tout, tout mon temps, tout mon staff étaient très coopératifs avec moi...

Yasmine: C'est un stage de quand ?

Amel : En 2015, quand j'habitais encore en Tunisie. Comme j'avais expliqué, je suis venue pour faire plusieurs stages ici. Donc, pendant un des stages, j'étais étudiante ici et tout le staff, il m'aimait beaucoup, m'aidait beaucoup pour m'intégrer et c'était vraiment une très belle ambiance. Mais il y avait un médecin qui ne faisait pas partie de l'équipe, il connaissait pas. Il venait juste pour... Pour donner un avis sur un patient et il m'a vu, il m'a demandé : « c'était quoi la conduite à tenir pour ce patient ? » Et

moi, j'ai... J'ai mal répondu et lui il a dit ah c'est les médecins étrangers ils viennent ici. Oui, oui, c'était vraiment genre direct là. Ces médecins étrangers ne savent pas quoi faire là. Mais j'ai vraiment été soutenue par ma patronne et par les résidentes là-bas.

Yasmine: Est-ce qu'il a été tapé sur les doigts ou pas vraiment ?

Amel : Non, ils ont juste dit c'est pas vraiment correct de dire ça. Et puis, c'est tout. Et puis ils ont passé toute la journée à comme réconcilier : non le prends pas comme exemple, on est vraiment accueillant. C'était vraiment le seul incident.

Yasmine: Est-ce que toi, ça t'a comme marqué par rapport à des interactions avec les médecins ? Est-ce que ça donne une pression supplémentaire d'être encore meilleure qu'un autre ? De toujours avoir les bonnes réponses parce tu veux pas qu'on t'associe à ça ? Ou bien Bof. Ça a un peu passé par-dessus la tête.

Amel : Non, non, je n'ai pas vraiment... Je n'ai pas vraiment pris ça au sérieux parce que j'ai vu, j'ai vu les autres personnes comment se comportaient avec moi et j'ai vraiment conclu que c'était vraiment lui et pas l'esprit qui régnait. C'était vraiment juste une personne sporadique. Et d'ailleurs, j'ai enchaîné beaucoup, beaucoup de stages et je n'ai jamais eu aucun autre incident. Au contraire.

Yasmine: Quand tu es arrivé au Québec, est-ce que tu te souviens de l'ambiance politique de l'époque ? Les enjeux politiques, électoraux ? Comment est-ce que ça t'a marqué ? Est-ce que comme tu avais des opinions par rapport à ça ou pas nécessairement ?

Amel : Je vais être franche, je ne suis pas beaucoup la politique, mais par contre, ma belle-famille, oui. Je... beaucoup, mais quand on discute. Mais moi, personnellement, je suis pas beaucoup, mais je me rappelle qu'il y avait des incidents d'une loi genre imposer le fait de ne pas porter le voile dans une institution, pour des motifs religieux ou quelque chose comme ça. Je n'ai pas vraiment beaucoup aimé ça. Parce que moi j'avais en tête que c'était vraiment un pays laïque que tout le monde était libre de faire ce qu'il voulait. Moi, je n'étais pas vraiment concernée, parce que je ne porte pas le voile, mais j'ai vu que c'était discriminatoire par rapport à la communauté.

Yasmine: C'est comme ça qui t'a le plus marqué ? Est-ce que ça a changé ta vision, un peu justement, comme quand tu m'avais dit que t'arrivais l'été et tout le monde est égal ?

Amel : Non, ça n'a pas changé. D'ailleurs, je ne sais pas si ça a abouti ou pas. Je n'ai pas fait le suivi.

Yasmine: Oui, maintenant, la loi prévoit que les enseignantes n'ont pas le droit de porter le voile. Je ne pense pas que cela s'applique aux médecins, mais les enseignantes c'est pour sûr.

Amel : J'ai mes amies qui sont médecins voilées elles ont aucun problème. Je n'ai pas pris ça personnel, parce que je te l'ai dit, je ne suis pas voilée. Je n'ai pas dans mon

entourage qui sont voilée, donc on a pas eu à faire affaire à cette loi-là, mais je trouvais que c'est discriminatoire.

Yasmine: Comment est-ce que fait les gens réagissent quand tu dis que t'es tunisienne, maghrébine ? Est-ce que tu sens une solidarité ou un sentiment d'appartenance avec une communauté maghrébine plus *at large*, donc tunisien, marocain, algérien ? Ou est-ce que c'est vraiment juste un sentiment nationaliste ? Donc, est-ce que plus tunisiens, puis marocains et algériens, sont un peu plus dans leur, dans leur cocon, ou est-ce que tu sens une solidarité entre les trois communautés ?

Amel : J'ai un incident assez drôle, mais qui s'est répété plusieurs fois quand je suis venue en 2015. En 2015 ? En 2005 ! Quand, pendant mon voyage avec ma mère, pendant que mon frère était ici, quand on parlait aux vendeuses ou aux personnes dans le magasin : « Oh, vous êtes touriste, vous êtes d'où ? De Tunisie ! C'est où la Tunisie ? Au nord de l'Afrique. Vous êtes pas noir ?! ». Ça se répète toujours. Comment t'es de l'Afrique et t'es pas noir ? T'es tout blanc ? C'est bizarre ! C'est où déjà, la Tunisie ? (rires). C'était très drôle, mais sinon... Je sens que c'est très différent, les communautés, les Français... euh... Les Algériens, les Marocains, les Tunisiens. Je sens pas que j'appartiens à cette même communauté. Déjà quand on se présente en tant que Tunisienne, on me dit pas « oh je connais un Algérien, je connais un Marocain », on me dit « je connais un Tunisien ». Déjà, on n'a pas la même culture, pas les mêmes... C'est vraiment très différent, je trouve.

Yasmine: Dans ton cercle, est-ce que t'as plus des amis tunisiennes, algériennes, marocaines ou plus québécoises ?

Amel : J'ai deux amies québécoises, du fait que je fais, les stages ici, et le bénévolat. Les amies algériennes et marocaines que j'ai rencontrées, c'est pendant mon processus d'équivalences. C'est des médecins, qu'on s'est rencontrées pendant des cours, qu'on a faits. C'était vraiment ça. Mais comme je t'avais dit, je sens pas une appartenance, parce que c'est tout différent. Le langage déjà est très différent, la cuisine, la culture, les habits. Moi, quand je parle avec eux, on n'a pas le même, les mêmes repères.

Yasmine: Donc, est-ce que tu trouves ça comme pas justifié le fait qu'admettons qu'on mette... justement tu parlais de ah t'es pas africain, t'es pas noir ? Dans un le sens... Ah, vous êtes arabe, vous êtes maghrébine, donc dans une même catégorie.

Amel : Non, il faut pas mettre ça dans la même. Déjà, en Tunisie, chaque région a ses différentes cultures, ses différents dialectes, ses différentes valeurs ! Ce n'est pas la même chose partout.

Yasmine: OK, donc, souhaites-tu ajouter quelque chose ? En bref, par rapport à ton parcours, par rapport à ton ressenti ? Par rapport au Québec ? À l'immigration ?

Amel : Non, pas vraiment, je trouve qu'on a quand même touché à pas mal tout.

Yasmine: Merci beaucoup de ta patience.

## ANNEXE C

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Migrations et re-constructions identitaires de jeunes femmes d'origine maghrébine du Grand Montréal de 1990 à nos jours : Quels sont les enjeux de la migration maghrébine au féminin ?

#### Formulaire de consentement

*Ce formulaire est inspiré d'un modèle créé par le groupe de recherche dirigé par Yolande Cohen Histoire, Femmes Genre et migrations (HFGM) du Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.*

Par la présente, je \_\_\_\_\_  
déclare consentir à effectuer une entrevue aidant à l'élaboration d'une recherche en histoire orale menée par Yasmine Boukerrou (boukerrou.yasmine@courrier.uqam.ca) dans le cadre de son mémoire de maîtrise à l'Université du Québec à Montréal, sous la direction de Yolande Cohen, du Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal. (tél. 514) 987-3000 poste 8425, courriel : cohen.yolande@uqam.ca).

#### **BUT DE LA RECHERCHE :**

À l'aide d'une perspective féministe intersectionnelle, ce mémoire a pour but de documenter les parcours de jeunes femmes entre 18 et 50 ans, originaires du Maghreb c'est-à-dire d'Algérie, de Tunisie ou du Maroc ou dont les parents sont nés dans un de ces trois pays. Ce projet se penche sur le processus et les étapes de migration, de ces femmes, avant, pendant et après le départ de leur pays d'origine. L'on s'intéresse aux défis et succès matériels, financiers, émotionnels, maritaux, culturels ou administratifs qu'elles ont rencontré. De quelle façon, chaque jeune femme s'est insérée dans la société du Québec qu'elle a rencontré ?

#### **PROCÉDURES**

Votre participation consiste à répondre à des questions sur votre vie et votre parcours. Cet entretien prendra environ deux heures. Vous avez cependant la possibilité d'arrêter l'entretien à tout moment. Si besoin est, des rencontres supplémentaires peuvent avoir lieu, avec votre consentement.

L'entrevue se déroulera de manière virtuelle, par Zoom (ou tout autre plateforme de visioconférence qui vous convient) ou dans un café dont la salle à manger est ouverte et qui permet le respect des mesures sanitaires et de distanciation, dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

Cette entrevue sera enregistrée audio numériquement avec votre permission. Une transcription sera réalisée afin de permettre son analyse.

#### **RISQUES ET AVANTAGES**

Votre participation à ce projet contribuera à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'histoire des diasporas algérienne, Marocaine, Tunisienne, et Maghrébine du Grand Montréal et des femmes de ces groupes. Votre participation contribuera également à l'avancement des études des migrations contemporaines au Québec et au Canada et des groupes culturels minoritaires.

Nous ne considérons pas qu'il y ait un risque d'inconfort significatif associé à votre participation à cette recherche. Néanmoins, il est vrai que certaines questions pourraient faire apparaître des émotions ou des souvenirs désagréables. Vous êtes libre de choisir de ne pas en parler, de mettre un terme à l'entretien lorsque vous le souhaitez ou encore de demander des pauses.

#### ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que seules Yasmine Boukerrou et sa directrice Yolande Cohen auront accès à ces entretiens dans le cadre du mémoire de maîtrise. Tout le matériel de recherche ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément en lieu sûr pour la durée totale du projet.

Afin de protéger votre identité et la confidentialité des données recueillies auprès de vous, vous pouvez décider d'être nommé dans les publications rédigées par les chercheurs

- uniquement par votre prénom ou
- uniquement par un pseudonyme

#### PARTICIPATION VOLONTAIRE et DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet est volontaire et vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, et à moins d'une directive contraire de votre part, les documents vous concernant seront détruits.

Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'équipe de recherche puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoires et thèses des étudiants membres de l'équipe, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition que votre nom ne soit pas divulgués.

#### CLAUSE DE RESPONSABILITÉ

En acceptant de participer à ce projet, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheurs, le commanditaire ou les institutions impliquées de leurs obligations légales et professionnelles.

#### RECHERCHES ULTÉRIEURES

Au terme du présent projet, nous aimerions conserver les données recueillies auprès de vous pour conduire d'autres projets de recherche. Les règles d'éthique du présent projet s'appliquent à cette conservation à long terme de vos données. Vous êtes libre de refuser cette utilisation secondaire.

- J'accepte que mes données puissent être utilisées pour des projets de recherche ultérieurs
- Je refuse que mes données puissent être utilisées pour des projets de recherche ultérieurs

#### DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS

Pour des questions additionnelles sur le projet, sur votre participation et sur vos droits en tant que participant de recherche, ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec Yasmine Boukerrou ou sa directrice Yolande Cohen.

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la présidence du Comité, par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro 514-987-3000 poste 3642 ou à l'adresse courriel [cerpe.fsh@uqam.ca](mailto:cerpe.fsh@uqam.ca).

Votre collaboration est importante à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier. Si vous souhaitez être informé des opérations de diffusion de la recherche (articles, organisations de colloques) menées dans le cadre du projet, veuillez ajouter vos coordonnées ci-dessous. Coordonnées de la participante :

#### CONSENTEMENT

Par la présente :

je reconnais avoir lu le présent formulaire d'information et de consentement ;

je consens volontairement à participer à ce projet de recherche ;

je comprends les objectifs du projet et ce que ma participation implique ;

je confirme avoir disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ;

je reconnais aussi que le responsable du projet (ou son délégué) a répondu à mes questions de manière satisfaisante ;

je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner.

J'AI LU ATTENTIVEMENT CE QUI PRÉCÈDE ET JE COMPRENDS LA NATURE DE L'ENTENTE. JE CONSENS LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT À PARTICIPER À CETTE ÉTUDE.

INTERVIEWÉE :

NOM (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_ :

INTERVIEWEUR/INTERVIEWEUSE :

NOM (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

DIRECTRICE DU PROJET :

SIGNATURE \_\_\_\_\_ :

DATE : \_\_\_\_\_

*Un exemplaire du formulaire d'information et de consentement signé doit être remis au participant.*

